

Les Versets douloureux du Coran

***Versets du Coran incitant à la violence et à
l'intolérance envers les non-musulmans, classés
thématiquement.***

Discussions à leur sujet. En annexe, les hadiths « douloureux » en relations avec ces versets.

Par Benjamin Lisan.

Le 04 mai 2022.

1 Remerciements

A Monsieur Al Sadiq, pour ses documents d'études sur le Coran :

a) *Islamologie – Étude de l'islam par ses textes*, Al Sadiq, 89 pages,

<http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/livres/Islamologie-document-unique.pdf>

b) *Introduction au Coran* (version pdf), Al Sadiq, 9 pages (432 Ko),

<http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/livres/Introduction-du-livre.pdf>

2 Avertissement

Beaucoup de musulmans souffrent d'une étrange maladie, celle du déni ou de l'aveuglement, celle de ne jamais pouvoir voir et affronter, en face et avec courage, le constat de la nature majoritairement ou profondément violente et intolérante du Coran envers les non-musulmans, voire envers les musulmans eux-mêmes.

Un ami m'écrivait « *Une minorité de musulmans sont très pacifiques, car elle ne connaît pas très bien l'islam¹* ».

3 La complexité de l'islam et ses différentes présentations

Plusieurs personnes² ont remarqué des similitudes entre l'islam et la religion des Mormons, tout comme d'ailleurs, le faisait déjà G.-H. Bousquet dans son ouvrage « *Les mormons* » (PUF, 1967, pages 11, 25, 26, 56, 79, 85, 89, 96, 107).

Mais l'une (l'église mormone) est considérée comme secte, tandis que l'autre (l'islam) comme une religion, malgré certaines similitudes entre ces deux religions.

Or dans le cas de l'islam, il existe un flou entre secte et religion, pour la caractériser. Car tantôt elle se présentera religion de paix et tolérante (voire une religion domestique, intime, traditionnelle), tantôt une religion sectaire, intolérante et guerrière (et très prosélyte).

Les fidèles peuvent se présenter tantôt comme des Talibans, des Daechiens, des Nahdhaouis, des "Boko Haram", des salafistes, des islamistes, des Tablighistes, tantôt des musulmans "modérés", voire des musulmans républicains et laïques ...

Selon le dominicain Adrien Candiard, dans son ouvrage « *Comprendre l'islam ou plutôt pourquoi on n'y comprend rien* » (Flammarion, 2016), on peut parler de plusieurs islams et le fait que la diversité de l'islam est aussi théologique :

« Il y a bien sûr la grande division, qui est aujourd'hui la principale source de violence, entre sunnites et chiites : la séparation est ancienne, puisqu'elle date des premières décennies de l'islam, mais ce n'est que récemment qu'elle semble atteindre un point de non-retour qui déstabilise tout le Proche-Orient. Mais la diversité ne se limite pas à cette dualité : aux deux grandes confessions, on pourrait ajouter une troisième, le kharidjisme, née elle aussi dès l'origine, mais aujourd'hui très minoritaire ; et surtout, sunnites et chiites ne représentent nullement des blocs homogènes. Les seconds se divisent en d'innombrables groupes sans lien entre eux autre que la découverte, fort récente, d'une opposition commune au sunnisme : outre les duodécimains d'Iran, il y a les zaydites du Yémen, les ismaéliens d'Inde ou du Pakistan, mais aussi les alaouites de Syrie ou les alévis de Turquie, dont l'appartenance même au chiisme est discutable.

Le sunnisme semble présenter un front plus uni, mais c'est une apparence : entre les wahhabites d'Arabie saoudite et les puissantes confréries soufi du Sénégal, on peinerait à trouver un terrain d'entente. » ([10], page 22).

Il y a le soufisme, cette spiritualité de l'islam, souvent accusé d'hérésie, voire d'apostasie, par d'autres courants de l'islam. « *La diversité du sunnisme est aussi juridique. Il y a, dans le sunnisme le plus orthodoxe, des écoles de droit différentes, dont les fidèles n'appliquent pas le même droit religieux (sur les mariages, les successions...) et ne font pas la prière exactement de la même façon* » ([10], page 22).

¹ Ou sous une autre version « *Une minorité de musulmans est vraiment pacifique, car elle ne connaît rien de l'islam* ».

²a) Joseph Smith, *le Mahomet / Muhammad américain*, <https://forummarmhonie.forumotion.asia/t408-joseph-smith-le-mahomet-americain>

b) *The American Muhammad: Joseph Smith, Founder of Mormonism*, Alvin Schmidt, Concordia Publishing; 1ère édition, 4 janvier 2013, 296 pages.

Alvin Schmidt a entrepris la tâche de documenter, discuter et analyser plus de soixante-dix parallèles qui existent entre Smith et Mahomet.

4 Islam tolérant ou intolérant ?

Selon mon ami intellectuel, d'origine algérienne, Lotfi, « *ils ont tous l'islam comme dénominateur commun. Ils prient le même dieu, vénèrent le même prophète, observent le jeûne du Ramadan, défendent bec et ongles l'islam, croient à la suprématie de la charia³ [les lois de Dieu] sur les lois humaines, reçoivent [plus ou moins] le même enseignement religieux, font du Coran l'alpha et l'oméga de tout, sont convaincus que l'islam est une chance pour l'humanité, œuvrent à la diffusion de l'islam, les uns par le verbe et les autres par la violence, concourent à l'édification de l'Oumma, **sont [le plus souvent] fermés à la critique de l'islam.** Ils ne sont pas tous dans la violence, mais ils peuvent y basculer, quand il s'agit de défendre la cause de l'islam ».*

Toujours selon Lotfi, « *Il n'existe pas de pays musulman où l'on peut humer l'air de la liberté. Ils sont tous aussi liberticides les uns comme les autres. Les premières des libertés sont la liberté de conscience et la liberté de critiquer les religions. Or, critiquer l'islam, c'est soit la mort, soit la prison [soit l'exil] ».*

Selon le président turc Erdogan, Recep Tayyip Erdoğan, lors d'un colloque sur le thème des femmes dans le monde de l'entreprise, organisé à Ankara par l'Organisation de la coopération islamique (OCI), le 9 novembre 2017, "**Il n'y a pas d'islam modéré ou immodéré. L'Islam est l'Islam et c'est tout**". Selon le président turc, l'"islam modéré" est un concept trouvant ses origines "en Occident" avec pour seul objectif d'"affaiblir l'islam"⁴.

L'auteur, lui-même, durant toute sa vie, a rencontré très peu de musulmans acceptant la critique de leur religion.

La critique de l'islam vient plutôt, en général, des ex-musulmans (ceux ayant quitté l'islam) _ tels [Wafa Sultan](#), [Taslima Nasreen](#), [Waleek al-Husseini](#), Hamed Abdel-Samad...⁵ _, plutôt qu'issue de l'Oumma (de l'assemblée des fidèles).

Et les personnes critiques envers l'islam _ telles les personnalités ci-avant _, ont toujours été menacés de mort, sans aucune exception⁶, et la plupart étant obligé, actuellement, de vivre en exil, hors des pays musulmans.

Lorsque, le 8 septembre 2015, un journaliste de France Inter demande à l'écrivain algérien Boualem Sansal si l'islam est compatible avec la démocratie. Il répond : « *Pour moi, **il est tout à fait incompatible. Il faut une révolution intellectuelle qui mènerait les musulmans à séparer dans leur tête la religion et la cité, il faut passer par là. Tant que l'islam restera ce qui configure l'identité musulmane, c'est impossible. On ne peut pas fonctionner sous l'égide de deux lois contradictoires, précise-t-il, la loi des hommes et la loi de Dieu. Elles seront en confrontation de manière permanente.** »* Sur tous les sujets sociétaux, « *c'est toujours l'islam qui l'emportera* », prévient-il. Inlassablement, Sansal dénonce la « soumission » de l'Europe à l'islam et l'illusion des Européens qui pensent pouvoir « digérer » cette religion. Une religion que ces mêmes Européens connaissent mal et qui n'a rien d'un christianisme d'Orient, explique-t-il. Elle est d'une essence différente, montre Sansal, elle ne cède jamais, ne se dissout pas⁷.

³ Loi religieuse islamique. La charia codifie à la fois les aspects publics et privés de la vie d'un musulman, ainsi que les interactions sociales. Les musulmans considèrent cet ensemble de normes comme l'émanation de la volonté de Dieu (Shar). Certaines de ces normes sont incompatibles avec les droits de l'homme, notamment en ce qui concerne la liberté d'expression, la liberté de croyance, la liberté sexuelle et la liberté des femmes. Cf. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Charia>

⁴ ERDOĞAN - "L'islam ne peut être modéré", Aylin Doğan, 13/11/2017, <https://lepetitjournal.com/istanbul/erdogan-islam-ne-peut-etre-moderne-161659>

⁵ Critique de l'islam, https://fr.wikipedia.org/wiki/Critique_de_l%27islam

⁶ Des poètes, des artistes, des scientifiques musulmans ont été persécutés depuis le 9ème et le 10ème siècle par des illuminés ou fanatiques musulmans.

⁷ a) Boualem Sansal : L'Islam est incompatible avec la démocratie, <https://www.youtube.com/watch?v=Z7ORIOqsriY>

b) Le choc Boualem Sansal [Interview], 08/09/2015, <https://www.franceinter.fr/emissions/boomerang/boomerang-08-septembre-2015>

Selon Kamel Daoud, écrivain et journaliste algérien, « Dans les pays où ils sont minoritaires, les musulmans sont obsédés par les droits des minorités. Dans les pays où ils sont majoritaires, les minorités n'ont plus aucun droit »⁸.

5 Les précédents de violence et d'intolérance de Mahomet, de son vivant

Dans les hadiths, l'on découvre que Mahomet avait la rancune tenace et pouvait se venger :

« La suspension de l'immunité permettait donc au Prophète de faire un beau geste ; elle lui permit aussi de se débarrasser de quelques individus particulièrement haïs : **il y eut une liste noire** [établie par Mahomet]. Elle contenait le nom de **`Abdallâh b. Sa`d b. Abî Sarh**, converti, puis **apostat** ; mais **`Othman b. `Affân** est son frère de lait ; il l'accompagne chez le **Prophète, qui renonce à sa vengeance**, mais qui aussitôt après **reproche aux assistants de ne point l'avoir tué**. « Que ne nous as-tu fait un signe ! — **Un prophète ne tue point par signe**. » Un beau mot, dont Mohammed aurait pu se souvenir en d'autres circonstances de sa vie. Le rescapé occupa d'ailleurs des fonctions d'État sous Omar et sous `Othmân ⁽⁵⁶⁷⁾.

`Ikrima b Abî Djahl et **Çafwân b. Umayya** réussissent à fuir et **leurs femmes obtiennent ensuite du Prophète leur pardon**. **Celui-ci s'acharne spécialement contre les poètes, contre les auteurs de vers injurieux et redoutables lancés contre lui**. Ainsi **`Abdallâh b. Khatal** est accusé d'un meurtre stupide et d'**apostasie** : ce sont ses vers qui le condamnent : **des deux chanteuses qui les récitaient, l'une peut s'enfuir, mais l'autre est assassinée** ⁽⁵⁶⁸⁾. Les poètes **`Abdallâh b. az-Zab`arâ** et **Hubaira b. Abî Wahb** échappent par la fuite : **la première fureur apaisée, Mohammed accepte la protection qu'Umm Hânî, sœur de `Ali, a accordée aux deux fugitifs : Ibn az-Zab`ara**, après une retraite à Nedirân, revient et se convertit. **Ka`b. Zuhâir**, encouragé par son frère, vient réciter à Mohammed la **qaçida** qu'il a composée en son honneur, **bânât Sii`âd**, et se convertit ⁽⁵³⁹⁾ »⁹ (Mahomet, Maurice Gaudfroy-Demombynes, pages 174-175).

« Durant ces épisodes la puissance de Mahomet avait grandi lentement. Il en profita pour éliminer peu à peu les tribus juives de Médine qui le gênaient.

Après Badr, les Banou Qaïnoqa`, dépouillés de leurs biens, allèrent s'établir en Syrie ; après Ohod ce fut le tour des Banou Nadir, qui durent se retirer à Khaï bar ; **enfin après la guerre du Fossé, les derniers, les Banou Qoraïza [Banu Qurayza], accusés d'avoir manqué de loyalisme, subirent un châtiment exemplaire : hommes passés au fil de l'épée, femmes et enfants vendus comme esclaves**¹⁰ » (L'islam, Dominique Sourdel, PUF, page 14).

c) Le courageux écrivain algérien Boualem Sansal, lauréat du prix Méditerranée de littérature, Marc Baudriller, 23 avril 2022, <https://artofuss.blog/2022/04/24/le-courageux-ecrivain-algerien-boualem-sansal-laureat-du-prix-mediterranee-de-litterature/>

⁸ Kamel Daoud. *Il est facile, confortable, plaisant d'accuser l'Occident et le reste de l'humanité de nos défauts, maladies et névroses et on s'accommode de ne pas les dénoncer chez nous*, 26 janvier 2021,

<https://www.tribunejuive.info/2021/01/26/kamel-daoud-il-est-facile-confortable-plaisant-daccuser-loccident-et-le-reste-de-lhumanite-de-nos-defauts-maladies-et-nevroses-et-on-saccommode-de-ne-pas-les-de/>

⁹ a) *Mahomet*, Maurice Gaudfroy-Demombynes, Collection l'évolution de l'humanité, Albin Michel, 1957, 1969, pages 174-175,

http://classiques.uqac.ca/classiques/gaudfroy_demombynes_maurice/mahomet/gaudfroy_demombynes_mahomet.pdf

¹⁰ a) *L'islam*, Dominique Sourdel, Que Sais-je ? P.U.F., 2004, page 14.

b) https://fr.wikipedia.org/wiki/Banu_Qurayza

c) *Mahomet et le massacre des juifs de Banû Qurayza*, https://www.youtube.com/watch?v=oysb3vr_8k8

d) *Mahomet ordonne de tuer juive Banu Qurayza*, <https://www.youtube.com/watch?v=UorE3mBCTV8>

e) *Muhammad (saws) ordonne de tuer les Banu Qurayza ? Etude historique critique* (partie

I), <http://blog.decouvriislam.net/Home/islam/Le-prophete-Muhammad/desinformations-sur-le-prophete-saws/muhammad-saws-ordonne-de-tuer-les-banu-qurayza-etude-historique-critique-partie-i->

6 Le problème des versets appelant à l'intolérance, à la discrimination, à la violence

A leur intention, l'auteur a donc constitué une liste de versets _ dans ce livre _ qu'il considère comme intolérants et/ou incitant au sectarisme, pour qu'ils se penchent dessus et afin de leur faciliter ce travail de vérification ou de constat, d'autant que l'auteur a constaté que **la majorité des musulmans n'ont jamais lu, dans son intégralité, tout le Coran, ni tenté de tirer toutes les conséquences et implications, que pourrait provoquer chaque verset, s'il est appliqué strictement (et littéralement), dans la vie courante des musulmans et dans le monde.**

Malheureusement ces incitations à la réflexion ont le plus souvent conduit à des échecs et à aucun esprit critique chez ses interlocuteurs musulmans, défenseurs passionnés de leur foi. C'est comme si leur forte foi avait aboli tout esprit critique envers leur religion, devenue intouchable à leurs yeux.

Pour certains d'entre eux, ces versets ne leur posent quasiment aucun problème moral, même si ces versets accusent et stigmatisent, à longueur de pages, les « gens du livre » (juifs et chrétiens), condamnent, sans appel, les polythéistes, les apostats et athées, voire appellent à leur meurtre, pour la simple raison qu'ils ne croient pas à la « révélation » de Mahomet (voir les Sourates 9, 48 etc.).

Pourtant déjà le verset 9.5 appelle clairement à tuer les *associateurs*. Et même si les versets 9.4 (qui le précède) et 9.6 (qui lui succède) parlent de ne pas attaquer ceux avec lesquels l'on est lié par un pacte, ce verset central 9.5 reste très violent et problématique :

9.5. Après que les mois sacrés expirent, tuez les associateurs où que vous les trouviez. Capturez-les, assiégez-les et guettez-les dans toute embuscade. Si ensuite ils se repentent, accomplissent la Salat et acquittent la Zakat, alors laissez-leur la voie libre, car Allah est Pardonneur et Miséricordieux.

Certains versets sont particulièrement effrayants (par leur violence et intolérance) :

4.56. Certes, **ceux qui ne croient pas à Nos Versets, (le Coran) Nous les brûlerons bientôt dans le Feu. Chaque fois que leurs peaux auront été consumées, Nous leur donnerons d'autres peaux en échange afin qu'ils goûtent au châtement.** Allah est certes Puissant et Sage!

Certains versets discréditent, dévalorisent et appellent vraiment à la haine des non-musulmans (dont les *associateurs*¹¹) :

9.28. ô vous qui croyez ! **Les associateurs ne sont qu'impureté** : qu'ils ne s'approchent plus de la Mosquée sacrée, après cette année-ci. Et si vous redoutez une pénurie, Allah vous enrichira, s'Il veut, de par Sa grâce. Car Allah est Omniscient et Sage.

9.29. **Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au Jour dernier, qui n'interdisent pas ce qu'Allah et Son messager ont interdit et qui ne professent pas la religion de la vérité,** parmi ceux qui ont reçu le Livre, **jusqu'à ce qu'ils versent la capitation¹² par leurs propres mains, après s'être humiliés.**

¹¹ Associateur : (Coran) Personne pratiquant l'action de donner à Dieu des associés, appelée en arabe *moucharik* (« polythéiste/associateur ») dans la littérature islamique, et dont l'identité n'est pas explicitement fournie par le Coran, bien qu'elle pourrait inclure des religions ou mythologies anciennes ou disparues comme le nahualisme ou le thérianthropie selon certains exégètes. Cf. <https://fr.wiktionary.org/wiki/associateur>

¹² *Capitation, jiz'ia, djiz'ia ou djiz'iat* : dans le monde musulman, un impôt annuel de capitation évoqué dans le Coran et collecté sur les **hommes pubères non musulmans**, contre leur « protection » (ou en signe de soumission aux musulmans. Un impôt que verse seulement les non-musulmans et pas les musulmans). Les non-musulmans, dans le monde musulman, n'ont pas le droit de porter des armes, donc ils peuvent être à la merci des musulmans. Certains considèrent la *jiz'ia* comme un racket imposé aux non-musulmans.

9.30. Les Juifs disent : "Uzayr est fils d'Allah" et les Chrétiens disent : "Le Christ est fils d'Allah". Telle est leur parole provenant de leurs bouches. Ils imitent le dire des mécréants avant eux. **Qu'Allah les anéantisse !** Comment s'écartent-ils (de la vérité) ?

En plus, selon l'interprétation qu'on en fait (et DAESH ne manquera pas de le faire), les chrétiens trinitaires peuvent être accusés d'être des "associateurs" (puisqu'ils associent Jésus et le Saint-Esprit à Dieu). Donc à ce moment, ce verset peut éventuellement fournir un blanc-seing ou une justification pour les tuer ou les persécuter¹³.

7 Le double visage de l'islam

Selon sa propre appréhension, l'auteur perçoit l'islam comme une religion ou plutôt un système politico-religieux à double visages, comme les deux faces d'une pièce ou comme les deux faces la divinité romaine, Janus :

- 1) Un visage avenant, accueillant et sympathique,
- 2) Un visage violent et intolérant (voire barbare et rétrograde _ sur le statut des femmes, des non-musulmans, des esclaves etc.).

A l'exemple de ces deux versets, qu'on ne peut dissocier, dont, en général, seul le premier verset est cité par les musulmans, pour nous convaincre que l'islam est une religion de paix (alors qu'ils cachent le second verset violent) :

5.32. C'est pourquoi Nous avons prescrit pour les Enfants d'Israël que **quiconque tuerait une personne non coupable d'un meurtre ou d'une corruption sur la terre, c'est comme s'il avait tué tous les hommes. Et quiconque lui fait don de la vie, c'est comme s'il faisait don de la vie à tous les hommes.** En effet Nos messagers sont venus à eux avec les preuves. Et puis voilà, qu'en dépit de cela, beaucoup d'entre eux se mettent à commettre des excès sur la terre.

5.33. La récompense de ceux qui font la guerre contre Allah et Son messager, et qui s'efforcent de semer la corruption sur la terre, **c'est qu'ils soient tués, ou crucifiés, ou que soient coupées leur main et leur jambe opposées, ou qu'ils soient expulsés du pays. Ce sera pour eux l'ignominie ici-bas; et dans l'au-delà, il y aura pour eux un énorme châtement,**

Donc, le verset 5.32 nous donne l'impression que le Coran interdit le meurtre.

¹³ a) En relation avec ces versets problématiques, Il est alors intéressant de visionner cette vidéo « *Textes de l'islam justifiant le terrorisme de DAESH* » (voir ci-dessous),

http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/video/textes_islam_justifiant_terrorisme_de_daesh.mp4

b) Persécutions que ne manque pas de commettre des musulmans contre les coptes en Egypte, contre les chrétiens orientaux en Syrie et Irak, contre les Arméniens en Turquie (encore à l'heure actuelle, tandis que la Turquie n'a toujours pas reconnu sa responsabilité historique dans le génocide arménien de 1915), Azerbaïdjan (nettoyage ethnique au Haut-Karabakh ...), contre les protestants en Algérie ...

b) Sachant que ces versets ont aussi inspiré trois ouvrages fondamentaux, du djihadisme moderne, justifiant l'usage de la violence pour réislamiser les sociétés moyen-orientales (voire pour islamiser l'Occident) :

1) « *L'Administration de la sauvagerie* », de Abou Bakr Naji, le manuel du parfait djihadiste, encore appelé "*Gestion de la barbarie*", un livre écrit par l'islamiste Abou Bakr Naji et diffusé pour la première fois sur Internet en 2004.

Cf. "*Gestion de la barbarie*", https://fr.wikipedia.org/wiki/Gestion_de_la_barbarie

Citation de Abou Bakr Naji : « *La politique de violence doit être poursuivie de sorte que les prisonniers soient tués de manière terrifiante, ce qui emplira de peur le cœur des ennemis et de leurs supporters* », in « *L'Administration de la sauvagerie* ».

2) "*Jalons sur la route de l'islam / Signes de piste*", de Sayyid Qutb¹³, un frère musulman égyptien (exécuté par Nasser),

- Sayyid Qutb, https://fr.wikipedia.org/wiki/Sayyid_Qutb

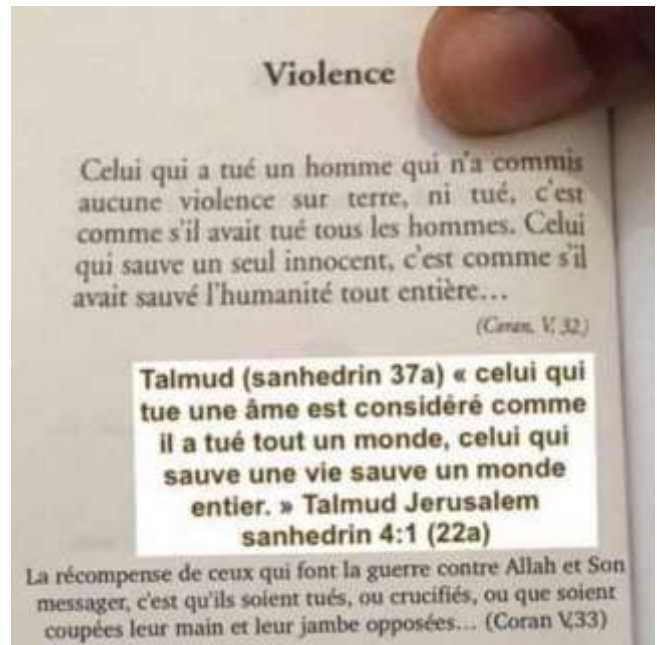
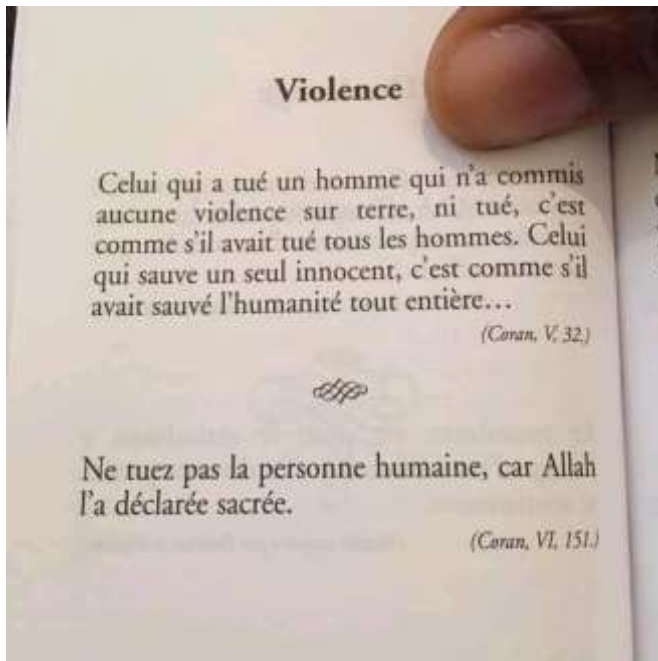
- *Milestones (book) [Jalons]*, [https://en.wikipedia.org/wiki/Milestones_\(book\)](https://en.wikipedia.org/wiki/Milestones_(book))

3) « *Fî zilâl al-qur'ân* » (À l'ombre du Coran), de Sayyid Qutb. Cf. *Fî zilâl al-qur'ân [À l'ombre du Coran]*, Sayyid Qutb, 1952, https://data.bnf.fr/14553959/sayyid_qutb_a_l_ombre_du_coran/fr.pdf

Mais le verset **5.33** (qui suit immédiatement après le verset 5.32), semble, a contrario, autoriser le meurtre (!) _ voir images ci-après.

Note : La « enfants d'Israël » c'est normalement les juifs et le verset 5.32 s'adresse donc aux juifs. Le verset 5.33 semblent être une prescription s'adressant aux musulmans.

Par ailleurs quelle définition donner au mot *corruption* (dans la phrase « semer la corruption sur la terre ») ? Et quelle signification donner à la phrase « commettre des excès sur la terre » ?



Or le verset 5.32 est le plagiat d'un texte du Talmud :

Les musulmans présentent souvent ces deux versets, pour convaincre les non-musulmans que l'islam est une religion de paix :

« *Celui qui a tué un homme qui n'a com aucune violence sur terre, ni tué, c'est comme s'il avait tué tous les hommes. Celui qui sauve un seul innocent, c'est comme s'il avait sauvé l'humanité tout entière...* » (Coran V, 32.)

« *Ne tuez pas la personne humaine, car Allah l'a déclarée sacrée* ». (Coran, VI, 151.).

Talmud (sanhedrin 37a) « *celui qui tue une âme est considéré comme il a tué tout un monde, celui qui sauve une vie sauve un monde entier.* » Talmud Jerusalem sanhedrin 4:1 (22a).

Si le verset 5.32 paraît sympathique, le 5.33 l'est beaucoup moins :

« *La récompense de ceux qui font la guerre contre Allah et Son messager, c'est qu'ils soient tués, ou crucifiés, ou que soient coupées leur main et leur jambe opposées...* » (Coran V.33).

Beaucoup de versets ont un double visage tels les versets 25.68 et 25.69 :

25.68. Qui n'invoquent pas d'autre dieu avec Allah et *ne tuent pas la vie qu'Allah a rendue sacrée, sauf à bon droit*; qui ne commettent pas de fornication - car quiconque fait cela encourra une punition

25.69. **et le châtimeut lui sera doublé, au Jour de la Résurrection, et il y demeurera éternellement couvert d'ignominie;**

8 Les versets « pacifiques » présentés par les musulmans

Bien sûr des musulmans (libéraux, laïques ou non) vont citerons des versets qui semblent tolérants et/ou pacifiques comme 5.32, 5.40, 109.6. Mais quand on examine certains versets semblant pacifiques (17.33...), l'on

constate que le **Coran (et l'islam), en fait, autorise bien la peine de mort**, ne la dissuade pas, même si dans certains cas (pour les musulmans), elle y met des limites :

6.151. Dis : "Venez, je vais réciter ce que votre Seigneur vous a interdit : ne Lui associez rien; et *soyez bienfaisants envers vos père et mère. Ne tuez pas vos enfants pour cause de pauvreté*. Nous vous nourrissons tout comme eux. N'approchez pas des turpitudes ouvertement, ou en cachette. *Ne tuez qu'en toute justice la vie qu'Allah a fait sacrée*. Voilà ce qu'[Allah] vous a recommandé de faire; peut-être comprendrez-vous.

17.33. Et; **sauf en droit, ne tuez point la vie qu'Allah a rendu sacrée. Quiconque est tué injustement**, alors Nous avons donné pouvoir à son proche [parent] . **Que celui-ci ne commette pas d'excès dans le meurtre**, car il est déjà assisté (par la loi).

Examinons alors, par exemple, le verset 5.48 :

5.48. Et sur toi (Muhammad) Nous avons fait descendre le Livre avec la vérité, pour confirmer le Livre qui était là avant lui et pour prévaloir sur lui. Juge donc parmi eux d'après ce qu'Allah a fait descendre. Ne suis pas leurs passions, loin de la vérité qui t'est venue. A chacun de vous Nous avons assigné une législation et un plan à suivre. Si Allah avait voulu, certes *Il aurait fait de vous tous une seule communauté. Mais Il veut vous éprouver en ce qu'Il vous donne. Concurrencez donc dans les bonnes œuvres*. C'est vers Allah qu'est votre retour à tous; alors Il vous informera de ce en quoi vous divergiez.

Mais faisant suite à ce verset 5.48, nous trouvons immédiatement des versets intolérants :

5.49. Juge alors parmi eux d'après ce qu'Allah a fait descendre. Ne suis pas leurs passions, et prends garde qu'ils ne tentent de t'éloigner d'une partie de ce qu'Allah t'a révélé. **Et puis, s'ils refusent (le jugement révélé) sache qu'Allah veut les affliger [ici-bas] pour une partie de leurs péchés**. Beaucoup de gens, certes, sont des **pervers**.

5.51. Ô les croyants! **Ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes**.

En fait, les versets qui semblent tolérants et/ou pacifiques, dans le Coran, sont beaucoup plus rares que ceux qui ne le sont pas. Et, au risque de se répéter, *l'auteur incite vraiment les lecteurs à lire en entier tout le Coran et à tirer toutes les conséquences et implications, que pourrait provoquer chaque verset, s'il est appliqué strictement (ou littéralement)*.

Certains musulmans vous présenteront ces versets pour affirmer que l'islam est tolérant envers les non-musulmans :

Coran 2.62. *Certes, ceux qui ont cru, ceux qui se sont judaïsés, les Nazaréens, et les Sabéens, quiconque d'entre eux a cru en Allah, au Jour dernier et accompli de bonnes œuvres, sera récompensé par son Seigneur; il n'éprouvera aucune crainte et il ne sera jamais affligé*.

5.69. *Ceux qui ont cru, ceux qui se sont judaïsés, les Sabéens, et les Chrétiens, ceux parmi eux qui croient en Allah, au Jour dernier et qui accomplissent les bonnes œuvres, pas de crainte sur eux, et ils ne seront point affligés*.

Mais ce versets, ci-après, qui semble laisser planer une menace, semble contredire les versets ci-avant :

22.17. Certes, ceux qui ont cru, les Juifs, les Sabéens [ils adorent des étoiles], les Nazaréens, les Mages et ceux qui donnent à Allah des associés, **Allah tranchera entre eux le jour de Jugement**, car Allah est certes témoin de toute chose.

Des musulmans utilisent régulièrement le verset 109.6, pour démontrer que l'islam est tolérant envers les autres religions :

109.6. *A vous votre religion, et à moi ma religion*

Mais le titre de cette sourate 109, pré-hégire (tolérante) est quand même « *Al-Kāfirūne* (les infidèles / les négateurs) ».

Et même si sa déclaration est prudente, dans la sourate 109, l'on ne sent pas chez Mahomet une claire approbation¹⁴.

De plus, ils oublient alors de citer ces autres versets :

3.83. Désirent-ils une autre religion que celle d'Allah, alors que *se soumet à Lui, bon gré, mal gré, tout ce qui existe dans les cieux et sur terre, et que c'est vers Lui qu'ils seront ramenés ?*

3.85. ***Et quiconque désire une religion autre que l'Islam, ne sera point agréé, et il sera, dans l'au-delà, parmi les perdants***¹⁵.

3.4. Auparavant, en tant que guide pour les gens. Et Il a fait descendre le Discernement. **Ceux qui ne croient pas aux Révélations d'Allah auront, certes, un dur châtement ! Et, Allah est Puissant, Détenteur du pouvoir de punir.**

3.19. **Certes, la religion acceptée d'Allah, c'est l'Islam.** Ceux auxquels le Livre a été apporté ne se sont disputés, par agressivité entre eux, qu'après avoir reçu la science [la prophétie de Muḥammad et l'Islam]. **Et quiconque ne croit pas aux signes d'Allah... alors Allah est prompt à demander compte !**

Ou bien, ils vous citent ce verset 2.256 (voir ci-après) :

2.256. ***Nulle contrainte en religion ! Car le bon chemin s'est distingué de l'égarement.*** Donc, quiconque mécroit au Rebelle tandis qu'il croit en Allah saisit l'anse la plus solide, qui ne peut se briser. Et Allah est Audient et Omniscient.

Mais ils oublient de vous citer le verset 2.257 (qui suit immédiatement après le verset 2.256) :

2.257. Allah est le défenseur de ceux qui ont la foi : Il les fait sortir des ténèbres à la lumière. ***Quant à ceux qui ne croient pas, ils ont pour défenseurs les Ṭāgūt¹⁶, qui les font sortir de la lumière aux ténèbres. Voilà les gens du Feu, où ils demeurent éternellement*** ».

Certains musulmans vous présenteront ces versets, ci-après, pour vous convaincre que Coran interdit fermement le meurtre¹⁷ (mais en fait, le Coran n'interdit pas de tuer, comme nous le verrons plus loin) :

6.151. Eloignez-vous des péchés abominables, apparents ou cachés. ***Ne tuez personne injustement. Dieu vous l'a interdit.***

Mais le(s) verset(s) dit(s) du sabre ou de l'épée autorise(nt) le meurtre (que certains veulent contextualiser ... mais n'y parviennent pas) (voir ci-après) :

¹⁴ Le texte exact de la Sourate 109. Les infidèles (Al-Kafirune) est :

1. *Dis: "Ô vous les infidèles!*

2. *Je n'adore pas ce que vous adorez.*

3. *Et vous n'êtes pas adorateurs de ce que j'adore.*

4. *Je ne suis pas adorateur de ce que vous adorez.*

5. *Et vous n'êtes pas adorateurs de ce que j'adore.*

6. *A vous votre religion, et à moi ma religion".*

¹⁵ Ce verset s'adresse aussi aux Juifs et Chrétiens.

¹⁶ *Ṭāgūt* : comprend diable, idole et toutes fausses divinités.

¹⁷ « *Dans le Coran, sur 6300 versets, cinq contiennent un appel à tuer* », Céline Zünd et Emmanuel Gehrig, 28/01/2015, <https://www.letemps.ch/opinions/coran-6300-versets-cinq-contiennent-un-appel-tuer>

9.5. Après que les mois sacrés expiront, **tuez les associateurs où que vous les trouviez. Capturez-les, assiégez-les et guettez-les dans toute embuscade.** Si ensuite ils se repentent, accomplissent la Salat et acquittent la Zakat, alors laissez-leur la voie libre, car Allah est Pardonneur et Miséricordieux.

Autres traductions (voir ci-après) :

9.5. Les mois sacrés expirés, **tuez ceux qui associent d'autres divinités au seul Allah (les chrétiens) où que vous les trouviez. Capturez-les, assiégez-les et guettez-les dans toute embuscade.** Si ensuite ils se repentent (en se convertissant à l'islam), accomplissent la Salat (la prière musulmane) et acquittent la Zakat (l'impôt musulman), alors laissez-leur la voie libre, car Allah est Pardonneur et Miséricordieux.

9.5. Les mois sacrés expirés, **tuez les idolâtres partout où vous les trouverez. Faites-les prisonniers, assiégez-les et guettez-les dans toute embuscade** ; mais s'ils se convertissent, s'ils observent la prière, s'ils font l'aumône, alors laissez-les tranquilles, car Dieu est indulgent et miséricordieux.

D'autres montrent ce versets.

17.33. *Ne détruisez point la vie que Dieu a rendue sacrée.*

4.93. **Celui qui tue volontairement un croyant aura pour rétribution l'Enfer éternel.** Dieu le frappe de son courroux, le maudit et lui prépare un terrible châtement.

Note : dans ce dernier versets, il est précisé « tuer ... un croyant » (c'est-à-dire un musulman) et cette précision est importante. **Car bien des versets n'accordent pas la même importance entre la vie des non-musulmans et celle des musulmans.**

Ou bien ils vous précisent que l'islam justifie la violence ou l'action punitive que dans le cadre d'une « *légitime défense proportionnée* » :

22.39. *Autorisation est donnée à ceux qui sont attaqués (de se défendre) – parce que vraiment ils sont lésés ; et Allah est certes Capable de les secourir.*

16.90. *En vérité, Dieu ordonne l'équité et le bien, la générosité envers les proches. Il interdit la turpitude, la mauvaise action et la rébellion.*

Note : Le mot « rébellion » désigne, dans l'exégèse musulmane, *toute violence disproportionnée et conception excessive du droit à la légitime défense. Il s'agit là d'un crime par outrage*¹⁸.

Certains affirment que le Coran n'est qu'en apparence violent, mais que c'est une question d'interprétation ou d'erreur de traduction. Par exemple (voir ci-après) :

« *Islamistes comme islamophobes s'accordent sur un point : la violence serait consubstantielle à l'islam [...] Mais traduisez un mot comme quitall par «tuez» ou par «combattez», et c'est la face du Coran qui s'en trouve changée. Si vous considérez, de plus, que le même verbe peut tout autant signifier le fait de s'engager pour se défendre que le danger de risquer sa vie (et donc d'affaiblir sa tribu), c'est la lecture entière du texte coranique qui est à repenser* »¹⁹.

D'autres affirment que certains versets contenant des injonctions (à tuer) se réfèrent à une situation historique et ne sont pas valables au pied de la lettre ou dans le contexte actuel (pour eux, il faut contextualiser les versets du Coran) :

¹⁸ *Que dit le Coran et que ne dit-il pas sur la violence ?* Henri Tincq, 26/09/2014, <http://www.slate.fr/story/92615/islam-violence-islamistes>

¹⁹ *Islam : les réponses aux 6 questions qui fâchent* [article payant], Marie Lemonnier, 18/02/2015, <https://bibliobs.nouvelobs.com/essais/20150218.OBS2835/islam-les-reponses-aux-6-questions-qui-fachent.html>

« Le Coran compte quelque 6300 versets au total, dont 300 contiennent des mots tels que « combattre » ou « tuer ». Cinq versets, en tout, sont une injonction à tuer. **La question est de savoir comment lire le texte. [...] il est clair que ces injonctions se réfèrent à une situation historique et ne sont pas valables au pied de la lettre.** Il en est de même pour la majorité des musulmans vis-à-vis du Coran. Si le texte devait déterminer les actes des croyants, nous connaîtrions un bain de sang depuis 1300 ans. Les fondamentalistes, eux, opèrent une relecture du Coran très éloignée de la tradition islamique »²⁰.

Des musulmans vous expliqueront aussi que « Jihad est un mot arabe qui vient de la racine arabe « jahada » qui signifie « travailler » ou « lutter » contre le mal et pour la justice. Il ne signifie pas tuer des innocents ».

Mais comme nous le constatons, le nombre de versets, pouvant être assimilés à des versets tolérants, est extrêmement limité. **Ils ne contrebalancent pas, les versets, eux, en très grand nombre (en beaucoup plus grand nombre), contenant des injonctions à la violence et à l'intolérance** (si l'on se base sur la proportion des versets tolérants/versets intolérants, dans le Coran, que l'auteur estime, peut-être, à « un pour quatre »).

De plus, le Coran est rempli de versets se contredisant et s'annulant logiquement.

Les versets les plus récents chronologiquement (les versets de la période après l'hégire, après la migration à Médine (Yatrib), en général intolérants, annulant / abrogeant ceux de la période précédente, celle de la Mecque, en général tolérants).

Voir alors les chapitres : « Versets incitant l'intolérance religieuse ou/et contre les non-musulmans » et « Versets appelant à stigmatiser les autres religions ou peuples », ci-dessous, et le chapitre suivant, dans ce document.

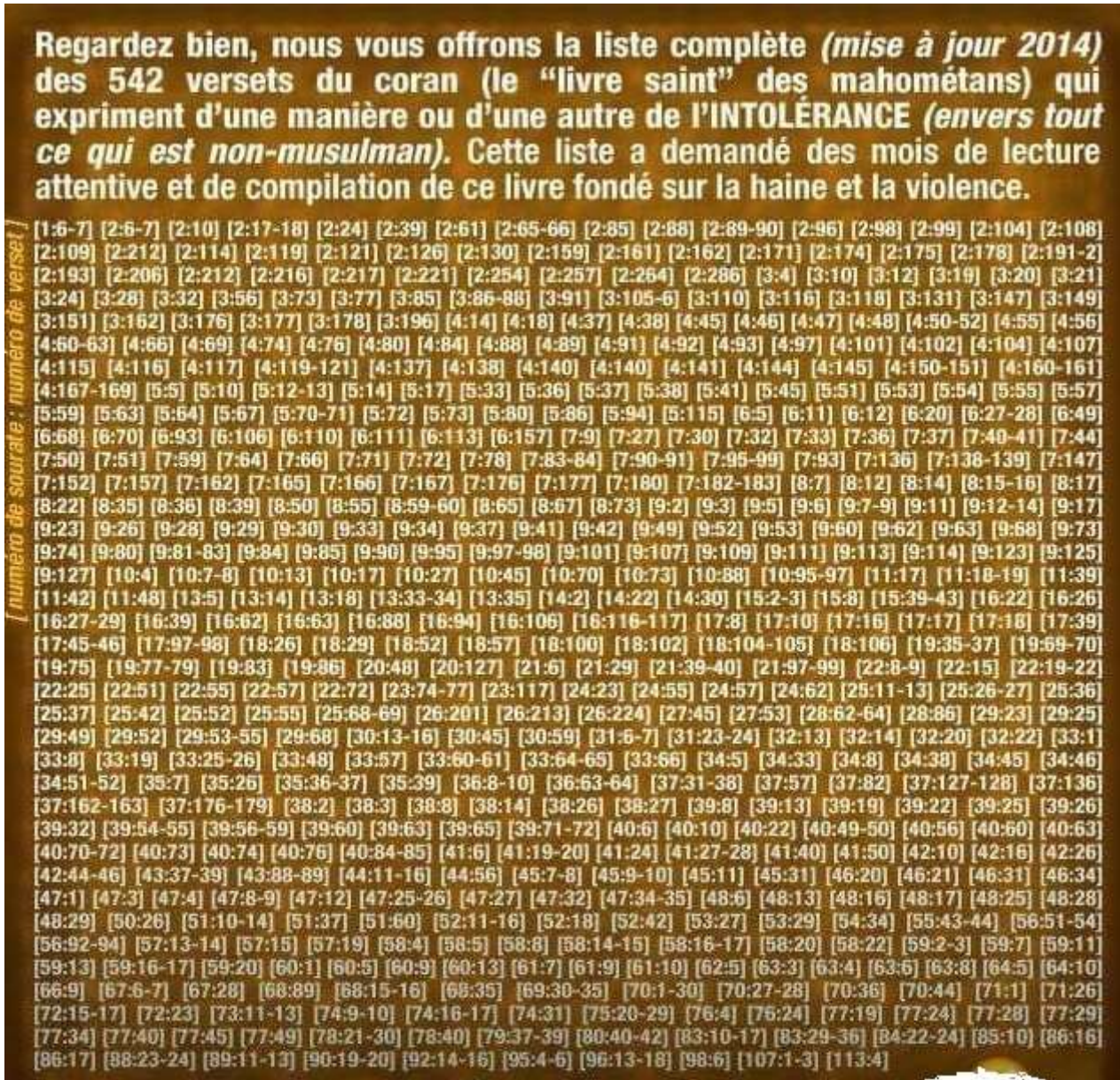
9 Liste non exhaustive de 542 versets « douloureux »

Voici la liste complète (mise à jour en 2014) des 542 versets du Coran (le "livre saint" des musulmans) qui incitent, d'une manière ou d'une autre, à la violence, au meurtre ou à la cruauté et expriment, d'une manière ou d'une autre, de l'INTOLERANCE (envers tout ce qui est non-musulman) [numéro de sourate : numéro de verset] :

[1:6-7] [2:6-7] [2:10] [2:17-18] [2:24] [2:39] [2:61] [2:65-66] [2:85] [2:88] [2:89-90] [2:96] [2:98] [2:99] [2:104] [2:108] [2:109] [2:212] [2:114] [2:119] [2:121] [2:126] [2:130] [2:159] [2:161] [2:162] [2:171] [2:174] [2:175] [2:178] [2:191-2] [2:193] [2:206] [2:212] [2:216] [2:217] [2:221] [2:254] [2:257] [2:264] [2:286] [3:4] [3:101] [3:12] [3:19] [3:20] [3:21] [3:24] [3:281] [3:32] [3:56] [3:73] [3:77] [3:85] [3:86-88] [3:91] [3:105-6] [3:110] [3:116] [3:118] [3:131] [3:147] [3:149] [3:151] [3:162] [3:176] [3:177] [3:178] [3:196] [4:14] [4:18] [4:37] [4:38] [4:45] [4:46] [4:47] [4:48] [4:50-52] [4:55] [4:56] [4:60-63] [4:66] [4:69] [4:74] [4:76] [4:80] [4:84] [4:88] [4:89] [4:91] [4:92] [4:93] [4:97] [4:101] [4:102] [4:104] [4:107] [4:115] [4:116] [4:117] [4:119] [4:121] [4:137] [4:138] [4:140] [4:141] [4:144] [4:145] [4:150-151] [4:160-161] [4:167-169] [5:5] [5:10] [5:12-13] [5:14] [5:17] [5:33] [5:36] [5:37] [5:58] [5:41] [5:45] [5:51] [5:53] [5:54] [5:55] [5:57] [5:59] [5:63] [5:64] [5:67] [5:70-71] [5:72] [5:73] [5:80] [5:86] [5:94] [5:115] [6:5] [6:11] [6:12] [6:20] [6:27-28] [6:49] [6:68] [6:70] [6:93] [6:106] [6:110] [6:111] [6:113] [6:157] [7:9] [7:27] [7:30] [7:32] [7:33] [7:36] [7:37] [7:40-41] [7:44] [7:50] [7:51] [7:59] [7:64] [7:66] [7:71] [7:72] [7:78] [7:83-84] [7:90-91] [7:95-99] [7:93] [7:136] [7:138-139] [7:147] [7:152] [7:157] [7:162] [7:165] [7:166] [7:167] [7:176] [7:177] [7:180] [7:182-183] [8:7] [8:12] [8:14] [8:15-16] [8:17] [8:22] [8:35] [8:36] [8:39] [8:50] [8:55] [8:59] [8:60] [8:65] [8:67] [8:73] [9:2] [9:3] [9:5] [9:6] [9:7-9] [9:11] [9:12-14] [9:17] [9:23] [9:26] [9:28] [9:29] [9:30] [9:33] [9:34] [9:37] [9:41] [9:42] [9:49] [9:52] [9:53] [9:60] [9:62] [9:63] [9:68] [9:73] [9:74] [9:80] [9:81-83] [9:84] [9:85] [9:90] [9:95] [9:97-98] [9:101] [9:107] [9:109] [9:111] [9:113] [9:114] [9:123] [9:125] [9:127] [10:4] [10:7-8] [10:13] [10:17] [10:27] [10:45] [10:70] [10:73] [10:88] [10:95-97] [11:17] [11:18-19] [11:39] [11:42] [11:48] [13:5] [13:14] [13:18] [13:33-34] [13:35] [14:2] [14:22] [14:30] [15:2-3] [15:8] [15:39-43] [16:22] [16:26] [16:27-29] [16:39] [16:62] [16:63] [16:88] [16:94] [16:106] [16:116-117] [17:8] [17:10] [17:16] [17:17] [17:18] [17:39] [17:45-46] [17:97-98] [18:26] [18:29] [18:52] [18:57] [18:100] [18:102] [18:104-105] [18:106] [19:35-37] [19:69-70] [19:75] [19:77-79] [19:83] [19:86] [20:48] [20:127] [21:6] [21:29] [21:39-40] [21:97-99] [22:8-9] [22:15] [22:19-22] [22:25] [22:51] [22:55] [22:57] [22:72] [23:74-77] [23:117] [24:23] [24:55] [24:57] [24:62] [25:11-13] [25:26-27] [25:36] [25:37] [25:42] [25:52] [25:55] [25:68-69] [26:20] [26:21] [26:22] [27:45] [27:53] [28:62-64] [28:86] [29:23] [29:25] [29:49] [29:52] [29:53-55] [29:68] [38:13-16] [30:45] [30:59] [31:6-7] [31:23-24] [32:13] [32:14] [32:20] [32:22] [33:1] [33:8] [33:19] [33:25-26] [33:48] [33:57] [33:60-61] [33:64-65] [33:66] [34] [34:33] [34:8] [34:38] [34:45] [34:46] [34:51-52] [35:7] [35:26] [35:36-37] [35:39] [36:8-10] [36:63-64] [37:31-38] [37:57] [37:82] [37:127-128] [37:136] [37:162-163] [37:176-179] [38:2] [38:3] [38:8] [38:14]

²⁰ « Dans le Coran, sur 6300 versets, cinq contiennent un appel à tuer », ibid.

[38:26] [38:27] [39:8] [39:13] [39:19] [39:22] [39:25] [39:26] [39:32] [39:54-55] [39:56-59] [39:60] [39:63] [39:65] [39:71-72] [40:5] [40:10] [40:22] [40:49-50] [40:56] [40:60] [40:63] [40:70-72] [40:73] [40:74] [40:76] [40:84-85] [41:6] [41:19-20] [41:24] [41:27-28] [41:40] [41:50] [42:10] [42:16] [42:26] [42:44-46] [43:37-39] [43:88-89] [44:11-16] [44:56] [45:7-8] [45:9-10] [45:11] [45:31] [46:20] [46:21] [46:31] [46:34] [47:1] [47:3] [47:4] [47:8-9] [47:12] [47:25-26] [47:27] [47:32] [47:34-35] [48:6] [48:13] [48:16] [48:17] [48:25] [48:28] [48:29] [50:26] [51:10-14] [51:37] [51:60] [52:11-16] [52:18] [52:42] [53:27] [53:29] [54:34] [55:43-44] [56:51-54] [56:92-94] [57:13-14] [57:15] [57:19] [58:4] [58:5] [58:8] [58:14-15] [58:16-17] [58:20] [58:22] [59:2-3] [59:7] [59:11] [59:13] [59:16-17] [59:20] [60:1] [60:5] [60:9] [60:13] [61:7] [61:9] [61:10] [62:5] [63:3] [63:4] [63:6] [63:8] [64:5] [64:10] [66:9] [67:6-7] [67:28] [68:89] [68:15-16] [68:35] [69:30-35] [70:1-30] [70:27-28] [70:36] [70:44] [71:1] [71:26] [72:15-17] [72:23] [73:11-13] [74:9-10] [74:16-17] [74:31] [75:20-29] [76:4] [76:24] [77:19] [77:24] [77:28] [77:29] [77:34] [77:40] [77:45] [77:49] [78:21-30] [78:40] [79:37-39] [80:40-42] [83:10-17] [83:29-36] [84:22-24] [85:10] [86:16] [86:17] [88:23-24] [89:11-13] [90:19-20] [92:14-16] [95:4-6] [96:13-18] [98:6] [107:1-3] [113:4]



Exemples (voir ci-après) :

- 1.6. Guide-nous dans le droit chemin,
- 1.7. Le chemin de ceux que Tu as comblés de faveurs, non pas de ceux qui ont encouru Ta colère, ni des égarés.
- 2.6. [Mais] certes les infidèles ne croient pas, cela leur est égal, que tu les avertisses ou non: ils ne croiront jamais.
- 2.7. Allah a scellé leurs cœurs et leurs oreilles; et un voile épais leur couvre la vue; et pour eux il y aura un grand châtement.

2.161. Ceux qui ne croient pas et meurent mécréants recevront la malédiction d'Allah, des anges et de tous les hommes.

8.55. Les pires bêtes, auprès d'Allah, sont ceux qui ont été mécréants et qui refusent toujours de croire (en Allah et en Mahomet).

9.28. Ô vous (musulmans) qui croyez ! (Sachez que) les associateurs ne sont que souillures.

33. 64-65. Allah a maudit les infidèles et leur a préparé une fournaise pour qu'ils y demeurent éternellement, sans trouver ni alliés ni secoureur.

Etc.

10 Le problème des versets se contredisant

Sinon, il arrive que le verset qui suit un verset contredise le verset précédent comme : 2.256 et 2.257, 5.32 et 5.33²¹ ...

Le vol, commis individuellement par un musulman, est Haram. Mais le vol (le pillage), commis collectivement par un groupe de musulmans, lors du djihad, est lui Halal :

5.38. **Le voleur et la voleuse, coupez leurs mains, en rétribution de ce qu'ils ont acquis, comme châtiment exemplaire de la part de Dieu.** Dieu est Honorable, Sage.

et

8.69. **Consommez donc ce que vous avez acquis comme butin, car il est licite et bon,** et craignez Dieu. Dieu est Pardonneur et Miséricordieux.

Mahomet a, d'abord, demandé à ses fidèles de prier en direction (Qibla) de Jérusalem (17.1 ?, 5.21 ?, hadith de Bara ibn Azib), puis, ensuite, en direction de la Kaaba, à la Mecque (3.96, 2.142-148).

11 Quel est le bon ordre des sourates ? Peut-on en être sûr ?

Le texte, ci-après, est extrait de ce document d'étude :

Introduction au Coran (version pdf), Al Sadiq, 9 pages (432 Ko),

<http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/livres/Introduction-du-livre.pdf>

Les thèses universitaires actuelles affirment que les premiers manuscrits du Coran datent du troisième tiers du VII^{ème} siècle.

Selon Gabriel Said Reynolds, l'ordre chronologique du Coran n'est qu'un axiome des études coraniques.

²¹ a) Selon Dide B. « *Pour ce qui concerne les versets qui se contredisent, certains penseurs l'expliquent par un problème de chronologie et/ou de reconstitution du Coran dont 1/3 de l'original aurait été détruit... Actuellement, l'on se base sur un Coran datant de deux siècles après Mahomet* ».

b) *Contradictions et incohérences du Coran. Le problème des versets abrogeants et abrogés*, B. Lisan, 27/02/2017, 31 pages, <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/contradictions-et-incoherences-du-coran.htm>

c) Version pdf : <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/contradictions-et-incoherences-du-coran.pdf>

Comme l'affirme Renan dans son ouvrage *Mohamed et les origines de l'islamisme*, se poser la question de l'organisation du texte Coranique permet de répondre à des contradictions qui mettent alors le Coran en difficulté. En effet, la S. 5, v. 90 interdit la consommation du vin abroge la S. 2, v. 219 et la S. 4, v. 43. Il se pose alors une question cruciale, que contredit quoi ?

Les musulmans se posaient déjà la question aux premiers temps de l'islam, leur réponse face à cette interrogation provient de la S. 2, v. 106 qui affirme : « Si nous abrogeons (nansakh) un verset (âyat) quelconque ou que nous le fassions oublier, nous en apporterions un meilleur ou un semblable ».

». En revanche, ce que les musulmans n'avaient pas comme réponse, c'était à quel verset abrogé se trouve le verset abrogeant. Le premier musulman mufassir à avoir répondu à la question de l'abrogation fut Qatada ibn Di`âma en 736. Bien que le principe de l'abrogation puisse répondre à certaines objections, il est des versets qui ne peuvent se satisfaire de ce principe. En effet, dans le même chapitre du Coran, il est dit des choses qui en apparence sont contradictoires :

2.115. A Allah seul appartiennent l'Est et l'Ouest. Où que vous vous tourniez, la Face (direction) d'Allah est donc là, car Allah a la grâce immense ; Il est Omniscient.

2.144. Tourne donc ton visage vers la Mosquée sacrée [la Kaaba].

Dans ce présent contexte, il est difficile d'affirmer qu'un passage est mecquois, et un autre est médinois ; si tel était le cas, il y aurait alors une nouvelle question cruciale qui se poserait : comment a été compilé le texte coranique ?

La réponse à cette apparente contradiction provient de Muqâtil b. Sulaymân qui écrit alors que les premiers musulmans priaient vers Jérusalem afin d'éviter que les gens du Livre ne les rejettent, mais que le prophète avait préféré la Qibla et qu'après-demanda de dérogation de lieu de prière faite auprès de l'ange Gabriel lui-même ayant demandé à Dieu ne pouvant exaucer cette prière seul et que Dieu ait bien voulu exaucer cette prière, le verset 144 apparut. (Muqâtil b. Sulaymân, *Tafsîr*, éd. `Abd Allâh Muḥammad al-Şaḥâta, Beyrouth, Dâr al-turâṭ al-`arabî, 2002).

Cette mythologie explicative permet de mettre une explication toute relative sur le contexte de révélation (asbâb al-nuzûl), mais ne permet pas de savoir quel verset abroge lequel, surtout pour des versets dont l'explication serait moins facile. En soit, l'explication narrée par Sulaymân attribut au prophète de l'islam une dimension particulière : celui d'un prophète central pouvant avoir des discussions intime avec le Créateur.

En 1860, Theodor Nöldeke réponds à un concours des belles-lettres qui comprend alors le discours suivant : « *Faire l'histoire critique du texte du Coran : rechercher la division primitive et le caractère des différents passages qui le composent* » (Académie des inscriptions et belles-lettres. Comptes rendus des séances de l'année 1858, Paris, Durand, 1862)²². La question posée laisse suggérer alors que le texte coranique possède une organisation, reste à définir laquelle.

Pour revenir à l'ordre chronologique du Coran, Nöldeke revient sur sa propre chronologie dans sa deuxième édition de son ouvrage majeur. Par ailleurs, il revient sur l'idée possible qu'il ait existé des sourates médinoises et mecquoises.

Cependant, l'ordre chronologique donné par Nöldeke ressemble beaucoup à l'ordre chronologique donné par les apologistes musulmans témoignant alors de deux hypothèses. La première hypothèse consisterait à dire que l'ordre chronologique proposé par Nöldeke est la bonne, la deuxième hypothèse – hypothèse plus possible selon Blachère – consisterait à dire que Nöldeke était trop dépendant de la tradition musulmane. Cette deuxième hypothèse est supportée par Régis Blachère qui donne une traduction du Coran n'allant pas dans le sens de la tradition musulmane. Par ailleurs, Blachère démontre la tautologie utilisée par les orientalistes pour proposer des

²² Theodor Nöldeke (1836 - 1930), est un orientaliste allemand. Un essai, *Histoire du Coran*, lui vaut en 1859 le prix de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en France, en compétition avec Aloys Sprenger et Michele Amari.

Cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Theodor_N%C3%B6ldeke

explications à propos de l'islam qui ne le sont pas. Aussi, il écrit: « *On est dans un cercle vicieux. On part du Coran pour établir une 'vie' du Prophète et on utilise à son tour celle-ci pour définir la chronologie du Coran* » (Blachère, R, Le Coran, Paris, Maisonneuve, 1957). Bien que très indépendant de la tradition musulmane, Blachère tente tout de même de fournir un ordre chronologique du Coran. Aussi, se basant sur les mêmes critères de sélection, Blachère arrive à un nouvel ordre chronologique.

L'orientaliste Hartwig Hirschfeld²³ se détache totalement de l'ordre chronologique attribué par Nödeke et Blachère et admet une hypothèse nouvelle, les sourates ne sont pas des unités. Aussi, l'ordre chronologique du Coran serait alors la première proclamation, la confirmation, la déclaration, la narration, la description, le législatif. Cet ordre chronologique est jugé inutile pour Blachère, mais a le mérite tout de même de s'être détaché totalement de la tradition musulmane. Hirschfeld a permis d'ouvrir une nouvelle ère dans l'ordre chronologique du Coran. Aussi, Richard Bell²⁴ à la même pensée qu'Hirschfeld qui affirme en plus que la grande majorité des sourates ont été soumises à un processus de rédaction. Aussi, Bell affirme également qu'il y a plus de 24 sourates qui sont trop hétérogènes ne pouvant ainsi être arrangé dans un ordre chronologique précis. Ce mouvement orientaliste critique du Coran est interrompu par l'élève de Bell, mais aussi par Abraham Geiger²⁵ qui affirme qu'il faut, pour comprendre le Coran, comprendre la vie du prophète.

Quoi qu'il en soit, la méconnaissance de l'ordre du Coran pose problème. En effet, le Créateur, connaisseur de toute chose n'est pas capable d'anticiper une question que les musulmans se posent juste après la conquête de la Mecque (630) à savoir: quel verset abroge quelle disposition ?

Devant toutes ces interrogations une question persiste : si une sourate forme un ensemble unitaire comment il est possible qu'à l'intérieur d'une même sourate des versets s'abrogent ? Est-ce que le verset le plus éloigné du début de la sourate abroge celui qui est le moins loin du début ? La question finale à ces interrogations est la suivante : dans quel contexte a été compilé le texte Coranique ?

11.1 Quelle est l'histoire du Coran ?

Quand on s'intéresse à l'histoire du Coran, on est forcément étonné par le fait que le Coran ne soit pas un Livre écrit dès sa révélation comme veut le faire croire le Coran dans le verset 2.2, « *C'est un livre auquel il n'y a aucun doute* ».

En effet, bien qu'aujourd'hui François Déroche estime que le Coran fut écrit au temps de Muḥammad, d'autres islamologues affirment d'autres dates. Aussi, Sprenger, Goldziher, Wansbrough estiment que le Coran a été mis par écrit entre le 8e et 9e. Jacqueline habbi estime que le Coran été mis par écrit au 8e siècle. De Prémare, quant à lui date de manière exacte la mise par écrit du livre coranique entre 685 et 715. Plusieurs islamologues affirment que la rédaction du texte coranique eut lieu pendant le règne de 'Abd Al-Malik, tels que Mingana, Crone, Cook.

Qu'importe la date de rédaction du Coran, un point précis attire l'attention : il s'agit entre autres du verset 4.82 qui affirme : « *Ne méditent-ils pas sur le Coran (l-qur'āna)* ». Le problème réside dans le fait que la rédaction du Coran est plus tardive que la supposée révélation, le Coran ne peut donc pas être présent. Une lecture approfondie de l'histoire du Coran doit donc être mise en perspective pour comprendre vraiment le message de l'islam ainsi que sa construction. Par ailleurs, le Coran ne peut être que soit divin soit humain. Cette dualité s'est vue dans l'histoire à travers deux grandes écoles, l'école de Wasil ibn Ata et l'école d'Ibn Habal.

²³ a) Hartwig Hirschfeld (1854 - 1934) orientaliste, https://en.wikipedia.org/wiki/Hartwig_Hirschfeld

b) Le Coran, production littéraire de l'Antiquité tardive ou Mahomet interprète dans le "lectionnaire arabe" de La Mecque, Claude Gilliot, IREMAM (Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée), n° 129, 2011, p. 31-56, <https://journals.openedition.org/remmm/7054>

²⁴ Richard Bell (1876 - 1952) était un arabisant britannique. Entre 1937 et 1939, il publie une traduction du Coran, et en 1953 son "Introduction au Coran" est publiée (révisée en 1970 par W. Montgomery Watt). Les deux ouvrages ont eu une influence sur les études coraniques en occident. Il a été l'un des premiers enquêteurs sur les influences chrétiennes sur le développement de l'islam. Cf. [https://en.wikipedia.org/wiki/Richard_Bell_\(Arabist\)](https://en.wikipedia.org/wiki/Richard_Bell_(Arabist))

²⁵ Cf. *Was hat Mohammed aus dem Judentume aufgenommen?* Bonn, 1833 (traduction anglaise : Judaism and Islam: A Prize Essay, F. M. Young, 1896). Cf. Abraham Geiger (1810 – 1874), https://en.wikipedia.org/wiki/Abraham_Geiger

L'école de Wasil Ibn Ata fondateur des Mu'tazilites affirme que le Coran n'est pas divin, le Coran est alors une création humaine permettant de se rapprocher de Dieu. L'imam Ibn Hanbal quant à lui affirme que le Coran est incréé, immuable et divin.

L'islam affirme dans son dogme sunnite que la compilation du Coran est assujettie à une histoire. Cette histoire affirmerait que 'Omar Ibn al-Khattâb a conseillé Abou Bakr As Siddiq d'établir une compilation des versets mémorisés par des témoins et retranscrits par Zayd ibn Thâbit, scribe de Muhammed. Ce n'est bien plus tard, sur le calife d'Othman, que le calife en personne demande à sa propre fille de réunir les feuillets du Coran. Deux copistes choisis par le calife ont la mission alors de copier les feuillets. Ces deux personnes sont les scribes du prophète et az-Zubayr, chef musulman d'un califat, membre des Banu Assad et des Qurashites. Une fois les copies établies, ces dernières furent envoyées dans les villes voisines.

Cette histoire de codification du Coran paraît parfaite, justement trop parfaite. Le premier point à soulever est la réelle motivation à Othman de vouloir créer un codex. Guillaume Dye affirme dans son ouvrage : « *Pourquoi et comment* » qu'il y avait, à l'époque d'Othman deux récitations du Coran différentes, ce fut la supposée raison de la création d'un codex. Cependant, une telle affirmation reviendrait à affirmer qu'il y a une version originale du Coran et qu'Othman connaît la version originale ce qui n'était pas le cas, lui-même ayant demandé des témoins pour réunir le Coran.

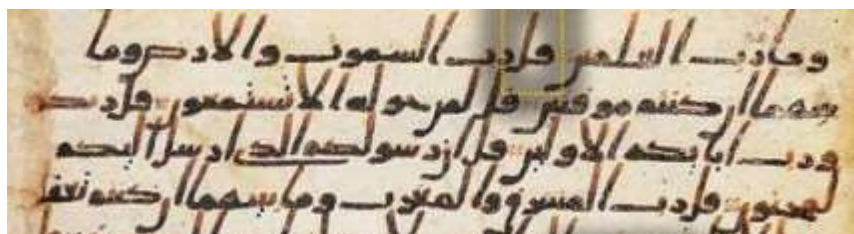
Par ailleurs, la supposée version originale du Coran n'est connue de personne, même pas du scribe officiel du prophète qui écrit : « *Je trouvai deux versets de sourate At-Tawbah avec Abû Khuzaymah Al-Ansârî et seulement avec lui (...) puis, pendant que nous copions les feuillets dans les codex, il nous manqua deux versets de sourate Al-Ahzâb que j'entendais le Messenger d'Allah réciter et que je ne trouvai qu'avec Abû Khuzaymah Al-Ansârî, celui dont le témoignage valait celui de deux hommes d'après le décret du Messenger d'Allah : (...) je les mis alors dans leur sourate.* » (Bukhari n° 4701).

Ce témoignage est lourd de sens, car il prouve que le Coran n'était pas un livre écrit, mais bien un ensemble de témoignages, peut être écrits sur des supports épars. De plus, ce témoignage viendrait à affirmer que le Coran n'était pas destiné à être écrit, mais bien récité. Il s'agit de la thèse de l'islamologue Claude Gillot qui écrit : « *Si l'on prend en compte la composition du Coran tel qu'il est aujourd'hui, une distinction s'impose entre la rédaction du texte et son processus de canonisation, qui a été progressif. Il n'a pas été établi pour être étudié, mais pour être récité.* »

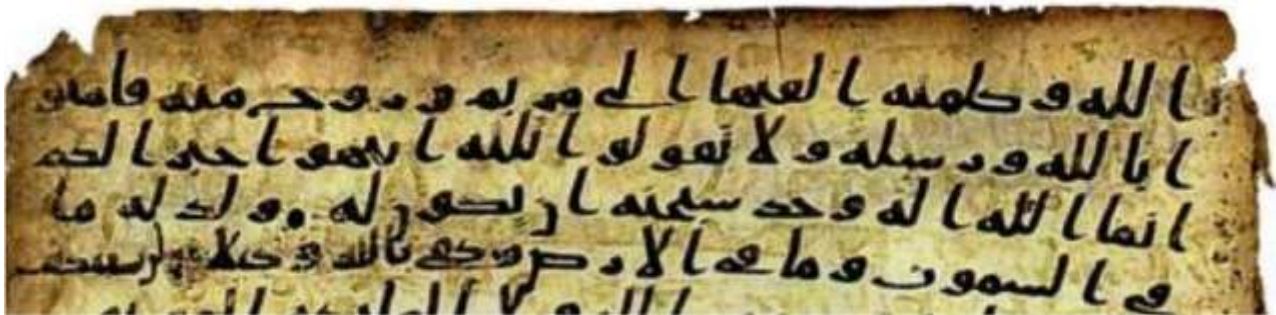
Le Corpus coranique, que nous avons actuellement, a donc une histoire humaine. D'autres auteurs ont écrit leur propre codex du Coran tel que Ibn Mas'oud, Ibn Ka'b, mais aussi Abi Talib. Le Coran que nous avons à ce jour est celui du codex d'Othman. Cependant, le codex d'Othman ne comprend pas les diacritiques ni les voyelles longues. Cela pose problème dans la compréhension du texte coranique lui-même. L'ajout des harakats et des voyelles longues a été demandé par Malik Ben Anas.

Aussi, au vu des différents codex, il est légitime de penser que le texte coranique a pu connaître un travail éditorialiste important. En effet, comme nous avons vu, différents codex étaient rédigés. Cependant, il faut savoir que chaque rédaction de codex fut faite en fonction d'un style d'écriture.

Manuscrit en style ḥiğāzī. Absence de vocalisation et de voyelle longue. (S. 26, v. 23-28)



Inscription sur le Dôme du Rocher en 692. Les voyelles longues apparaissent mais la vocalisation est toujours absente.



Le signe diacritique que nous connaissons aujourd’hui sur le Coran fut, pour être mis en place, un travail de longue haleine qui divisait les copistes du Coran eux mêmes. Comme le démontre François Déroche dans son ouvrage la transmission écrite du Coran dans les débuts de l’Islam à la p. 54 que dans le codex parisino-petropolitamus il y a 5 copistes qui ne plaçaient pas le diacritique de manière unanime. Aussi, voici le tableau de répartition des voyelles utilisées pour ce codex.

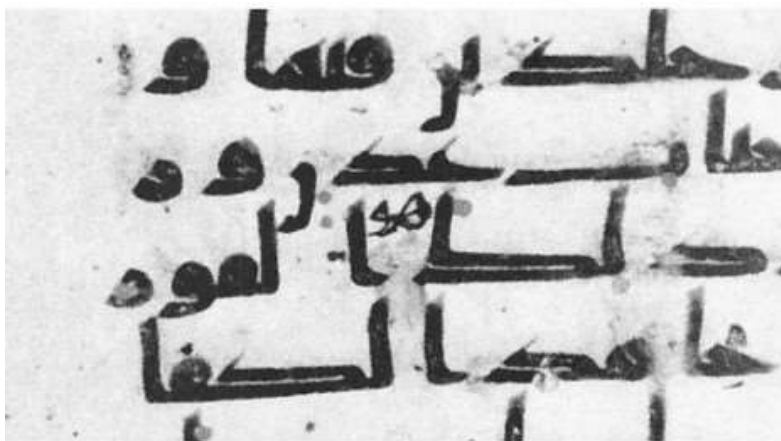
Lettres porteuses de diacritiques	Copistes				
	A	B	C	D	E
<i>bā'</i>		x			
<i>tā'</i>	x	x		x	
<i>tā'</i>	x	x	x	x	
<i>jīm</i>					
<i>hā'</i>	x				
<i>dāl</i>	x	x	x	x	
<i>zay</i>	x	x		x	
<i>šīn</i>	x	x			
<i>qād</i>	x				
<i>zā'</i>	x				
<i>ḡayn</i>	x				
<i>fā'</i>		x			
<i>qāf</i>					
<i>nūn</i>	x	x	x	x	
<i>yā'</i>		x			

Aussi, sans rentrer dans les détails, le diacritique porté sur les lettres est fait de manière étrange. En effet, alors que le Tâ et le Yâ devraient porter le diacritique, car ce dernier est important pour comprendre la composition du verbe, on s'aperçoit que ces lettres ne portent pas, ou rarement, de diacritique laissant alors le copiste libre de comprendre à quel mode ou quel personne le verbe est.

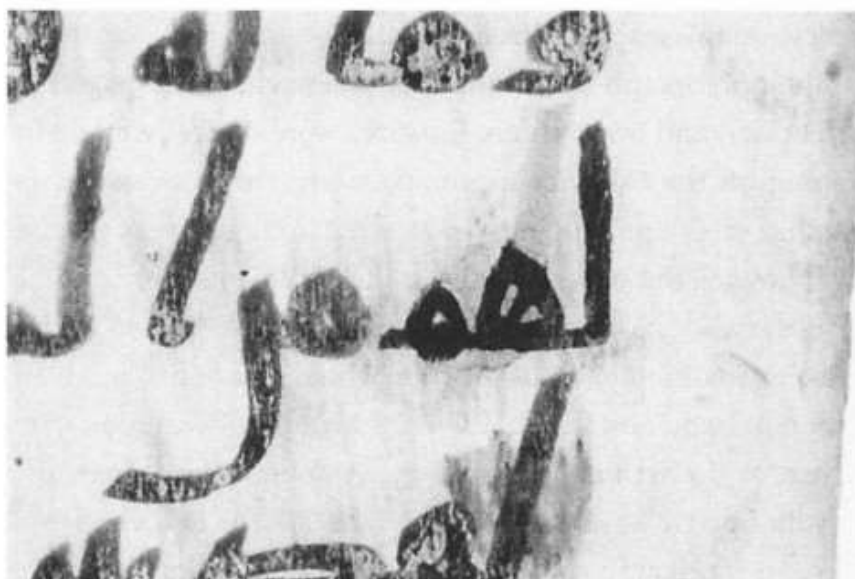
À ce stade-là, une nouvelle question se pose, les copistes ont-ils pu fournir un travail autre qu'encyclopédiste ? En d'autres termes, sommes-nous sûrs que le Coran n'a pas connu de modifications, voulues ou non, à travers le copiste.

11.2 Des corrections dans le Coran : donc un livre construit par l'homme

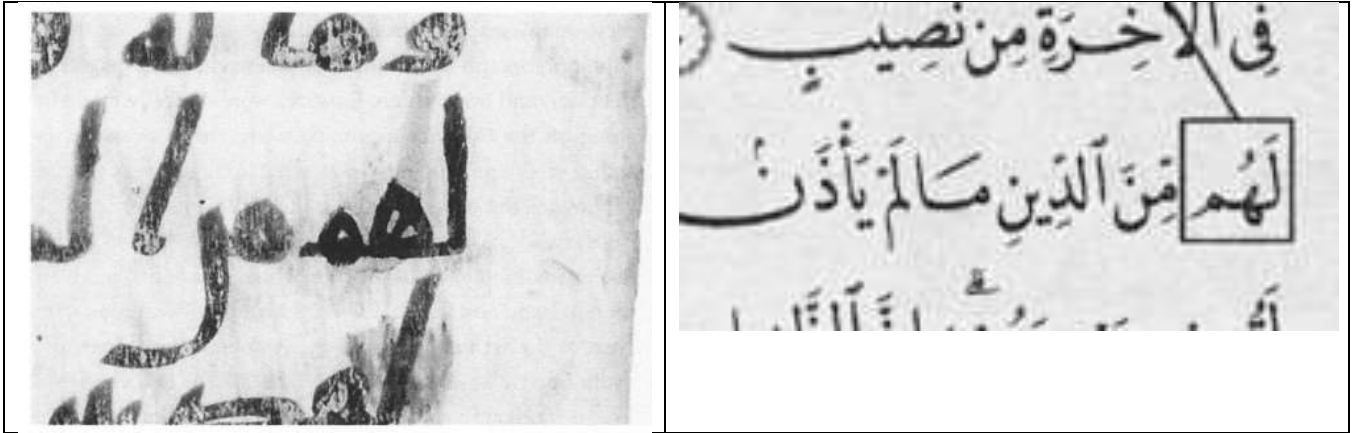
le mot rajouté est huwa après le mot Dhalika (c'est). Il s'agit de la S. 9, v. 72 – Dans sa version actuelle, le Coran comporte le terme « huwa ». Il s'agit de la 3ème personne singulier masculin.




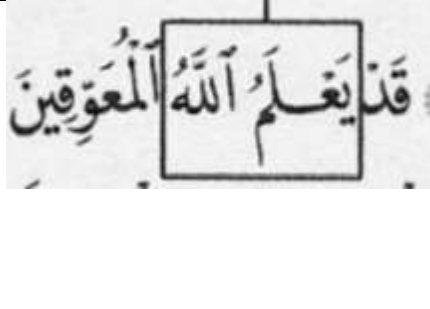
François Déroche date ce manuscrit entre 671 et 695. Il s'agit du codex Parisino-Petropolitanus. On s'aperçoit sur ce codex qu'il existe un passage où le texte a été effacé et modifié. Comme le souligne DANIEL ALAN BRUBAKER, le fait de gratter l'encre avec de la pierre provoque des rayures sur le parchemin. On s'aperçoit que le texte modifié a été fait par une encre différente, avec une plume différente. Ce constat est possible avec le Lam qui débute le mot, le nouveau « L » est plus droit, moins oblique ; la main qui l'a donc écrite s'avère être différente. Ce passage concerne la S. 42, v. 21 (*Lahum mina duni*). Avant modification, il était écrit *Lahu*, c'est-à-dire « à lui », ce terme a été remplacé par le mot *lahum* qui signifie « à eux » au masculin.



Terme changé	Version actuelle du Coran
--------------	---------------------------


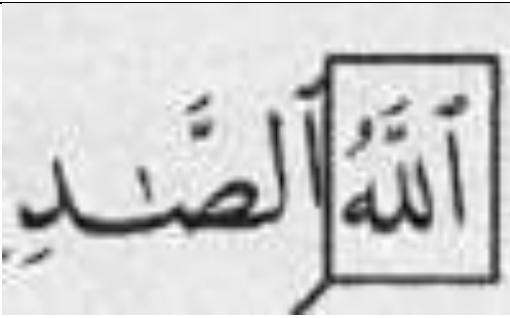


D'autres modifications sont plus incroyables. En effet, le terme *Allah* a été carrément rajouté comme le démontre les différents codex.

Terme changé	Version actuelle du Coran
	

Cette insertion concerne le verset 33.18. Ya'lamu Allahu (Allah sait). Si nous sommes attachés à la tradition musulmane, à savoir qu'une sourate forme une unité indivisible, il est logique de penser que le terme Ya'lamu (il sait) se rattache à Allah, car le verset précédant mentionne la protection provenant d'Allah (Ya'simukum min Allahi). Cependant, si nous nous détachons de la tradition musulmane, il est tout à fait possible de dire que le verset 18 ne suivait pas le verset 17 et qu'il s'agit d'un ajout pour faire comprendre – croire – que le celui qui sait, c'est Allah.


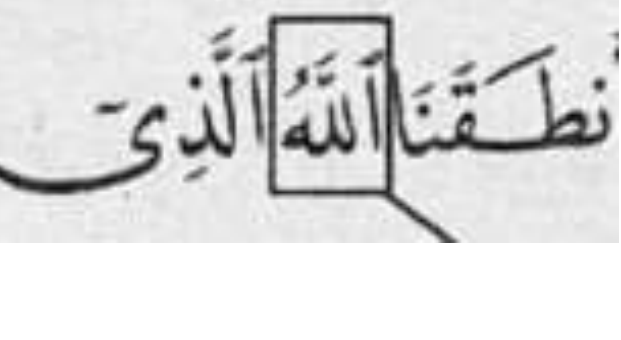
Quoi qu'il en soit, il y a un rajout démontrant que le Coran n'est pas divin, en tout cas dans sa totalité.

Terme changé	Version actuelle du Coran
	

Cette modification concerne également le verset 33.24. Le rajout du nom Allah change considérablement le sens du verset. En effet, la première lecture (sans modification) est : « *Afin qu'il puisse (être) récompenser les véridiques pour leur véridité* ». Cette compréhension du verset est modifiée par les scribes avec le rajout « Allah » qui donne alors un sens bien différent : « *Afin qu'Allah récompense les véridiques pour leur véridité* ». Dans ce codex, le rajout Allah est flagrant. Étrange pour un livre qui dit qu'il ne peut ni être modifié, ni même être plagié.

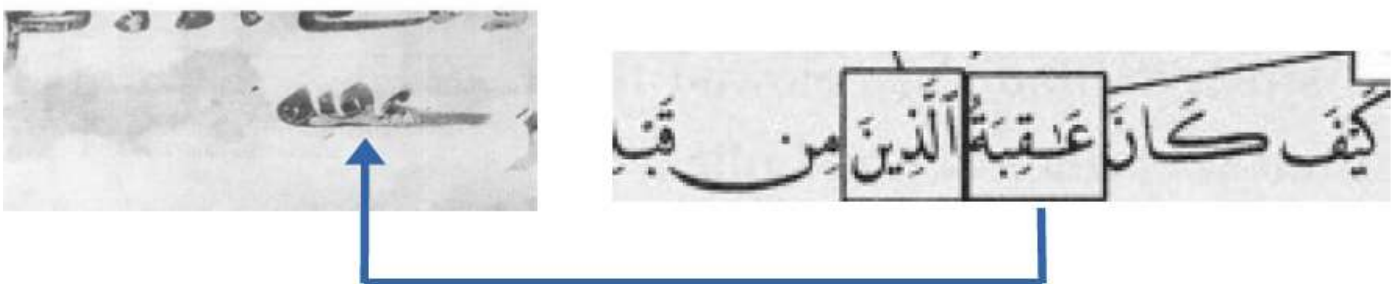
Terme changé	Version actuelle du Coran
	

Ce passage concerne le verset 33.73 qui dit, dans sa version actuelle la chose suivante : *wa yatuba llahu 'ala l mu'mina wa l mu'minat* soit : « **Allah** pardonne aux croyants et croyantes ». Sans la modification il aurait été lu « *Et qu'il pourrait pardonner les croyants et croyantes* ».

Terme changé	Version actuelle du Coran
	

Cette modification est intéressante car il est impossible d'affirmer que le codex ne présente pas de modification. La modification est si visible qu'elle ne peut être que problématique. Il s'agit du verset 41.21 qui dit la chose suivante dans la version du Coran actuel : *qalu 'antaqqana llahu lladhu antaqa kulla shay'in* ce qui signifie : « Ils diront qu'Allah a donné la parole a tout le monde. ». Sans ce rajout du nom *Allah* la compréhension du texte serait différente : « *Celui qui a donné la parole a tout le monde nous a donné la parole* »

Les scribes ne se sont pas uniquement contentés de modifier le Coran par rajout, ils ont aussi opté pour une modification moins subtile, mais tout aussi efficace, la suppression d'un terme quand celui-ci n'était pas jugé suffisamment important.



Comme nous pouvons nous rendre compte sur ce codex, il y a eu une suppression d'au moins un terme dans le verset 30.9. Aujourd'hui, la version du Coran ne mentionne pas d'espace et ne fait pas l'objet dans une note de bas de page une quelconque modification. Ce que nous savons, c'est que le message du verset 30. 9 ne sera jamais connu et que, de facto, Allah a failli à son devoir à savoir qu'il n'a pas été le gardien de son Coran comme pourtant laisse comprendre le Coran dans le verset 15. 9 : « *En vérité, c'est nous qui avons fait descendre le Coran, et c'est nous qui en sommes Gardien* ».

Comme je viens de vous prouver, le Coran n'a rien de divin. Il s'agit d'un livre qui a connu son histoire et qui, pour être légitime encore à notre époque s'est doté d'un caractère infaillible, caractère pourtant bien relativisé par les islamologues actuels. L'islam est une religion qui s'est construite sur le temps, avec une finalité bien précise, *ayant alors motivé les copistes du Coran à devenir eux-mêmes auteurs du Coran*. Aussi, au vu de ces éléments, il ne paraît pas important de répondre au défi quelque peu provocateur du Coran lorsque celui-ci affirme être inimitable et parfait, les copistes ayant mieux imité le Coran que le Coran lui-même.

Si les scribes ont pu modifier / corriger certains versets, comme nous avons pu le démontrer ci-avant, comment peut-on alors être sûr aussi qu'ils n'ont pas arrangé l'ordre des versets ou des sourates ?

12 Le problème de l'exactitude et de la rigueur des traductions de l'arabe vers le français

Quand on met en avant la violence et l'intolérance (l'appel à la haine, aux meurtres des non-musulmans) de certains versets du Coran, certains musulmans vous affirmeront que (voir ci-après) :

- a) soit les versets sont sortis de leur contextes et doivent être replacés dans leur contextes (contextualisation),
- b) soit qu'ils ont été mal traduits en français et qu'il faut les lire en arabe (dans la version originelle du Coran, qui elle est exacte).

Et il est vrai qu'il existe des erreurs de traductions dans les versions françaises du Coran. Par exemple, voir ci-après.

12.1 La traduction de du mot arabe qui pourrait correspondre à « eau » dans l'expression « Giclée d'eau »

Petite explication technique pour tous ceux qui citent le verset de la sourate Tareq (86-6): "**Il a été créé d'une giclée d'eau**" (voir ci-dessous) :

*« La traduction est littérale et fautive. Le mot "eau" (ma') dans ce contexte ne signifie pas "eau" mais "sperme". C'est utilisé dans ce sens depuis le Moyen Age par les oulémas. Vous pouvez reconnaître le Dr **Souad Saleh**, professeure à al-Azhar, utilisant ce mot pour parler du "sperme de l'adultère" (1) et expliquant que l'homme, d'après un des principaux oulémas de l'islam, a le droit d'épouser la fille issue de cette "eau" (2).*

Des erreurs de traduction comme celle-ci sont pourtant de peu d'importance. Elles n'expliquent pas l'insistance des Frères Musulmans sur l'apprentissage de l'arabe. La vraie raison, c'est la volonté de ces gens de pouvoir communiquer d'autres textes, ceux qui ne sont pas traduits en français, et qui vont bien plus loin que le Coran — encore que celui-ci contienne l'essentiel.

Parmi les choses qu'ils pourront inculquer en bourrant les gens d'arabe, ce sont les hadiths qui disent de tuer l'apostat. Chose qui ne se trouve pas dans le Coran de façon claire ».

Source : Lina Murr Nehmé, historienne franco-libanaise arabophone (sur son site web).

Bibliographie locale (voir ci-après) :

(1) D'après Chaféi, un homme peut épouser sa fille adultérine,
<https://www.youtube.com/watch?v=IjT0GcxQG4>

« Discussion sur la charia réunissant le Dr Suad Saleh, professeur à Al-Azhar (à gauche, en voile marron), qui dit que l'homme peut épouser la fille d'une relation adultérine, car cela peut être déduit de ce que dit Chaféi ».

(2) *Mariage à neuf an et inceste*, Lina Murr Nehmé, 26/09/2019, <https://linamurnehme.com/2019/mariage-a-9-ans-et-inceste/>

12.2 Les traductions des versets concernant la « platitude » ou l'aplanissement de la terre ou du globe

Voici un dialogue entre l'auteur et Fatima, affirmant que les traductions françaises seraient infidèles et imprécises :

Fatima : « *Le Coran en Arabe, édité au Maroc, stipule que la terre est ronde et dans sa rondeur, on ressent le plat. Mais il ne stipule pas qu'elle est plate* ».

Fatima : « *Dans ma lecture, en Arabe, du verset 88.20 (Sourate AL-GASIYAH / L'ENVELOPPANTE), je lis : "je lis distinctement rond, mais aplani, stabilisé". Moi en arabe je lis la terre est ronde et nivelée* ».

L'auteur : « *Dans mon esprit et en Français, "niveler" c'est mettre de niveau, rendre horizontal, rendre uni en bouchant les creux et en rasant les bosses. Niveler un terrain. Donc c'est une notion de plat et non pas de surface sur un globe.*

Donc niveler en arabe n'aurait pas la même signification qu'en français ».

« *Dans coran en français édité par l'Arabie saoudite, et pour le verset 88.20, j'ai juste le mot "nivelé" (aucune précision supplémentaire). Idem dans le Coran chronologique, en français et arabe, de Sami Aldeeb.*

Même Sami Aldeeb ferait l'erreur en traduisant "nivelé" dans 88.20. Même Aldeeb, qui connaît l'arabe (qui est palestinien) ferait donc aussi l'erreur ! J'ai du mal à admettre cette erreur de Sami Aldeeb, qui est Responsable du droit arabe et musulman à l'Institut suisse de droit comparé ».

L'auteur : « *Finalemnt, je préférerais un Coran franco-arabe, énorme, mais qui ne dise pas de bêtise.*

Pour le verset 39.5 "il enroule le jour et la nuit". C'est donc une notion de cylindre.

Pour le verset 21.104 "nous plierons le ciel comme l'on plie le rouleau des livres". Or dans plier, il y a une notion d'aplanir le rouleau des livres ».

Fatima : « *moi je lis (en arabe) Le ciel est étendu dans l'espace. Plier l'univers à la fin des mondes* ».

L'auteur : « *Donc mauvaise traduction : ce n'est pas "plié" mais "étendu". Ce genre d'erreur de traduction est anormal (ce n'est pas sérieux)* ».

Fatima : « *Ton travail sur le Coran, tu ne pourras pas le faire tout seul avec de simples traductions. Oui ! c'est important de le stipuler. Déjà en arabe, le Coran a des petites différences, selon les pays, mais très minimes.*

Au Maroc on a la chance d'avoir la bonne version. Le Coran est difficile à traduire dans les autres langues. Surtout si le traducteur n'est pas érudit. L'arabe divin est subtil ».

12.3 Le mot arabe contenu dans le verset 4.34 doit-il être bien traduit par « frapper » ?

Certains musulmans vous affirmer que le mot arabe dans ce verset veut dire « corriger », et que certaines traductions françaises du Coran avalisent cette traduction. Mais dans les fait, le mot exact, à utiliser dans les traductions françaises, est bien « frapper ».

13 Quelques musulmans ont conscience du problème de la violence du Coran

L'imam Soheib Bencheikh²⁶, dans le livre « *Les versets douloureux*²⁷ », cite ces versets, ci-dessous, comme douloureux (sous-entendus potentiellement « dangereux », problématiques, violents ou intolérants, incitant le fidèle à donner sa vie pour l'islam) :

9.29, 2.221, 5.5, 60.10, 5.78-80, 2.59, 2.90, 2.101, 2.121, 5.72-73, 2.154, 3.185, 2.190-191, 9.73-74, 9.123, 47.4-7 (, 4.171).

Mais il les contrebalance, en les mettant en opposition avec ces versets plus pacifiques et tolérants (ceux ci-dessous) :

29.46, 5.38, 2.173, 18.29, 2.256, 109.6, 2.109, 2.112, 2.62, 22.40 (, 3.55), 8.61, 41.31.

De mon côté, j'ai relevé un minimum de 274 à 300 versets ou groupes de versets douloureux et problématiques. Et cette liste n'est malheureusement pas exhaustive. En fait, il y en a plus de 650.

14 Aveuglement et manque d'esprit critique de musulmans envers leur religion

Ces musulmans (dans le déni) regardent l'islam, Mahomet et le Coran, avec les yeux amoureux de Chimène, en idéalisant le Coran, Mahomet et ses versets à l'extrême, ce qui les conduit à s'aveugler sur les aspects les plus problématiques posés par le contenu intolérant et violent du Coran et sur la personnalité de Mahomet, cette dernière semblant pourtant faire peu cas du respect de la vie humaine, y compris de celle de ses fidèles.

Il arrive que certains musulmans, très convaincus, traitent d'*islamophobes*, souvent a priori, sans avoir lu leurs écrits, tous ceux qui critiquent le Coran, Mahomet et leur religion _ alors que justement certains de ces esprits ou personnes critiques de l'islam essayent de ne pas être « islamophobes » (dans le sens du « racisme antimusulmans »)²⁸ _ , juste parce qu'ils les incitent à réfléchir et à analyser certains versets, d'une façon dépassionnée, rationnelle avec neutralité et recul.

L'auteur de cet ouvrage considère que beaucoup de musulmans très convaincus, intolérants à toute critique (i.e. « fanatiques ») comme *potentiellement dangereux et pouvant inciter à la violence et aux crimes*, s'ils obéissent à certaines prescriptions coraniques, sans esprit critique, ou / et s'ils sont des esprits faibles et/ou fragiles, facilement influençables et manipulables. Pour l'auteur, il y a, au sein des fidèles cette religion, beaucoup qui sont plus imperméables à la critique de leur propre religion, qu'au sein d'autres religions.

²⁶ Il semble que certains musulmans ne reconnaissent aucune légitimité aux frères Sohieb et Ghaleb Bencheick. Physicien de formation, Ghaleb Bencheikh est un islamologue autodidacte franco-algérien et Sohieb, un imam, est un intellectuel et chercheur en sciences religieuses.

²⁷ « *Les versets douloureux: Bible, Évangile et Coran entre conflit et dialogue* », David Meyer, Soheib Bencheikh et Yves Simoens, Lessius, 2007

²⁸ L'auteur a toujours fait la nette distinction entre les musulmans et islam, les musulmans étant à respecter, à ses yeux, et l'islam étant à critiquer. Il n'a jamais eu l'intention de tourner en dérision une croyance (l'islam) ou d'attaquer les musulmans, comme l'avait accusé un ami musulman. Il pense, au contraire, que le mensonge ou le déni sur certaines réalités _dont justement la violence du contenu du Coran _ n'a jamais servi qui que ce soit, et que la vérité même si elle est douloureuse et désagréable est préférable, utile et salutaire pour TOUS les musulmans. « *Mieux vaut une amère vérité qu'un doux mensonge* », dit-on. Mais à cette citation, certains lui répondront : « *Avant de lancer la flèche amère de la vérité, trempez-en la pointe dans du miel* » (Proverbe arabe), « *Une vérité trop claire cesse bientôt d'être une vérité féconde* » (citation de Gustave Le Bon, in "Psychologie des Foules"), « *On n'attrape pas les mouches avec du vinaigre* ».

L'auteur de ce livre a souvent demandé à ces derniers de réfléchir et de constater si la majorité des versets du Coran ne pousseraient pas finalement et obligatoirement au sectarisme et à l'intolérance envers les non-musulmans.

Souvent, certains musulmans développent une rhétorique élaborée, pour tenter de réfuter, dénier le caractère intolérant et violent du Coran (voir le chapitre annexe « *Dénis, semi-vérités, manque de rigueur scientifique pour défendre l'islam* », situé tout à la fin de ce document).

Vous risquez de déclencher encore plus de violence de la part de nombreux fidèles, si vous osez dire, par exemple :

- 1) Mahomet était peut-être un gourou psychopathe, plongé dans le fantasme (ou folie) de la grandeur, de la domination sur ses ouailles, dans l'hubris, l'ambition démesurée, étant donné le peu de cas qu'il faisait pour la vie humaine et par le fait qu'il ne cessait de menacer ses fidèles de l'enfer (avec des descriptions de l'enfer particulièrement effrayantes), s'ils lui désobéissaient (4.56. ...).
- 2) Mahomet était peut-être un affabulateur de haut niveau (un brodeur permanent de « vérités »), comme les grands mythomanes, par exemple, quand, pour expliquer pourquoi le Coran, la Torah et les Evangiles ne coïncident pas²⁹, il affirme que la Torah et les Evangiles (et le Nouveau testament) ont été falsifiés par les Juifs et les Chrétiens (voir l'annexe « *Les juifs et les chrétiens ont-ils falsifié les textes sacrés contenus dans la Torah et la Bible ?* », à la fin de ce livre).
- 3) Le Coran est un bréviaire de la haine antijuifs, anti-chrétiens, contre les non-musulmans (en raison du grand nombre de versets les stigmatisant. Voir le chapitre "*Antisémitisme et antichristianisme : Versets appelant à la stigmatisation, au rejet, à la violence, à l'intolérance contre les juifs et les chrétiens*" et le paragraphe "*L'appel à la détestation (à la haine) des non-musulmans (juifs, chrétiens et polythéistes)*", plus loin dans ce livre)
- 4) L'islam est une religion rétrograde (arriérée), concernant le statut des femmes, l'obéissance absolue aux préceptes coraniques, concernant l'acceptation de la diversité (des athées, des polythéistes, des « mécréants » ...), la liberté de conscience (la possibilité de changer de religion, de ne pas en avoir, de conviction, de pouvoir évoluer dans ses convictions) ...

Toutes ces affirmations sont insupportables à entendre, pour eux.

15 Des sujets impossibles à aborder avec des musulmans

La plupart des dictateurs et gourous religieux ont souffert d'un trouble de la personnalité narcissique (TPN) (mégalo manie, hubris, ambition démesurée, fantasme de grandeur, de pouvoir absolu ...) et ont toujours besoin d'un fort culte de la personnalité à leur égard (destiné à les louer et à créer l'admiration de leur adepte pour eux).

A/ Pourtant, l'on constate que le Coran incite les fidèles au culte de la personnalité de Mahomet, à son autoglorification, à rendre sa personnalité sacrée et à lui obéir aveuglément :

9.61. Et il en est parmi eux ceux qui *font du tort* au Prophète et disent : « Il est tout oreille ». -Dis : « Une oreille pour votre bien. Il croit en Allah et fait confiance aux croyants, et il est une *miséricorde* pour ceux d'entre vous qui croient. Et **ceux qui font du tort au Messager d'Allah auront un châtiment douloureux.**

33.6. **Le Prophète a plus de droit sur les croyants qu'ils n'en ont sur eux-mêmes;** et ses épouses sont leurs mères. [...].

²⁹ Tout comme le « prophète » Joseph Smith, pour justifier les non-concordances entre son texte sacré « Le livre de Mormon » et la Bible, par le fait que les juifs et les chrétiens auraient falsifié la Bible.

33.36. **Il n'appartient pas à un croyant ou à une croyante, une fois qu'Allah et Son messager ont décidé d'une chose d'avoir encore le choix dans leur façon d'agir. Et quiconque désobéit à Allah et à Son messager, s'est égaré certes, d'un égarement évident.**

24.51. **La seule parole des croyants, quand on les appelle vers Dieu et Son messager**, pour que celui-ci juge parmi eux, est: « **Nous avons entendu et nous avons obéi** ». Et voilà ceux qui réussissent.

4.80. **Quiconque obéit au Messager obéit certainement à Allah.** Et quiconque tourne le dos... Nous ne t'avons pas envoyé à eux comme gardien.

33.21. En effet, vous avez dans le **Messager d'Allah un excellent modèle** [à suivre], pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier et invoque Allah fréquemment.

33.40. Muḥammad n'a jamais été le père de l'un de vos hommes³⁰, mais **le messager d'Allah et le dernier des prophètes.** Allah est Omniscient³¹.

33.56. Certes, **Allah et Ses Anges prient sur le Prophète**; ô vous qui croyez priez sur lui et adressez [lui] vos salutations³².

B/ Que bien des versets du Coran incitent les fidèles à donner leur vie pour Mahomet et sa cause :

2.154. **Et ne dites pas de ceux qui sont tués dans le sentier d'Allah qu'ils sont morts.** Au contraire ils sont vivants, mais vous en êtes inconscients.

2.216. Le **combat vous a été prescrit alors qu'il vous est désagréable.** Or, il se peut que vous ayez de l'aversion pour une chose alors qu'elle vous est un bien. Et il se peut que vous aimiez une chose alors qu'elle vous est mauvaise. C'est **Allah qui sait, alors que vous ne savez pas.**

3.169. **Ne pense pas que ceux qui ont été tués dans le sentier d'Allah, soient morts.** Au contraire, ils sont vivants, auprès de leur Seigneur, bien pourvus

4.74. **Qu'ils combattent donc dans le sentier d'Allah, ceux qui troquent la vie présente contre la vie future. Et quiconque combat dans le sentier d'Allah, tué ou vainqueur, Nous lui donnerons bientôt une énorme récompense.**

9.41. Légers ou lourds, **lancez-vous au combat, et lutez avec vos biens et vos personnes dans le sentier d'Allah.** Cela est meilleur pour vous, si vous saviez.

9.111. Certes, **Allah a acheté des croyants, leurs personnes et leurs biens en échange du Paradis. Ils combattent dans le sentier d'Allah: ils tuent, et ils se font tuer.** C'est une promesse authentique qu'Il a prise sur Lui-même dans la Thora, l'Évangile et le Coran. Et qui est plus fidèle qu'Allah à son engagement ? **Réjouissez-vous donc de l'échange que vous avez fait:** Et c'est là le très grand succès.

47.4-7. « 47.4. [...] **Et ceux qui seront tués dans le chemin d'Allah, Il ne rendra jamais vaines leurs actions.**

47.5. **Il les guidera et améliorera leur condition,**

47.6. **et les fera entrer au Paradis qu'Il leur aura fait connaître** ».

³⁰ Père de l'un de vos hommes : les fils de Muḥammad (صلى الله عليه وسلم) étaient tous morts en bas âge, il n'avait que des filles et il avait adopté Zayd comme fils.

³¹ A rapprocher de Coran 5.3 « Aujourd'hui, *J'ai parachevé pour vous votre religion* [l'islam] »

³² Prient sur lui : la prière émanant d'Allah est miséricorde, celle des anges et des hommes est invocation des bénédictions d'Allah par la formule: «*Allahoumma salli...*».

Note : Un sceptique vous dira que les promesses (d'aller au Paradis, faites par Mahomet) n'engagent que ceux (les fidèles) qui y croient. Certains versets témoignent d'une certaine désinvolture, relativement à la vie des fidèles.

16 La crédulité de certains dirigeants musulmans et d'une partie de leur population

Certains dirigeants musulmans comme Erdogan croient réellement que des personnages comme Adam et Eve ont réellement existé et qu'ils ne sont pas mythiques ou légendaires. Voici par exemple un épisode emblématique :

Erdogan promet de "trancher la langue" de ceux qui s'en prennent à Adam³³ [extrait du Courrier international du 25/01/2022] :

« La célèbre chanteuse turque de pop Sezen Aksu est poursuivie pour des paroles concernant Adam et Ève dans un de ses tubes vieux de cinq ans. La polémique est remontée jusqu'au palais présidentiel. La chanteuse Sezen Aksu, figure centrale de la musique pop turque depuis la fin des années 1970, est plus habituée à faire la une de la presse people qu'à voir ses chansons décortiquées à longueur d'éditoriaux politiques. La pop star s'est pourtant retrouvée malgré elle au cœur d'une polémique, concernant une de ses chansons sortie en 2017, exhumée par les réseaux sociaux et dans laquelle Adam et Eve étaient qualifiés d'"ignorants". Le ministère des Affaires religieuses s'est invité dans le débat en dénonçant la chanson et un avocat ultraconservateur a déposé plainte contre l'artiste pour "insulte aux valeurs religieuses" (un délit qui peut valoir entre six mois et un an de prison), résume le quotidien Evrensel. Le président de la République, Recep Tayyip Erdogan, s'est finalement saisi de l'affaire, en s'adressant à des fidèles d'une mosquée après la prière du vendredi 21 janvier, condamnant la chanson et le blasphème en général : "Vous devez rester fermes face aux insultes. Personne ne peut se permettre d'insulter notre prophète Adam, c'est notre mission que de trancher les langues qui s'autorisent à le faire", rapporte Cumhuriyet. Et le quotidien islamiste Yeni Akit est prêt à répondre à ceux qui voudraient taxer le chef de l'État d'opportunisme politique : "L'on nous accuse de réagir cinq ans après la sortie de la chanson, de nous servir de cette histoire pour détourner l'attention de l'inflation ou de la chute de la livre turque, mais non, c'est juste que nous n'en avons pas connaissance auparavant", défend un éditorialiste, pour qui ceux qui défendent la chanteuse "se cachent derrière l'argument [du blasphème] ».

Ce cas démonte les ravages de l'inculture scientifique chez un dirigeant politique puissant, ici Erdogan.

Beaucoup de croyants croient aussi à la réalité du diable, des djinns (diablotins), à la sorcellerie. Par exemple, un habitant de Montpellier, Abba, écrit (lors d'un échange entre nous) :

« Le diable est la force qui influence au mal [...] Toutes les sociétés traditionnelles sans parler d'islam, ont cru et croient aux agissements des démons et le but du diable est de nous faire croire qu'il n'existe pas et il y arrive en poussant les personnes ayant de l'ego à n'accepter que des visons terre à terre, mais le spirituel et les esprits existent bel et bien et sont l'opposé du matériel, [...]

[Les athées] refuse la vérité c'est à dire l'existence de forces qu'ils ne connaissent pas.

Le croyant a la foi en l'invisible et l'athée au visible 😊

Le jour de la mort, le côté visible disparaît, alors à ce moment-là, l'un des deux sera perdant [sous-entendu l'athée].

Pour un croyant, Dieu crée ce qu'il veut.

A Dieu, tout est possible.

Pourquoi n'aurait-il pas fait un premier couple sur Terre, non consanguin ?

Dieu a créé la vie et les lois qui la gère.

³³ Liberté d'expression. Erdogan promet de "trancher la langue" de ceux qui s'en prennent à Adam [Article réservé aux abonnés], 25/01/2022, <https://www.courrierinternational.com/revue-de-presse/liberte-dexpression-erdogan-promet-de-trancher-la-langue-de-ceux-qui-sen-prennent>

Pour un croyant, Dieu nous a créé à partir de terre dans laquelle il a insufflé la vie et notre respiration, de l'air qui nous permet de vivre, est une résiduelle de ce moment.

Tu racontes n'importe quoi [sur le Diable, sur le risque de consanguinité des enfants d'Adam et Eve], par esprit de contradiction envers l'existence de Dieu, c'est ton ego qui parle, il est fortement influencé par la domination du diable mais tu ne le sais pas car tu ne crois en rien, et c'est justement son rôle d'empêcher que tu puisses croire à quelque chose de supérieur à toi, le diable donne à l'humain l'impression et la sensation d'être capable de tout et que Dieu n'existe pas ni lui le diable mais pourtant il agit et il réussit à tromper l'humain, mais Dieu est sage et patient et pardonneur, il a donné un temps à toutes choses et à tous les humains, et si dans ce temps l'humain se repenti de son incrédulité il sera peut-être pardonné, c'est à la volonté de Dieu, sinon son âme subira l'enfer le jour de sa mort.

L'humain ne décide ni de sa naissance ni de sa mort ni de sa vie et il veut décider pour tout et tout contrôler. C'est peine perdue, et tu devrais penser à réfléchir sérieusement à Dieu et au jour de ta mort être prêt.

Sur ce, bonne continuation, c'est pour moi une cause perdue de discuter avec un incrédule et mon rôle n'est pas de te convaincre, chacun suit le chemin qu'il doit accomplir ».

Selon Klass :

« Chaque verset est considéré comme la parole de Dieu, et est considéré comme un miracle et un avertissement [...] Dans le Coran, car ce n'est pas seulement un signe, mais surtout un signe de révélation divine (aya) et par conséquent qui exprime aussi miracle, merveille, etc. »

Selon Abdallah :

« Il y a deux chemins dans c'est monde :

Soi tu choisis le chemin de la réussite ou tu vivras une vie éternelle

Ou dans le cas contraire, tu choisis l'athéisme qui te garantir l'enfer éternel ! ».

A l'opposé, pour les sceptiques (athées, agnostiques ...), le concept du diable, c'est soit, par exemple, peut-être :

- 1) Lié à des schémas archétypaux (théorie de Carl C. Jung).
- 2) Ou à un phénomène d'autosuggestion (liée à des peurs et des conditionnements).

Selon un ami, en psychologie, pour le psychologue Pierre Daco, le Satan c'est le « surmoi³⁴ », qui étouffe le moi !!

Pour les sceptiques, le « diable » est, par exemple, une projection, une cristallisation de nos peurs, de nos hantises paranoïaques ou non, sur un objet symbolique (sur lequel l'on projette nos sentiments de peur, de haine...).

Certains croyants sont incapables de comprendre pourquoi des personnes sont agnostiques ou athées, pourquoi ces derniers se méfient des religions et des manifestations de religiosité ostentatoires ou extrêmes (justement une meilleure façon de manipuler les croyants un peu naïfs), à cause de leur expérience de la vie, des fraudes, des imposteurs, tels les gourous religieux (parfois perçus comme des « génies du mal »)³⁵.

Certains croyants sont incapables de comprendre que le problème des religions, tout comme la croyance au diable, est qu'il n'y a pas de remise en cause de celles-ci, par les croyants. C'est un package qu'on doit admettre, sans aucune discussion.

³⁴ En psychanalyse, le "surmoi", ce sont nos valeurs morales ou croyances qui influencent nos actes.

³⁵ Voir mon livre « *Le grand livre des imposteurs* » (310 pages A4), ci-après :

a) *Le Grand livre des imposteurs: Histoire et psychologie des gourous, prophètes, escrocs, mystificateurs, menteurs, imposteurs et mythomanes*, Benjamin LISAN, août 2020, 310 pages, 24,79 €, <https://www.amazon.fr/dp/B08FV3B1ZV>

b) Version PDF gratuite

: http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/Surlislam/petits_souvenirs_sur_les_mythomanes_et_menteurs_pathologiques.pdf

17 Les contradictions du chanteur Yussuf Islam (Cat Steven)

Né chrétien, Cat Stevens se détache ensuite de la religion lorsqu'il devient une pop star. Il gagne beaucoup d'argent, boit, et consomme des drogues. En 1969, Cat Stevens est déjà un chanteur célèbre quand il contracte la tuberculose. Il frôle la mort et passe plusieurs mois à l'hôpital.

En 1976, le chanteur anglais Cat Steven s'est presque noyé au large des côtes de Malibu, en Californie, et a déclaré qu'il avait crié : « *Oh, mon Dieu ! Si vous me sauvez, je travaillerai pour vous.* » Il a déclaré que, immédiatement après, une vague est apparue et l'a ramené au rivage. Ce contact avec la mort a intensifié sa quête de longue date de la vérité spirituelle. Il s'était penché sur " *le bouddhisme, le zen, le Yi Ching, la numérologie, les tarots et l'astrologie*". Il devient même végétarien.

Le frère de Stevens, David Gordon, converti au judaïsme, lui a apporté une copie du Coran comme cadeau d'anniversaire d'un voyage à Jérusalem. Il a été séduit par son contenu, commençant sa conversion à l'islam, avec l'aide et sous l'influence des autorités religieuses de la mosquée centrale de Londres (également connue sous le nom de mosquée de Regent's Park). Il se marie avec Fauzia Mubarak Ali, une musulmane très pratiquante, peu avant de se convertir, le 7 septembre 1979. Elle a certainement eu une forte influence sur sa conversion.

Esprit anxieux, en quête d'absolu, il a l'impression d'avoir enfin *trouvé le foyer spirituel qu'il avait cherché pendant la majeure partie de sa vie*³⁶. A partir de ce moment, l'on observe, chez lui, des signes de radicalisations. Il prend le nom de Yusuf Islam en 1978. Il apparaît avec des cheveux fraîchement tondus et une barbe non taillée. Il abandonne la guitare. Il est totalement absent de la scène pendant une trentaine d'années. Il décide d'arrêter sa carrière musicale, estimant que la vanité et les tentations de son métier ne lui conviennent plus. Son silence a pour fin de se consacrer pleinement à sa nouvelle religion³⁷. En 2007, il a déclaré que lorsqu'il est devenu musulman en 1977, l'imam de sa mosquée lui a dit que c'était bien de continuer en tant que musicien, tant que les chansons étaient moralement acceptables, *mais d'autres disaient que "tout était interdit", et il a décidé d'éviter la question en cessant de jouer*. Sa conversion l'amène à se poser la question de la compatibilité de la profession musicale avec la pratique rigoureuse de l'islam. C'est pourquoi, pendant une longue période, il cesse de chanter des chansons qui ne sont pas religieuses.

En 1989, suite à une allocution sur l'islam aux étudiants de l'école polytechnique de Kingston de Londres (aujourd'hui l'Université de Kingston), où il avait été interrogé sur la fatwa appelant à l'assassinat de Salman Rushdie, auteur du roman *The Satanic Verses* [Les versets sataniques], Il avait déclaré « *Il (Rushdie) doit être tué. Le Coran le dit clairement - si quelqu'un diffame le prophète, alors il doit mourir* ». Il avait publié une déclaration le lendemain, niant qu'il soutenait la « légitime défense » [contre le blasphème] et affirmant qu'il avait simplement relaté quelle était la punition islamique légale pour blasphème³⁸. Par la suite, il a commenté dans une interview à la télévision australienne en 1989 que Rushdie devrait être tué et a déclaré qu'il préférerait brûler Rushdie au lieu d'une effigie³⁹. Dans une déclaration dans la section FAQ de l'un de ses sites Web, Islam a affirmé que même s'il regrettait les commentaires, il plaisantait et que l'émission avait été incorrectement éditée⁴⁰.

Au cours des années qui ont suivi ces commentaires, il a nié à plusieurs reprises avoir appelé à la mort de Rushdie ou soutenu la fatwa, une position contredite par ses déclarations publiques contemporaines en 1989.

Dans une interview du magazine Rolling Stone en 2000, il déclare [comme pour se justifier]⁴¹ :

³⁶ Interview dans le magazine Rolling Stone. Cf. https://en.wikipedia.org/wiki/Cat_Stevens#Religious_conversion

³⁷ *Yusuf Islam, autrefois Cat Stevens: itinéraire d'un converti à l'islam*, Hélène CROIZE-POURCELET et Lisa BEAUJOUR, 12/04/2011, <https://coulissesdelaculture.wordpress.com/2011/04/12/yusuf-islam-autrefois-cat-stevens-itineraire-dun-converti-a-lislam/>

³⁸ Philadelphia Inquirer, 24 February 1989, p.5A, "Iran: West to blame Islam for forthcoming terrorism" [Iran : l'Occident blâme l'islam pour le terrorisme à venir].

³⁹ *Hypotheticals a Satanic Scenario*, 1989, <https://archive.org/details/Hypotheticals-a-Satanic-Scenario>

⁴⁰ "Yusuf Islam Wants to See Salman Rushdie Burnt, Right?" [Yusuf Islam veut voir Salman Rushdie brûlé, n'est-ce pas ?].

Chinese Whiskers-FAQs. Mountain of Light. 4 October 2011,

https://web.archive.org/web/20111004154204/http://www.mountainoflight.co.uk/talks_cw.html#18

⁴¹ a) "Cat Stevens Breaks His Silence" [Cat Stevens brise son silence]. Entretien par Andrew Dansby, Revue Rolling Stone, 14 juin 2000, <https://www.rollingstone.com/music/news/cat-stevens-breaks-his-silence-20000621>

b) Cat Stevens' comments about Salman Rushdie [Commentaires de Cat Stevens sur Salman Rushdie], https://en.wikipedia.org/wiki/Cat_Stevens%27_comments_about_Salman_Rushdie

« [...] Lors d'une conférence, en 1989, on m'a posé une question sur le blasphème selon la loi islamique, j'ai simplement répété le point de vue juridique selon ma connaissance limitée des textes bibliques, basée directement sur les commentaires historiques du Coran. Le lendemain, les gros titres des journaux disaient : "Cat Says Kill Rushdie" [Cat Steven dit « tuez Rushdie »]. J'étais atterré, mais que pouvais-je faire ? J'étais un nouveau musulman. Si vous demandez à un étudiant de la Bible de citer le châtement légal d'une personne qui commet un blasphème dans la Bible, [vous trouvez] Lévitique 24:16⁴² ».

Interrogé sur mon opinion concernant le blasphème, « je n'ai pas pu mentir et j'ai confirmé que – comme à la fois la Torah et l'Évangile – le Coran le considère, sans repentir, comme un crime capital. La Bible est pleine de lois dures similaires si vous les recherchez. Cependant, l'application de telles injonctions bibliques et coraniques ne doit pas être en dehors de la procédure régulière de la loi, dans un lieu ou un pays où une telle loi est acceptée et appliquée par la société dans son ensemble... »⁴³.

Plus tard, il dit n'avoir jamais appelé au meurtre et être contre le terrorisme, affirmant que l'islam est incompatible avec le terrorisme, en raison du verset 5.32. « [...] quiconque tuerait une personne non coupable d'un meurtre ou d'une corruption sur la terre, c'est comme s'il avait tué tous les hommes »⁴⁴.

Il a repris progressivement sa carrière musicale dans les années 1990, sous le nom de Yusuf Islam. Ses enregistrements initiaux ne comprenaient aucun instrument de musique autre que des percussions, et ils comportaient des paroles sur des thèmes islamiques, certaines sous forme orale ou hamd. En 1995, il se fait porte-parole de Mahomet avec un double album musical consacré à la vie du prophète. En 2000, il écrit et produit un album d'initiation à l'islam pour les enfants « *A is for Allah* ». A cette époque il affirmait que son époque folk était un chapitre irrémédiablement tourné.

À l'occasion de la réédition en 2000 de ses albums, il avait expliqué qu'il avait cessé de se produire en anglais en raison de sa mauvaise compréhension de la foi islamique : « Cette question de la musique dans l'Islam n'est pas aussi tranchée qu'on m'a fait croire... Je me suis appuyé sur l'hérésie, c'était peut-être mon erreur ». En 2005, il se remet à jouer de la guitare. En 2006, il simplifie son nom de chanteur en Yusuf. A partir de 2017, il prend comme nom d'artiste Yusuf / Cat Stevens.

Comment, en 1989, est-il arrivé à légitimer la peine de mort pour le « délit de blasphème », alors que pourtant Cat Steven avait toujours été connu comme militant pacifiste, une des voix flower power les plus mythiques des années 70 ?

Avait-il vraiment lu tout le Coran ? En a-t-il tiré toutes les conséquences ? Car, dans sa conversion, il avait été pris en charge immédiatement les autorités religieuses de la mosquée centrale de Londres, dont le rôle controversé sur la possible radicalisation des convertis à l'islam avait été dénoncé⁴⁵. Or ces environnements sectaires utilisent souvent la séduction et le « bombardement d'amour » envers le candidat à la conversion. L'influence d'un environnement proche, unanime dans ses convictions, peut contribuer à une conversion.

Par ailleurs, le Coran est telle une auberge espagnole : nous pouvons trouver tout et son contraire et donc lui faire dire ce que nous avons envie de lui faire dire ou que nous voulons qu'il dise (en correspondance avec nos convictions⁴⁶).

⁴² Lévitique 24:16. « Et celui qui blasphème le nom de l'Éternel sera certainement mis à mort, et toute l'assemblée le lapidera à coup sûr, aussi bien l'étranger que celui qui est né dans le pays, lorsqu'il blasphèmera le nom de l'Éternel, sera mis à mort ».

⁴³ Stated in an FAQ under the point "Did Cat Stevens Say, 'Kill Rushdie!'" [Énoncé dans une FAQ sous le point « Est-ce que Cat Stevens a dit, 'Tuez Rushdie !?'], Archivé le 4 octobre 2011 à la Wayback Machine, http://www.mountainoflight.co.uk/talks_cw.html#18

⁴⁴ Cat Stevens: imposibilidad del terrorismo en el Islam [Cat Stevens : impossibilité du terrorisme en Islam], 23/07/2015, <https://atalayar.com/fr/node/7716>

⁴⁵ WikiLeaks a révélé que 35 détenus de Guantanamo Bay étaient passés à la fois par la mosquée Regent's Park et la mosquée Finsbury Park. Cf. a) "Al-Qaeda assassin worked for MI6, secret cables claim" [L'assassin d'Al-Qaïda travaillait pour le MI6', affirmation des câbles secrets], BBC, 26 avril 2011, <https://www.bbc.co.uk/news/mobile/uk-13191959>

b) "Controversy" in "London Central Mosque", https://en.wikipedia.org/wiki/London_Central_Mosque#Controversy

⁴⁶ Par manque de connaissances approfondies du Coran, les musulmans pacifistes, « sécularisés », qui se veulent laïques, républicains, partisans des droits humains, trouveront des versets (tel le verset 5.32 ...) allant dans le sens de leurs convictions (tolérantes ...), voire jusqu'à l'aveuglement ou/et sans même se rendre compte qu'ils utilisent des versets abrogés.

Pour résoudre le problème des versets coraniques se contredisant, les Oulémas ont alors mis en place le système des versets abrogeants et abrogés⁴⁷. Cat Steven, sans même s'en rendre compte, utilise des versets abrogés. Le problème est que, pour certaines conceptions sectaires de la foi religieuse, il faut prendre la religion comme un tout _ aussi bien ses bons et mauvais côtés. Il faut l'embrasser entièrement, sans aucun esprit critique⁴⁸, sans se poser de question. Dans cette acceptation radicale, c'est tout ou rien ! Donc, sans esprit critique, il avait accepté que la peine de mort soit appliquée au « délit de blasphème » (position qu'il a ensuite regrettée et tentée de minimiser).

Pendant des années, Cat Steven est tombé dans l'enfermement sectaire religieux, abandonnant tout esprit critique, privilégiant la foi absolue et radicale, l'émotion, bien avant le recours à la raison. Or l'islam radical, par son absolutisme, peut justement combler cette recherche d'absolu et de certitudes absolues rassurantes.

18 La Taqiya, dissimulation et tromperie pour la bonne cause de l'islam

La taqiya (ou taqiyya) est un concept religieux de la dissimulation, en islam, se basant sur ces deux versets :

3.28. Que les croyants ne prennent pas, pour alliés, des infidèles, au lieu de croyants. Quiconque le fait n'est d'Allah en rien la religion d'Allah, **à moins que vous ne cherchiez à vous protéger d'eux.** Allah vous met en garde à l'égard de Lui-même. Et c'est à Allah le retour⁴⁹.

16.106. Quiconque a renié Allah après avoir cru... – **sauf celui qui y a été contraint alors que son cœur demeure plein de la sérénité de la foi** – mais ceux qui ouvrent délibérément leur cœur à la mécréance, ceux-là ont sur eux une colère d'Allah et **ils ont un châtement terrible.**

Note : Normalement, un musulman n'a pas le droit de mentir à un musulman, mais il peut mentir à un non-musulman, s'il le craint.

En effet, certains musulmans, appliquant la consigne donnée par Mahomet à *Moadh Ben Jabal*⁵⁰, *ne disent aux chrétiens et juifs que ce qu'ils sont prêts à entendre ou accepter ... jusqu'à nouvel ordre.*

Et dans ce cas, ils leur « servent » les versets pacifiques, en général, les « versets dits abrogés »⁵¹, bien que ces derniers musulmans sachent pourtant qu'utiliser des versets abrogés face à des musulmans est considéré comme un péché (haram), ... à moins que faire cela soit peut-être permis, licite (halal) face aux non-musulmans, selon certaines circonstances étudiées par les oulémas, au cours des siècles, et à expliciter.

⁴⁷ Cf. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Mansukh>

⁴⁸ *Esprit critique* : qui n'accepte aucune assertion sans s'interroger sur sa valeur.

⁴⁹ Ce verset est très explicite et justifie, pour les islamistes, leur stratégie de dissimulation et de conquête cachée. Cf. le tamkine, une stratégie utilisée par les frères musulmans, pour conquérir le pouvoir / la domination [1] [2] [3], consistant à 1) utiliser les lois démocratiques contre la démocratie [4] et 2) l'entrisme dans les partis politiques et les grands organismes, ONG (ONG de défense des droits de l'homme etc.).

[1] Le Tamkine chez les Frères Musulmans, Mohamed Louizi, Ikhwan Info, www.ikhwan.whoswho/blog/archives/7968

[2] Les Frères musulmans visent le Tamkine, Mohamed Louizi, Ikhwan Info, www.ikhwan.whoswho/blog/archives/10023

[3] 50 ans de Tamkine des Frères Musulmans au Qatar, Mohamed LOUIZI, <http://mohamedlouizi.eu/files/2018/05/50-ans-de-tamkine-des-freres-musulmans-au-qatar-mlouizi.pdf>

[4] « Avec vos lois démocratiques, nous vous coloniserons. Avec nos lois coraniques, nous vous dominerons », Youssef al-Qaradâwî, théologien musulman, proche des frères musulmans, en 2002. Source : « Les droits de l'homme érigés en religion détruisent les nations », Alexandre Devecchio, 20/06/2016, <http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2016/06/17/31003-20160617ARTFIG00364-les-droits-de-l-homme-eriges-en-religion-detruisent-les-nations.php>

⁵⁰ *Taqiyya: The Two-Faced Religion!* May 29, 2014, <http://www.twelvershia.net/2014/05/29/taqiyya-the-other-face/>

⁵¹ Les expressions arabes mansûkh (arabe : مَنْسُوخ [mansûḥ], abrogé) et nâsikh (نَاسِخ [nâsiḥ], abrogatif, abrogatoire), correspondent en français aux notions de verset abrogé et de verset abrogatif du Coran. Certains versets du Coran sont dits mansûkh (آية مَنْسُوخة [āya mansûḥa], verset abrogé) lorsqu'on considère qu'une révélation ultérieure dans un autre verset vient le modifier ou le corriger. Ce verset correctif est alors dit nâsikh (آية نَاسِخَة [āya nâsiḥa], verset abrogatif).

Source : Mansukh, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Mansukh>

Le Coran est rempli de versets qui semblent se contredire. Ces « contradictions » correspondent à la coexistence :

- a) D'anciens versets caduques, abrogés (mais toujours présents dans le Coran)
- b) De nouveaux versets (ceux « abrogeants » ou « abrogatifs ») qui ont abrogés les précédents (qui les ont rendus caduques, non autorisés à l'emploi).

Pourquoi la coexistence de versets abrogeants et abrogés dans le Coran ?

Pour certains « savants musulmans⁵² », ces versets, bien qu'ils soient considérés comme divins, auraient été valables dans certaines circonstances (politiques ...), mais seraient devenus caduques, lorsque ces dernières auraient disparu ensuite⁵³.

Ces changements, dans les enseignements de Mahomet, dans le Coran, auraient pu correspondre à des stratégies et adaptations politiques, en fonction des rapports de force du moment (rappelons que Mahomet étant un prophète guerrier et conquérant). Mais ce n'est qu'une hypothèse.

Ces variations pourraient aussi correspondre à des stratégies de ruses de guerre⁵⁴, le but étant de gagner. Et le but final restant la réussite de l'islam, y compris par la guerre, même si beaucoup de musulmans préfère la prédication, la *Dawa*⁵⁵, pour la réussite de l'islam, à « l'épée ».

La ruse de guerre est légale, selon certains savants musulmans, car certains hadiths rapportent ces ruses de guerre – Mahomet ayant eu justement recours, dans le cadre de ses expéditions militaires et des batailles, qu'il a conduites.

Et donc, pour gagner ces guerres – et faire gagner, en finale, le *djihad* –, toutes une stratégie complexe de tromperies (*taqiya*, *tawriya*, *kitman* ...) a été alors mise en place et utilisée, au cours des siècles (Voir le « *Versets légitimant la dissimulation (taqiya), le mensonge envers les non-musulmans* », plus loin dans ce livre).

Pour résumer, dissimuler, tromper, dans l'Islam, est aussi permis dans certaines circonstances, *si cela peut aider au succès de la religion islamique*.

⁵² Oulémas, cheikh ...

⁵³ Si l'on croit au « dogme du Coran incréé », soutenu par divers théologiens sunnites (Ibn Hanbal (780-855) ...) ou chiites, alors l'on doit croire à la validité de ces versets, valables en tout lieu et en tout temps.

« Si [...] les versets appelant à tuer dépendent du contexte historique dans lequel ils sont descendus, tout en étant immuables, cela implique qu'ils restent valables dans des circonstances similaires », Lina Murr Nehmé, historienne.

À ce sujet le Tafsir (exégèse) des deux imams Jala Edine Suyuti et Jala Edine al-Mahalli avance comme interprétation du premier verset de la sourate al-Qadr (La Destinée) ce qui suit : « *La nuit d'al-Qadr, le Coran était révélé en une seule fois depuis la Table conservée aux cieux (Al-Lawh al-Mahfoûdh) vers les cieux inférieurs (littéralement le ciel terrestre). Al-Lawh al-Mahfoûdh est évoqué par ailleurs dans le Coran (Sourate al-Bûrûj, les Constellations) et interprété comme l'exemplaire original du Coran, c'est-à-dire celui qui ne peut subir aucune altération.* ». Cf. *Approche critique des représentations de l'Islam contemporain*, Collection Histoire et perspectives méditerranéennes, Mourad Faher, Editions L'Harmattan, 2003, page 30.

« Il a parlé, non pas à la suite d'un mutisme préliminaire, ni d'un silence réfléchi, mais *par une Parole éternelle, sans commencement et sans fin, comme il en est de tous ses autres Attributs, tels que sa Science, sa Volonté et sa Puissance*. C'est par elle qu'il a parlé à Moïse et il l'a Appelée Thora ; c'est par elle qu'il a parlé à David et il l'a appelée Psalms, à Jésus et Il l'a appelée « Descente » (al-Tanzîl) et « Discrimination » (al-Furqân) [...] ! », Ibn Arabi (165-1240), ouléma.

⁵⁴ Le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit : *la guerre c'est la ruse* (rapporté par al-Boukhari, 3029 et Mouslim, 58).

⁵⁵ La *da`wa* (arabe : دَعْوَة [da`wa], invitation) est une invitation aux non-musulmans à écouter le message de l'islam. Elle désigne la technique de prosélytisme religieux utilisée par différents courants musulmans pour étendre leur aire de diffusion. Cette technique consiste à envoyer des missionnaires (dâ'i) dans la population. Ces missionnaires appellent pacifiquement les gens à la religion musulmane via un serment d'allégeance basé sur la Shahada : « Achhadou an lâ ilâha illa-llâh, wa ashadou ana muhammad rasûlu-llâh », ce qui signifie « Je témoigne qu'il n'y a de Allah que Allah et je témoigne que Mahomet est son messenger ». Source : *Dawa*, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Dawa>

Selon le journaliste, Mohamed Sifaoui, concernant la taqiyya⁵⁶, « *Jusque-là souvent, dans plusieurs procès, des terroristes et leurs conseils, se sont joués de magistrats, qui ne maîtrisaient pas forcément cette matrice idéologique. Sa complexité ne la rend pas accessible à tous. Plus curieux en revanche c'est de constater que des universitaires ou des journalistes (évidemment très neutres) puissent critiquer avec virulence parfois ces auditions d'experts, qui ont vocation le décryptage d'une idéologie méconnue. Évidemment dévoiler l'islamisme peut gêner* »⁵⁷.

Certains musulmans vous présentent sciemment les versets « tolérants » du Coran pour mieux vous tromper (et ainsi vous présenter l'islam comme pacifiques et tolérants).

Certains, après avoir commis un attentat, se font passer pour fou, afin de tenter de réduire leur peine.

Le mot *taqiya* est souvent perçu, en occident, comme le mensonge, la dissimulation en Islam, voire la duplicité, le double-langage (ou une propension) supposée des musulmans au mensonge.

Lorsqu'il discute avec certains musulmans très convaincus, professant pourtant des contre-vérités sur l'islam, le Coran, les hadiths ou sur les religions concurrentes (judaïsme, christianisme) et leurs textes sacrés (Torah, Bible, évangiles), un non-musulman peut alors se demander (à cause de l'existence de la Taqiya) s'il a affaire à un interlocuteur (voir ci-dessous) :

- 1) Sincère⁵⁸, mais souffrant souvent d'une acculturation abyssale, dans le domaine des savoirs exacts, scientifiques etc.,
- 2) Endoctriné, devenu « aveugle », ayant perdu tout esprit critique⁵⁹ (dans certains cas, l'auteur parle de « fanatisme doux »).
- 3) De mauvaise foi⁶⁰, utilisant sciemment la taqiya envers ou contre un non-musulman.

Exemple de taqiya ou d'humour involontaire de Habib Buzz Day @Hbi1944_ (le 20 avr. 22) :

« *Lepen, elle a dit de la merde quand elle dis qu'on force les musulmanes à mettre le voile dans les pays musulmans. Le voile c'est un choix de la part d'une femme, même si c'est obligatoire en islam* ».

⁵⁶ a) *Taqiyya ! Comment les frères musulmans veulent infiltrer la France*, Mohamed Sifaoui, Éditions de l'Observatoire, 2019.

b) *Taqiyya : Un concept religieux de la dissimulation (essai)*, B. Lisan, V2, 206 pages, 15,85€,

<https://www.amazon.fr/dp/1987667263>

c) Version V3 et PDF gratuite (277 pages) : http://www.doc-developpement-durable.org/livres/Taqiyya_dissimulatiCSP_Size_Fix040818_ter.pdf

⁵⁷ Cf. <https://twitter.com/Sifaoui/status/1521369342574841862>

⁵⁸ Selon F. G. [ex-musulman algérien] : « Le "bon" en islam, c'est l'humain [celui qui est humain] ! Il se nourrit des rares passages coraniques où il est question de pet et de tolérance (il y en a dans la partie Mecquoise du Coran) ... L'islamiste (qui en fait plus une idéologie qu'une source de foi et de spiritualité) fait une lecture littérale... Il applique l'abrogé/abrogeant (toute la partie Mecquoise n'a plus de valeur... Si ce n'est pour faire dans la taqiya...) et se nourrit des passages les plus violents pour justifier son intolérance et sa haine de ceux qui pensent différemment que lui ».

⁵⁹ De J. B. [ex-musulman algérien] : « C'est d'abord un problème d'ordre psychologique que d'être musulman, le reste se colle dessus. Et ça vous étonne qu'on vous serve un discours « taqiyste » !! J'en connais plein [de musulmans] qui se le servent à eux-mêmes ce discours ! C'est la dissonance cognitive généralisée ! ».

⁶⁰ Ces derniers adoptent souvent une posture victimaire : c'est toujours de la faute des autres, des occidentaux, des colonialistes, des blancs (sous-entendus racistes), des sionistes, des Français ... mais jamais de celle des musulmans, de l'islam

19 La difficulté de conserver son esprit critique dans un environnement d'apologies et de pressions permanentes

19.1 L'apologie permanente de l'islam

En particulier sur les réseaux sociaux, vous rencontrez une intense propagande en faveur de l'islam, faite d'apologie de l'islam et du prophète, de prétendus « miracles scientifiques du Coran » _ selon les prosélytes, les découvertes scientifiques actuelles auraient été « prévues » par le Coran _ une affirmation contribuant à abolir tout esprit critique chez les musulmans qui y croient.

En fait, sur le web, dans l'abondante littérature coranique, il existe toutes sortes d'apologies de l'islam (du Coran, de Mahomet), des plus « simplistes » au plus élaborées et subtiles⁶¹.

A contrario, certains prosélytes vont jusqu'à vous insulter⁶², voire vous menacer⁶³, si vous ne souscrivez pas à leur vision apologique (acritique) de l'islam.

Voici, par exemple, les genres de déclarations souvent rencontrés sur les réseaux sociaux (voir ci-après) :

« D'après une statistique réalisée par un britannique⁶⁴, parmi les 100 personnalités célèbres du monde, notre Prophète est le numéro 1. Il n'y a pas un Homme plus parfait, plus noble que notre Prophète. Que Dieu lui bénisse lui et ses compagnons, qui nous ont emmené cette religion magnifique ».

« Le prophète Mohamed(s.a.w) est merveilleux et il est l'exemple à suivre ».

« L'islam est la meilleure voie du salut, pour l'humanité, tout entière ».

« L'Islam est notre lumière, dans la vie et dans la mort ».

« Les terroristes [qui se réclament de l'islam] ne sont pas des musulmans ».

« 10 MIRACLES QUE VOUS DEVEZ SAVOIR DU PROPHETE MUHAMMAD SAW ﷺ :

1. Savez-vous que les mouches, les insectes, les fourmis et les moustiques ne se sont jamais posés sur son corps?

2 Savez-vous que Mohammed ﷺ n'a pas "bâillé"?

3. Savez-vous que les animaux domestiques et les animaux sauvages n'étaient pas en colère contre Muhammad ﷺ :

4. Savez-vous que, même s'il dormait, il pouvait entendre toute conversation? ﷺ :

5. Savez-vous que Mohammed ﷺ : pouvait tout voir à la fois "avant" et "en arrière" en même temps sans tourner? ﷺ :

6. Savez-vous que la "Terre" a couvert son urine et ses selles immédiatement quand il les a passés dehors? ﷺ :

⁶¹ Par exemple : *La question de l'authenticité du Coran*, 14 Sep 2015, <https://nawaat.org/2015/09/14/la-question-de-lauthenticite-du-coran/> Dans ce genre de publication exégétique, l'on trouve des affirmations comme : « Qu'ils ne bloquent pas à l'idée qu'il provienne de Dieu. [...] Le Coran se veut un lien d'une grande pureté entre Allah et ses fidèles [...] Et même si l'on ne comprend pas tout, ce que l'on peut comprendre est déjà énorme. [...] le Coran est un livre qui vaut par lui-même, par son contenu, et par les subtilités qu'Allah y réserve à ses fidèles [...] C'est un livre qui ne demande qu'à être lu et étudié. Un livre qui donne des fruits à chaque lecture en récompense aux élèves assidus ».

⁶² a) L'insulte est souvent, malheureusement, l'argument final de celui qui n'a pas d'argument ou qui ne trouve plus rien à dire.

b) Exemple d'insulte "**tu es juste une petite pute et une grande gueule TU AS JUSTE PEUR DE TOI MEME SALOPE**".

⁶³ Exemple : « **Tu es un islamophobe de luxe. Tu passes ton temps à mentir et servir Satan. Tu es un Kafir. Que Dieu te guide ou te brise le dos** », « **Roh nayek race de vipère** ». « **Tu es Satan en personne** » etc.

b) Le Coran est, lui-même, rempli de menaces contre les infidèles, les incroyants [en la parole d'Allah ...]. Par exemple :

2. 104. **Un châtiment douloureux sera pour les infidèles.**

7.72 [...] **Nous avons exterminé ceux qui traitaient de mensonges Nos enseignements et qui n'étaient pas croyants.**

⁶⁴ En fait selon l'ouvrage "*The 100: A Ranking of the Most Influential Persons in History*" [Les 100 personnages les plus influents dans l'histoire], Galahad Books, 1976, 1982, un livre de Michael H. Hart, un astrophysicien et essayiste américain. Représentant du nationalisme blanc américain, ce dernier défend une partition raciale des États-Unis.

7. Savez-vous que Nabie ﷺ : était toujours "un pied plus grand" que n'importe quel corps qui se tenait près de lui? ﷺ :
8. Savez-vous que Mohammed a été circoncis, lavé et nettoyé dans le ventre de sa mère avant d'être né dans ce monde? ﷺ :
9. Savez-vous que Nabie ﷺ : n'avait pas d'ombre, même dans le Soleil, la Lune ou la Lumière? ﷺ :
10. La poitrine de Mohammed ﷺ : a été ouvert deux fois de sa vie ».

Selon Nacéra « dans le Coran, **Allah le décrit comme un homme plein de qualités. Le prophète était un être mystique, très pieux, sage, honnête, tolérant ... Sa vie privée était celle d'un homme simple. Mais elle a été bafouée par tous ces hadiths, qui nuisent plus, qu'ils n'informent. Ils ont sali la vie pieuse et pure. A cause de ces hadiths inventés et colportés, le prophète est souvent attaqué par les détracteurs . Si vous voulez savoir un peu plus sur le prophète lisez le Coran et surtout évitez les hadiths qui pour moi sont des ragots et de la médisances sur le prophète »⁶⁵.**

« Il me suffit de lire le Coran pour comprendre qu'il était aussi prophète ! Il a essayé de réunir toutes les religions en une seule ! ».

« L'approfondissement du texte nous montre que toutes les accusations que l'on a porté sur le Coran sont infondées et démontées par le Coran lui-même !!! **C'est merveilleux. Dieu est le plus Grand** ».

Mahomet est présenté comme une victime digne : Selon Sayyidina « Il avait 63 ans, était fatigué, avait beaucoup donné, était orphelin, avait perdu ses parents, son grand père, son oncle, ses 7 enfants (4 filles et 3 garçons), sa femme avec qui il avait partagé 25 ans de sa vie. Il avait été frappé, insulté par tous les noms, été chassé de la Mecque, été rejeté par 26 tribus. Il avait mené 29 batailles dans la chaleur ardente, parcouru de longs trajets dans le désert d'Arabie. **Tout cela pour que toi et moi soyons aujourd'hui des musulmans, pour nous préserver de l'enfer. Le mois de sa naissance n'est-il pas une joie pour les croyants ?!** ».

Les textes apologiques de l'islam présentent, en général, Mahomet comme le « beau modèle » à suivre, un être d'un caractère éminent [élevé] et noble, **honnête, fervent adorateur et serviteur de Dieu, soucieux du bonheur des autres, ne connaissant ni haine ni vengeance, miséricordieux**, du moins, si l'on croit certains textes, comme celui du site www.islam-paradise.com⁶⁶.

Même des autorités intellectuelles musulmanes, considérées comme tolérantes, « libérales » et censées disposer d'un certain esprit critique envers leur propre religion, peuvent participer ou contribuer à cet environnement apologique ou bien en faire une présentation un peu « candide », éloignée de réalité historique et politique :

Selon Soheib Bencheikh, grand mufti de Marseille, « **Dans l'islam, le croyant reste libre de son interprétation et j'ose affirmer que sa religion est libérale, individuelle et affranchie de toute autorité cléricale** »⁶⁷, « On ne lit pas le Coran uniquement pour l'aduler, mais pour chercher des solutions pour soi. On peut avoir autant d'interprétation que d'individus »⁶⁸, « Il faut mettre en exergue et promouvoir les valeurs qui sont coranique [...] **La conscience n'est pas seulement le civisme, mais aussi le retour au Coran.** »⁶⁹.

Dont acte.

⁶⁵ Quand certains hadiths sont désagréables pour certains croyants, ces derniers me rétorquent que les hadiths (Bukhari, Mouslim ...) ne sont pas fiables (ce sont des on-dit, des ragots ...). Personnellement, je trouve que les hadiths dressent un portrait plutôt cohérent et concordant sur le prophète, celui d'un homme ambitieux, revendicateur, soucieux de son prestige, de sa position sociale, sourcilieux sur le respect qu'on lui doit, rassembleur, meneur charismatique, même soutenu par les juifs, au départ.

⁶⁶ Mohammed sws : Le Prophète modèle, http://www.islam-paradise.com/Prophete_modele_centre.php

⁶⁷ Les verset douloureux, ibid, page 164.

⁶⁸ Les verset douloureux, ibid, page 182.

⁶⁹ Les verset douloureux, ibid, page 184.

La physicienne Faouzia Charfi, dans son ouvrage « *La science voilée* » (Odile Jacob, 2013, page 21), écrit « **L'islam n'est pas un obstacle au développement de la science** », partant du constat que la civilisation musulmane a rayonné, dans le « domaine scientifique », durant des siècles⁷⁰.

Si, par exemple, aussi, un musulman sort cette citation de l'historien Maxime Rodinson, ci-après, hors de son contexte, le lecteur peut alors avoir l'impression que Rodinson fait lui-même l'apologie de Mahomet :

« Mohammad donnait en général l'impression d'un homme sage, pondéré, équilibré. Toute sa vie, nous le voyons réfléchir avant de prendre une décision, mener ses affaires publiques et privées d'une façon habile, sachant attendre quand il faut, reculer le cas échéant, prendre les mesures nécessaires pour la réussite de ses projets. Il a assez de courage physique, peut-être plus conquis que naturel, pour faire bonne figure dans les péripéties guerrières de son existence. C'est un diplomate hors ligne. Il raisonne clairement, logiquement, avec lucidité »⁷¹.

Même le prophète, lui-même, a participé ou contribué à sa propre apologie (voir, par exemple, le verset 33.21, ci-dessous, et les versets 5.67, 33.40, 33.56, 48.1-2) :

33.21. En effet, vous avez dans le **Message d'Allah un excellent modèle** [à suivre], pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier et invoque Allah fréquemment.

Selon Isabelle, une amie française vivant depuis 20 ans au Maroc, « *vu d'un musulman, le prophète est un surhomme, pas vraiment humain* ». Le fait qu'on répète, depuis la prime enfance, cette affirmation dans l'esprit des jeunes musulmans renforce leurs certitudes à ce sujet⁷² (les enfants étant très influençables).

L'hypothèse d'une origine psychopathologique ou psychiatrique⁷³ ou/et d'une imposture, pour expliquer cette « *communication directe avec Dieu* » est souvent considérée comme blasphématoire pour beaucoup de croyants⁷⁴. Et donc le fait d'émettre cette hypothèse peut mettre en danger (y compris en danger de mort) la vie celui qui la postule, surtout s'il est musulman et surtout s'il vit dans un pays où la population est majoritairement musulmane.

Le monde musulman enferme souvent les adeptes dans une vision miraculeuse, merveilleuse, providentialiste, du monde, de l'islam et de son prophète, une vision contribuant à abolir leur esprit critique.

⁷⁰ En fait, elle parle de l'islam à une époque préscientifique, pré-copernicienne, où la pensée magique, miraculeuse, religieuse était extrêmement présente.

⁷¹ Mais rajoutons la suite du texte, d'où est extraite cette citation : « *Et pourtant, derrière toute cette façade, il y a un tempérament nerveux, passionné, inquiet, fiévreux, plein d'aspirations impatientes et ardentes à l'impossible. Cela allait jusqu'à des crises nerveuses d'une nature tout à fait pathologique [...] Pourtant, avec le tempérament érotique que nous lui connaissons à un âge plus avancé, il est inconcevable qu'il n'ait pas bien des fois « commis l'adultère dans son cœur » [...] ».* In *Mahomet*, Maxime Rodinson, Coll. Point, 1968 et 1994, Ed. Le Seuil, page 82, <http://www.almuslih.org/Library/Rodinson,%20M%20-%20Mahomet.pdf>

⁷² Idem chez les chrétiens, qui voient aussi Jésus comme un être divin, surhumain, surnaturel, doté de pouvoirs extraordinaires, qui peut marcher sur les eaux, ressusciter les morts, ressusciter d'entre les morts, redonner la vue aux aveugles, refaire marcher les paralytiques ...

⁷³ a) « *Si quelqu'un parle à Dieu, il prie ; si Dieu parle à quelqu'un, c'est un schizophrène* » [...] « *Je pense que nous découvrirons les causes chimiques de la schizophrénie que lorsque nous découvrirons les causes chimiques du judaïsme, du christianisme et du communisme* », in *Fabriquer la folie* (1976) de Thomas Szasz, psychiatre américain d'origine hongroise.
b) *La Santé psychique de ceux qui ont fait le monde*, Patrick Lemoine (psychiatre et docteur en neurosciences), Odile Jacob, 2019.

c) *Histoire de la folie avant la psychiatrie*, Boris Cyrulnik, neuropsychiatre, Dr Patrick Lemoine, psychiatre, Odile Jacob, 2018.

⁷⁴ Beaucoup de musulmans n'acceptent pas la critique de l'islam et de Mahomet, surtout si elle vient des kouffars (mécréants).

**LES ORDRES
DU PROPHÈTE
MUHAMMAD
DANS LES
GUERRES.**

Ne tuez pas un animal sauf pour le manger

Ne tuez pas un enfant

Ne tuez pas une femme

Ne défigurez pas les morts

Ne coupez pas un arbre

Ne tuez pas un malade

Ne détruisez ni un temple, ni une église

Soyez gentils avec les prisonniers et donnez-leur à manger

Ne tuez pas les personnes âgées

Ne tuez pas à ceux qui s'échappent

Ne tuez ni un moine, ni un prêtre

Ne tuez pas ceux qui se rendent

Ne détruisez pas un bâtiment

N'obligez pas à personne à se convertir à l'Islam

Le Centre Islamique D'Unalza

FB.com/Jalyak.fr +201159434041

Les ordres du Prophète Muhammad (saw) dans les guerres.



« Respecter le prophète Mahomet, le prophète de la paix et de la tolérance » (pbuh⁷⁵).

Nous sommes, ici, en pleine propagande classique islamique et en plein déni de la réalité. En réalité, Mahomet n'a jamais été ni un prophète de la paix, ni celui de la tolérance. Il a toujours été un prophète guerrier (voir sourate 9).

Et il y a même des personnes qui osent affirmer que l'islam est une religion d'amour (ou de paix, de tolérance et d'amour)⁷⁶. Une affirmation en totale contradiction avec plus de 600 versets, comme, par exemple, avec ces versets :

8.39. **Et combattez-les jusqu'à ce qu'il ne subsiste plus d'association, et que la religion soit entièrement à Allah.** Puis, s'ils cessent (ils seront pardonnés car) Allah observe bien ce qu'ils œuvrent.

9.28. Ô vous qui croyez! **Les associateurs ne sont qu'impureté** : qu'ils ne s'approchent plus de la Mosquée sacrée, après cette année-ci . Et si vous redoutez une pénurie, Allah vous enrichira, s'Il veut, de par Sa grâce. Car Allah est Omniscient et Sage.

9.29. **Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au Jour dernier, qui n'interdisent pas ce qu'Allah et Son messager ont interdit et qui ne professent pas la religion de la vérité, parmi ceux qui ont reçu le Livre, jusqu'à ce qu'ils versent la capitation par leurs propres mains, après s'être humiliés.**

47.35. Ne faiblissez donc pas et **n'appellez pas à la paix** alors que vous êtes les plus hauts [que vous êtes en position de force], qu'Allah est avec vous, et qu'Il ne vous frustrera jamais [du mérite] de vos œuvres.

61.4. **Allah aime ceux qui tuent** [ou combattent] dans Son chemin en rang serré pareils à un édifice renforcé.

⁷⁵ PBUH (Peace be upon him) : Les musulmans utilisent ces mots pour montrer du respect à l'un des prophètes de Dieu, lorsqu'ils mentionnent son nom. Il est également abrégé en « PBUH », qui représente les mots anglais de sens similaire (« que la paix soit sur lui »).

⁷⁶ a) "La paix, l'amour, le respect, la tolérance et la liberté sont l'essence de l'Islam". Cf. <http://ciaj.ch/index.php/la-paix-et-lamour-sont-les-essence-de-lislam/>

b) Poème d'une jeune lycéenne qui rappelle, avec force et douceur, les dimensions d'amour et de paix contenues dans le message de l'Islam. Centre Culturel Islamique de Franche-Comté, 2015, <http://www.ccifc.net/poeme-dune-jeune-lyceenne-qui-rappelle-avec-force-et-douceur-les-dimensions-damour-et-de-paix-contenues-dans-le-message-de-lislam/>

c) Ou bien, ils vont citer des poèmes d'Ibn Arabi (1165-1240) _ un mystique soufi, ouléma, théologien, juriste, poète, métaphysicien et philosophe andalou _ dont "L'Interprète des désirs", une allégorie d'un amour se rapportant ultimement à Dieu.

إِنَّ اللَّهَ يُحِبُّ الَّذِينَ يُقْتَلُونَ فِي سَبِيلِهِ

Face à autant de preuves, comment peut-on alors arriver à un tel niveau de désinformation ?



Une vision du « féminisme islamique » : « *L'Islam est le vrai libérateur des femmes* ».

19.2 Là où l'intolérance peut poindre son museau

Ce discours apologique peut éventuellement s'accompagner aussi de la critique ou du dénigrement du christianisme ou de sa récupération pour la promotion de l'islam :

« *Le christianisme ne vient pas du Dieu d'Israël mais de Satan* ».

« *Vois maintenant les enfants des chrétiens, beaucoup sont des enfants de la rue, très très impolis* ».

« *Se soumettre à la Volonté de Dieu" c'est à dire "être Musulman" ! c'est ce que Jésus (paix sur lui) prêchait* ».

Certaines déclarations sont plus partisanses ou « fanatiques », en tout cas, moins tolérantes, comme (voir ci-après) :

« *Salman Rushdi, avec tout son arsenal et son talent, et les Occidentaux, avec la création du terrorisme, n'ont pas réussi à mettre en déroute la locomotive islamique. Leurs efforts sont restés vains* » (Ousmane).

« [Il est évident que] *n'importe quelle musulmane est meilleure pour le musulman que n'importe quelle juive ou chrétienne* »⁷⁷.

19.3 La confusion sur le sens des mots (volontaire ou non)

« *Mal nommer un objet c'est ajouter au malheur de ce monde, car le mensonge est justement la grande misère humaine, c'est pourquoi la grande tâche humaine correspondante sera de ne pas servir le mensonge* », Albert Camus,

In Poésie 44, essai d'Albert Camus, de 1944, n° 17, p. 22.

A un carrefour d'Atlanta près de l'université d'Etat de Géorgie (USA), les ex-musulmans ont publié cette affiche : « *Presque un musulman sur quatre, qui a grandi aux États-Unis, quitte l'islam. Sans Dieu. Sans peur. Ex-Muslim* ».

Le média marocain "Bladi.net" considère cette affiche comme *islamophobe*⁷⁸. Certains musulmans considèrent cette affiche comme « *nouvelle forme de discours de haine* » [antimusulmans].

Mais cette affiche est-elle vraiment islamophobe ou bien plutôt "islamocéptique" (c'est à dire critique ou céptique envers l'Islam) ?

La critique des religions, y compris de l'islam, est-elle légitime, liée à la liberté de conscience ? Ou bien est-ce un "racisme" antimusulmans ?

Selon André Simha, professeur chargé de cours à l'U.E.R. de philosophie d'Aix-en-Provence « *pour certains, agissant comme une nouvelle inquisition, le droit de s'affranchir des croyances religieuses est assimilé à une forme de racisme* ».

19.4 Face à cette pression, la difficulté à garder son indépendance d'esprit

Cet environnement fait d'apologies, de pressions, de menaces, de confusions sur le sens des mots, ne favorise pas la culture et l'entretien de l'esprit critique.

Or celui-ci ne peut se développer que si celui qui raisonne peut résister à toute forme d'émotions [religieuse, politique ...], de manipulations, de désinformations, de menaces, de pressions [dissimulées ou non], de dénigrement ou de lynchage des contrevenants ou des boucs émissaires, par le groupe de croyants. S'il peuvent résister aux visions du monde paranoïaques ou complotistes, aux discours qui insufflent la peur ou la haine. Cela peut se réaliser grâce à l'apprentissage de la prudence, voire d'une certaine réserve, en tout cas d'un recul nécessaire, pour éviter de se faire abuser / tromper, relativement à toute nouvelle affirmation ou proposition religieuse ou politique.

Il faut avoir un mental et un jugement solide pour arriver à résister à tout ce travail prosélyte intense de séduction et de pression (de prédication ou de dawa), destiné à vous convertir à l'islam.

Nous savons que dans un environnement fortement émotionnel, enthousiaste, voire hystérique, fanatique, qui ne doute pas, il a un mécanisme psychologique instinctif d'entraînement, qui nous pousse à nous conformer à l'opinion de la majorité, surtout si elle semble unanime. C'est ce que certains appelle « *l'effet mouton de Panurge* », un effet de suivisme de la majorité (afin de ne pas avoir d'ennui, en se fondant dans le groupe ou la

⁷⁷ *Le Licite et l'Illicite en Islam*, docteur Yûsuf al-Qaradâwîi.

⁷⁸ *Etats-Unis : une affiche islamophobe provoque un tollé*, 14/01/2020, <https://www.bladi.net/amp,63552,etats-unis-affiche-islamophobe,63552.html>

foule, ce qui renforce, en nous, le sentiment d'appartenance au groupe ou de sécurité et de confort mentaux, en ne s'opposant pas au groupe, surtout s'il est fanatique, menaçant⁷⁹).

En cas de menace réelle pour sa vie, un autre mécanisme de défense psychologique peut intervenir, « *le syndrome de Stockholm* », le développement d'une empathie pour son bourreau⁸⁰.

L'écrivaine Bat Ye'Or décrit, bien dans ses ouvrages, les séquelles de la « dhimmitude », en particulier, l'adoption « instinctive » ou « automatique » d'une attitude de soumission de la part du dhimmi, face à tout musulman. Celui-ci va jusqu'à défendre ses persécuteurs, si ces derniers sont musulmans (syndrome de Stockholm)⁸¹ :

« Vulnérabilité et gratitude développent chez le dhimmi le langage de la servilité, de la flatterie et de la reconnaissance, espace de mensonge mythique, le seul où sa parole puisse être acceptée. Relevons ici un fait remarquable : à une époque d'extrême vulnérabilité et de souffrance des Chrétiens, se développa une littérature chrétienne arabe glorifiant l'arabisme, l'islamisme et la coexistence pacifique millénaire islamo-chrétienne. Cette période vit les massacres de Chrétiens en 1843 au Kurdistan, en 1850-60 en Syrie, au Liban, puis les massacres des Arméniens à la fin du XIXe siècle, leur génocide entre 1915 et 1917, les massacres des Jacobites dans les années 1920-1925, et celui des Assyriens en 1933-1938 et leur exode d'Irak »⁸².

20 En conclusion partielle

Nous avons souvent invité les musulmans, défendant l'idée que l'islam est une « religion de paix », d'examiner chaque versets présentés dans ce document et voir si ces versets vraiment « contextualisables » par rapport au contexte de l'Arabie, au 7^e siècle, où évoluait Mahomet et s'ils peuvent être abandonnés ou rendus obsolètes.

Nous leur avons demandé de nous fournir un exégèse (tafsir) moderne du Coran, suggérant une lecture du Coran compatible avec une tolérance religieuse universelle et avec les droits humains. Actuellement ce tafsir, si possible aussi poussé et précis que celui d'Ibn Khatir, n'existe toujours pas. Nous l'attendons toujours, comme l'Arlésienne.

Donc nous suggérons aux musulmans de nous prouver que tous les versets, listés ci-après, dans ce document :

- Sont « contextualisables »,
- Interdisent toute agression ou intolérance envers les non-musulmans, hormis le contexte de la légitime défense,
- Sont compatibles avec la démocratie (pluraliste, avec la pluralité des opinions) et les droits humains.
- N'interdisent pas la critique de Mahomet, de l'islam, de Dieu, du Coran.

21 Mes motivations expliquant mon travail ici

La boussole morale et son cap intellectuel, de l'auteur, ont toujours été de lutter contre toute forme de déni, de manque d'honnêteté, de rigueur intellectuelle, de « terrorisme ou de totalitarisme intellectuels », de sectarisme, qu'ils soient chrétiens, musulmans, juifs, mormons, complotistes, athées, communistes, d'extrême droite ou de gauche ... Tout en essayant de ne pas tomber, lui-même, dans le piège d'une autre forme de sectarisme (qui serait par exemple une phobie réelle et obsessionnelle de l'islam, bref dans « l'islamophobie » etc.).

⁷⁹ *Psychologie des foules*, Gustave Le Bon, 1895 et 1905, a) [https://fr.wikipedia.org/wiki/Psychologie_des_foules_\(livre\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Psychologie_des_foules_(livre)), b) https://www.infoamerica.org/documentos_pdf/lebon2.pdf

⁸⁰ *Syndrome de Stockholm*, https://fr.wikipedia.org/wiki/Syndrome_de_Stockholm

⁸¹ Phénomène psychologique observé chez des otages ayant vécu durant une période prolongée avec leurs geôliers et qui ont développé une sorte d'empathie, voire une sorte de sympathie ou de contagion émotionnelle vis-à-vis de ceux-ci, selon des mécanismes complexes d'identification et de survie.

⁸² Bat Ye'or, *Juifs et chrétiens sous l'islam. Face au danger intégriste*, Berg International, 10 janvier 2005, page 109.

L'auteur sait qu'il peut être accusé, à son tour, d'être un prosélyte de la méthode scientifique, du recours systématique à la raison, de la faire passer avant la foi ... estimant justement que le recours à la méthode scientifique nous empêche d'être fanatique.

Le combat anti-sectarisme, de l'auteur, le conduit à aller là où se trouvent les personnes les plus intolérantes, en particulier ceux qui vous insultent et/ou vous menacent de mort, et, pourtant, à chercher, malgré tout, discuter avec eux ou à tenter de le faire. Actuellement, c'est plus du côté des musulmans que l'auteur a rencontré le plus de sectarisme, parmi les fidèles des grandes religions (et il est désolé de faire ce constat ...).

Par exemple, nous avons les affaires de menaces de mort contre Henda Ayari (qui a accusé le prédicateur Tariq Ramadan de viol), Majid Oukacha (un apostat de l'islam, réalisant des vidéos critiques sur l'islam), Zineb El Rhazoui (qui tous les deux critiquent l'islam ou/et les islamistes), Mila (qui a critiqué l'islam) etc. etc. ...

Ce qui ne veut pas dire que l'auteur ne rencontre pas du sectarisme chez :

- Les chrétiens (créationnistes, antisémites, antimaçonniques ...),
- Les juifs (ceux qui sont partisans du grand Israël, justifié par la prophétie biblique ...),
- L'extrême droite (antisémite, homophobe, ou ceux qui mettent tous les musulmans dans le même panier ...),
- Les féministes anti-hommes et anti-transgenres (TERF), ...

On rencontre aussi des gens extrémistes, dans tous les courants (même dans le bouddhisme, le confucianisme, le taoïsme ...). Mais avec eux pas, l'on ne risque pas, en général, de recevoir des menaces de mort, parce que l'on critique leur religion ou leur idéologie.

Par exemple, si quelqu'un affirme, avec des arguments valables ou non, que Jésus n'a jamais marché sur les eaux, qu'il n'a pas ressuscité Lazare ou qu'il n'a pas ressuscité d'entre les morts, ou que Moïse n'a jamais reçu les tables de la loi, au sommet du mont Sinai, aucun juif ou chrétien ne cherchera à vous menacer ou à tuer tout esprit critique ayant avancé ces déclarations « blasphématoires ».

Si un musulman ou tout croyant de n'importe quelle religion affirme à l'auteur que ses croyances sceptiques et rationalistes sont ridicules ou fausses, cela ne le gêne pas. Cela fait partie du débat, qu'il soit scientifique ou non.

Le problème de l'auteur est, alors que, s'il est convaincu par un fait qui lui semble rationnel, ... il lui est difficile d'obtenir, d'un musulman convaincu, une discussion honnête, loyale, avec lui, autour de ma/sa conviction, dans le respect mutuel et réciproque, avec tact, sans que cela blesse l'un ou l'autre. Même en étant respectueux et prudent, il lui est arrivé, pourtant, qu'il se prenne, en retour, un énorme « SCUD », comme cette accusation ou ce procès d'intention, a priori, ci-après, portés contre lui, par un musulman convaincu :

*« Tu sais pourquoi je dis toujours que tu es un hypocrite, **islamophobe**, un chrétien déguisé (tu es né chrétien), pour déverser sa haine sur l'islam ?!*

Comment vouloir parler de quelqu'un dont on ne sait strictement rien ?! Hicham et Boukhari ne sont que le 0,001% de la vie du prophète et tu penses qu'en lisant juste quelques pages d'eux, tu peux faire adopter une opinion dite scientifique sur lui ?! C'est juste les caractères d'un pseudo savant hypocrite, les savants sincères ont étudié durant leur vie la vie du prophète et ont donné et décrit le caractère de ce dernier, Edward Gibbon a étudié 'la vie du prophète, Simon Ockley a étudié la vie du prophète, Mahamad k. Gandhi l'a étudié, W Montgomery l'a fait, George Bernard Shaw l'a fait, James A. Michener l'a fait, Michael H. Hart la fait, Thomas Carlyle la fait, Annie Besant⁸³ et bien d'autres savants avec un esprit critique mais ouvert et sincère...

⁸³ Mon contradicteur musulman a choisi justement ces écrivains occidentaux parce qu'ils font tous l'apologie de Mahomet. Mon contradicteur musulman a choisi ces écrivains occidentaux précis parce qu'ils font l'apologie de Mahomet. À sa place, j'aurais aussi énuméré des savants musulmans (progressistes) ou arabes... Ça évite des attaques habituelles concernant des occidentaux qui ne savent pas de quoi ils parlent (sur Mahomet, l'islam ...) ...

Sois tu étudies la vie du prophète, sois tu te tais et fais comme un ignorant, car on ne peut prétendre parler de quelqu'un, qu'on ne connaît pas ... ».

Comment discuter, par exemple, de la conception cosmologique non-scientifique, de Mahomet sur les étoiles filantes (Coran 67.5), sur les étoiles dans les cieux (Coran 16.16, 37.6 ...), et faire en sorte que, si quelqu'un découvre une erreur scientifique commise par Mahomet, dans le Coran⁸⁴, il ne soit pas insulté par des personnes musulmanes, n'acceptant pas que le Coran soit critiqué ?

Comment discuter sur plus d'une centaine de versets franchement hostiles et intolérants aux juifs et chrétiens, sans que notre interlocuteur soit agressif, soit dans le déni sur leur caractère potentiellement dangereux et discriminant, sans qu'il cherche à justifier systématiquement tous ces versets ? En nous faisant, plus ou moins, comprendre, entre les lignes, que « *tout va bien. Circulez il n'y a rien à voir* »⁸⁵.

Pourquoi l'on rencontre plus d'adeptes de l'islam qui vous injurient, vous menacent de mort, dès qu'on critique leur religion ou Mahomet, que dans d'autres religions ? Une question essentielle et toujours d'actualité, malheureusement.

Pourquoi les 57 pays musulmans continuent à discriminer les juifs et chrétiens et à punir l'athéisme et l'apostasie ?

Nous pouvons donner des exemples, semblant illustrer ces attitudes, que l'auteur considère comme fermées et sectaires, chez certains musulmans, comme dans les exemples ci-dessous :

- 1) Certains détracteurs musulmans persistent à nier l'évidence des découvertes nouvelles de la recherche historique. Celles-ci invalident désormais le substrat de la tradition musulmane (dont « l'hypothèse musulmane », le récit traditionnel des origines du Coran), dont les grandes lignes prévalaient naguère dans les milieux scientifiques. Or cela semble inacceptable pour ceux qui font prédominer leur foi sur la réalité, que la science a mise au jour⁸⁶.
- 2) Chaque fois, que l'auteur aborde le cas de plusieurs centaines versets incitant à la violence ou à l'intolérance, contenue dans le Coran, tout de suite, certains musulmans le renvoient à la Bible, lui affirmant que c'est pire⁸⁷.
- 3) Même pour les hadiths de Bukhari, qui normalement ne sont pas des textes sacrés, leur attitude se résume souvent et pourtant à « *pas touche à Bukhari* ». Car il est toujours interdit ou risqué de remettre en cause la validité des hadiths de Bukhari, de Muslim ...⁸⁸, dans les pays musulmans.

⁸⁴ Sur les conceptions cosmologiques de Mahomet, B. LISAN, le 28/01/2020, 3 pages, http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/Sur_les_conceptions_scientifiques_de_Mahomet_sur_l-univers.htm

⁸⁵ Certains psychologues expliquent ce déni, cet aveuglement, chez les croyants convaincus, par des mécanismes psychologiques connus : a) le conditionnement et le lavage de cerveau des musulmans, depuis le berceau, b) le mécanisme de dissonance cognitive. Cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Dissonance_cognitive, b) <https://www.psychologie-sociale.com/index.php/fr/theories/influence/6-la-theorie-de-la-dissonance-cognitive>

⁸⁶ Cf. *Origines de l'islam : le déni musulman*, Hocine KERZAZI, 10 /01/2019, <https://blogs.mediapart.fr/hocine-kerzazi/blog/100119/origines-de-l-islam-le-deni-musulman>

⁸⁷ A) Car selon moi, c'est une façon malhonnête d'éluder le débat (de botter en touche). Alors que la violence, dans la Bible, est essentiellement descriptive, alors que celle-ci est prescriptive dans le Coran.

b) Et moi-même, j'ai étudié la question dans la Bible (ancien testament / Torah), où j'ai aussi relevé des versets dangereux : *Versets violents de la Bible* (dans l'Ancien Testament), compilés par B. LISAN, 2008, <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/Bible/VersetsViolentsDeLaBible.htm>

⁸⁸ Selon un ami : « *Les hadiths ont été compilés plus de 180 ans après la mort du prophète. Bukhari a collecté plus de 100 000 hadiths mais n'a pu en vérifier qu'environ 5 000 d'entre eux. Il s'avère que les gens inventaient des hadiths pour répondre à leurs besoins* ».

Par exemple, le livre "*Sahih Al-Boukhari: Fin d'une Légende*", présenté par son auteur, le chercheur marocain Rachid Aylal, avait déclenché une émeute à la Foire internationale du livre de Tunis⁸⁹ et avait été censuré au Maroc⁹⁰. Des penseurs, comme Rachid Aylal⁹¹ et Saïd Djabelkhir⁹², qui ont tenté de remettre en cause les hadiths de Boukhari, avaient été menacés de mort.

Pour ces croyants, il faut prendre le package « islam » en totalité, car, selon eux, tout y est vrai, il n'y a pas un seul doute à avoir (sur le caractère incréé et non modifié du Coran, sur la vie de Mahomet, sur son statut de « beau modèle » et d'exemple à suivre ...).

Pour certains d'entre eux, la science moderne (occidentale) confirme parfaitement la validité des connaissances « scientifiques » contenues dans le Coran. Ce sont les fameux « *miracles scientifiques du Coran* » et il n'y a donc pas à douter de la scientificité du Coran⁹³. Et si la science moderne ne confirme pas certaines affirmations du Coran, alors c'est la science moderne qui est fautive.

La raison de ces attitudes est-elle liée à l'existence de versets coraniques (ou hadiths), incitant au sectarisme ?

Ou bien le problème serait-il lié à un certain manque de tact et d'empathie de l'auteur, à l'égard des musulmans _ une empathie qui seraient alors à encore développer, en lui ?

Selon Alexandre Y., « *l'explication est simple : l'Islam d'aujourd'hui est le Judaïsme du Rabbin orthodoxe et le Christianisme du Prêtre de l'inquisition. Il s'agit de l'évolution des Sociétés humaines, qui se font à des stades et des rythmes différents* ». Certains disent que l'islam au 21^e siècle est encore en fait au 14^e, au niveau évolution des idées.

Ou bien le problème est-il ailleurs ?

C'est ce que nous allons tenter de découvrir dans cette discussion sur ces « *versets douloureux* ».

Et sinon, l'auteur incite tous oulémas, imams, exégètes islamiques à discuter tous ensembles (et avec lui) de ces versets « explosifs ».

⁸⁹ Quand le livre "*Sahih Al-Boukhari: Fin d'une Légende*" déclenche une pagaille à la Foire du livre de Tunis, Rihab Boukhayatia, 12/04/2018, https://www.huffpostmaghreb.com/entry/quand-le-livre-sahih-al-boukhari-fin-dune-legendedeclenche-une-pagaille-a-la-foire-du-livre-de-tunis_mg_5acf8721e4b077c89ce64014

⁹⁰ a) Attention, on ne touche pas au Sahih Al Boukhari ! La Dépêche du Maroc, 20 octobre 2017, Propos recueillis par Chaimae Oulhaj, <https://ladepeche.ma/attention-on-ne-touche-pas-au-sahih-al-boukhari/>

b) Les autorités marocaines sont intervenues pour censurer la médiatisation du livre en interdisant une séance de signature et une interview avec son auteur.

⁹¹ L'auteur marocain Rachid Aylal : Les scientifiques sont les nouveaux prophètes, 26 septembre 2018, <http://memri.fr/2018/09/26/lauteur-marocain-rachid-aylal-les-scientifiques-sont-les-nouveaux-prophetes-qui-decouvrent-la-revelation-de-dieu-dans-lunivers/>

⁹² a) Un chercheur critique sévèrement les hadiths du prophète sur Beur Tv (Vidéos), 25 décembre 2017, <http://dia-algerie.com/chercheur-critique-severement-hadiths-prophete-beur-tv-vidéos/>

b) Polémique/Des intellectuels soutiennent l'islamologue Saïd Djabelkhir, 26 décembre 2017, <https://www.algerie-focus.com/2017/12/polemique-intellectuels-soutiennent-lislamologue-saïd-djabelkhir/>

c) Débat autour de l'interprétation de la religion en Algérie : des algériens expriment leur soutien à un intellectuel progressiste, La Rédaction, 25/12/2017, <https://algeriepart.com/2017/12/25/debat-autour-de-linterpretation-de-religion-algerie-algeriens-expriment-soutien-a-intellectuel-progressiste/>

⁹³ Alors que pour l'auteur, les textes sacrés contiennent des « vérités symboliques » et non pas des « vérités scientifiques ». Pour lui, les « miracles scientifiques du Coran » sont et restent une imposture scientifique.

C'est pourquoi il a créé ce groupe Facebook « *Pseudosciences islamiques, miracles scientifiques du Coran, terre plate ...* » : <https://www.facebook.com/groups/pseudosciences.islamiques/>

Car l'auteur ne peut admettre que l'on diffuse des affirmations fausses pseudo-scientifiques, au nom de la religion, que cela soit au nom de l'islam, du christianisme, du judaïsme etc.

Nous pourrions nous se réunir, par exemple, chaque samedi, dans une salle associative⁹⁴, durant un an ou plus, afin de rédiger un travail commun de discussions sur ces versets, en tentant de parvenir à une position commune⁹⁵. Mais est-ce possible ?

Ce livre s'adresse à toute personne honnête et aux honnêtes hommes musulmans, ayant le sens des responsabilités, capables d'évaluer les conséquences concrètes de l'application, à la lettre, des versets dits douloureux, présentés dans ce livre.

22 Réponse aux reproches et aux procès d'intention de certains musulmans contre ce livre

Certains musulmans peuvent reprocher, à cet ouvrage, de faire un tri très sélectif des versets, en particulier en sélectionnant les versets montrant l'islam et le Coran intolérants et sous un mauvais jour...

Et donc ils accuseront l'auteur de ne pas être honnête intellectuellement ou d'être islamophobe.

Un musulman convaincu à qui l'auteur présenté ce travail, ci-dessous, ainsi qu'un autre, pour avoir son avis, ont eu une réaction très violente, à laquelle il ne m'attendait pas du tout.

Sinon, selon certains d'entre eux, aussi, les traductions en français du Coran en pervertirait son sens.

Donc, ils affirment que seul est légitime la lecture en arabe, des versets coraniques, cités dans cet ouvrage.

L'auteur leur répondra qu'il existe plusieurs versions françaises du Coran traduites (celle Kazimirski, celle édités par l'Arabie Saoudite, celle Hamidullah, celle par ordre chronologique arabe-français, traduits, par le spécialiste du droit musulman, Sami A. Aldeeb, arabophone etc.).

Si l'on ne pouvait pas traduire, d'une façon fidèle que possible, les œuvres étrangères, nous n'aurions jamais pris connaissance et apprécié les œuvres immortelles d'Homère, de Shakespeare, etc.

Or en lisant l'original en arabe ou les versions traduites, la majorité des lecteurs constateront qu'ils y trouvent énormément de versets appelant à la violence et à l'intolérance⁹⁶ _ plus de la moitié des versets, ce qui leur posera probablement un problème de conscience morale, s'ils réfléchissent aux conséquences de ces versets _ réflexion, malheureusement, que beaucoup de musulmans refusent d'entreprendre, préférant être alors dans le déni à leur sujet.

Si le Coran est parfait, intemporel, incréé, alors pourquoi tant de versets violents ?

Par ailleurs, quelle que soit la traduction, a) « *couper la main au voleur* » (Coran 5.38) reste toujours « *couper la main au voleur* » et non pas « *inciser sa main* » ou « *caresser sa main* », b) « *fouetter le fornicateur* » (Coran 24.2) reste toujours « *fouetter le fornicateur* » et non « *caresser son dos* », c) « *battre sa femme* » (Coran 4.34) reste toujours « *battre sa femme* » et non « *faire des reproches à sa femme* ».

Pour lire « sainement » ces versets, il faut, bien sûr, aussi éviter trois erreurs (voir ci-dessous) :

⁹⁴ Sur Paris.

⁹⁵ L'auteur esst d'autant plus convaincu que ce dialogue ou débat est nécessaire, qu'il pense que le retard scientifique du monde musulman est lié à la persécution, toujours actuelle, des athées et apostats, la science moderne ne pouvant se développer dans une atmosphère intolérante, en particulier religieuse, qui a elle-même ses racines dans ces « versets douloureux ».

⁹⁶ a) par exemple, « *Coran 4.56. Certes, ceux qui ne croient pas à Nos Versets, (le Coran) Nous les brûlerons bientôt dans le Feu [nous les pousserons au feu]. Chaque fois que leurs peaux auront été consumées, Nous leur donnerons d'autres peaux en échange afin qu'ils goûtent au châtement. Allah est certes Puissant et Sage !* ».

b) Versets violents et intolérants du Coran,

<http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/VersetsViolentsDuCoran.htm>

- 1) faire de l'anachronisme _ en refusant de les contextualiser⁹⁷ par rapport à l'époque où ils ont été édictés _ . Se souvenir alors de l'adage « *autre temps, autres mœurs* »,
- 2) faire du manichéisme _ montrer que tout était mauvais, déjà à l'époque, dans le Coran,
- 3) faire de "l'indignation sélective" _ par exemple, condamner l'intolérance de l'islam et de Mahomet, au 7° siècle, mais refuser de voir l'intolérance chrétienne et des églises catholiques et orthodoxes, à la même époque.

Malgré ces précautions prises, l'auteur pense qu'il serait dangereux de refuser l'évidence que ces versets démontrent ces faits, tels que :

- 1) L'islam n'a jamais été une religion de paix⁹⁸,
- 2) L'islam n'a jamais été animé par un esprit de tolérance (d'ailleurs, comme les autres religions du livre, à la même époque).
- 3) Si l'islam, dans son esprit, est proche du judaïsme, a contrario, il n'est pas proche ou héritier du christianisme (en esprit). Déjà, parce que :
 - a) l'islam légitime l'inégalité entre les hommes et l'esclavage⁹⁹,
 - b) surtout, il incite régulièrement au manque de pitié _ ce dernier fait étant totalement incompatible avec l'esprit du christianisme. Dans le Coran, on trouve, par exemple, des versets coraniques incitant à jeter l'effroi (cf. versets 8.12, 8.60, 8.55), à être dur ou sans pitié avec les mécréants (cf. 24.2, 48.28, 9.123)¹⁰⁰ etc.
 - c) Ensuite, « *Dans le Coran, « Allah » recommande ici aux musulmans (eux seuls sont qualifiés de "croyants") de ne pas entretenir de relations d'amitié ou de sujétion avec les non-musulmans (cf. versets 3.118, 5.51, 9.23, 60.13), mais il autorise des dérogations au principe lorsque le fait de s'opposer à ces derniers les met en danger* »¹⁰¹. Alors qu'à contrario, le chrétien peut être ami avec les adeptes de toutes confessions.
 - d) Le musulman est autorisé à mentir à un non-musulman ou à rompre un pacte avec lui, s'il le craint (3.28, 16.106, 8. 55-60). Alors que le chrétien ne peut mentir dans aucun cas (Mc 8.35).

L'auteur a donc rédigé ce texte, pour réfuter certaines contre-vérités sur certains versets, concernant leurs interprétations, leur abrogation etc., arguments avancés par certains musulmans, souvent motivées par ces raisons :

- 1) Soit parce que ces derniers sont sincères, mais sont totalement ignorants du contenu du Coran et de leur religion. Parce qu'eux-mêmes ont été abusés par des enseignements volontairement faux sur l'islam et par un bourrage de crâne leur donnant une image fautive de leur propre religion. L'islam est alors perçu, par eux, comme une religion de paix, voire d'amour (!) _ ce que l'islam n'a jamais été _ , et aussi une religion tolérante envers les autres confessions et leurs croyants _ ce qu'il n'a jamais été. Et ils voient le prophète comme un surhomme, pas vraiment humain et non pas comme un chef de guerre, pouvant avoir

⁹⁷ Beaucoup de musulmans refusent de les contextualiser, y compris dans le contexte du 21° siècle, y compris en occident, ne voulant pas les abroger et les considérant toujours valables au 21° siècle. Ce qui rend la réforme de l'islam difficile.

⁹⁸ Cette affirmation "islam, religion de paix" est souvent émise à destination des occidentaux.

⁹⁹ Cf. Versets 4.24, 4.28, 33.50, 33.52, 23.5-6, 70.30, Bukhari vol. 5, n° 541 et vol. 7, n° 344, Bukhari 9.91.368, Muslim, livre 037, n° 6676, Muslim n°13, 32 (?), 124, 230 etc.

¹⁰⁰ Le Coran semble, d'ailleurs, avoir été écrit par une ou plusieurs personnes dénuées de cœur.

¹⁰¹ « *La sécurité ou le besoin de se faire accepter priment alors sur l'affirmation de la religion* ». Cf. *La taqiya ou le concept coranique qui permet aux musulmans radicaux de dissimuler leurs véritables croyances*, Annie Laurent, 19 Novembre 2015, <http://www.atlantico.fr/decryptage/taqiya-ou-concept-coranique-qui-permet-aux-musulmans-radicaux-dissimuler-veritables-croyances-annie-laurent-2445946.html>

commis des crimes de guerre, des actes génocidaires¹⁰² et avoir commandité une centaine d'assassinats ciblés¹⁰³.

- 2) Soit par taqiya (mensonge par dissimulation ...), envers les non-musulmans, qu'on veut abuser et/ou convertir _ parce que selon certaines exégèses et certains oulémas, il est permis de mentir, d'abuser les non-musulmans, le mensonge et la ruse étant autorisés en période de guerre¹⁰⁴.

Si vraiment le Coran contient un message d'amour, pourquoi le livre s'ouvre-t-il sur 3 sourates, démontrant le contraire, en raison de leur contenu violent et intolérant ?

Par exemple, dans la sourate 3, voici le nombre d'occurrences pour :

— Châtiment/châtier : v4, v16, v21, v56 (deux fois), v77, v88, v91, v105, v106, v128, v129, v176, v177, v178, v181, v188 (deux fois), v191. 19 occurrences
— Craignez Allah : v50, v102, v123, v130, v131, v198.
— (Allah met en garde contre lui-même): v28, v30
— Punition/punir : v4, v10, v11, v11.
— Feu / enfer : v12, v162, v197
— Ignominie : v154, v192, v194.
— Avilissement : v112, v178
— injuste : v57, v86, v94, v128, v140, v151, v192.
— Aime/amour :
« Allah aime... » v31, v76, v134, v146, v148, v159,
« Allah n'aime PAS... » : v32, v57, v140,
(Vous les aimez, ils ne vous aiment pas (à propos des mécréants) v119¹⁰⁵.

Si le Coran est un livre de paix, pourquoi comporte-t-il 354 ou 356 occurrences du mot « châtement¹⁰⁶ » ? Par ailleurs, dans chacune des pages du Coran (sans aucune exception), l'on constate que l'on trouve toujours une menace, une stigmatisation ou une incitation à la violence. Le défi que nous lançons à tous les musulmans est : Saurez-vous, en ouvrant le Coran au hasard, trouver une page qui ne contient ni menace, ni médisance, ni incitation à la violence¹⁰⁷ ?

Le problème est que le Coran est une compilation de versets souvent contradictoires, exprimant ou affirmant tout et son contraire, mais contenant pourtant une grande majorité de versets intolérants et une minorité de versets tolérants¹⁰⁸.

¹⁰² a) *Banu Qurayza*, https://fr.wikipedia.org/wiki/Banu_Qurayza

b) *LA VIOLENCE DANS L'ISLAM : J'ai vaincu par la terreur. Le Génocide sur les Bani Qurayza*, <http://www.exmusulman.org/genocide-bani-qurayza.html>

c) *Sîra, la vie de Mahomet, chef de guerre (extraits)*,

http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/livres/La_Sira_vie_de_MAHOMET_chef_de_guerre_12-10-2017.pdf

d) Différents textes sur l'histoire de l'islam : génocides, massacres, pillages, pogroms ..., 25/08/2019, 54 pages,

http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/differents_textes_sur_l-histoire_de_l-islam%20.htm

¹⁰³ *List of Killings Ordered or Supported by Muhammad* [Liste des assassinats commandés ou appuyés par Mahomet], https://wikiislam.net/wiki/List_of_Killings_Ordered_or_Supported_by_Muhammad

¹⁰⁴ Cf. a) *Taqiya : Un concept religieux de la dissimulation* (essai), V2, Benjamin LISAN, 206 pages, 15,85€, <https://www.amazon.fr/dp/1987667263>

b) Version V3 et PDF gratuite (277 pages) :

http://www.doc-developpement-durable.org/livres/Taqiya_dissimulatiCSP_Size_Fix040818_ter.pdf

¹⁰⁵ *Violence de la sourate 3*, <https://menace-theoriste.fr/violence-de-la-sourate-3/>

¹⁰⁶ Je trouve, moi-même, 356 occurrences de ce mot, dans le Coran. Selon la twitteuse "Eve the first", le Coran comporte 354 fois le mot "châtiment", https://twitter.com/eve_thefirst/status/1450826458117595148?t=oQNwatSw-3OCUrsGe91H3w&s=03

¹⁰⁷ Vous pouvez multiplier les essais, sans fin, vous n'y arriverez pas. Cf.

https://twitter.com/eve_thefirst/status/1450834043143168005?t=M9iEi0250i_qUI6Ca8k7Bg&s=03

¹⁰⁸ Un ami m'écrivait : « *Les scribes qui ont écrit le coran ont été plus malins que ceux de la bible. Tout y est pêle-mêle, sans chronologie, sans ordre, très vague, donc difficilement démasquable* ». Et il est vrai que le Coran est mal organisé, structuré.

Par ailleurs, selon beaucoup d'oulémas sunnites et chiites, la règle est, généralement, que les versets violents et intolérants, plus récents _ en général, édictés à l'époque médinoise _, abrogent les versets, pacifiques et tolérants, plus anciens _ en général, édictés à l'époque mecquoise.

Et cela s'expliquerait par le fait que tant que Mahomet a été, en position de faiblesse, lors de sa prédication à la Mecque, il a alors fait une présentation séduisante de sa religion, la montrant comme pacifiques et tolérante, mais, ensuite, dès qu'il a été en position de force, à Médine, il a alors montré un autre visage de celle-ci, cette fois-ci violente et intolérante, incitant à la haine, à l'intolérance et à la violence contre les non-musulmans (en particulier juifs et chrétiens).

En plus, le contenu de certains versets peuvent être déroutants _ en faisant passer pour « noir », ce qui est « blanc » et inversement. Par exemple, beaucoup de versets parle de personnes « injustes », même quand ces personnes sont pourtant justes et honnêtes, uniquement parce que Mahomet leur fait des procès d'intention _ par exemple, en accusant les « gens du livre » d'avoir falsifié la Torah, la Bible, les Evangiles, pour y cacher l'annonce de la venue de Mahomet¹⁰⁹ ... _, parce qu'elles ont déplu à Mahomet et/ou qu'elles n'adhèrent pas aux affirmations et thèses de Mahomet.

Certains musulmans font une nette confusion entre judaïsme et christianisme, qu'ils confondent, alors que, pourtant l'esprit du judaïsme et celui du christianisme sont très différents _ le judaïsme, comme l'islam, est la religion de la loi, alors que le christianisme est la religion de l'amour, de la charité et du pardon (même si l'on peut affirmer que le christianisme a hérité du judaïsme). La confusion est entretenue par le fait que les chrétiens ont repris, dans leur texte sacré, le livre sacré des Hébreux (le Tanakh, la bible hébraïque), renommé, par les chrétiens, « *Ancien testament* », qui lui contient beaucoup de versets violents, certains décrivant des meurtres et des crimes commis par personnages considérés, selon la Bible, comme des personnages élus de Dieu (Moïse, Elie, le roi Josué, le roi David ...) ¹¹⁰.

L'islamologue Ghaleb Bencheikh souhaite que les musulmans et oulémas lancent ces quatre chantiers, pour la réforme de l'islam¹¹¹ :

- 1) La liberté de conscience,
- 2) La question de l'égalité homme et femme,
- 3) La désacralisation de la violence,
- 4) L'autonomisation des champs du savoir (la séparation de la foi et de la connaissance scientifique).

Mais, plutôt qu'aborder honnêtement la question des versets, posant des problèmes moraux _ ce que l'auteur appelle ici les « *versets douloureux* », que d'autres pourraient dénommer plutôt « *dangereux* » _ et d'avoir le courage de se confronter à la remise en cause leur religion, des musulmans préfèrent utiliser alors diverses stratégies pour « noyer le poisson » ou « enfumer » les non-musulmans, stratégies devenues bien rodées après 14 siècles de prédication¹¹².

¹⁰⁹ Or jamais aucun chercheur, spécialiste des textes anciens, et aucun archéologue n'ont trouvé une quelconque preuve de cette falsification, a) ni dans les milliers de textes anciens et antiques, encore à notre disposition, b) dans les découvertes archéologiques (manuscrits antiques ...). Cf. Chapitre "Les juifs et les chrétiens ont-ils falsifié les textes sacrés contenus dans la Torah et la Bible ?" in « *Doutes face aux assertions religieuses* », Benjamin LISAN, 21/05/2019, 31 pages, [http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/doutes face aux assertions religieuses.htm](http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/doutes%20face%20aux%20assertions%20religieuses.htm)

¹¹⁰ *Versets violents de la Bible (dans l'Ancien Testament)*, compilés par B. LISAN, 2008, <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/Bible/VersetsViolentsDeLaBible.htm>

¹¹¹ Conférence « Islam et laïcité : une irréductible incompatibilité ? » de Ghaleb Bencheikh, au Patronage laïque, le 18/11/2019, <http://www.parisetudiant.com/etudiant/sortie/islam-et-laicite-une-irreductible-incompatibilite-par-ghaleb-bencheikh.html>

¹¹² Toutes celles-ci sont d'ailleurs exposées dans le chapitre « *Stratégies pour noyer le poisson* », situées à la fin de cet ouvrage Taqiya : *Un concept religieux de la dissimulation* (essai), ibid.

En lisant avec intelligence et discernement le Coran, en tirant toutes les conséquences logiques qu'entraîne l'application, à la lettre, de ses versets, nous sommes obligés de constater que le Coran peut apparaître, aux yeux des non-musulmans, un bréviaire de la haine antijuive et antichrétienne, puisqu'ils les stigmatise régulièrement, en particulier via 86 versets minimum, exposés dans la partie « *Les versets antijuifs et antichrétiens* », dans ce document.

Et les non-musulmans ont tendance à constater que l'immense majorité des 6236 versets du Coran sont clairement intolérants et que ce livre promeut essentiellement et réellement une idéologie antihumaniste, totalitaire, telle que cela apparaîtra, avec clarté au lecteur, en lisant les versets présentés, ci-après, dans cet ouvrage.

En 1934, Fernand Sorlot, directeur des Nouvelles éditions latines, avait pris le risque de publier, sans l'accord de son auteur, Hitler, la traduction française de Mein Kampf [mon combat], réalisée par J. Gaudefroy-Demombynes et A. Calmettes. L'avertissement des éditeurs indiquait « *Le livre [...] a eu sur l'orientation soudaine de tout un peuple une influence telle, qu'il faut, pour en trouver l'analogue, remonter au Coran* ». Le Maréchal Lyautey avait précisé « *Tout Français doit lire ce livre* ».

Et de la même façon, pour s'en faire une idée exacte, je pense que tous les Français mais aussi les musulmans doivent lire, dans son intégralité, le Coran, ce que peu de personne n'a le courage de faire, le Coran faisant plus de 480 pages, dans sa traduction française. Or cet ouvrage peut y aider. D'autant que cet ouvrage semble constituer l'analyse critique certainement la plus complète du Coran, existante au monde.

Note : Le titre de notre livre est inspiré du titre du livre « *Les versets douloureux: Bible, Évangile et Coran entre conflit et dialogue* », David Meyer, Soheib Bencheikh et Yves Simoens, Lessius, 2007.

23 Petit lexique sur la « novlangue » islamique

Gens du livre : Juifs et Chrétiens. **Enfants d'Israël** : Juifs.

Livres sacrés : Torah (bible judaïque, la Tanakh), Bible (bible chrétienne, la Septante).

Mécréant : Le non-musulman, en général, les juifs et chrétiens, mais aussi les polythéistes ...

Associateur / mushrik (Coran) : a) Personne pratiquant l'action de donner à Dieu des associés. Il s'agit de la traduction du terme *mushrik* (polythéiste / associateur). Peut éventuellement correspondre en partie à des religions/mythologies anciennes ou disparues. b) coupable de shirk. Les chrétiens sont accusés d'être des associateurs, car associant, à l'unique Divinité, des pseudo-divinités, comme Jésus (Issa*), voire Marie, de croire au dogme de la Trinité, constituée du Père, du Fils et du Saint-Esprit (donc d'associer à Dieu, Jésus et le Saint-Esprit)¹¹³.

Shirk ou chirk : se réfère, en islam, aux péchés consistant à associer d'autres dieux ou d'autres êtres ou divinité à Allah, en leur accordant l'adoration qui ne devrait être due qu'à Allah seul [En islam, c'est un péché grave, qui peut être condamné à mort].

Ceux qui « tournent le dos » : les apostats, ceux qui quittent ou renient l'islam.

Aussi la dénomination de ceux faisant preuve de lâcheté durant une bataille.

Frapper au cou : Décapiter.

Injuste(s) : ceux qui ne croient pas à Mahomet, à Allah, dans le Coran ... Pour Mahomet, un « injuste » est celui qui ne veut pas se convertir à l'islam ou qui associe des divinités à Allah et/ou qui reste mécréant.

Taqiya (Islam) [dissimulation de sa foi] : Pratique consistant à dissimuler sa foi, sous la contrainte, afin d'éviter tout préjudice et réaction hostile d'un milieu extérieur défavorable [ou hostile à l'islam]. En arabe, le mot signifie « prudence, crainte » (Source: <https://fr.wiktionary.org/wiki/taqiya>).

Féminisme islamique : Normalement, Le féminisme islamique fait de l'égalité des sexes une composante à part entière de la notion coranique d'égalité de tous les insan (êtres humains) et appelle à la mise en œuvre de cette

¹¹³ A) *Les chrétiens sont-ils des « associateurs » ?* <https://www.islam-et-verite.com/les-chretiens-sont-il-des-associateurs/>

b) *Les juifs et chrétiens sont-ils mécréants ?* <http://www.3ilmchar3i.net/article-les-juifs-et-chretiens-sont-ils-mecreants-34367769.html>

c) *Les chrétiens sont des associateurs et des idolâtres,* <https://www.bladi.info/threads/chretiens-associateurs-idolâtres.356967/>

égalité des sexes dans les sphères étatique, institutionnel ainsi que dans la vie quotidienne. Le féminisme islamique vise à réactiver la notion d'égalité hommes-femmes, notion radicale à l'époque de la révélation coranique.

Certaines féministes musulmanes ont essayé de distinguer plus précisément entre « féminisme islamique », « féminisme musulman » et « femmes islamistes ». À première vue, le terme de « femmes islamistes » n'implique en effet aucune dimension féministe mais bien une allégeance à l'islam politique, tandis que les expressions de « féminisme islamique » et de « féminisme musulman » impliquent une compatibilité entre la religion musulmane et le féminisme, de même qu'il peut y avoir un [féminisme judaïque](#) ou [chrétien](#). Certains défenseurs de la [laïcité](#) considèrent qu'il s'agit d'une [manipulation](#) de la lutte féministe au profit du [fondamentalisme](#).

Miséricorde, miséricordieux : Dans une vision musulmane, la miséricorde (au travers d'un rapport de force), c'est la faveur ou grâce qu'accorde une personne puissante à une personne qui lui soumise, en l'exemptant de l'application d'une peine. Alors que pour un chrétien, cela sera par exemple, la sensibilité au malheur d'autrui, la commisération, la compassion, la pitié, la pitié par laquelle on pardonne au coupable. Exemples : « *miséricorde du prophète* », « *prophète miséricordieux* ».

Pour certains musulmans, un musulman peut tuer un mécréant, par « miséricorde » pour ses autres coreligionnaires, quand il empêche, par son meurtre, le mécréant de « contaminer », par sa mécréance, les musulmans.

Le *miséricordieux* peut désigner Allah (qui ne l'est pourtant pas toujours, loin de là).

Paix : Pour l'islam, la paix est une trêve, comme lors du traité d'Houdaybiya¹¹⁴. Dans l'esprit de certains musulmans, la paix ne sera obtenue que quand le monde entier sera entièrement acquis à l'islam¹¹⁵.

Guerre : La guerre et la lutte contre les ennemis d'Allah est considérée comme une bonne œuvre, pour l'islam.

« **Hamdollah** » : « Dieu soit loué », en arabe ; arabe : الْحَمْدُ لِلَّهِ, littéralement, « louange à Allah ».

« **Inch'Allah** » : Transcription francophone de la formule arabe **إِنْ شَاءَ اللَّهُ** qui signifie « si Dieu le veut ». Les musulmans estiment souhaitable de prononcer cette formule quand ils évoquent une action à réaliser dans l'avenir.

Les 99 noms d'Allah : les noms et attributs de Dieu en islam.

Les 200 noms du Prophète Mouhammad : Les qualités sublimes du Prophète Mouhammad (saw).

Abréviations en anglais :

PBUH ou **pbuh** (Peace be upon him) : Les musulmans utilisent ces mots pour montrer du respect à l'un des prophètes de Dieu, lorsqu'ils mentionnent son nom. Il est également abrégé en « PBUH », qui représente les mots anglais de sens similaire (« que la paix soit sur lui » (« psl », l'abréviation en français)).

Abréviations en français :

pbsl : Paix et bénédiction sur lui.

pbAsl : Paix et bénédiction d'Allah sur lui.

bsdl : Bénédiction et salut de Dieu sur lui.

pbdl ; Paix et bénédiction de Dieu sur lui.

psl : Paix sur lui.

Note : En islam, il existe beaucoup de formules d'eulogie, des phrases de louange ou de bénédiction que les musulmans prononcent ou écrivent, en particulier, après le nom d'Allah, de ses prophètes, en particulier le nom arabe de Mahomet (Muhammad), de ses anges ou d'autres personnages importants de l'islam : « paix et bénédiction sur lui », « qu'Allah soit satisfait de lui » (ASL), « Que la paix (ou le salut) soit sur lui », « Qu'il soit

¹¹⁴ Cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Trait%C3%A9_d%27Houdaybiya

¹¹⁵ Carl-Gustav Jung, médecin psychiatre suisse (1875-1961) : "*La religion d'Hitler est la plus proche qui soit de l'islamisme, réaliste, terrestre, promettant le maximum de récompenses dans cette vie, mais avec ce Walhalla façon musulmane avec lequel les Allemands méritoires peuvent entrer et continuer à goûter le plaisir. Comme l'islamisme, elle prêche la vertu de l'épée*".

Bertrand Russell, mathématicien, logicien, philosophe, épistémologue, homme politique et moraliste britannique (1872-1972) : "*L'islam et le bolchevisme ont une finalité pratique, sociale, matérielle dont le but est d'étendre leur domination sur le monde*".

exalté et glorifié », « Puissant et majestueux », « splendeur de sa majesté », « Que Dieu soit exalté, matin, soir et nuit, longuement », etc¹¹⁶.

Le Coran vise particulièrement, les « *Gens du livre* » _plus spécialement les juifs, encore plus que les chrétiens, ces derniers étant, par moment, accusés d'être des associateurs, à cause de leur culte trinitaire _ les mécréants [les incroyants], les associateurs, ceux qui « *tournent le dos* ».

24 Sources d'où sont tirées ces versets

Les versets, cités ci-dessous, traduits en français, sont issus des traductions citées ci-avant et de ces sites : www.islam-fr.com , <http://www.fleurislam.net> & <http://humanoides.free.fr/sourate-1.html>

24.1 Notes diverses

(A) : versets considérés comme abrogés.

25 Antisémitisme et antichristianisme : Versets appelant à la stigmatisation, au rejet, à la violence, à l'intolérance contre les juifs et les chrétiens

Bien des musulmans nous présentent l'islam comme une religion de paix.

Pourtant dans le Coran, les non-musulmans sont traités d'hypocrites (33 fois), de répugnants et de najassèt (saletés, salissures, ou impuretés (1 fois)) (9:28), de pervers (55 fois), perdants (41 fois), menteurs (81 fois), criminels (50 fois), injustes (205 fois), réprouvés ou damnés, égarés (46 fois), faibles d'esprit (1 fois. 2.13), bétail (1 fois. 2.171), pires (des) bêtes (2 fois. 8.22, 8.55), bestiaux (22 fois), singes (3 fois), porcs (1 fois), aveugles (34 fois) et sourds (17 fois), encourageant la colère de Dieu (1 fois. 1.7) Par exemple, ces versets accusent les non-musulmans (mécréants) d'être :

- « d'hypocrites » (3.167, 4.61, 4.88, 4.138 etc.),
- des « faibles d'esprit » (2:13),
- du « bétail » (2:171),
- des « pervers » (5:47, 5:59, 5:81, 6:49, 7:102, 9:8, 9:84, 24:55, 59:19...),
- de l' « impureté » (9:28),
- des « injustes » (5 :45, 32 :22, 29:68, 39:32, 6:21, 24:50, 29:49, 2:140...),
- des « menteurs » (6:28, 25:4),
- « les pires bêtes » (8:22, 8:55),
- « les pires de la création » (98:6),
- des « singes abjects » (2:60)
- des « porcs et des singes » (5:60)
- de « chien » (7:176)
- de « méprisable » (68.10)
- de « bâtard », (68:13)
- « d'âne » (62:5) etc. etc.

Bien des versets appellent à la haine des mécréants _ Coran 8:55, 48:29, 9:30, 8:12, 9:123, 5:33, 95:5-6, 98:6, 2:171, 3:110, 3:10, 58:22, 4:144, 5:51, 4:101, 66:9, 9:73, 8:39, 25:52 (, 2.105) _ , à ne pas prendre les mécréants pour amis et alliés et à couper tout lien avec la famille, si elle ne veut pas se convertir à l'islam _ Coran 3.118-120, 5.51, 9.23, 9.113, 11.113, 29.8, 31.15, 58.22, 60.1, 60.13-15.

¹¹⁶ Formule d'eulogie en islam, https://fr.wikipedia.org/wiki/Formule_d%27eulogie_en_islam

La condamnation des esprits critiques, qui doutent de la mission prophétiques et des allégations de Mahomet, traités de « *bâtard* », de « Bien des versets appellent à couper tout lien avec la famille, si elle ne veut pas se convertir à l'islam _ Coran 3.118-120, 5.51, 9.23, 9.113, 11.113, 29.8, 31.15, 58.22, 60.1, 60.13-15. *chien* », de « *âne* », de « *méprisable* » par Mahomet :

« 68.8. [Mahomet parlant de lui-même] N'obéis pas à ceux qui crient en mensonge [contre Mahomet],

68.9. Ils aimeraient bien que tu transiges avec eux afin qu'ils transigent avec toi.

68.10. Et n'obéis à aucun grand jureur, *méprisable*,

68.11. Grand diffamateur, grand colporteur de médisance,

68.12. Grand empêqueur du bien, transgresseur, grand pécheur,

68.13. Au cœur dur, et en plus de cela *bâtard* ».

7. 176. Et si Nous avons voulu, Nous l'aurions élevé par ces mêmes enseignements, mais il s'inclina vers la terre et suivit sa propre passion. Il est semblable à un *chien* qui halète si tu l'attaques, et qui halète aussi si tu le laisses. Tel est l'exemple des gens qui traitent de mensonges Nos signes. Eh bien, raconte le récit. Peut-être réfléchiront-ils!

62.5. Ceux qui ont été chargés de la Thora mais qui ne l'ont pas appliquée sont pareils à *l'âne* qui porte des livres. Quel mauvais exemple que celui de ceux qui traitent de mensonges les versets d'Allah et Allah ne guide pas les gens injustes.

Notes : a) On peut légitimement se demander si le Dieu « tout puissant », omniscient, omnipotent, de tout l'Univers, peut transmettre, à Mahomet, de telles « paroles divines », dans lesquelles les opposants de Mahomet sont traités, d'une façon insultante, de *méprisables et de bâtards*¹¹⁷.

b) quand l'on constate qu'à longueur de page, le Coran ne cesse de stigmatiser les non-musulmans, l'on peut raisonnablement se demander si le Coran n'est pas réellement un *bréviaire de la haine contre les non-musulmans* ?

25.1 Les versets antijuifs et antichrétiens et/ou anti mécréants

2.50-51 « 2.50. Et [rappelez-vous], lorsque Nous avons fendu la mer pour vous donner passage ! ... Nous vous avons donc délivrés, et noyé les gens de Pharaon, tandis que vous regardiez.

2.51. Et [rappelez-vous], lorsque Nous donnâmes rendez-vous à Moïse pendant quarante nuits ! ... Puis en son absence vous [les juifs] avez pris le Veau pour idole **alors que vous étiez injustes**¹¹⁸ (à l'égard de vous-mêmes en adorant autre qu'Allah) ».

2.59. Mais, **à ces paroles, les pervers**¹¹⁹ **en substituèrent d'autres, et pour les punir de leur fourberie Nous leur envoyâmes du ciel un châtement avilissant.**

Note : C'est le reproche permanent d'avoir perverti les paroles de la Bible que Mahomet fait aux chrétiens et juifs.

2.73-79 « 2.73. Nous dûmes donc: "Frappez le tué avec une partie de la vache". - Ainsi Allah ressuscite les morts et vous montre les signes (de Sa puissance) afin que vous raisonnez.

2.74. Puis, et en dépit de tout cela, *vos cœurs se sont endurcis ; ils sont devenus comme des pierres ou même plus durs encore* ; car il y a des pierres d'où jaillissent les ruisseaux, d'autres se fendent pour qu'en surgisse l'eau, d'autres s'affaissent par crainte d'Allah. Et Allah n'est certainement jamais inattentif à ce que vous faites.

¹¹⁷ A rapprocher de la sourate 111, sensée être une parole divine, souhaitant pourtant la mort de l'oncle de Mahomet, Abû-Lahab, et de sa femme, parce qu'ils n'ont pas cru dans la prédication de Mahomet et dans son caractère divin. Sourate ressemblant plutôt à un règlement de compte familial.

¹¹⁸ Autre traduction : prévaricateur (à la place du mot « injuste »).

¹¹⁹ Autre traduction : 2.59. **Mais les prévaricateurs changèrent en une autre parole qui leur était dite. Nous fîmes donc descendre du ciel un châtement sur les prévaricateurs, parce qu'ils étaient les transgresseurs.**

2.75. - Eh bien, espérez-vous [Musulmans], *que **des pareils gens** (les Juifs) vous partageront la foi ? alors qu'un groupe d'entre eux, après avoir entendu et compris la parole d'Allah, la **falsifièrent sciemment**.*

2.76. - Et quand ils rencontrent des croyants, ils disent : "Nous croyons" ; et, une fois seuls entre eux, ils disent: "Allez-vous confier aux musulmans ce qu'Allah vous a révélé pour leur fournir, ainsi, un argument contre vous devant votre Seigneur! Etes-vous donc dépourvus de raison?".

2.77. - Ne savent-ils pas qu'en vérité *Allah sait ce qu'ils cachent* et ce qu'ils divulguent ?

2.78. Et il y a parmi eux des illettrés qui ne savent rien du Livre hormis des prétentions et ils ne font que des conjectures.

2.79. *Malheur, donc, à ceux qui de leurs propres mains composent un livre puis le présentent comme venant d'Allah pour en tirer un vil profit ! - Malheur à eux, donc, à cause de ce que leurs mains ont écrit, et malheur à eux à cause de ce qu'ils en profitent ! ».*

2.79-85 « 2.79. *Malheur, donc, à ceux [juifs & chrétiens] qui de leurs propres mains composent un livre puis le présentent comme venant d'Allah pour en tirer un vil profit ! - Malheur à eux, donc, à cause de ce que leurs mains ont écrit, et malheur à eux à cause de ce qu'ils en profitent !*

2.80. Et ils ont dit : "Le Feu ne nous touchera que pour quelques jours comptés !" Dis : "Auriez-vous pris un engagement avec Allah - car Allah ne manque jamais à Son engagement ; - non, mais vous dites sur Allah ce que vous ne savez pas".

2.81. Bien au contraire! *Ceux qui font le mal et qui se font cerner par leurs péchés, ceux-là sont les gens du Feu où ils demeureront éternellement.*

2.82. Et ceux qui croient et pratiquent les bonnes œuvres, ceux-là sont les gens du Paradis où ils demeureront éternellement.

2.83. Et [rappelle-toi], lorsque Nous avons pris l'engagement des enfants d'Israël de n'adorer qu'Allah, de faire le bien envers les pères, les mères, les proches parents, les orphelins et les nécessiteux, d'avoir de bonnes paroles avec les gens; d'accomplir régulièrement la Salat et d'acquitter le Zakat! - *Mais à l'exception d'un petit nombre de vous, vous manquiez à vos engagements en vous détournant de Nos commandements.*

2.84. Et rappelez-vous, lorsque Nous obtînmes de vous l'engagement de ne pas vous verser le sang, [par le meurtre] de ne pas vous expulser les uns les autres de vos maisons. Puis vous y avez souscrit avec votre propre témoignage.

2.85. Quoiqu'ainsi engagés, voilà que vous vous entre-tuez, que vous expulsez de leurs maisons une partie d'entre vous contre qui vous prêtez main forte par péché et agression. Mais quelle contradiction! Si vos coreligionnaires vous viennent captifs vous les rançonnez alors qu'il vous était interdit de les expulser (de chez eux). *Croyez-vous donc en une partie du Livre et rejetez-vous le reste ? Ceux d'entre vous qui agissent de la sorte ne méritent que l'ignominie dans cette vie, et au Jour de la Résurrection ils seront refoulés au plus dur châtement*, et Allah n'est pas inattentif à ce que vous faites ».

2.85. Quoiqu'ainsi engagés, *voilà que vous vous entre-tuez, que vous expulsez de leurs maisons, une partie d'entre vous, contre qui vous prêtez main forte par péché et agression.* Mais quelle contradiction ! Si vos coreligionnaires vous viennent captifs, vous les rançonnez alors qu'il vous était interdit de les expulser (de chez eux). **Croyez-vous donc en une partie du Livre et rejetez-vous le reste ? Ceux d'entre vous qui agissent de la sorte ne méritent que l'ignominie dans cette vie, et au Jour de la Résurrection ils seront refoulés au plus dur châtement**, et Allah n'est pas inattentif à ce que vous faites.

Note : certains musulmans interprètent ce verset ainsi : L'on doit embrasser l'islam, totalement, et non pas une seule partie de l'islam (celle qui vous plait) ou partiellement, sinon vous devenez mécréants et alors vous méritez l'enfer.

En agissant ainsi, vous pouvez être mécréant sans le savoir.

2.89-95 « 2.89. Et quand leur vint d'Allah [aux gens du Livre] un Livre confirmant celui qu'ils avaient déjà, - alors qu'auparavant ils cherchaient la suprématie sur les mécréants, - quand donc leur vint cela même qu'ils reconnaissaient, **ils refusèrent d'y croire. Que la malédiction d'Allah soit sur les mécréants !**

2.90. *Comme est vil ce contre quoi ils ont troqué leurs âmes ! Ils ne croient pas en ce qu'Allah a fait descendre, révoltés à l'idée qu'Allah, de par Sa grâce, fasse descendre la révélation sur ceux de Ses serviteurs qu'Il veut. Ils ont donc acquis colère sur colère, car un châtement avilissant attend les infidèles !*

2.91. Et quand on leur dit: "Croyez à ce qu'Allah a fait descendre", ils disent: "Nous croyons à ce qu'on a fait descendre à nous". Et ils rejettent le reste, alors qu'il est la vérité confirmant ce qu'il y avait déjà avec eux. - Dis: "Pourquoi donc avez-vous tué auparavant les prophètes d'Allah, si vous étiez croyants?"

2.92. Et en effet Moïse vous est venu avec les preuves. Malgré cela, *une fois absent vous avez pris le Veau pour idole, alors que vous étiez injustes.*

2.93. Et rappelez-vous, lorsque Nous avons pris l'engagement de vous, et brandi sur vous At-Tur (le Mont Sinäï) en vous disant: "Tenez ferme à ce que Nous vous avons donné, et écoutez!". Ils dirent: "Nous avons écouté et désobéi". *Dans leur impiété, leurs cœurs étaient passionnément épris du Veau (objet de leur culte).* Dis-[leur]: "Quelles mauvaises prescriptions ordonnées par votre foi, si vous êtes croyants".

2.94. - Dis: "Si l'Ultime demeure auprès d'Allah est pour vous seuls, à l'exclusion des autres gens, souhaitez donc la mort [immédiate] si vous êtes véridiques!"

2.95. Or, ils ne le souhaiteront jamais, **sachant tout le mal qu'ils ont perpétré de leurs mains. Et Allah connaît bien les injustes** ».

2.96. **Vous les trouverez, de tous les peuples (parlant des juifs), les plus avides de la vie**, davantage même que les idolâtres: Chacun d'eux souhaite vivre mille ans: **mais une telle vie ne le sauvera pas de la punition.** Car Allah voit tout.

2.101. Et quand leur vint d'Allah un messenger confirmant ce qu'il y avait déjà avec eux, **certains à qui le Livre [le Coran] avait été donné, jetèrent derrière leur dos le Livre d'Allah comme s'ils ne savaient pas!**

2.104. Ô vous qui croyez! Ne dites pas: "Raina" (favorise-nous) mais dites: "Onzurna" (regarde-nous); et **écoutez! Un châtement douloureux sera pour les infidèles.**

2.105. **Ni les mécréants parmi les gens du Livre¹²⁰, ni les Associateurs n'aiment qu'on fasse descendre sur vous (les musulmans) un bienfait de la part de votre Seigneur**, alors qu'Allah réserve à qui Il veut sa Miséricorde. Et c'est Allah le Détenteur de l'abondante grâce¹²¹.

Autre traduction (traduction de Savary):

2/99 les idolâtres, les Chrétiens et les Juifs incrédules voudraient que Dieu ne répande sur vous (les musulmans) aucune de ses grâces¹²².

2.109. **Nombre de gens du Livre (chrétiens et Juifs) aimeraient par jalousie de leur part, pouvoir vous rendre mécréants après que vous avez cru.**

2.120-121. « 2.120. Ni les Juifs, ni les Chrétiens ne seront jamais satisfaits de toi [Mahomet], jusqu'à ce que tu suives leur religion. – Dis: "Certes, c'est la direction d'Allah qui est la vraie direction". **Mais si tu suis leurs passions après ce que tu as reçu de science [le Coran], tu n'auras contre Allah ni protecteur ni secourer.**

2.121. **Ceux à qui Nous avons donné le Livre [le Coran], qui le récitent comme il se doit, ceux-là y croient. Et ceux qui n'y croient pas sont les perdants** ».

2.174. **Ceux [Juifs et Chrétiens] qui cachent ce qu'Allah a fait descendre du Livre¹²³ et le vendent à vil prix, ceux-là ne s'emplissent le ventre que de Feu. Allah ne leur adressera pas la parole, au Jour de la Résurrection, et ne les purifiera pas. Et il y aura pour eux un douloureux châtement¹²⁴.**

Autre traduction (traduction de Savary) (voir ci-après):

¹²⁰ *Les gens du Livre*: ce sont principalement les Juifs et les Chrétiens, et en général tous ceux qui se réclament de posséder un Livre révélé.

¹²¹ Source: <http://www.islam-fr.com/coran/francais/sourate-2-al-baqara-la-vache.html>

¹²² Les versets du Coran cités par l'auteur proviennent de la traduction du livre saint de l'Islam, faite par Savary, et publiée par les éditions Garnier Paris, 1958

¹²³ *Du Livre...*: de tous les livres sacrés (en général, de la Torah, du Pentateuque).

¹²⁴ Mahomet prétend que sa mission avait été prédite dans le Pentateuque, mais que les Juifs ont supprimé ce passage (!).

2/169. **Ceux qui, pour un vil intérêt, cachent ce que Dieu a prédit dans les livres sacrés, n'auront pour nourriture qu'un feu dévorant [...].**

3.69. **Une partie des gens du Livre auraient bien voulu vous égarer. Or ils n'égareront qu'eux-mêmes, et ils n'en sont pas conscients.**

3.78. Et il y a **parmi eux (gens du Livre) certains qui roulent leurs langues** en lisant le Livre pour vous faire croire que cela provient du Livre, alors qu'il n'est point du Livre ; et ils disent : « Ceci vient d'Allah, alors qu'il ne vient point d'Allah. **Ils disent sciemment des mensonges contre Allah** ».

3.99. **Ô gens du Livre (chrétiens et Juifs), pourquoi obstruez-vous la voie d'Allah à celui qui a la foi, et pourquoi voulez-vous rendre cette voie tortueuse,** alors que vous êtes témoins de la vérité ! Et Allah n'est pas inattentif à ce que vous faites.

3.111. Ils [les gens du Livre, les juifs et les chrétiens] ne sauront jamais vous causer de grand mal, seulement une nuisance (par la langue); et *s'ils vous combattent, ils vous tourneront le dos, et ils n'auront alors point de secours.*

Autre traduction de Savary :

3/106 Les Juifs ne sauraient vous causer que de faibles dommages. *S'ils combattent contre vous, ils tourneront le dos et n'auront point de secours à attendre.*

3.112. Où qu'ils se trouvent, **ils [les juifs] sont frappés d'avilissement.** Sauf ceux qui s'accrochent à une corde d'Allah¹²⁵ et s'accrochent parmi les gens à une corde¹²⁶. **Ils ont encouru la colère d'Allah, et les voilà frappés de malheur,** pour n'avoir pas cru aux versets d'Allah, et **assassiné injustement les prophètes,** et aussi **pour avoir désobéi et dépasser les limites.**

Autre traduction (voir ci-dessous) :

3.112. Où qu'ils se trouvent, **ils sont frappés d'avilissement,** à moins d'un secours providentiel d'Allah ou d'un pacte conclu avec les hommes. **Ils ont encouru la colère d'Allah, et les voilà frappés de malheur,** pour n'avoir pas cru aux signes d'Allah, et **assassiné injustement les prophètes, et aussi pour avoir désobéi et transgressé**¹²⁷.

Autre traduction de Savary :

3/107 *L'opprobre entassé sur leur tête les suivra partout [...]* **Dieu a imprimé sur leur front le sceau de sa colère.** *La pauvreté s'est appesantie sur eux [...].*

3.187. Allah prit, de ceux auxquels le Livre était donné, cet engagement : « Exposez-le, certes, aux gens et ne le cachez pas ». *Mais ils l'ont jeté derrière leur dos et l'ont vendu à vil prix. Quel mauvais commerce ils ont fait !*

Autre traduction de Savary (voir ci-dessous) :

3/184 Dieu reçut l'alliance des Juifs à condition qu'ils manifestent le Pentateuque et qu'ils ne cachent point sa doctrine. *Ils l'ont jeté avec dédain, et l'ont vendu pour un vil intérêt.* **Malheur à ceux qui l'ont vendu !**¹²⁸

4.51. N'as-tu pas tourné Ton regard vers *ceux qui ont reçu une partie du Livre ? ils croient à la sorcellerie et aux faux dieux,* et disent aux idolâtres qu'ils sont mieux guidés que les croyants !

4.155-158. « Mais qu'est-il advenu de leur engagement? Ils (les juifs) n'ont pas hésité à le dénoncer, à nier les signes de Dieu, à **assassiner injustement les prophètes** et à déclarer que leurs cœurs étaient insensibles à toute croyance, alors qu'en réalité c'est Dieu qui avait scellé leurs cœurs, en raison de leur infidélité, au point que seul un petit nombre parmi eux peuvent être considérés comme de vrais croyants. **Ce châtement, ils l'ont bien mérité en raison de leur infidélité et à cause de l'ignoble calomnie qu'ils ont fait courir sur Marie, et également pour**

¹²⁵ *la Voie qui mène vers Allah.*

¹²⁶ *à un Guide Saint qui fait parvenir à Allah.*

¹²⁷ Source : <http://www.islam-fr.com/coran/francais/sourate-3-al-imran-la-famille-d-imran.html>

¹²⁸ Cf. https://fr.wikisource.org/wiki/Coran_Savary/003

avoir dit : « Nous avons tué le Messie, Jésus, fils de Marie, prophète de Dieu », alors qu'ils ne l'ont point tué et qu'ils ne l'ont point crucifié, mais **ont été seulement victimes d'une illusion**, car même ceux qui se sont livrés ensuite à des controverses à son sujet sont encore réduits, faute de preuves, à de simples conjectures. En réalité, ils ne l'ont point tué, mais c'est Dieu qui l'a élevé vers Lui, car Dieu est Puissant et Sage ».

[Autre traduction : « 4.154. Et pour (obtenir) leur engagement, Nous avons brandi au-dessus d'eux le Mont Tor, Nous leur avons dit: "Entrez par la porte en vous prosternant"; Nous leur avons dit: "Ne transgressez pas le Sabbat"; et Nous avons pris d'eux un engagement ferme.

4.155. **(Nous les [les juifs) avons maudits)** à cause de leur rupture de l'engagement, leur mécréance aux révélations d'Allah, **leur meurtre injustifié des prophètes**, et leur parole : "Nos cœurs sont (enveloppés) et imperméables". Et réalité, c'est *Allah qui a scellé leurs cœurs à cause de leur mécréance*, car ils ne croyaient que très peu.

4.156. **Et à cause de leur mécréance et de l'énorme calomnie qu'ils prononcent contre Marie.**

4.157. **et à cause leur parole : "Nous avons vraiment tué le Christ, Jésus, fils de Marie, le Messager d'Allah"...** Or, ils ne l'ont ni tué ni crucifié ; **mais ce n'était qu'un faux semblant !** Et ceux qui ont discuté sur son sujet sont vraiment dans l'incertitude : ils n'en ont aucune connaissance certaine, ils ne font que suivre des conjectures et ils ne l'ont certainement pas tué.

4.158. mais Allah l'a élevé vers Lui. Et Allah est Puissant et Sage. »¹²⁹].

5.13. **Mais à cause des ruptures faites à leur alliance, Nous les (parlant des juifs) avons maudits, et nous avons durci leurs cœurs ; ils changent les mots de leur place correcte et oublient une bonne partie du message qui leur a été envoyé, tu ne cesseras pas de les trouver - hormis quelques-uns - toujours inclinés à des tromperies (nouvelles) : mais pardonne-les, et néglige : car Allah aime ceux qui font le bien.**

Note : Je cite "nous les avons maudits".

5.14. **Et de ceux qui disent : "Nous sommes chrétiens", Allah a pris leur engagement. Mais ils ont oublié une partie de ce qui leur a été rappelé. Allah a donc suscité entre eux l'inimitié et la haine jusqu'au Jour du Jugement Dernier.**

5.15. **O Peuple du Livre !** Voici venu vers vous votre Messager, vous révélant beaucoup de **ce que vous cachez dans le Livre**, et délaissant beaucoup (de ce qui n'est plus nécessaire) : Voici venu vers vous d'Allah une lumière(nouvelle) et un Livre évident," (sous-entendu les juifs et chrétiens cacheraient, dans la Bible / la Torah, les versets révélant la vérité).

5.41. Ô Messager! Que ne t'affligent point ceux qui concourent en mécréance ; parmi ceux qui ont dit : "Nous avons cru" avec leurs bouches, sans que leurs cœurs n'aient jamais cru, et **parmi les Juifs qui aiment bien écouter le mensonge** et écouter d'autres gens qui ne sont jamais venus à toi et **qui déforment le sens des mots une fois bien établi**. Ils disent: "Si vous avez reçu ceci, acceptez-le et si vous ne l'avez pas reçu, soyez méfiants". **Celui qu'Allah veut éprouver, tu n'as pour lui aucune protection contre Allah. Voilà ceux dont Allah n'a point voulu purifier les cœurs. A eux, seront réservés, une ignominie ici-bas et un énorme châtiment dans l'au-delà.**

5.51. O vous qui croyez! **Ne prenez pas pour amis les Juifs et les Chrétiens ;** ils sont amis les uns des autres. *Celui qui, parmi vous, les prend pour amis, est des leurs. Dieu ne dirige pas le peuple injuste.*

[Autre traduction (voir ci-après) :

5.56 O croyants ! **Ne prenez point pour amis les juifs et les chrétiens ; ils sont amis les uns des autres.** Celui qui les prendra pour amis finira par leur ressembler, et **Dieu ne sera point le guide des pervers.**

Autre traduction de Savary :

5/56 **Ne formez point de liaisons avec les Juifs et les chrétiens...Celui qui les prendra pour amis deviendra semblable à eux. [...].**

¹²⁹ Source : http://www.fleurislam.net/media/doc/coran/sourate_004.html

5.59. Mais, à ces paroles [d'Allah], **les pervers [les juifs] en substituèrent d'autres, et pour les punir de leur fourberie Nous leur envoyâmes du ciel un châtement avilissant.**

5.60-64. « 5.60. Dis : "Puis-je vous informer de ce qu'il y a de pire, en fait de rétribution auprès d'Allah ? Celui qu'Allah a maudit, **celui qui a encouru Sa colère** (les juifs), et **ceux dont Il a fait des singes, des porcs**, et de même, celui qui a adoré le Tagut (autre chose que Allah), ceux-là ont la pire des places et sont les plus égarés du chemin droit".

5.61. Lorsqu'ils viennent chez vous, ils disent : "Nous croyons." Alors qu'ils sont entrés avec la mécréance et qu'ils sont sortis avec. Et Allah sait parfaitement ce qu'ils cachent.

5.62. Et tu verras beaucoup d'entre eux se précipiter vers le péché et l'iniquité, et manger des gains illicites. Comme est donc mauvais ce qu'ils œuvrent !

5.63. Pourquoi les rabbins et les docteurs (de la Loi religieuse) ne les empêchent-ils pas de tenir des propos mensongers et de manger des gains illicites ? Que leurs actions sont donc mauvaises !

5.64. Et les Juifs disent : "La main d'Allah est fermée !" Que leurs propres mains soient fermées, et maudits soient-ils pour l'avoir dit. Au contraire, Ses deux mains sont largement ouvertes : Il distribue Ses dons comme Il veut. Et certes, ce qui a été descendu vers toi de la part de ton Seigneur va faire beaucoup croître parmi eux la rébellion et la mécréance. **Nous avons jeté parmi eux (les juifs) l'inimitié et la haine jusqu'au Jour de la Résurrection.** Toutes les fois qu'ils allument un feu pour la guerre, Allah l'éteint. **Et ils (les juifs) s'efforcent de semer le désordre sur la terre, alors qu'Allah n'aime pas les semeurs de désordre ».**

[Autre traduction : « 5.58. Quand vous faites l'appel aux Prières de Contact (Salat), ils se moquent et ridiculisent cela. C'est parce que ce sont des gens qui ne comprennent pas.

5.59. Dis : « Ô gens de l'Écriture, ne nous haïssez-vous pas parce que nous croyons en DIEU, et en ce qui nous a été révélé, et en ce qui a été révélé avant nous, et parce que la plupart d'entre vous ne sont pas droits ? »

5.60. Dis : « Laissez-moi vous dire qui sont pires au regard de DIEU : **ceux qui sont condamnés par DIEU après avoir encouru Son courroux [les juifs] jusqu'à ce qu'Il les rende (aussi méprisables que) des singes et des porcs**, et les adorateurs d'idoles. Ceux-ci sont de loin pires et plus éloignés du droit chemin. »

5.61. Lorsque qu'ils viennent à vous, ils disent : « Nous croyons », bien qu'ils étaient plein de mécréance lorsqu'ils sont entrés et ils sont plein de mécréance lorsqu'ils s'en vont. DIEU est pleinement conscient de tout ce qu'ils dissimulent.

5.62. **Tu vois beaucoup d'entre eux commettre volontiers le mal et la transgression, et manger des gains illicites. Misérable, vraiment, est ce qu'ils font.**

5.63. *Si seulement les rabbins et les prêtres leur interdisaient leurs paroles pécheresses et leurs gains illicites ! Misérable, vraiment, est ce qu'ils commettent.*

5.64. *Les Juifs ont même dit : « La main de DIEU est attachée ! »* Ce sont leurs mains qui sont attachées. **Ils sont condamnés pour avoir proféré un tel blasphème.** Au contraire, Ses mains sont grandes ouvertes, dépensant comme Il veut. C'est certain, les révélations de ton Seigneur qui ont été descendues sur toi feront plonger beaucoup d'entre eux plus profondément dans la transgression et la mécréance. Par conséquent, **nous les avons condamnés à l'animosité et à la haine entre eux jusqu'au Jour de la Résurrection.** Chaque fois qu'ils allument les flammes de la guerre, DIEU les éteint. Ils parcourent la terre pernicieusement et **DIEU n'aime pas les malfaisants »]**¹³⁰.

5.72-73. « 5.72. **Ce sont, certes, des mécréants ceux qui disent : "En vérité, Allah c'est le Messie, fils de Marie."** Alors que le Messie a dit : "Ô enfants d'Israël, adorez Allah, mon Seigneur et votre Seigneur". **Quiconque associe à Allah (d'autres divinités) Allah lui interdit le Paradis; et son refuge sera le Feu.** Et pour les injustes, pas de secoureurs !

5.73. **Ce sont certes des mécréants, ceux qui disent: "En vérité, Allah est le troisième de trois"**¹³¹. Alors qu'il n'y a de divinité qu'Une Divinité Unique ! Et s'ils ne cessent de le dire, certes, **un châtement douloureux touchera les mécréants d'entre eux ».**

¹³⁰ Cf. <http://vraislam.forumgratuit.org/t290-sourate-5-le-festin-al-ma-idah>

¹³¹ Mahomet s'attaque au dogme trinitaire des chrétiens (Dieu, Jésus, le fils de Dieu et le Saint-Esprit).

5.78-82. « 5.78. **Ceux des Enfants d'Israël qui n'avaient pas cru ont été maudits par la bouche de David et de Jésus fils de Marie, parce qu'ils désobéissaient et transgressaient.**

5.79. **Ils ne s'interdisaient pas les uns aux autres ce qu'ils faisaient de blâmable. Comme est mauvais, certes, ce qu'ils faisaient !**

5.80. **Tu vois beaucoup d'entre eux s'allier aux mécréants. Comme est mauvais, certes, ce que leurs âmes ont préparé, pour eux-mêmes, de sorte qu'ils ont encouru le courroux d'Allah, et c'est dans le supplice qu'ils éterniseront.**

5.81. **S'ils croyaient en Allah, au Prophète et à ce qui lui a été descendu, ils [les juifs] ne prendraient pas ces mécréants pour alliés. Mais beaucoup d'entre eux sont pervers.**

5.82. **Tu trouveras certainement que les Juifs et les associateurs sont les ennemis les plus acharnés des croyants. Et tu trouveras certes que les plus disposés à aimer les croyants sont ceux qui disent : "Nous sommes chrétiens." C'est qu'il y a parmi eux des prêtres et des moines, et qu'ils ne s'enflent pas d'orgueil ».**

Autre traduction :

5.82. **Les plus fortement hostiles envers les croyants que vous trouverez parmi les hommes sont les Juifs et les Païens; et vous trouverez les plus proches en affection envers les croyants ceux qui disent "Nous sommes chrétiens": car parmi eux sont des prêtres et des moines, et ils ne sont pas arrogants.**

Autre traduction de Savary :

5/85 **Vous éprouverez que les juifs et les idolâtres sont les plus violents ennemis des fidèles, et parmi les chrétiens vous trouverez des hommes humains et attachés aux croyants, parce qu'ils ont des prêtres et des religieux, voués à l'humilité.**

6.91. **Ils n'apprécient pas Allah** comme Il le mérite *quand ils disent : "Allah n'a rien fait descendre sur un humain."* Dis : "Qui a fait descendre *le Livre que Moïse a apporté* comme lumière et guide, pour les gens ? *Vous le mettez en feuillets, pour en montrer une partie, tout en cachant beaucoup.* Vous avez été instruits de ce que vous ne saviez pas, ni vous ni vos ancêtres. Dis : "C'est Allah". Et *puis, laisse-les s'amuser dans leur égarement.*

7.166. Puis, lorsqu'ils [les juifs] refusèrent (par orgueil) d'abandonner ce qui leur avait été interdit, Nous leur dites : "**Soyez des singes abjects.**

7.167. Et lorsque ton Seigneur annonça qu'Il enverra certes contre eux [les Juifs] **quelqu'un qui leur imposera le pire châtement jusqu'au Jour de la Résurrection.** En vérité ton Seigneur est prompt à punir mais Il est aussi Pardonneur et Miséricordieux.

9.5. **Tuez les incrédules où que vous les trouvez, capturez et les assiégez et préparez pour eux chaque genre d'embuscade.**

[Autre traduction : « 9.5. Après que les mois sacrés expirent, **tuez les associateurs où que vous les trouviez. Capturez-les, assiégez-les et guettez-les dans toute embuscade.** Si ensuite, ils se repentent, accomplissent la Salât, la Zakât, alors laissez leur la voie libre, car Allah est Pardonneur et Miséricordieux » (Coran Hamidullah en Français)].

9.14. **Combattez-les. Allah, par vos mains, leurs infligera le supplice, les couvrira d'ignominie, vous donnera la victoire sur eux et guérira les poitrines d'un peuple croyant** (de la haine qu'ils ont envers les infidèles).

Autres traductions :

9.14. **Combattez-les [ceux qui violent leurs serments et attaquent votre religion (c'est-à-dire les juifs et chrétiens)]. Allah, par vos mains, les châtiara, les couvrira d'ignominie, vous donnera la victoire sur eux et guérira les poitrines d'un peuple croyant »** (Coran d'Arabie saoudite en Français)].

9.14. **Luttez contre eux (les juifs et chrétiens) ! Allah les punira, à [par] vos mains.**

9.28. Ô vous qui croyez! **Les associateurs [chrétiens¹³² ou polythéistes ou infidèles] ne sont qu'impureté [souillures]** : qu'ils ne s'approchent plus de la Mosquée sacrée, après cette année. Et si vous redoutez une pénurie, Allah vous enrichira, s'Il veut, de par Sa grâce. Car Allah est Omniscient et Sage¹³³.

Autre traduction :

9.28. Ô vous (musulmans) qui croyez ! (Sachez que) **les associateurs ne sont que souillures.** [...].

9.29. **Combattez ceux qui ne croient pas ni en Allah ni au Jour dernier, qui n'interdisent pas ce qu'Allah et Son messager ont interdit et qui ne professent pas la religion de la vérité**, parmi ceux qui ont reçu le livre, **jusqu'à ce qu'ils versent la capitation par leurs propres mains, après s'être humiliés** » (Coran Hamidullah en Français).

Autres traductions :

9.29. **Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au Jour dernier, qui n'interdisent pas ce qu'Allah et Son messager (Mahomet) ont interdit et qui ne professent pas la religion de la vérité (l'islam), parmi les chrétiens et les Juifs qui ont reçu les Écritures (c'est-à-dire la Torah, les Psaumes et l'Évangile), jusqu'à ce qu'ils versent la capitation de leurs propres mains, après avoir accepté l'humiliation.**

9.29. **Faites la guerre à ceux qui ne croient point en Allah ni au dernier jour**, qui ne regardent point comme défendu ce que Dieu et son apôtre ont défendu, et à ceux d'entre les hommes des Écritures qui ne professent pas la vraie religion. **Faites-leur la guerre jusqu'à ce qu'ils paient le tribut de leurs propres mains et qu'ils soient soumis.**

9.29. **Faites la guerre contre les gens du Livre qui... n'acceptent pas la religion d'Islam.** [...].

9.30-32. « 9.30. *Les Juifs disent : "Uzayr est fils d'Allah"* et les Chrétiens disent : "Le Christ est fils d'Allah". Telle est leur parole provenant de leurs bouches. Ils imitent le dire des mécréants avant eux. **Qu'Allah les anéantisse !** [les combatte ! les extermine ! Les maudisse !] Comment s'écartent-ils (de la vérité)?

9.31. Ils ont pris leurs rabbins et leurs moines, ainsi que le Christ fils de Marie, comme Seigneurs en dehors d'Allah, alors qu'on ne leur a commandé que d'adorer un Dieu unique. **Pas de divinité à part Lui! Gloire à Lui! Il est au-dessus de ce qu'ils [Lui] associent.**

9.32. **Ils veulent éteindre avec leurs bouches la lumière d'Allah**, alors qu'Allah ne veut que parachever Sa lumière, **quelque répulsion qu'en aient les mécréants.** ».

[Autre traduction : « 9.30. *Les Juifs appellent Uzair [Esdras] un fils d'Allah*, et les Chrétiens appellent Christ le fils d'Allah. C'est ce qu'ils disent de leur bouche ; (en cela) **ils imitent ce que les infidèles disaient. Qu'Allah les maudisse : comme ils sont loin de la Vérité !** »].

Autre version du verset 9.30 :

9.30. Les chrétiens disent : "Le Christ est fils de Dieu". Telle est leur parole provenant de leurs bouches. Ils imitent le dire des mécréants avant eux. **Qu'Allah les anéantisse !** Comment osent-ils s'écarter (de la vérité) ?

Note : Ce verset 9.30 indique que les chrétiens (et les juifs) sont des polythéistes, des associateurs, des mécréants, qui donnent des associés à Allah et qu'ils doivent être anéantis¹³⁴.

9.34. O vous qui croyez ! **Nombreux sont parmi les rabbins et les moines, qui dans la Fausseté dévorent la richesse des hommes et les détournent de la voie d'Allah. Et ceux qui enterrent l'or et l'argent et ne le dépensent pas dans la voie d'Allah : annonce-leur une punition douloureuse.**

¹³² Les chrétiens du fait de leur croyance dans le dogme de la trinité sont considérés comme des polythéistes par certains musulmans.

¹³³ Après cette année-ci: en l'an 8 de l'Hégire, la Mecque fut rattachée à l'Etat islamique; mais c'est seulement un an plus tard que le Prophète envoya cette proclamation promulguant que, désormais, les polythéistes ne pourraient plus se servir de la Ka'aba pour leur culte idolâtre. L'exclusion de ces pèlerins commerçants affecta l'économie de la Ville sainte. Allah a rassuré les musulmans de la Mecque contre leur crainte d'une pénurie.

¹³⁴ *Les juifs et chrétiens sont-ils mécréants ?* <http://www.3ilmchar3i.net/article-les-juifs-et-chrétiens-sont-ils-mécréants-34367769.html>

Note : C'est un thème classique de l'antisémitisme : le juif (le rabbin) dévore l'or et l'argent du peuple. Ce verset peut justifier le pillage des églises, synagogues et monastères.

9.37. Le report d'un mois sacré à un autre est un surcroît de mécréance. Par-là, **les mécréants sont égarés** : une année, ils le font profane, et une année, ils le font sacré, afin d'ajuster le nombre de mois qu'Allah a fait sacrés. Ainsi rendent-ils profane ce qu'Allah a fait sacré. **Leurs méfaits leurs sont enjolivés. Et Allah ne guide pas les gens mécréants.**

9.55. Que leurs biens et leurs enfants ne t'émerveillent point ! **Allah ne veut, par-là, que les châtier dans la vie présente, et que (les voir) rendre péniblement l'âme en état de mécréance.**

Note : La sourate 9 est une des plus terribles, étant celle légitimant le plus le djihad guerrier. Dans ce verset, Mahomet met en garde ses compagnons et combattant contre l'attrait des richesses dans le butin (obtenues par le pillage de guerre). Il leur fait alors comprendre que, prioritairement, le pillage a pour but de punir les *mécréants* (ceux qui n'ont pas cru en lui), avant de leur permettre de s'enrichir (car il est important pour lui de donner, avant tout, un caractère moral à ces pillages. Car c'est sa légitimité, en tant que prophète de Dieu, qui est sinon en jeu).

11.64-68. « 11.64. *Ô mon peuple, voici la chamelle d'Allah qu'Il vous a envoyée comme signe. Laissez-la donc paître sur la terre d'Allah, et ne lui faites aucun mal sinon, un châtement proche vous saisira !* »

65. Ils la tuèrent. Alors, il leur dit : « Jouissez (de vos biens) dans vos demeures pendant trois jours (encore) ! Voilà une promesse qui ne sera pas démentie ».

11.66. Puis, lorsque Notre ordre vint, Nous sauvâmes Šālih et ceux qui avaient cru avec lui, - par une miséricorde venant de Nous - de l'ignominie de ce jour-là. En vérité, c'est ton Seigneur qui est le Fort, le Puissant.

11.67. Et le Cri saisit les **injustes**¹³⁵. **Et les voilà foudroyés dans leurs demeures,**

11.68. comme s'ils n'y avaient jamais prospéré. **En vérité, les Tamūd n'ont pas cru en leur Seigneur. Que périssent les Tamūd !** ».

9.123. **Luttez contre les incrédules dans vos alentours, et laissez-les trouver la dureté dans vous.**

[Autre traduction : « Oh vous qui croyez ! Combattez les mécréants qui sont près de vous ; **et qu'ils trouvent la dureté en vous.** Et sachez qu'Allah est avec les pieux » (Coran Hamidullah en Français)].

47.4. **Lorsque vous rencontrez (au combat) ceux qui ont mécré frappez-en les cous. Puis, quand vous les avez dominés, enchaînez-les solidement.** Ensuite, c'est soit la libération gratuite, **soit la rançon**, jusqu'à ce que la guerre dépose ses fardeaux. Il en est ainsi, car si Allah voulait, Il se vengerait. Lui-même contre eux, mais c'est pour vous éprouver les uns par les autres. Et ceux qui seront tués dans le chemin d'Allah, Il ne rendra jamais vaines leurs actions.

Autre traduction de Savary :

47/4 **Si vous rencontrez les infidèles, combattez-les jusqu'à ce que vous en ayez fait un grand carnage ; chargez de chaînes les captifs.**

Soit que vous mettiez un prix à leur liberté, soit que vous les renvoyiez sans rançon, attendez que la guerre ait éteint son flambeau. Tel est l'ordre du ciel. Il peut les exterminer sans le secours de votre bras ; mais il veut vous éprouver les uns par les autres. La récompense de ceux qui mourront en combattant pour la foi ne périra point.

48.29. **Ceux qui suivent Muhammad sont impitoyables pour les incrédules** mais gentils à l'un l'autre.

[Autre traduction : « 48.29. Muhammad est le messenger d'Allah. Et ceux qui sont avec lui **sont durs envers les mécréants**, miséricordieux entre eux [...] » (Coran Hamidullah en Français)].

54.23-29 « 54.23. **Les Tamūd** [tribue juive] **ont traité de mensonges les avertissements** [d'Allah].

¹³⁵ *Le Cri* : un cri terrible qui accompagna le cataclysme.

Les injustes : ceux qui ne croient pas à Allah et à son Messenger, Mahomet.

54.24. Ils dirent : « *Allons-nous suivre un seul homme (Ṣālih) d'entre nous-mêmes? Nous serions alors dans l'égarément et la folie.*

54.25. *Est-ce que le message a été envoyé à Lui à l'exception de nous tous ? C'est plutôt un grand menteur, plein de prétention et d'orgueil ».*

54.26. Demain, **ils sauront qui est le grand menteur plein de prétention et d'orgueil** [sous-entendu les juifs].

54.27. Nous leur enverrons la chamelle, comme épreuve¹³⁶. Surveille-les donc et sois patient.

54.28. Et informe-les que l'eau sera en partage entre eux [et la chamelle]; chacun boira à son tour.

54.29. Puis ils appelèrent leur camarade qui prit [son épée] et [la] tua ».

59.2. **C'est Lui qui a expulsé de leurs maisons, ceux parmi les gens du Livre qui ne croyaient pas**, lors du premier exode¹³⁷. Vous ne pensiez pas qu'ils partiraient, et ils pensaient qu'en vérité leurs forteresses les défendraient contre Allah. Mais **Allah est venu à eux par où ils ne s'attendaient point, et a lancé la terreur dans leurs cœurs. Ils démolissaient leurs maisons de leurs propres mains, autant que des mains des croyants.** Tirez-en une leçon, ô vous qui êtes doués de clairvoyance.

Autre traduction de Savary :

59/2 *C'est lui qui a fait descendre de leur forteresse les juifs infidèles, rassemblés pour la première fois. Vous ne pensiez pas qu'on pût les y forcer. Ils croyaient que leurs citadelles les défendraient contre le bras du Tout-Puissant ; mais il les a surpris du côté qu'ils ne prévoyaient pas ; **il a jeté la terreur dans leurs âmes, Leurs maisons ont été renversées de leurs mains, et de celles des croyants.** Que cet exemple vous instruisse, ô vous qui en avez été témoins !*

59.7. **Le butin provenant [des biens] des habitants des cités, qu'Allah a accordé sans combat à Son Messager, appartient à Allah, au Messager**, aux proches parents, aux orphelins, aux pauvres et au voyageur en détresse, afin que cela ne circule pas parmi les seuls riches d'entre vous. **Prenez ce que le Messager vous donne**; et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous en; et craignez Allah car Allah est dur en punition.

Autre traduction de Savary :

59/7 *Les dépouilles enlevées sur les juifs chassés de leur forteresse appartiennent à Dieu et à son envoyé (Mahomet). Elles doivent être distribuées à ses parents, aux orphelins, aux pauvres et aux voyageurs. Il serait injuste que les riches les partageassent. Recevez ce que le prophète vous donnera, et ne prétendez point au-delà. Craignez Dieu dont les vengeances sont terribles.*

62.2. C'est Lui qui a envoyé à des gens sans Livre (les Arabes)¹³⁸ un Messager des leurs qui leur récite Ses versets, les purifie et leur enseigne le Livre et la Sagesse, bien qu'ils étaient auparavant dans un égarément évident,

Traduction de Savary (voir ci-après) :

62/2 C'est Lui (Dieu) qui a suscité, au milieu d'un peuple aveugle (les Arabes), un apôtre pour lui expliquer la foi, le purifier, et lui enseigner la doctrine du Livre de la sagesse. Avant lui, les Arabes étaient ensevelis dans de profondes ténèbres.

¹³⁶ Sur cette chamelle voir 7.73. Et aux Ṭamūd, leur frère Ṣālih : « *Ô mon peuple, dit-il, adorez Allah. Pour vous, pas d'autre divinité que Lui. Certes, une preuve vous est venue de votre Seigneur: voici la chamelle d'Allah, un signe pour vous. Laissez-la donc manger sur la terre d'Allah et ne lui faites aucun mal; sinon un châtement douloureux vous saisira.*

Note : *Et aux Ṭamūd (Nous avons envoyé) leur frère Ṣālih* : les Ṭamūd habitaient en Arabie du Nord où d'importantes ruines subsistent encore à Madāin Ṣālih.

La chamelle d'Allah : envoyée par Allah pour mettre les Ṭamūd à l'épreuve. On saura, par bribes, en quoi consista cette épreuve: par exemple en 11.64-68.

¹³⁷ *Les gens du Livre* : les Banû-Naḍīr, tribu juive qui habitait Médine à cette époque. Le Prophète était allé chez eux, et ils avaient tenté de l'écraser en jetant une meule du haut d'une tour. Ainsi ont-ils rompu l'alliance qui les liait aux Musulmans et mérité le sort qui les a frappés. Assiégés, ils se soumirent. Le Prophète accepta de leur pardonner à condition qu'ils quittent la région. Ils abandonnèrent donc leur terre et s'établirent à Nāybar.

¹³⁸ *Gens sans livre* : (autre sens) gens illettrés.

62.5-8. « 62.5. **La comparaison de ceux qui furent chargés de la Torah**, mais qui échouèrent à l'observer, **est celle d'un âne qui transporte des livres. Malfaisant est le peuple qui rejette les Signes d'Allah : et Allah ne guide pas un peuple injuste.**

62.6. **O vous qui persistez dans le Judaïsme !** Si vous pensez que vous êtes favoris d'Allah, à l'exclusion des autres hommes, **alors désirez la Mort**, si vous êtes sincères !

62.7. Mais ils n'exprimeront pas leur désir (pour la Mort), à cause de ce que leurs mains ont envoyé devant eux ! **et Allah sait bien ceux qui font le mal !**

62.8. Dis: « **La Mort que vous fuyez va en vérité vous rattraper** : alors vous serez renvoyés au Connaisseur du visible et de l'invisible: et Il vous dira vos actions! » ».

Autre traduction de Savary :

62/5-5 « 62/5. *Ceux qui ont reçu le Pentateuque (les Juifs) et qui ne l'ont pas observé sont semblables à l'âne qui porte des livres.*

62/6. **O Juifs ! Si vous croyez être plus chers à Dieu que le reste des mortels, désirez la mort** et montrez que vous dites la vérité ».

66.9. Ô Prophète! **Mène la lutte contre les mécréants et hypocrites et sois rude à leur égard. Leur refuge sera l'Enfer**, et quelle mauvaise destination !

[Autre traduction de Kazimirski : 66.9. **O prophète ! fais la guerre aux infidèles et aux hypocrites, sois sévère à leur égard. La géhenne sera leur demeure.** Quel détestable séjour !].

98.6. **Ceux qui ont mécré, parmi les gens du Livre et les associâtres [associateurs], seront livrés au feu de la Géhenne, où ils demeureront pour l'éternité. Car ce sont les pires des créatures.**

Autres traductions :

98.6. **Les infidèles parmi les chrétiens et les Juifs qui ont reçu les Écritures (Torah, Psaumes et Évangile), ainsi que ceux qui parmi eux associent à Allah d'autres divinités (comme Jésus, le Fils de Dieu et le Saint Esprit) iront au feu de l'Enfer, pour y demeurer éternellement. De toute la création, ce sont eux les pires des créatures.**

98.6. **Les juifs et les chrétiens et les païens brûleront dans le feu d'enfer à jamais. Ils sont les plus vils de toutes les créatures** (Sourate La preuve 98 (Al-Bayyinah), verset 6).

98.6. **Les infidèles parmi les gens du Livre, ainsi que les Associateurs iront au feu de l'Enfer, pour y demeurer éternellement. De toute la création, ce sont eux les pires**¹³⁹.

98.6. **Les infidèles parmi les gens du Livre (chrétiens et juifs), ainsi que les Associateurs (musulmans et non musulmans) iront au feu de l'Enfer, pour y demeurer éternellement. De toute la création, ce sont eux les pires.**

Traduction de Savary :

98/5 **Certainement, les Chrétiens, les Juifs incrédules et les idolâtres seront jetés dans les brasiers de l'enfer. Ils y demeureront éternellement. Ils sont les plus pervers des hommes**¹⁴⁰.

Note : Voir aussi les annexes « *Hadiths indiquant comment traiter les Juifs et les chrétiens* » et « *Hadiths sur la priorité au Paradis des musulmans sur les Juifs et Chrétiens* », situés à la fin de ce document.

25.2 L'appel à la détestation (à la haine) des non-musulmans (juifs, chrétiens et polythéistes)

L'islam est peut-être la seule religion, appelant à la détestation, au rejet, à la haine des croyants non-musulmans.

L'islam recommande de ne pas être ami avec les fidèles des religions concurrentes et de s'en méfier (58.22, 5.51-52, ...).

Un musulman ne sera pas puni pour le meurtre d'un infidèle [Il ne lui sera pas appliqué la loi du talion] (Bukhari 9.50).

¹³⁹ Cf. <http://www.islam-fr.com/coran/francais/sourate-98-al-bayyina-la-preuve.html>

¹⁴⁰ Cf. https://fr.wikisource.org/wiki/Coran_Savary/098

Selon Mahomet, les musulmans auront la priorité au Paradis sur les Juifs et Chrétiens, même si les musulmans sont des terribles pêcheurs (Muslim, Livre 37, n° 6666, 6669 et 2767, Bukhari 4.52.297).

Il existe, au minimum, 49 versets et 19 hadiths antijuifs et antichrétiens, qui stigmatisent ou appellent à la haine contre les Juifs, les chrétiens et polythéistes (2.73-79, 2.79-85, 2.89-95, 2.96, 3.78, 3.112, 4.51, 4.155-158, 5.13, 5.15, 5.41, 5.51, 5.60-64, 5.81, 5.82, 6.91, 7.166, 7.167, 9.5, 9.14, 9.28, 9.29, 9.30, 9.34, 9.123, 48.29, 62.5, 62.6-8, 63.4, 98.6, Muslim Livre 41 n° 6985, Muslim 17.4216, Muslim, Livre 37, n° 6666 et n° 6668, Bukhari 53.392, Bukhari, Hadith n° 3060, Bukhari 4.52.297, Bukhari 5.59.362, Bukhari 5.59.365 [en rapport avec Coran 59.5], Bukhari 5.59.447 [sur le massacre des *Bani Quraiza*], Muslim n° 2767, Abu Dawud Livre 33, n°4390, Boukhari, n° 3593, Muslim livre 26 n°5389 ...) ¹⁴¹.

Mahomet appelle les chrétiens les « *égarés* » et les juifs « *ceux qui encourrent la colère d'Allah* » (1.6-7¹⁴², 4.44, 2.61, 62.5, Hadith de Tirmidhi¹⁴³ ...). Exemples :

2.98. [Dis :] "Quiconque est ennemi d'Allah, de Ses anges, de Ses messagers, de Gabriel et de Michaël... [Allah sera son ennemi] car **Allah est l'ennemi des infidèles**".

2.165. Parmi les hommes, **il en est qui prennent, en dehors d'Allah, des égaux à Lui**, en les aimant comme on aime Allah. Or les croyants sont les plus ardents en l'amour d'Allah. **Quand les injustes verront le châtement, ils sauront que la force tout entière est à Allah et qu'Allah est dur en châtement!**

3.151. **Nous allons jeter l'effroi dans les cœurs des mécréants**. Car ils ont associé à Allah (des idoles) sans aucune preuve descendue de Sa part. **Le Feu sera leur refuge. Quel mauvais séjour que celui des injustes !**

3.178. **Que ceux qui n'ont pas cru ne comptent pas que ce délai que Nous leur accordons soit à leur avantage**. Si Nous leur accordons un délai, **c'est seulement pour qu'ils augmentent leurs péchés. Et pour eux un châtement avilissant**.

Note : Ce dieux semble particulièrement pervers ou pousse-au-crime, car il ne leur accorde un délais [pour croire, se convertir etc.], que pour les piéger et pour qu'ils augmentent leur péchés.

4.150-151. « 4.150. Ceux qui ne croient pas en Allah et en Ses messagers, et qui veulent faire distinction entre Allah et Ses messagers et qui disent : » Nous croyons en certains d'entre eux mais ne croyons pas en d'autres », et qui veulent prendre un chemin intermédiaire (entre la foi et la mécréance),

4.151. les voilà les vrais mécréants ! Et **Nous avons préparé pour les mécréants un châtement avilissant** ».

4.160-161. « 4.160. **C'est à cause des iniquités des Juifs que Nous leur avons rendu illicites les bonnes nourritures qui leur étaient licites, et aussi à cause de ce qu'ils obstruent le sentier d'Allah, (à eux-mêmes et) à beaucoup de monde,**

4.161. **et à cause de ce qu'ils prennent des intérêts usuraires – qui leur étaient pourtant interdits – et parce qu'ils mangent illégalement les biens des gens. A ceux d'entre eux qui sont mécréants Nous avons préparé un châtement douloureux** ».

Note : Ces deux versets sont parmi ceux à l'origine de l'antisémitisme musulman, les juifs étant présentés comme iniques et vénaux (avec l'image du banquier ou prêteur véreux qui s'impose en arrière-plan).

¹⁴¹ Exemple de hadith emblématique ou problématique : « *Abou Huraira a rapporté que le messager d'Allah (que la paix soit sur lui) aurait déclaré : L'heure du jugement [La dernière heure] ne viendra à moins que les musulmans se battent contre les juifs et que les musulmans les tuent jusqu'à ce [à tel point] que les juifs se cacheront derrière une pierre ou un arbre et qu'une pierre ou un arbre dira : musulman ou serviteur d'Allah, il y a un Juif derrière moi ; viens le tuer ; mais l'arbre Gharqad le ne dira pas, car c'est l'arbre des Juifs* » (Muslim Livre 41 n° 6985). Note : *Gharqad* : Arbustes épineux que l'on pense être des lyciums.

¹⁴² S1.V7, <https://www.alajami.fr/index.php/2018/01/25/s1-v7/>

¹⁴³ http://www.hadithdujour.com/hadiths/hadith-sur-Ceux-qui-ont-encouru-la-colere-et-les-egares_1484.asp

4.168-169. « 4.168. **Ceux qui ne croient pas et qui pratiquent l'injustice, Allah n'est nullement disposé à leur pardonner, ni à les guider dans un chemin**

4.169. (autre) **que le chemin de l'Enfer où ils demeureront éternellement.** Et cela est facile à Allah ».

Note : Attention, en Islam, « l'injuste » est celui qui est incroyant et répand l'incroyance (l'athéisme, le scepticisme ...).

5.60. **Ceux qu'Allah a maudits, ceux qui ont encouru sa colère [les juifs], et ceux dont Il a fait des singes, des cochons. Ceux-là ont la pire des places et sont les plus égarés du chemin droit.**

Note : Un autre verset emblématique à l'origine de l'antisémitisme musulman. En fait, ce verset insulte les juifs en les traitant de cochon [ou de porc selon d'autres traductions].

Sur son lit de mort, Muhammad aurait exhorté à expulser les païens (les non-musulmans) de la Péninsule arabique (Bukhari 5.716, Muslim 1767¹⁴⁴, Le nectar cacheté, page 631¹⁴⁵)¹⁴⁶.

22.25. **Mais ceux qui mécroient et qui obstruent le sentier d'Allah et celui de la Mosquée sacrée, que Nous avons établie pour les gens : aussi bien les résident que ceux de passage ... Quiconque cherche à y commettre un sacrilège injustement, Nous lui ferons goûter un châtement douloureux,**

25.68. Qui n'invoquent pas d'autre dieu avec Allah et ne tuent pas la vie qu'Allah a rendue sacrée, sauf à bon droit; qui ne commettent pas de fornication - **car quiconque fait cela encourra une punition**

25.69. **et le châtement lui sera doublé, au Jour de la Résurrection, et il y demeurera éternellement couvert d'ignominie;**

35.44. Pensez-vous que la plupart des **infidèles** entendent ou comprennent ? **Ils ne sont en vérité comparables qu'à des bestiaux. Ou plutôt, ils sont plus égarés encore du sentier.**

48.25. **Ce sont eux qui ont mécré et qui vous ont obstrué le chemin de la Mosquée Sacrée [et ont empêché] que les offrandes entravées parvinssent à leur lieu d'immolation.** S'il n'y avait pas eu des hommes croyants et des femmes croyantes (parmi les Mecquoises) que vous ne connaissiez pas et que vous auriez pu piétiner sans le savoir, vous rendant ainsi coupables d'une action répréhensible ... [Tout cela s'est fait] pour qu'**Allah fasse entrer qui Il veut dans Sa miséricorde.** Et s'ils [les croyants] s'étaient signalés, **Nous aurions certes châtié d'un châtement douloureux ceux qui avaient mécré parmi [les Mecquois].**

76.4. **Nous avons préparé pour les infidèles des chaînes, des carcans et une fournaise ardente**

111.1-5 :

111.1. **Que périssent les deux mains d'Abû-Lahab et que lui-même périsse.**

111.2. **Sa fortune ne lui sert à rien, ni ce qu'il a acquis.**

111.3. **Il sera brûlé dans un Feu plein de flammes,**

¹⁴⁴ Cf. <https://islamenforce.wordpress.com/2014/06/14/arabie-saoudite-expulser-juifs-chretiens-peninsule-hadith-prophete-armee-etats-unis/>

¹⁴⁵ Le Nectar Cacheté Ar-raheeq al-makhtoum - The Islamic Bulletin, http://www.islamicbulletin.org/french/ebooks/raheq_french.pdf

¹⁴⁶ a) « *Je ferais certes expulser les juifs et les chrétiens de la Péninsule arabique au point de [n'y] laisser que des musulmans* » (Muslim 1767). b) « *Ce jour-là, il [Mahomet] fit trois recommandations : expulser les chrétiens, les juifs et les polythéistes de la Péninsule Arabique* », Le nectar cacheté, page 631. c) « *O Seigneur, périsse les juifs et chrétiens. Ils ont fait les églises des tombes de leurs prophètes. Il n'y aura pas deux religions [croyances] en Arabie* » (Hadith Malik 511.1588). d) « *Qu'Allah maudisse les juifs et les chrétiens parce qu'ils ont construit des lieux de culte sur les tombes de leurs Prophètes* » (Bukhari 8.427, 4.56.660, 2.23.414 & 472, 5.59.725 & 727, 7.72.706 et Muslim 4.1079-1082). e) On trouve des témoignages de chrétiens arabes, de la péninsule arabique, se plaignant des tortures que leur font subir les musulmans. Source : *Chrétiens D'orient Et Islam Au Moyen Âge - VIIe-Xve Siècle*, Alain Ducellier, Armand Colin, 1996. En tout cas, il ne reste plus aucun juif et chrétien arabe, dans la péninsule arabique.

- 111.4. **de même sa femme, la porteuse de bois,**
111.5. **à son cou, une corde de fibres.**

Note : Abû-Lahab et sa femme sont des parents de Muhammad (son oncle et la femme de ce dernier). Ils ont refusé de le soutenir, quand il avait besoin de gens puissants pour asseoir sa religion.

Seulement deux ans après son arrivée chez son grand-père, ce dernier mourut à 82 ans, et il fut recueilli par son oncle Abou Talib. Abou Talib s'acquitta fidèlement de cette responsabilité. « *Son affection pour l'enfant égalait celle d'Abd al-Muttalib* », écrit Muir, « *il le faisait dormir dans son lit, manger à ses côtés, et l'emmenait partout où il allait. Et cela continua jusqu'à ce que Mahomet sortit de l'enfance* »¹⁴⁷. Ibn Sa'd se réfère à Waqidi pour affirmer qu'Abou Talib, bien que peu fortuné, prenait soin de Mahomet et l'aimait plus que ses propres enfants.

En dépit de cette grande affection, et alors qu'Abou Talib l'avait défendu tout au long de sa vie, l'aimant plus que ses propres fils, Mahomet se révéla un neveu ingrat. Alors que son oncle était mourant, que tous les fils d'Abd al-Muttalib étaient présents, il leur demanda encore de continuer à veiller sur Mahomet, qui avait alors 50 ans. Ils promirent de le faire, y compris Abou Lahab. Profitant de la situation, Mahomet voulut qu'Abou Talib se convertît à l'Islam.

Les sacrifices consentis par Abou Talib et sa famille en faveur de Mahomet sont immenses. Cet homme, bien que ne croyant pas aux prétentions de son neveu, se tint comme un roc contre ses opposants, le protégeant contre toute agression, et resta pendant 42 ans son meilleur soutien : Et pourtant, quand il refusa de se convertir à sa religion, Mahomet se sentit tellement rejeté qu'il ne pouvait même pas prononcer une prière pour lui sur son lit de mort. Bukhari rapporte : « *D'après Abou Sa'id Al-Khudri, quand quelqu'un mentionnait l'oncle du Prophète (Abou Talib), il disait : 'Peut-être que mon intercession l'aidera au jour du Jugement, de sorte qu'il ne subisse qu'un feu modéré atteignant seulement ses chevilles et épargnant sa tête. Son cerveau en sera bouillant* »¹⁴⁸.

D'un côté il condamnait son oncle au feu de l'enfer, et de l'autre il feignait la loyauté envers lui, prétendant qu'il intercédait pour lui. Néanmoins, le même Mahomet, à de nombreuses occasions, dit que nul n'est autorisé à intercéder auprès de Dieu (Coran 78:37-38, 2:48, 2:122-123, 2:254, 2 :123, 6:5, 6:70, 32 :4, 39:19)¹⁴⁹.

« Lorsqu'il est devenu puissant, Muhammad les a (ou aurait) pendu avec la fameuse corde de fibres, à moins qu'il les ait égorgés tout simplement et "brûlés dans un feu plein de flamme ».

26 Versets accusant les juifs et chrétiens d'avoir falsifié la Torah et la Bible

Dans le Coran, Mahomet accuse les juifs et chrétiens d'avoir falsifié la révélation divine (les textes sacrés : la Torah, la Bible), en particulier d'avoir effacé la révélation de l'annonce de la venue de Mahomet (2.75, 2.79, 3.71, 3.78, 4.46, 5.13, 5.15, 5.41, 6.91, 7.162-165, voire 98.4-5, 5 .72-73 ...)¹⁵⁰.

Mahomet a affirmé que *Jésus n'a jamais été crucifié, mais que c'était un sosie qui avait été crucifié à sa place* (4.157).

Note : Les « livres sacrés » sont la Torah et la Bible.

1) Les versets ci-dessous _ dont les versets 2.75, 2.79, 3.78, 5.13, 6.91 ... [19] _ les accusent d'avoir sciemment falsifiés les textes sacrés, **ce qui est une grave accusation** :

2.75. Espérez-vous [Musulmans], que ces gens [les Juifs] croient avec vous ? **Alors qu'une partie d'entre eux [les juifs], qui entendaient la parole de Dieu, la falsifiait ensuite sciemment, après l'avoir comprise.**

¹⁴⁷ Id p108

¹⁴⁸ Bukhari 5, 58, 224.

¹⁴⁹ Cf. *La psychologie de Mahomet et des musulmans*, Ali Sina, Tatamis Editions, 2015, 487 pages, pages 33 à 36.

¹⁵⁰ Source : Les livres sacrés falsifiés ? <https://www.yabiladi.com/forum/livres-sacres-falsifies-80-8114857.html>

[Autre formulation : 2.75. Eh bien, espérez-vous [Musulmans], que de **pareil gens (les Juifs)** vous partageront la foi ? alors qu'un groupe d'entre eux, après avoir entendu et compris la parole d'Allah, **la falsifièrent sciemment**].

2.79. **Malheur, donc, à ceux qui de leurs propres mains composent un livre puis le présentent comme venant d'Allah pour en tirer un vil profit !** - Malheur à eux, donc, à cause de ce que leurs mains ont écrit, et **malheur à eux à cause de ce qu'ils en profitent !**

3.71. **Ô gens du Livre, pourquoi mêlez-vous le faux au vrai et cachez-vous sciemment la vérité ?**

[Autre formulation : « [s'adressant aux juifs : "**O enfants d'Israël !**"] **Et ne mêlez pas le faux à la vérité. Ne cachez pas sciemment la vérité** »].

3.78. **Et il y a parmi eux certains qui roulent leurs langues en lisant le Livre pour vous faire croire que cela provient du Livre, alors qu'il n'est point du Livre ;** et ils disent : « Ceci vient d'Allah, alors qu'il ne vient point d'Allah. **Ils disent sciemment des mensonges contre Allah.**

4.46. Il en est parmi les **Juifs qui détournent les mots de leur sens.**

5.13. Ils [les juifs] **détournent les paroles de leur sens et oublient une partie de ce qui leur a été envoyé comme Edification.**

5.15. **Ô gens du Livre [juifs et chrétiens] !** Notre Messenger (Muhammad) vous est certes venu, vous exposant beaucoup **de ce que vous cachiez du Livre, et passant sur bien d'autres choses !** Une lumière et un Livre explicite vous sont certes venus d'Allah !

5.41. Ô Messenger ! Que ne t'affligent point ceux qui concourent en mécréance ; parmi ceux qui ont dit : "Nous avons cru" avec leurs bouches, sans que leurs cœurs n'aient jamais cru, et parmi **les Juifs qui aiment bien écouter le mensonge** et écouter d'autres gens qui ne sont jamais venus à toi et **qui déforment le sens des mots une fois bien établi.** Ils disent : "Si vous avez reçu ceci, acceptez-le et si vous ne l'avez pas reçu, soyez méfiants". Celui qu'Allah veut éprouver, tu n'as pour lui aucune protection contre Allah. Voilà ceux dont Allah n'a point voulu purifier les cœurs. **A eux, seront réservés, une ignominie ici-bas et un énorme châtement dans l'au-delà.**

6.91. Ils n'apprécient pas Allah comme Il le mérite quand ils disent : "Allah n'a rien fait descendre sur un humain." Dis : "Qui a fait descendre le Livre que Moïse a apporté comme lumière et guide, pour les gens ? Vous le mettez en feuillets, pour en montrer une partie, **tout en cachant beaucoup.** Vous avez été instruits de ce que vous ne saviez pas, ni vous ni vos ancêtres. Dis : "C'est Allah". Et puis, laisse-les s'amuser dans leur égarement.

Sourate 7.162-165 « 7.162. Puis, **les injustes parmi eux changèrent en une autre, la parole qui leur était dite.** Alors, Nous envoyâmes du ciel un châtement sur eux, **pour le méfait qu'ils avaient commis.**

[...] 7.165. Puis, lorsqu'ils oublièrent ce qu'on leur avait rappelé, Nous sauvâmes ceux qui (leur) avaient interdit le mal et **saisîmes par un châtement rigoureux les injustes pour leurs actes pervers.** ».

Source : Les livres sacrés falsifiés ? <https://www.yabiladi.com/forum/livres-sacres-falsifies-80-8114857.html>

2) Mahomet a affirmé que Jésus n'a jamais été crucifié, mais que c'était un sosie qui avait été crucifié à sa place :

4.157. Et à cause leur parole : "Nous avons vraiment tué le Christ, Jésus, fils de Marie, le Messenger d'Allah"... **Or, ils ne l'ont ni tué ni crucifié ; mais ce n'était qu'un faux semblant !** Et ceux qui ont discuté sur son sujet sont vraiment dans l'incertitude : ils n'en ont aucune connaissance certaine, ils ne font que suivre des conjectures et ils ne l'ont certainement pas tué.

27 Versets appelant à la guerre, au djihad et à la conversion des mécréants

2.190-191. « 2.190. **Combattez dans le sentier d'Allah ceux qui vous combattent, et ne transgressez pas.** Certes. Allah n'aime pas les transgresseurs!

2.191. **Et tuez-les, où que vous les rencontriez; et chassez-les d'où ils vous ont chassés: l'association est plus grave que le meurtre.** Mais ne les combattez pas près de la Mosquée sacrée avant qu'ils ne vous y aient combattus. **S'ils vous y combattent, tuez-les donc.** Telle est la rétribution des mécréants ».

4.89. Ils aimeraient vous voir mécréants, comme ils ont mécru : alors vous seriez tous égaux ! Ne prenez donc pas d'alliés parmi eux, jusqu'à ce qu'ils émigrent dans le sentier d'Allah. **Mais s'ils tournent le dos, saisissez-les alors, et tuez-les où que vous les trouviez; et ne prenez parmi eux ni allié ni secourer,**

5.33. La récompense de ceux qui font la guerre contre Allah et Son messager, et qui s'efforcent de semer la corruption sur la terre, **c'est qu'ils soient tués, ou crucifiés, ou que soient coupées leur main et leur jambe opposées, ou qu'ils soient expulsés du pays. Ce sera pour eux l'ignominie ici-bas; et dans l'au-delà, il y aura pour eux un énorme châtement,**

8.7. (Rappelez-vous), quand Allah vous promettait qu'une des deux bandes sera à vous. Vous désiriez vous emparer de celle qui était sans armes, alors qu'Allah voulait par Ses paroles faire triompher la vérité et **anéantir les mécréants jusqu'au dernier**¹⁵¹.

8.57. **Donc, si tu les maîtrises à la guerre, inflige-leur un châtement exemplaire de telle sorte que ceux qui sont derrière eux soient effarouchés. Afin qu'ils se souviennent.**

8.60. Et **préparez [pour lutter] contre eux tout ce que vous pouvez comme force et comme cavalerie équipée, afin d'effrayer l'ennemi d'Allah** et le vôtre, et d'autres, encore, que vous ne connaissez pas, en dehors de ceux-ci, mais qu'Allah connaît. Et tout ce que vous dépensez dans le sentier d'Allah vous sera remboursé pleinement et vous ne serez point lésés.

Les premiers versets, cités ci-dessous, sont appelés versets du sabre ou versets de l'épée (9.5 et 9.29-31) :

9.5. Après que les mois sacrés expirent, *tuez les associateurs où que vous les trouviez. Capturez-les, assiégez-les et guettez-les dans toute embuscade.* Si ensuite ils se repentent, accomplissent la Şalât et acquittent la Zakât, alors laissez-leur la voie libre, car Allah est Pardonneur et Miséricordieux.

9.29. *Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au Jour dernier, qui n'interdisent pas ce qu'Allah et Son messager ont interdit* et qui ne professent pas la religion de la vérité, parmi ceux qui ont reçu le Livre, *jusqu'à ce qu'ils versent la capitation*¹⁵² *par leurs propres mains, en état d'humiliation [ou de soumission].*

9.30. Les Juifs disent: « Uzayr est fils d'Allah » et les Chrétiens disent: « Le Christ est fils d'Allah ». Telle est leur parole provenant de leurs bouches. *Ils imitent le dire des mécréants avant eux. Qu'Allah les anéantisse ! [les combatte ! les extermine ! Les maudisse !]* Comment s'écartent-ils (de la vérité) ?

[Autre traduction : « *Les Juifs appellent Uzair [Esdras] un fils d'Allah, et les Chrétiens appellent Christ le fils d'Allah. C'est ce qu'ils disent de leur bouche ; (en cela) ils imitent ce que les infidèles disaient. Qu'Allah les maudisse : comme ils sont loin de la Vérité !* »].

9.73-74. « 9.73. Ô Prophète, **lutte contre les mécréants et les hypocrites, et sois rude avec eux ; l'Enfer sera leur refuge,** et quelle mauvaise destination !

¹⁵¹ *L'une des deux bandes (ennemies) : il y avait une caravane et une troupe armée. Or c'est la caravane que certains membres de l'armée musulmane désiraient; tandis qu'Allah leur destinait l'autre, la troupe. Allah voulait ainsi que fût plus évident le triomphe de la vérité, et la défaite de la mécréance.*

¹⁵² Capitation (Jizya): c'est la taxe qu'on exige, dans un état islamique, des sujets non-musulmans.

9.74. Ils jurent par Allah qu'ils n'ont pas dit (ce qu'ils ont proféré), alors qu'en vérité ils ont dit la parole de la mécréance et ils ont rejeté la foi après avoir été musulmans. Ils ont projeté ce qu'ils n'ont pu accomplir. Mais ils n'ont pas de reproche à faire si ce n'est qu'Allah - ainsi que Son messenger - les a enrichis par Sa grâce. S'ils se repentaient, ce serait mieux pour eux. **Et s'ils tournent le dos, Allah les châtiara d'un douloureux châtement, ici-bas et dans l'au-delà; et ils n'auront sur terre ni allié ni secoureur ».**

47.4. Lorsque vous rencontrez (au combat) **ceux qui ont mécré frappez-en les cous [frappez les au cou]**. Puis, quand vous les avez dominés, **enchaînez-les solidement**. Ensuite, c'est soit la libération gratuite, *soit la rançon*, jusqu'à ce que la guerre dépose ses fardeaux. Il en est ainsi, car si Allah voulait, Il se vengerait Lui-même contre eux, mais c'est pour vous éprouver les uns par les autres. **Et ceux qui seront tués dans le chemin d'Allah**, Il ne rendra jamais vaines leurs actions.

47.35. **Ne faiblissez donc pas et n'appellez pas à la paix alors que vous êtes les plus hauts** [les plus forts], qu'Allah et avec vous, et qu'Il ne vous frustrera jamais [du mérite] de vos œuvres.

Note : Pas de clémence, dans la guerre, quand vous êtes les plus forts. C'est très éloigné du christianisme. Cela n'a rien d'humaniste.

66.9. Ô Prophète! **Mène la lutte contre les mécréants et hypocrites et sois rude à leur égard. Leur refuge sera l'Enfer**, et quelle mauvaise destination !

[Autre traduction de Kazimirski : 66.9. O prophète ! **fais la guerre aux infidèles et aux hypocrites, sois sévère à leur égard. La géhenne sera leur demeure.** Quel détestable séjour !].

28 Versets totalitaires, incitant les fidèles au djihad, à donner leur vie, ne leur laissant aucune liberté de choix

Certains de ces versets peuvent susciter des questionnements moraux, car ils poussent les musulmans à donner leur vie pour l'islam et sa diffusion, via le djihad.

Certains de ces versets reflètent vraiment les aspects totalitaires du Coran.

Ils n'incitent pas au respect de la vie (comme si la vie, ici-bas, ne devait pas avoir beaucoup d'importance pour le musulmans). Ils vous incitent à aimer plus la mort que la vie. Ils interdisent toute « tiédeur » de dévotion envers l'islam. Ils vous obligent au jihad guerrier, même si vous n'en avez pas envie¹⁵³.

Mahomet exige des musulmans une obéissance totale, à lui et aux chefs musulmans (33.36, 59.7, ...), jusqu'au sacrifice de leur vie, pour lui et les chefs musulmans (8.39, 5.21, 9.111, 4.95, 2.216, 4.97).

Il exige qu'ils soient prêts à se détacher, voire à renier leurs propres parents, si nécessaire (64.14-15, 60.3, 31.15 ...).

2.154. **Et ne dites pas de ceux qui sont tués dans le sentier d'Allah qu'ils sont morts. Au contraire ils sont vivants**, mais vous en êtes inconscients.

Note : Toujours la promesse d'un hypothétique paradis, en échange de sa vie.

2.216. **Le combat vous a été prescrit alors qu'il vous est désagréable. Or, il se peut que vous ayez de l'aversion pour une chose alors qu'elle vous est un bien.** Et il se peut que vous aimiez une chose alors qu'elle vous est mauvaise. **C'est Allah qui sait, alors que vous ne savez pas.**

¹⁵³ Certains parlent du « jihad guerrier » comme du 6^e pilier de l'islam.

3.169. **Ne pense pas que ceux qui ont été tués dans le sentier d'Allah**, soient morts. Au contraire, ils sont vivants, auprès de leur Seigneur, bien pourvus

Note : Les promesses souvent n'engagent que ceux qui y croient.

47.4-7. « 47.4. [...] **Et ceux qui seront tués dans le chemin d'Allah**, Il ne rendra jamais vaines leurs actions.

47.5. **Il les guidera et améliorera leur condition,**

47.6. **et les fera entrer au Paradis qu'Il leur aura fait connaître** ».

Note : Mahomet incite les combattant musulmans à sacrifier leur vie, pour la cause, le jihad, en échange de la promesse d'un hypothétique paradis.

4.71. Ô les croyants ! Prenez vos précautions et **partez en expédition par détachements ou en masse**.

Note : expédition se comprend dans le sens d'une expédition guerrière.

4.74. **Qu'ils combattent donc dans le sentier d'Allah, ceux qui troquent la vie présente contre la vie future. Et quiconque combat dans le sentier d'Allah, tué ou vainqueur, Nous lui donnerons bientôt une énorme récompense.**

Note : Comme nous l'avons dit, les promesses souvent n'engagent que ceux qui y croient.

4.74. **Qu'ils combattent donc dans le sentier d'Allah, ceux qui troquent la vie présente contre la vie future. Et quiconque combat dans le sentier d'Allah, tué ou vainqueur, Nous lui donnerons bientôt une énorme récompense.**

4.76. **Les croyants combattent dans le sentier d'Allah, et ceux qui ne croient pas combattent dans le sentier du Tagut.** Eh bien, **combattez les alliés de Diable**, car la ruse du Diable est certes, faible.

Note : Les ennemis sont stigmatisés et comparés à des *alliés de Diable*.

4.95. Ne sont pas égaux ceux des croyants qui restent chez eux - sauf ceux qui ont quelques infirmité - et ceux **qui luttent corps et biens dans le sentier d'Allah. Allah donne à ceux qui luttent corps et biens un grade d'excellence sur ceux qui restent chez eux. Et à chacun Allah a promis la meilleure récompense; et Allah a mis les combattants au-dessus des non combattants en leur accordant une rétribution immense ;**

4.101-104. « 4.101. Et quand vous parcourez la terre, ce n'est pas un péché pour vous de raccourcir la Salat, si vous craignez que les mécréants ne vous mettent à l'épreuve, car **les mécréants demeurent pour vous un ennemi déclaré.**

4.102. Et lorsque tu (Muhammad) te trouves parmi eux, et que tu les diriges dans la Salat, qu'un groupe d'entre eux se mette debout en ta compagnie, **en gardant leurs armes**. Puis lorsqu'ils ont terminé la prosternation, qu'ils passent derrière vous et que vienne l'autre groupe, ceux qui n'ont pas encore célébré la Salat. A ceux-ci alors d'accomplir la Salat avec toi, **prenant leurs précautions et leurs armes. Les mécréants aimeraient vous voir négliger vos armes et vos bagages, afin de tomber sur vous en une seule masse**. Vous ne commettez aucun péché si, incommodés par la pluie ou malades, vous déposez vos armes; cependant prenez garde. Certes, **Allah a préparé pour les mécréants un châtement avilissant.**

4.103. Quand vous avez accompli la Salat, invoquez le nom d'Allah, debout, assis ou couchés sur vos côtés. Puis lorsque vous êtes en sécurité, accomplissez la Salat (normalement), car la Salat demeure, pour les croyants, une prescription, à des temps déterminés.

4.104. **Ne faiblissez pas dans la poursuite du peuple [ennemi]**. Si vous souffrez, lui aussi souffre comme vous souffrez, tandis que vous espérez d'Allah ce qu'il n'espère pas. Allah est Omniscient et Sage ».

5.21. O mon peuple! Entrez dans la terre sainte qu'Allah vous a prescrite. **Et ne revenez point sur vos pas en refusant de combattre car vous retourneriez perdant.**

8.20. Ô vous qui croyez ! **Obéissez à Allah et à Son messager et ne vous détournes pas de lui quand vous l'entendez (parler).**

8.39. **Et combattez-les jusqu'à ce qu'il ne subsiste plus d'association, et que la religion soit entièrement à Allah. Puis, s'ils cessent (ils seront pardonnés car) Allah observe bien ce qu'ils œuvrent.**

8.15-16. « 8.15. Ô vous qui croyez **quand vous rencontrez (l'armée) des mécréants en marche, ne leur tournez point le dos.**

8.16. **Quiconque, ce jour-là, leur tourne le dos, - à moins que ce soit par tactique de combat, ou pour rallier un autre groupe, - celui-là encourt la colère d'Allah et son refuge sera l'Enfer. Et quelle mauvaise destination ! ».**

Note : ces deux versets s'adresse particulièrement aux musulmans, faisant preuve de couardise et de lâcheté durant les batailles, leur promettant de durs châtements, s'ils sont lâches, et des récompenses, s'ils sont courageux.

9.38. Ô vous qui croyez! Qu'avez-vous? Lorsque l'on vous a dit: «Elancez-vous dans le sentier d'Allah» vous vous êtes appesantis sur la terre. La vie présente vous agréé-t-elle plus que l'au-delà? - **Or, la jouissance de la vie présente ne sera que peu de chose, comparée à l'au-delà !**

En relation avec cet autre verset :

29.64. **Cette vie d'ici-bas n'est qu'amusement et jeu. La Demeure de l'au-delà est assurément la vraie vie.** S'ils savaient!

Note : En relation avec cette affirmation islamiste « nous aimons plus la mort que la vie », comme l'a déclaré, par exemple, le terroriste Mohamed Merah : « sachez qu'en face de vous, vous avez un homme qui n'a pas peur de la mort. **Moi la mort, je l'aime comme vous vous aimez la vie** »¹⁵⁴.

Le plus ancien exemple de cette déclaration se trouve dans ce texte ci-après :

Khalid ibn al-Walid a écrit un message aux responsables des Perses. Il était lui-même à al-Hira [ville d'Irak] et il a donné le message à Baqila [vers 637 après JC].

Amir a dit : j'ai lu le message chez Baqila. Il disait (voir ci-après) :

*« Au nom d'Allah clément et miséricordieux. De **Khalid ibn al-Walid**¹⁵⁵ aux dirigeants de la Perse.*

Salutations à celui qui suit la voie de la vérité. Je remercie devant vous Allah qui est le seul Dieu.

Je remercie Allah qui a arrêté la clémence pour vous, qui a créé la discorde chez-vous et qui vous a rendu faibles. Signez-moi un accord de dhimmitude et ramenez-moi une jiziya¹⁵⁶.

*Si vous ne le faites pas, je jure au nom d'Allah, la seule divinité qui soit, que **je vais marcher vers vous avec des hommes qui aiment la mort comme vous aimez la vie** »¹⁵⁷.*

¹⁵⁴ Mohamed Merah : "Moi la mort, je l'aime comme vous vous aimez la vie", AFP, 09 juillet 2012, <https://www.nouvelobs.com/societe/20120708.OBS6523/mohamed-merah-moi-la-mort-je-l-aime-comme-vous-vous-aimez-la-vie.html>

¹⁵⁵ Khalid ibn al-Walid : Général et compagnon du prophète Mahomet. Cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Khalid_ibn_al-Walid

¹⁵⁶ Impôt annuel de capitation (taxe) évoqué dans le Coran et collecté sur les hommes pubères non-musulmans (dhimmis), en échange de leur "protection" par les musulmans. Cf. <https://fr.wikipedia.org/wiki/Djiz%C3%AEa>

¹⁵⁷ Source: Moussanaf ibn Abi Chayba. De : Ibn abi Chayba (ou aussi: Ibn abi Shayba) – 775 – 849 [wiki: ar, de], Volume 11, page 251, <https://islamlab.com/aimer-la-mort-plus-que-la-vie/>

8.65. **Ô Prophète, incite les croyants au combat. S'il se trouve parmi vous vingt endurants, ils vaincront deux cents ; et s'il s'en trouve cent, ils vaincront mille mécréants, car ce sont vraiment des gens qui ne comprennent pas.**

9.39. **Si vous ne vous lancez pas au combat, Il vous châtierra d'un châtiment douloureux et vous remplacera par un autre peuple.** Vous ne Lui nuirez en rien. Et Allah est Omnipotent¹⁵⁸.

9.63. **Ne savent-ils pas qu'en vérité quiconque s'oppose à Allah et à Son messager, aura le feu de l'Enfer pour y demeurer éternellement ? Et voilà l'immense opprobre.**

9.90. **Et parmi les Bédouins, certains sont venus demander d'être dispensés (du combat). Et ceux qui ont menti à Allah et à Son messager sont restés chez eux. Un châtiment douloureux affligera les mécréants d'entre eux.**

Note : Un musulman, à qui l'on a ordonné de faire le jihad guerrier, n'a pas le droit de se soustraire à son obligation d'y participer et de combattre les ennemis, les mécréants etc., sous peine de châtiment.

9.111. Certes, Allah a acheté des croyants, leurs personnes et leurs biens en échange du Paradis. **Ils combattent dans le sentier d'Allah : ils tuent, et ils se font tuer. C'est une promesse authentique qu'il a prise sur Lui-même dans la Thora, l'Evangile et le Coran.** Et qui est plus fidèle qu'Allah à son engagement? Réjouissez-vous donc de l'échange que vous avez fait : Et c'est là le très grand succès¹⁵⁹.

33.15-16. « 33.15. **tandis qu'auparavant ils avaient pris l'engagement envers Allah qu'ils ne tourneraient pas le dos. Et il sera demandé compte de tout engagement vis-à-vis d'Allah.**

33.16. Dis : **“Jamais la fuite ne vous sera utile si c'est la mort (sans combat) ou le meurtre (dans le combat) que vous fuyez; dans ce cas, vous ne jouirez (de la vie) que peu (de temps)”** ».

33.36. **Il n'appartient pas à un croyant ou à une croyante, une fois qu'Allah et Son Messager ont décidé d'une chose, d'avoir encore le choix dans leur façon d'agir**¹⁶⁰.

40.33. **Le jour où vous tournerez le dos en déroute, sans qu'il y ait pour vous de protecteur contre Allah”. Et quiconque Allah égare, n'a point de guide.**

61.4. **Allah aime ceux qui combattent dans Son chemin en rang serré pareils à un édifice renforcé.**

Note : en ordre de bataille.

Notes : a) Ces versets ne semblent pas compatibles avec la démocratie moderne pluraliste.

b) Voir aussi l'annexe « *Hadiths totalitaires, incitant les fidèles au combat, ne leur laissant aucune liberté de choix* », situé à la fin de ce document.

29 Versets incitant l'intolérance religieuse ou/et contre les non-musulmans

Les non-musulmans sont les mécréants / infidèles, les associateurs, les apostats, voire les « gens du livre » (juifs, chrétiens).

¹⁵⁸ Allusion à la bataille de Tabūk, au Nord de l'Arabie, dirigée en l'an 9 H., contre le territoire byzantin, où l'on avait assassiné un ambassadeur musulman. La distance, la saison des chaleurs, ainsi que la gravité de l'expédition avaient permis de distinguer les sincères des hypocrites, etc. Source : <http://www.islam-fr.com/coran/francais/sourate-9-at-tawba-le-repentir.html#11>

¹⁵⁹ De l'échange que vous avez fait : du bon marché que vous avez fait (votre personne et vos biens contre le Paradis).

¹⁶⁰ C'est un verset vraiment totalitaire, prouvant que les musulmans ne sont pas du tout libres.

2.221. **Et n'épousez pas les femmes associatrices** tant qu'elles n'auront pas la foi, et certes, une esclave croyante vaut mieux qu'une associatrice, même si elle vous enchante. Et **ne donnez pas d'épouses aux associateurs**¹⁶¹ tant qu'ils n'auront pas la foi, et certes, un esclave croyant vaut mieux qu'un associateur même s'il vous enchante. **Car ceux-là [les associateurs] invitent au Feu** ; tandis qu'Allah invite, de part Sa Grâce, au Paradis et au pardon. Et Il expose aux gens Ses enseignements afin qu'ils se souviennent !

2.193. Et **combattez-les jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'association et que la religion soit entièrement à Allah seul**. S'ils cessent, donc plus d'hostilités, sauf contre les injustes.

Note : « *Les taoïstes, les bouddhistes, les hindouistes et les adeptes des religions traditionnelles, du point de vue de l'islam, sont des « mushrikun », et le Coran ordonne de massacrer les mushrikun « jusqu'à ce que la religion soit entièrement à Allah » (8.39, 2.193) », Rafki Pochtli.*

Ces versets peuvent être un feu vert aux génocides des non-musulmans.

2.256-257. « 2.256. **Nulle contrainte en religion ! Car le bon chemin s'est distingué de l'égarement**. Donc, quiconque mécroit au Rebelle tandis qu'il croit en Allah saisit l'anse la plus solide, qui ne peut se briser. Et Allah est Audient et Omniscient.

2.257. Allah est le défenseur de ceux qui ont la foi: Il les fait sortir des ténèbres à la lumière. **Quant à ceux qui ne croient pas, ils ont pour défenseurs les Tagut**¹⁶², **qui les font sortir de la lumière aux ténèbres. Voilà les gens du Feu, où ils demeurent éternellement** ».

3.4. Auparavant, en tant que guide pour les gens. Et Il a fait descendre le Discernement. **Ceux qui ne croient pas aux Révélations d'Allah auront, certes, un dur châtement ! Et, Allah est Puissant, Détenteur du pouvoir de punir.**

3.10-12. « 3.10. **Ceux qui ne croient pas, ni leurs biens ni leurs enfants ne les mettront aucunement à l'abri de la punition d'Allah. Ils seront du combustible pour le Feu,**

3.11. Comme les gens de Pharaon et ceux qui vécurent avant eux. Ils avaient traité de mensonges Nos preuves. Allah les saisit donc, pour leurs péchés. Et **Allah est dur en punition.**

3.12. **Dis à ceux qui ne croient pas : « Vous serez vaincus bientôt; et vous serez rassemblés vers l'Enfer. Et quel mauvais endroit pour se reposer ! ».**

3.19. Certes, **la religion acceptée d'Allah, c'est l'Islam**. Ceux auxquels le Livre a été apporté ne se sont disputés, par agressivité entre eux, qu'après avoir reçu la science [la prophétie de Muḥammad et l'Islam]. **Et quiconque ne croit pas aux signes d'Allah... alors Allah est prompt à demander compte !**

3.55-56. « 3.55. Quand Allah dit: « O Jésus, certes, Je vais mettre fin à ta vie terrestre t'élever vers Moi, **te débarrasser de ceux qui n'ont pas cru** et mettre jusqu'au Jour de la Résurrection, **ceux qui te suivent au-dessus de ceux qui ne croient pas**. Puis, c'est vers Moi que sera votre retour, et Je jugerai, entre vous, ce sur quoi vous vous opposez.

3.56. **Quant à ceux qui n'ont pas cru, Je les châtierai d'un dur châtement, ici-bas tout comme dans l'au-delà; et pour eux pas de secoueurs.**

Note : Dans l'islam, le croyant n'a pas le droit de douter de la parole de Mahomet (d'Allah), sinon il subira le *châtiment de dieu*. L'islam n'est pas du tout pour la liberté de pensée ou de croyance. Il n'est pas démocratique.

3.61. **A ceux qui te contredisent à son propos**, maintenant que tu en es bien informé, tu n'as qu'à dire : « Venez, appelons nos fils et les vôtres, nos femmes et les vôtres, nos propres personnes et les vôtres, **puis proférons exécration réciproque en appelant la malédiction d'Allah sur les menteurs.**

Note : Ici Mahomet fait dire à Allah que ceux qui ne sont pas d'accord avec sa version de l'histoire de Jésus n'ont qu'à venir avec leurs gens, et on règlera ça à coups d'injures en laissant la malédiction d'Allah juger. On imagine

¹⁶¹ Associateur : Polythéiste.

¹⁶² Dans l'islam, le Taghout est le *rejet de tout acte d'adoration d'Allah*. Ce qui est un crime grave dans l'islam.

aisément quel genre de malédiction pourrait s'abattre sur les imprudents. Ce cas peut être un parfait exemple de menace et d'intimidation contre la personne qui ose critiquer Mahomet et son message.

3.85. Et **quiconque désire une religion autre que l'Islam, ne sera point agréé, et il sera, dans l'au-delà, parmi les perdants**¹⁶³.

Autre traduction de Savary :

3/78 Celui qui professera un autre culte que l'islamisme n'en retirera aucun fruit et sera au nombre des réprouvés.

3.131. Et **craignez le Feu préparé pour les mécréants.**

4.48. Certes Dieu ne pardonne pas qu'on Lui donne quelqu'associé. A part cela, Il pardonne à qui Il veut. **Mais quiconque donne à Dieu quelqu'associé commet un énorme péché.**

5.72-73. « 5.72. **Ce sont, certes, des mécréants ceux qui disent : "En vérité, Allah c'est le Messie, fils de Marie."** Alors que le Messie a dit : "Ô enfants d'Israël, adorez Allah, mon Seigneur et votre Seigneur". **Quiconque associe à Allah (d'autres divinités) Allah lui interdit le Paradis; et son refuge sera le Feu.** Et pour les injustes, pas de secoueurs !

5.73. **Ce sont certes des mécréants, ceux qui disent: "En vérité, Allah est le troisième de trois**¹⁶⁴**."** Alors qu'il n'y a de divinité qu'Une Divinité Unique ! Et s'ils ne cessent de le dire, certes, **un châtement douloureux touchera les mécréants d'entre eux ».**

6.151. Dis : "Venez, je vais réciter ce que **votre Seigneur vous a interdit : ne Lui associez rien**; et soyez bienfaisants envers vos père et mère. Ne tuez pas vos enfants pour cause de pauvreté. Nous vous nourrissons tout comme eux. N'approchez pas des turpitudes ouvertement, ou en cachette. Ne tuez qu'en toute justice la vie que Dieu a fait sacrée. Voilà ce qu'[Dieu] vous a recommandé de faire; peut-être comprendrez-vous.

7.72. Or, Nous l'avons sauvé, (lui) et ceux qui étaient avec lui, par miséricorde de Notre part, et **Nous avons exterminé ceux qui traitaient de mensonges Nos enseignements et qui n'étaient pas croyants.**

8.39-40. « 8.39. **Et combattez-les jusqu'à ce qu'il ne subsiste plus d'association, et que la religion soit entièrement à Allah.** Puis, s'ils cessent (ils seront pardonnés car) Allah observe bien ce qu'ils œuvrent.

8.40. **Et s'ils tournent le dos, sachez alors qu'Allah est votre Maître.** Quel excellent Maître et quel excellent Protecteur! ».

Note : Sous-entendu, si les associateurs (chrétiens, ...) vous tournent le dos, s'ils fuient, leur destin est entre vos mains.

8.73. Et **ceux qui n'ont pas cru sont alliés les uns des autres. Si vous n'agissez pas ainsi (en rompant les liens avec les infidèles), il y aura discorde et grand désordre sur Terre.**

9.33. C'est Allah qui a envoyé Son messager Mahomet avec la bonne direction et l'islam, la religion de la vérité, **afin qu'elle triomphe sur toutes les autres religions.**

10.39. Bien au contraire : ils ont traité de mensonge ce qu'ils ne peuvent embrasser de leur savoir, et dont l'interprétation ne leur est pas encore parvenue. Ainsi ceux qui vivaient avant eux traitaient d'imposteurs (leurs messagers). **Regarde comment a été la fin des injustes !**

16.26-29. « 16.26. Ceux qui ont vécu avant eux, certes, ont comploté, mais **Allah attaqua les bases mêmes de leur bâtisse.** Le toit s'écroula au-dessus d'eux et **le châtement les surprit d'où ils ne l'avaient pas senti.**

¹⁶³ Ce verset s'adresse aussi aux Juifs et Chrétiens.

¹⁶⁴ Mahomet s'attaque au dogme trinitaire des chrétiens (Dieu, Jésus, le fils de Dieu et le Saint-Esprit).

16.27. Puis, le Jour de la Résurrection, **Il les couvrira d'ignominie**, et [leur] dira : "Où sont Mes associés pour lesquels vous combattiez ?" - Ceux qui ont le savoir diront : "**L'ignominie et le malheur tombent aujourd'hui sur les mécréants**".

16.28. Ceux à qui les Anges ôtent la vie, alors qu'ils sont injustes envers eux-mêmes, **se soumettront humiliés**, (et diront) : "Nous ne faisons pas de mal !" - "Mais, en fait, Allah sait bien ce que vous faisiez".

16.29. **Entrez donc par les portes de l'Enfer pour y demeurer éternellement. Combien est mauvaise la demeure des orgueilleux !** ».

22.55. **Et ceux qui mécroient** ne cesseront d'être en doute à son sujet, jusqu'à ce que l'Heure les surprenne à l'improviste ou **que les atteigne le châtement d'un jour terrifiant**.

31.13. Et lorsque Luqman dit à son fils tout en l'exhortant: «Ô mon fils, **ne donne pas d'associé à Allah, car l'association à [Allah] est vraiment une injustice énorme [iniquité énorme]**».

33.64-68. « 33.64. **Allah a maudit les infidèles et leur a préparé une fournaise,**

33.65. **pour qu'ils y demeurent éternellement, sans trouver ni alliés ni secourer.**

33.66. **Le jour où leurs visages seront tournés dans le Feu**, ils diront : "Hélas pour nous ! Si seulement nous avions obéi à Allah et obéi au Messager !".

33.67. Et ils dirent : "Seigneur, nous avons obéi à nos chefs et à nos grands. C'est donc eux qui nous ont égarés du Sentier.

33.68. **Ô notre Seigneur, inflige-leur deux fois le châtement et maudis les d'une grande malédiction**" ».

34.5. Et ceux qui s'efforcent de rendre vains Nos versets, **ceux-là auront le châtement d'un supplice douloureux**.

35.44. Pensez-vous que la plupart des **infidèles** entendent ou comprennent ? **Ils ne sont en vérité comparables qu'à des bestiaux. Ou plutôt, ils sont plus égarés encore du sentier.**

39.65. En effet, il t'a été révélé, ainsi qu'à ceux qui t'ont précédé : "**Si tu donnes des associés à Dieu, ton œuvre sera certes vaine; et tu seras très certainement du nombre des perdants**"¹⁶⁵.

45.8-11. « 45.8. Il entend les versets d'Allah qu'on lui récite puis persiste dans son orgueil, comme s'il ne les avait jamais entendus. **Annonce-lui donc un châtement douloureux.**

45.9. S'il a connaissance de quelques-uns de Nos versets, il les tourne en dérision. **Ceux-là auront un châtement avilissant :**

45.10. **L'Enfer est à leur trousses.** Ce qu'ils auront acquis ne leur servira à rien, ni ce qu'ils auront pris comme protecteurs, en dehors d'Allah. **Ils auront un énorme châtement.**

45.11. Ceci [le Coran] est un guide. **Et ceux qui récusent les versets de leur Seigneur auront le supplice d'un châtement douloureux** ».

47.1. Ceux qui ont mécru et obstrué le chemin d'Allah, Il a rendu leurs œuvres vaines.

Traduction de Savary :

47/1. **Dieu anéantira les œuvres des infidèles** qui écartent leurs semblables du chemin du salut.

47.12. Ceux qui croient et accomplissent de bonnes œuvres, Allah les fera entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux. **Et ceux qui mécroient, jouissent et mangent comme mangent les bestiaux; et le Feu sera leur lieu de séjour.**

Autre traduction (voir ci-après) :

47.12. ...**Et ceux qui refusent de croire en l'islam vivent et mangent comme mangent les bestiaux ; et le feu sera leur lieu de séjour.**

¹⁶⁵ *Islam, shirk et polythéisme*, <https://www.jeuxvideo.com/forums/42-3005597-51217062-1-0-1-0-islam-shirk-et-polytheisme.htm>

58.22. Tu n'en trouveras pas, **parmi les gens qui croient en Allah et au Jour dernier, qui prennent pour amis ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messager, fussent-ils leurs pères, leur fils, leurs frères ou les gens de leur tribu.**

60.4. Certes, vous avez eu un bel exemple [à suivre] en Abraham et en ceux qui étaient avec lui, quand ils dirent à leur peuple : « **Nous vous désavouons, vous et ce que vous adorez en dehors d'Allah. Nous vous renions. Entre vous et nous, l'inimitié et la haine sont à jamais déclarées jusqu'à ce que vous croyiez en Allah, seul** ». Exception faite de la parole d'Abraham [adressée] à son père : « *J'implorerai certes, le pardon [d'Allah] en ta faveur bien que je ne puisse rien pour toi auprès d'Allah* ». « *Seigneur, c'est en Toi que nous mettons notre confiance et à Toi nous revenons [repentants]. Et vers Toi est le Devenir. [...]* ».

60.9. Allah vous défend seulement de prendre pour alliés ceux qui **vous ont combattus pour la religion**, chassés de vos demeures et ont aidé à votre expulsion. **Et ceux qui les prennent pour alliés sont les injustes.**

66.9. **Ô Prophète ! Mène la lutte contre les mécréants et les hypocrites et sois rude à leur égard. Leur refuge sera l'Enfer, et quelle mauvaise destination !**

71.24-25. « 71.24. Elles [les idoles] ont déjà égaré plusieurs. Ne fais (Seigneur) croître les injustes qu'en égarement.

71.25. **A cause de leurs fautes, ils ont été noyés, puis on les a fait entrer au Feu**, et ils n'ont pas trouvé en dehors d'Allah, de secoueurs ».

74.7-10. « 74.7. Et pour ton Seigneur, endure.

74.8. Quand on sonnera du Clairon,

74.9. **alors, ce jour-là sera un jour difficile,**

74.10. **pas facile pour les mécréants** ».

30 Versets incitant à ne pas prendre pour ami des chrétiens et à se détacher de sa famille

(A se détacher de sa famille si elle ne se convertit pas à l'islam).

Bien des versets appellent à couper tout lien avec sa famille, si elle ne veut pas se convertir à l'islam _ Coran 3.118-120, 5.51, 9.23, 9.113, 11.113, 29.8, 31.15, 58.22, 60.1, 60.13-15.

9.23. Ô vous qui croyez! **Ne prenez pas pour alliés, vos pères et vos frères s'ils préfèrent la mécréance à la foi.** Et quiconque parmi vous les prend pour alliés... ceux-là sont les injustes.

9.113. **Il n'appartient pas au Prophète et aux croyants d'implorer le pardon en faveur des associateurs, fussent-ils des parents** alors qu'il leur est apparu clairement que ce sont les gens de l'Enfer.

5.51. O vous qui croyez! **Ne prenez pas pour amis les Juifs et les Chrétiens** ; ils sont amis les uns des autres. **Celui qui, parmi vous, les prend pour amis, est des leurs. Dieu ne dirige pas le peuple injuste.**

31 Versets incitant à ne pas prendre pour ami des non-musulmans

Note : Y compris les membres de votre famille.

3.118-120. « 3.118. Ô les croyants, **ne prenez pas de confidents en dehors de vous- mêmes**: ils ne failliront pas à vous bouleverser. Ils souhaiteraient que vous soyez en difficulté. **La haine certes s'est manifestée dans leur bouches, mais ce que leurs poitrines cachent est encore plus énorme.** Voilà que Nous vous exposons les signes. Si vous pouviez raisonner!

3.119. Vous, (Musulmans) vous les aimez, **alors qu'ils ne vous aiment pas**; et vous avez foi dans le Livre tout entier. Et lorsqu'ils vous rencontrent, ils disent «Nous croyons»; et **une fois seuls, de rage contre vous, ils se mordent les bouts des doigts. Dis: «mourrez de votre rage»; en vérité, Allah connaît fort bien le contenu des cœurs.**

3.120. Qu'un bien vous touche, ils s'en affligent. **Qu'un mal vous atteigne, ils s'en réjouissent.** Mais si vous êtes endurants et pieux, **leur manigance ne vous causera aucun mal. Allah connaît parfaitement tout ce qu'ils font** ».

5.51. Ô les croyants! **Ne prenez pas pour alliés les Juifs et les Chrétiens; ils sont alliés les uns des autres. Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs. Allah ne guide certes pas les gens injustes.**

9.23. Ô vous qui croyez! **Ne prenez pas pour alliés, vos pères et vos frères s'ils préfèrent la mécréance à la foi. Et quiconque parmi vous les prend pour alliés... ceux-là sont les injustes.**

Autres traductions :

9.23. Ô vous les croyants ! **Ne prenez pas pour alliés (ou amis), vos pères et vos frères s'ils préfèrent l'incroyance à la foi.** [...].

Note : Ce versets 9.23 pousse les musulmans à couper avec les membres de sa famille, s'ils ne veulent pas se convertir.

9.113. **Il n'appartient pas au Prophète et aux croyants d'implorer le pardon en faveur des associateurs, fussent-ils des parents** alors qu'il leur est apparu clairement que ce sont les gens de l'Enfer.

11.113. Et ne vous penchez pas vers les injustes: sinon le Feu vous atteindrait. **Vous n'avez pas d'alliés en dehors d'Allah.** Et vous ne serez pas secourus.

53.29. **Ecarte-toi donc, de celui qui tourne le dos à Notre rappel et qui ne désire que la vie présente.**

58.22. Tu n'en trouveras pas, **parmi les gens qui croient en Allah et au Jour dernier, qui prennent pour amis ceux qui s'opposent à Allah et à Son Messager, fussent-ils leurs pères, leur fils, leurs frères ou les gens de leur tribu.**

60.1. Ô vous (musulmans) qui avez cru ! **Ne prenez pas pour proches (ou amis) mon ennemi et le vôtre, leur offrant l'amitié, alors qu'ils ont nié ce qui vous est parvenu de la vérité.**

60.13. Ô vous qui avez cru! **Ne prenez pas pour alliés des gens contre lesquels Allah est courroucé** [les non-musulmans] et qui désespèrent de l'au-delà, tout comme les mécréants désespèrent des gens des tombeaux.

Note : Voir aussi le chapitre « *Versets incitant à se séparer des non-musulmans et à ne pas leur faire confiance* ».

32 Versets incitant à se séparer des non-musulmans et à ne pas leur faire confiance

Mahomet exige de ses fidèles qu'ils soient prêts à se détacher de tout (parents, enfants, amis, bien matériels ...), voire à renier leurs propres parents, enfants et amis, s'ils ne se convertissent pas à l'islam ou, pire, critiquent l'islam et Mahomet (3.118, 5.51, 9.23, 29.8, 31.15, 60.3, 60.13, 64.14-15, ...) (voir ci-après) :

3.118. Ô les croyants, **ne prenez pas de confidents en dehors de vous-mêmes** [en dehors des croyants / des musulmans] : ils ne failliront pas à vous bouleverser. Ils souhaiteraient que vous soyez en difficulté. **La haine certes s'est manifestée dans leurs bouches, mais ce que leurs poitrines cachent est encore plus énorme.** Voilà que Nous vous exposons les signes. Si vous pouviez raisonner !

5.51. **Ne prenez pas pour amis les juifs et les chrétiens.** Ils sont amis entre eux. Celui qui les prend pour amis finit par être des leurs. **Dieu ne guide pas le peuple injuste.**

9.23. Ô vous qui croyez! **Ne prenez pas pour alliés, vos pères et vos frères s'ils préfèrent la mécréance à la foi. Et quiconque parmi vous les prend pour alliés... ceux-là sont les injustes.**

[Mahomet]. **Vers Moi, ensuite, est votre retour**, et alors Je vous informerai de ce que vous faisiez».

29.8. Nous avons recommandé à l'homme d'être bon envers son père et sa mère ; **mais [et] 's'ils te contraignent [force] à M'associer, ce dont tu n'as aucune connaissance [aucun savoir], ne leur obéis pas' ...**

31.15. **Et si tous deux [ton père et ta mère] te forcent à M'associer ce dont tu n'as aucune connaissance, alors ne leur obéis pas**; mais reste avec eux ici-bas de façon convenable. **Et suis le sentier de celui qui se tourne vers Moi**

60.3. **Ni vos proches parents ni vos enfants ne vous seront d'aucune utilité le Jour de la Résurrection**, Il [Allah] décidera entre vous, et Allah est Clairvoyant sur ce que vous faites.

60.13. Ô vous qui avez cru! **Ne prenez pas pour alliés des gens contre lesquels Allah est courroucé** [les non-musulmans] et qui désespèrent de l'au-delà, tout comme les mécréants désespèrent des gens des tombeaux.

60.14-15. « 60.14. Ô vous qui avez cru, **vous avez de vos épouses et de vos enfants un ennemi [une tentation]**. Prenez-y garde donc. Mais si vous [les] excusez, passez sur [leurs] fautes et [leur] pardonnez, sachez qu'Allah est Pardonneur, Très Miséricordieux.

60.15. Vos biens et **vos enfants ne sont qu'une tentation**, alors qu'auprès d'Allah est une énorme récompense ».

Notes : a) Mahomet incite aussi ses fidèles à casser leurs liens familiaux, en ordonnant de le préférer (et de préférer sa religion), aux propres parents des fidèles, si leurs parents ne veulent pas se convertir à l'islam.

b) Nous sommes bien ici dans un fonctionnement sectaire où tout est fait pour inciter le fidèle à se couper de toute source d'esprit critique, en l'enfermant dans le cocon étanche de la secte.

c) Voir aussi le chapitre « *Versets incitant à ne pas prendre pour ami des non-musulmans* ».

33 Versets incitant à combattre ou/et à tuer les infidèles

8.12. Et ton Seigneur révéla aux Anges: « Je suis avec vous: affermissez donc les croyants. **Je vais jeter l'effroi dans les cœurs des mécréants. Frappez donc au-dessus des cous** et frappez-les sur tous les bouts des doigts.

8.39. **Et combattez-les jusqu'à ce qu'il ne subsiste plus d'association**, et que la religion soit entièrement à Allah. Puis, s'ils cessent (ils seront pardonnés car) Allah observe bien ce qu'ils œuvrent.

9.14. **Combattez-les. Allah, par vos mains, les châtiara, les couvrira d'ignominie, vous donnera la victoire sur eux** et guérira les poitrines d'un peuple croyant.

9.29. **Combattez ceux qui ne croient ni en Allah ni au Jour dernier, qui n'interdisent pas ce qu'Allah et Son messager ont interdit et qui ne professent pas la religion de la vérité, parmi ceux qui ont reçu le Livre, jusqu'à ce qu'ils versent la capitation par leurs propres mains, après s'être humiliés.**

9.41. Légers ou lourds, **lancez-vous au combat, et lutez avec vos biens et vos personnes dans le sentier d'Allah**. Cela est meilleur pour vous, si vous saviez.

9.111. Certes, Allah a acheté des croyants, leurs personnes et leurs biens en échange du Paradis. **Ils combattent dans le sentier d'Allah: ils tuent, et ils se font tuer**. C'est une promesse authentique qu'Il a prise sur Lui-même dans la Thora, l'Évangile et le Coran. Et qui est plus fidèle qu'Allah à son engagement ? Réjouissez-vous donc de l'échange que vous avez fait: Et c'est là le très grand succès.

Note : Mahomet prend des libertés par rapport à la vérité, parce qu'en fait, il n'existe pas une telle promesse dans les Évangiles.

34 Versets indiquant que les mécréants iront en enfer

2.39. **Et ceux qui ne croient pas (à nos messagers) et traitent de mensonge Nos révélations, ceux-là sont les gens du Feu où ils demeureront éternellement.**

2.161-162. « 2.161. **Ceux qui ne croient pas et meurent mécréants, recevront la malédiction d'Allah, des Anges et de tous les hommes.**

2.162. **Ils y demeureront éternellement; le châtement ne leur sera pas allégé, et on ne leur accordera pas le répit. ».**

2.126. Et quand Abraham supplia : "Ô mon Seigneur, fais de cette cité un lieu de sécurité, et fais attribution des fruits à ceux qui parmi ses habitants auront cru en Allah et au Jour dernier", le Seigneur dit : "**Et quiconque n'y aura pas cru, alors Je lui concéderai une courte jouissance [ici-bas], puis Je le contraindrai au châtement du Feu [dans l'au-delà]. Et quelle mauvaise destination!**"

6.12. Dis: «A qui appartient ce qui est dans les cieux et la terre?» Dis: «A Allah!» Il S'est à Lui-même prescrit la miséricorde. Il vous rassemblera, certainement, au Jour de la Résurrection: il n'y a pas de doute là-dessus. **Ceux qui font leur propre perte sont ceux qui ne croient pas.**

8.13-14. « 8.13. Ce, parce qu'ils ont désobéi à Allah et à Son messenger." **Et quiconque désobéit à Allah et à Son messenger... Allah est certainement dur en punition !**

8.14. **Voilà (votre sort); goûtez-le donc ! Et aux mécréants le châtement du Feu (sera réservé) ».**

70.42. Laisse-les donc s'enfoncer (dans leur mécréance) et se divertir **jusqu'à ce qu'ils rencontrent leur jour dont on les menaçait,**

98.6. **Ceux qui ont mécru, parmi les gens du Livre et les associâtres [associateurs], seront livrés au feu de la Géhenne, où ils demeureront pour l'éternité. Car ce sont les pires des créatures.**

Autre traduction :

98.6. **Les infidèles parmi les chrétiens et les Juifs qui ont reçu les Écritures [Torah, Psaumes et Évangile], ainsi que ceux qui parmi eux associent à Allah d'autres divinités [comme Jésus, le Fils de Dieu et le Saint Esprit] iront au feu de l'Enfer, pour y demeurer éternellement. De toute la création, ce sont eux les pires des créatures.**

35 Versets confirmant la suprématie de l'islam sur toutes les autres religions

L'islam est une religion suprémaciste :

3.110. **Vous êtes la meilleure communauté, qu'on ait fait surgir pour les hommes.** Vous ordonnez le convenable, interdisez le blâmable et croyez à Allah. **Si les gens du Livre croyaient,** ce serait meilleur pour eux, il y en a qui ont la foi, **mais la plupart d'entre eux sont des pervers.**

48.28. C'est Lui qui a envoyé Son messenger avec la guidée et la religion de vérité [l'islam] **pour la faire triompher sur toute autre religion.**

61.9. C'est Lui qui a envoyé Son messenger avec la guidée et la Religion de Vérité, **pour la placer au-dessus de toute autre religion,** en dépit de l'aversion des associateurs.

36 Versets appelant à stigmatiser les autres religions ou peuples

L'islam est la seule religion qui stigmatise les croyants des autres confessions, dans une prière répétée jusqu'à 17 fois par jour : La première sourate (sourate d'Al-Fatiha) est une supplication que les musulmans font 17 fois par jour afin de les garder à l'abri de la voie des « **égarés** [et] **de ceux qui encourent la colère d'Allah** » :

1.6-7. « 1.6. Guide-nous dans le droit chemin,

1.7. le chemin de ceux que Tu as comblés de faveurs, non pas **de ceux qui ont encouru Ta colère, ni des égarés** » [ce qui encourent ta colère = les Juifs, les égarés = les chrétiens].

On retrouve ces deux appellations « **égarés** » (les chrétiens), « **ceux qui encourent la colère d'Allah** » (les juifs) dans les versets suivants :

4.44. Ne vois-tu pas comment ceux (les chrétiens) qui ont reçu une partie des Écritures, **se sont égarés et souhaitent que vous vous égariez à votre tour de la bonne voie.**

2.61. Ils (les Juifs) furent frappés d'humiliation et d'indigence. **Ils ont encouru la colère d'Allah pour n'avoir pas voulu croire à ses signes et pour avoir tué injustement ses prophètes.** Telles furent les suites de leur transgression et de leur désobéissance.

3.59. En quelques lieux, qu'ils soient, **ils [les infidèles] seront couverts de malédiction. On les tuera partout où on les trouvera.**

8.13-14. « 8.13. Ce, parce qu'ils ont désobéi à Allah et à Son messenger." **Et quiconque désobéit à Allah et à Son messenger... Allah est certainement dur en punition !**

8.14. **Voilà (votre sort); goûtez-le donc ! Et aux mécréants le châtiment du Feu (sera réservé) ».**

62.5. **Ceux [les juifs]** qui ont été chargés de la Torah mais qui ne l'ont pas appliquée **sont pareils à l'âne qui porte des livres.** Quel mauvais exemple que celui de **ceux qui traitent de mensonges les versets d'Allah** et Allah ne guide pas *les gens injustes*.

Note : voir aussi l'annexe « *Hadiths appelant à stigmatiser les autres religions ou peuples* », situé à la fin de ce document.

37 Versets incitant à la cruauté, au manque de pitié et au terrorisme

Dans le Coran, on trouve des versets coraniques incitant à jeter l'effroi : 8.60, 8.12, 8.55, à être dur avec les mécréants : 48.28, 9.123¹⁶⁶, à être fier et puissant envers les mécréants : 5.54, voire à les menacer des pire punitions de l'enfer : Coran 9.123, 4.56, 22.19-22, 18.29, 37.63-68, 25.52, 47.4, 47.37 ...), y compris ceux de la sourate 9, tels les versets de l'épée ou du sabre (Coran 9.5, 9.29-30), ou des hadiths de Boukhari sur le djihad (Boukhari, vol. 4, livre 52, n° 220, Boukhari 4.73).

Certains versets cherchent à terroriser les croyants, les récalcitrants, les contrevenants et les ennemis¹⁶⁷ :

3.59. En quelques lieux, qu'ils soient, **ils [les infidèles] seront couverts de malédiction. On les tuera partout où on les trouvera.**

¹⁶⁶ L'exégèse de Tabari de Coran 8.60, celle d'Ibn Kathir de 8.55 confirment qu'il faut bien infliger une grande terreur et une grande punition aux ennemis d'Allah [mécréants].

¹⁶⁷ *Terrorisme* : a) Gouvernement par la terreur. 2) Emploi systématique de la violence [et de la terreur] pour atteindre un but politique ; les actes de violence (attentats, destructions, prises d'otages) [en général, pour faire plier par la terreur et la violence, les ennemis et les récalcitrants].

4.56. Certes, **ceux qui ne croient pas à Nos Versets, [le Coran] Nous les brûlerons bientôt dans le Feu. Chaque fois que leurs peaux auront été consumées, Nous leur donnerons d'autres peaux en échange afin qu'ils goûtent au châtement.** Allah est certes Puissant et Sage !

5.37. Voici quelle sera la récompense de ceux qui combattent Allah et Son messager, et qui emploient toutes leurs forces à commettre des désordres sur la terre : **vous les mettrez à mort ou vous leur ferez subir le supplice de la croix ; vous leur couperez les mains et les pieds alternés ; ils seront chassés de leur pays. L'ignominie les couvrira dans ce monde, et un châtement cruel dans l'autre.**

8.12.-17. « 8.12. Il dit alors aux anges : Je serai avec vous. Allez affermir les croyants. **Moi, je jetterai la terreur dans le cœur des infidèles. Abattez leur tête et frappez les extrémités de leurs doigts.**

8.13. Ce, parce qu'ils ont désobéi à Allah et à Son messager.” **Et quiconque désobéit à Allah et à Son messager... Allah est certainement dur en punition !**

8.14. **Voilà (votre sort); goûtez-le donc ! Et aux mécréants le châtement du Feu (sera réservé).** [...].

8.17. **Vous ne les avez pas tués (vos ennemis). C'est Allah qui les a tués. Lorsque tu portes un coup, ce n'est pas toi qui le porte mais Allah qui éprouve ainsi les croyants par une belle épée ».**

Note : Ce verset 8.12 est un blanc-seing pour la décapitation des infidèles. En plus, le verset 8.17 contribue à déresponsabiliser les guerriers du jihad offensif face à leurs actes meurtriers. Il est un blanc-seing pour les actes meurtriers commis durant le djihad.

8.67. **Un prophète ne devrait pas faire de prisonniers avant d'avoir prévalu** [mis les mécréants hors de combat] sur la terre. Vous voulez les biens d'ici-bas, tandis qu'Allah veut l'au-delà. Allah est Puissant et Sage.

9.14. **Combattez-les. Allah, par vos mains, leurs infligera le supplice, les couvrira d'ignominie, vous donnera la victoire sur eux et guérira les poitrines d'un peuple croyant** (de la haine qu'ils ont envers les infidèles).

Autres traductions (voir ci-après) :

9.14. **Combattez-les [ceux qui violent leurs serments et attaquent votre religion (c'est-à-dire les juifs et chrétiens)]. Allah, par vos mains, les châtera, les couvrira d'ignominie, vous donnera la victoire sur eux et guérira les poitrines d'un peuple croyant »** (Coran d'Arabie saoudite en Français)].

9.14. **Luttez contre eux (les juifs et chrétiens) ! Allah les punira, à [par] vos mains.** [...].

24.2. La fornicatrice et le fornicateur, **fouettez-les chacun de cent coups de fouet. Et ne soyez point pris de pitié** [de compassion] pour eux dans l'exécution de la loi d'Allah -si vous croyez en Allah et au Jour dernier. Et *qu'un groupe de croyants assiste à leur punition.*

35.8. Eh quoi ! Celui à qui on a enjolivé sa mauvaise action au point qu'il la voit belle...? - **Mais Allah égare qui Il veut, et guide qui Il veut - Que ton âme ne se répande donc pas en regrets pour eux** : Allah est Parfaitement Savant de ce qu'ils fabriquent [manigancent].

41.27-28. « 41.27. Nous ferons certes, **goûter à ceux qui ne croient pas un dur châtement, et les rétribuerons certes [d'une punition] pire que ce [que méritent] leurs méfaits.**

41.28. Ainsi, **la rétribution des ennemis d'Allah sera le Feu où ils auront une demeure éternelle, comme punition pour avoir nié Nos versets** [le Coran] ».

9.123. Ô vous qui croyez ! **Combattez ceux des mécréants qui sont près de vous; et qu'ils trouvent de la dureté en vous.** Et sachez qu'Allah est avec les pieux (Coran Hamidullah en Français).

Autre traduction (voir ci-après) :

9.123. **Luttez contre les incrédules dans vos alentours, et laissez-les trouver la dureté dans vous.** [...].

22.19-22 « 22.19. Voici deux clans adverses qui disputaient au sujet de leur Seigneur. **A ceux qui ne croient pas, on taillera des vêtements de feu, tandis que sur leurs têtes on versera de l'eau bouillante,**

22.20. **qui fera fondre ce qui est dans leurs ventres de même que leurs peaux.**

22.21. **Et il y aura pour eux des maillets de fer.**

22.22. **Toutes les fois qu'ils voudront en sortir (pour échapper) à la détresse, on les y remettra et (on leur dira): «Goûtez au châtement de la Fournaise ».**

47.4. Lorsque vous rencontrez (au combat) **ceux qui ont mécré frappez-en les cous¹⁶⁸**. Puis, quand vous les avez dominés, **enchaînez-les solidement. Ensuite, c'est soit la libération gratuite, soit la rançon, jusqu'à ce que la guerre dépose ses fardeaux.** Il en est ainsi, car **si Allah voulait, Il se vengerait Lui-même contre eux**, mais c'est pour vous éprouver les uns par les autres. *Et ceux qui seront tués dans le chemin d'Allah, Il ne rendra jamais vaines leurs actions.*

Traduction de Savary (voir ci-après) :

47/4. Si vous rencontrez les infidèles, **combattez-les jusqu'à ce que vous en ayez fait un grand carnage ; chargez de chaînes les captifs. Soit que vous mettiez un prix à leur liberté, soit que vous les renvoyiez sans rançon, attendez que la guerre ait éteint son flambeau.** Tel est l'ordre du ciel. **Il peut les exterminer sans le secours de votre bras ;** mais il veut vous éprouver les uns par les autres. *La récompense de ceux qui mourront en combattant pour la Toi ne périra point.*

48.29. **Ceux qui suivent Muhammad sont impitoyables pour les incroyables** mais gentils à l'un, l'autre.

[Autre traduction : Muhammad est le messager d'Allah. Et ceux qui sont avec lui **sont durs envers les mécréants**, miséricordieux entre eux [...]] (Coran Hamidullah en Français)].

47.35. **Ne faiblissez donc pas et n'appellez pas à la paix alors que vous êtes les plus hauts**, Allah est avec vous et Il ne vous frustrera jamais (du mérite) de vos œuvres.

Traduction de Savary (voir ci-après) :

Ne montrez point de lâcheté. N'offrez point la paix. Vous êtes supérieurs à vos ennemis. Dieu est avec vous ; il secondera vos efforts.

61.4. **Allah aime ceux qui combattent pour tuer dans son chemin en rang serré, pareils à une muraille renforcée.**

98.6. **Les juifs et les chrétiens et les païens brûleront dans le feu d'enfer à jamais. Ils sont les plus vils de toutes les créatures.**

[Autre traduction (voir ci-dessous) :

98.6. **Les infidèles parmi les gens du Livre, ainsi que les Associateurs iront au feu de l'Enfer, pour y demeurer éternellement. De toute la création, ce sont eux les pires¹⁶⁹.**

Autre traduction de Savary (voir ci-dessous) :

98/5 **Certainement, les Chrétiens, les Juifs incroyables et les idolâtres seront jetés dans les brasiers de l'enfer. Ils y demeureront éternellement. Ils sont les plus pervers des hommes¹⁷⁰.**

Consultez aussi l'annexe « *Hadiths incitant à la cruauté, au manque de pitié et au terrorisme* », situé à la fin de ce document.

Tous ces versets et hadiths renforcent le caractère totalitaire de l'islam et son emprise sur les fidèles.

¹⁶⁸ Décapitez-les.

¹⁶⁹ Cf. <http://www.islam-fr.com/coran/francais/sourate-98-al-bayyina-la-preuve.html>

¹⁷⁰ Cf. https://fr.wikisource.org/wiki/Coran_Savary/098

38 Versets et hadiths montrant que le prophète a été violent, a tué et fait tuer

Le Prophète a été violent, a tué, a appelé à tuer (7.72, 9.30, 3.141, 63.4¹⁷¹ ...) et a été aussi meurtrier.

En particulier, Mahomet a soutenu ou commandité l'assassinat d'au moins 42 opposants qui le critiquaient ou critiquaient sa religion¹⁷².

Par exemple, Il a aussi fait ordonner l'assassinat d'un poète juif Ka'b ibn al-Achraf qui s'était mis « à exhorter les gens contre Muhammad et à composer des poèmes panégyriques pour se lamenter sur le sort des hommes jetés dans la fosse commune à Badr » (Sira Ibn Hicham¹⁷³, Tabari¹⁷⁴, Bukhari 3.45.687, Bukhari n° 3032, Bukhari 52.271).

Il a combattu les juifs et chrétiens (9.29).

Il a fait tuer les associateurs, infidèles (9.5 _ verset de l'épée ou du sabre _, 9.29-31, 5.33-37 ...).

Il a fait lapider (à mort) un juif et sa femme (Muslim, Book 17, Hadith n° 4216).

Il a commandité des lapidations (Muslim 17 n° 4191, n° 4196, n° 4207, n° 4211, Dawud 38, n° 4429 et n° 4448, Bukhari 82 n° 803, Bukhari Volume 9, hadith n° **6876**, n° **7879** et n° **6884**, Bukhari Volume 3, hadith n° **2413**, Bukhari 58 n° 188)¹⁷⁵.

Il a fait couper la main d'une femme (Bukhari, Vol. 8, Book 81, Hadith 792).

Il a ordonné de couper la main aux voleurs (5.38).

Il a ordonné de découper les membres d'un voleur récidiviste jusqu'à ce que ledit voleur soit tué (Sunnan Abu Dawud, Book 39, Hadith n° 4396).

Il a fait couper les mains et pieds de personnes qui avaient volé ses chameaux et marqué leurs yeux avec des pièces de fer chauffées (al-Bukhari, Vol. 7, Book 71, Hadith 590).

Il a coupé lui-même la main d'un homme qui avait volé un bouclier valant trois dirhams (al-Bukhari, Vol. 8, Book 81, Hadith 788).

Il a ordonné de torturer Kinana l'époux de la juive safiya afin de découvrir l'emplacement de son trésor (Sira Ibn Hicham).

Il a enseigné que « la récompense de ceux qui font la guerre contre Allah et Son messager, et qui s'efforcent de semer la corruption sur la terre, c'est qu'ils soient tués, ou crucifiés, ou que soient coupées leur main et leur jambe opposées, ou qu'ils soient expulsés du pays » (5.33).

Il a ordonné de tuer tous les chiens avant de limiter ce massacre aux seuls chiens noirs (Sunnan Abu Dawud 2846, Book 16, Hadith n° 2840, Muslim 24, n° 5248).

Il a fait égorger entre six cents et neuf cents hommes du clan juif des Banû Qurayzha (Sira Ibn Hicham, Sunnan Abu Dawud 14.2665, 33.25-27)¹⁷⁶.

¹⁷¹ « Nous avons exterminé ceux qui traitaient de mensonges » (Coran 7.72).

« Qu'Allah les anéantisse » [concernant les juifs et les chrétiens] (Coran 9.30).

« Qu'Allah [...] détruise (ou fasse disparaître) les incroyants » (Coran 3.141).

« Ce sont ceux-là les pires ennemis. Méfie-toi d'eux ! Qu'Allah anéantisse ces hypocrites... » (63.4).

¹⁷² Sources : a) *List of Killings Ordered or Supported by Muhammad*,

https://wikiislam.net/wiki/List_of_Killings_Ordered_or_Supported_by_Muhammad

b) *Liste des meurtres ordonnés ou soutenus par Muhammad* [Mahomet],

http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/Liste_des_meurtres_ordones_ou_soutenus_par_Muhammad.htm

¹⁷³ a) Ka'b ibn al-Ashraf, https://fr.wikipedia.org/wiki/Ka%27b_ibn_al-Ashraf,

b) https://en.wikipedia.org/wiki/Ka%27b_ibn_al-Ashraf

¹⁷⁴ **Tabari** (trad. du persan par Hermann Zotenberg), *La Chronique. Histoire des prophètes et des rois*, Actes Sud / Sindbad, coll. « Thésaurus », 2001, t.2, 181-185.

¹⁷⁵ *La Femme lapidée*, Freidoune Sahebjam, Grasset, Paris, 1990.

¹⁷⁶ 1) Coran 33.26-27 « 26. Et Il a fait descendre de leurs forteresses ceux des gens de l'Écriture qui avaient prêté assistance aux coalisés, et a jeté l'effroi dans leurs cœurs. Vous en avez tué une partie et vous en avez capturé une autre. 27. Dieu vous a

Il a dit :

- « *J'ai vaincu [ai été victorieux] par la terreur [par l'effroi]* » (Bukhari, vol. 4, livre 52, n° 220).
- « *Sachez que le paradis est sous [à] l'ombre des épées* » (Bukhari 4.73).
- « [...] *Je vais jeter l'effroi dans les cœurs des mécréants. Frappez donc au-dessus des cous et frappez-les sur tous les bouts des doigts* » (8.12).
- « *Vous qui croyez ! Combattez ceux des mécréants qui sont près de vous ; et qu'ils trouvent de la dureté en vous* » (9.123).
- « [...] *Nous les brûlerons bientôt dans le Feu [les mécréants]. Chaque fois que leurs peaux auront été consumées, Nous leur donnerons d'autres peaux en échange afin qu'ils goûtent au châtement [...]* » (4.56).
- « 19. [...] *A ceux qui ne croient pas, on taillera des vêtements de feu, tandis que sur leurs têtes on versera de l'eau bouillante. 20. qui fera fondre ce qui est dans leurs ventres de même que leurs peaux. 21. Et il y aura pour eux des maillets de fer. 22. Toutes les fois qu'ils voudront en sortir (pour échapper) à la détresse, on les y remettra* et (on leur dira) : « *Goûtez au châtement de la Fournaise* ». (22.19-22).
- « [...] *Nous avons préparé pour les injustes un Feu dont les flammes les cernent. Et s'ils implorent à boire on les abreuvera d'une eau comme du métal fondu brûlant les visages* » (18.29).
- . « *Nous l'avons assigné en épreuve aux injustes. C'est un arbre qui sort du fond de la Fournaise. Ses fruits sont comme des têtes de diables. Ils doivent certainement en manger [...]* Ensuite *ils auront par-dessus une mixture d'eau bouillante. Puis leur retour sera vers la Fournaise* » (37.63-68).
- « *Ce sont des maudits. Où qu'on les trouve, ils seront pris et tués impitoyablement* » (33.61).
- « *N'obéis donc pas aux infidèles; et avec ceci (le Coran), lutte(z) contre eux vigoureusement* » [« *N'écoute pas les incroyants, combats-les rudement avec ce Coran* »] (25.52).
- « *Lorsque vous rencontrez (au combat), ceux qui ont mécru, frappez-en les cous. Puis, quand vous les avez dominés, enchaînez-les solidement [...]* » [« *Quand vous rencontrez des infidèles, frappez-les à la nuque jusqu'à en faire un grand carnage* »] (47.4).
- « *N'appellez point les infidèles à la paix quand vous leur êtes supérieurs [au niveau des forces militaires en présence] [...]* » (47.37).
- Mahomet aurait dit : « *Tout Juif dont vous serez maître, tuez-le* » (Tabarî, Annales I, 1363 ; Ibn Sa'd 2,1,21 ; Ibn Hicham 3,62 ; al- 'Ainî 6,194).

Sinon, dans le Coran traduit par Hamidullah, le mot *châtiment* y était employé 356 fois, le mot *feu* [comme feu de l'enfer] cité 159 fois, le mot *Enfer* 98 fois, le mot *Diable* 90 fois, le mot *punition* 40 fois¹⁷⁷ ... Bref, beaucoup de versets sont violents et intolérants¹⁷⁸.

fait ainsi hériter de leur pays, de leurs demeures, de leurs richesses et d'une terre que vos pieds n'avaient jamais foulée. La puissance de Dieu n'a point de limite ».

2) Sira de référence en arabe p. 684 (texte de Ibn Ishaq cité par Ibn Hicham), édition critique par Ferdinand Wüstenfeld, parue en 1858-1859 (tome 1 contenant le texte arabe) et 1860 (tome 2 contenant une introduction, des notes critiques et des indices). Ibn Ishaq, Muhammad, p. 185, traduction française de la Sira de référence par Abdurrahmân Badawî, introduction et notes par Abdurrahmân Badawî, éditions Al Bouraq (28 septembre 2001) : tome 1, 654 pages ; tome 2, 608 pages ; Sira édition de référence en arabe p. 492, traduction française t.1 p. 586 ; Sira édition de référence en arabe p. 485-506, traduction française t.1 p. 578-603 ; Sira édition de référence en arabe p. 689, traduction française t.2 p. 191 ; Sira édition de référence en arabe p. 681-689, traduction française t.2 p. 181-192 ; Sira édition de référence en arabe p. 689-690, traduction française t.2 p. 192 ; Sira édition de référence en arabe p. 692-693, traduction française t.2 p. 196.

3) a) Tabarî, La Chronique t.2, traduit du persan par Hermann Zotenberg, 1260 pages, éditions Actes Sud, collection Thesaurus (24 mai 2001), p. 148. Bb Autre édition : Histoire des Envoyés de Dieu et des rois (en un seul volume), 1186 pages, éditions Al-Bustane (1er septembre 2002), p. 534.

¹⁷⁷ Bien sûr, ce ne sont pas des indicateurs scientifiques, mais ils donnent juste une première idée du contenu du Coran ...

¹⁷⁸ *Versets violents et intolérants du Coran,*

<http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/VersetsViolentsDuCoran.htm>

39 Versets légitimant la dissimulation (taqiya), le mensonge envers les non-musulmans

39.1 Versets incitant au mensonge pour protéger l'islam

3.28. **Que les croyants ne prennent pas, pour alliés, des infidèles, au lieu de croyants.** Quiconque le fait n'est d'Allah en rien la religion d'Allah, **à moins que vous ne cherchiez à vous protéger d'eux.** Allah vous met en garde à l'égard de Lui-même. Et c'est à Allah le retour¹⁷⁹.

16.106. Quiconque a renié Allah après avoir cru... – **sauf celui qui y a été contraint alors que son cœur demeure plein de la sérénité de la foi** – mais ceux qui ouvrent délibérément leur cœur à la mécréance, ceux-là ont sur eux une colère d'Allah et **ils ont un châtement terrible.**

Note : Normalement, un musulman n'a pas le droit de mentir à un musulman, mais il peut mentir à un non-musulman, s'il le craint.

40.28. Et un homme croyant de la famille de Pharaon, **qui dissimulait sa foi** dit : « *Tuez-vous un homme parce qu'il dit : « Mon Seigneur est Allah ? » Alors qu'il est venu à vous avec les preuves évidentes de la part de votre Seigneur. S'il est menteur, son mensonge sera à son détriment ; tandis que s'il est véridique, alors une partie de ce dont il vous menace tombera sur vous* ». Certes, Allah ne guide pas celui qui est outrancier et imposteur !

Notes : Un homme est présenté comme un croyant mais qui devait "dissimuler sa foi" parmi ceux qui n'étaient pas croyants.

Mahomet autorise les musulmans à tromper les non-musulmans (via la *taqiya* ou *taqiyya* ou l'art de la dissimulation), pour la « bonne cause » de l'islam, pour le protéger, et utiliser la ruse dans la guerre (2.225, 3.28, 9.3, 16.106, 40.28, 66.2, Bukhari vol 4 livre 52 n°269, Bukhari livre 84 n°64, Bukhari livre 52 n°271, Bukhari livre 89 n°260 ...) ¹⁸⁰.

Allah peut être *trompeur*, s'il le veut et pour diverses raisons, par exemple, pour faire triompher la cause de Mahomet ou d'Allah ... (3.54, 7.99, 8.30, 10.21 ...).

Allah a ou semble avoir autorisé Mahomet à employer la ruse et la tromperie, pour triompher de ses « ennemis » (Sira d'Ibn Ishaq 981, 834 & 837 ...) ¹⁸¹.

¹⁷⁹ Ce verset est très explicite et justifie, pour les islamistes, leur stratégie de dissimulation et de conquête cachée. Cf. le tamkine, une stratégie utilisée par les frères musulmans, pour conquérir le pouvoir / la domination [1] [2] [3], consistant à 1) utiliser les lois démocratiques contre la démocratie [4] et 2) l'entrisme dans les partis politique et les grands organismes, ONG (ONG de défense des droits de l'homme etc.).

[1] Le Tamkine chez les Frères Musulmans, Mohamed Louizi, Ikhwan Info, www.ikhwan.whoswho/blog/archives/7968

[2] Les Frères musulmans visent le Tamkine, Mohamed Louizi, Ikhwan Info, www.ikhwan.whoswho/blog/archives/10023

[3] 50 ans de Tamkine des Frères Musulmans au Qatar, Mohamed LOUIZI, <http://mohamedlouizi.eu/files/2018/05/50-ans-de-tamkine-des-freres-musulmans-au-qatar-mlouizi.pdf>

[4] « *Avec vos lois démocratiques, nous vous coloniserons. Avec nos lois coraniques, nous vous dominerons* », Youssef al-Qaradâwî, théologien musulman, proche des frères musulmans, en 2002. Source : « *Les droits de l'homme érigés en religion détruisent les nations* », Alexandre Devecchio, 20/06/2016, <http://www.lefigaro.fr/vox/societe/2016/06/17/31003-20160617ARTFIG00364-les-droits-de-l-homme-eriges-en-religion-detruisent-les-nations.php>

¹⁸⁰ Un hadith emblématique, parmi d'autres : « Rapporté par Abu Huraira: Le Prophète a dit: "Khosrau sera ruiné, et il n'y aura pas de Khosrau après lui, et César sera sûrement ruiné et il n'y aura pas de César après lui, et vous dépenserez leurs trésors dans la cause d'Allah." Il a dit : "**La guerre est une tromperie**" ». Bukhari Vol. 4, Livre 52, hadith 267, <https://muflihun.com/bukhari/52/267>

¹⁸¹ *La Taqiyya et les règles de la guerre islamique*, Raymond Ibrahim, Middle East Forum, 2010, <https://www.meforum.org/articles/2010/la-taqiyya-et-les-regles-de-la-guerre-islamique>

Il a autorisé le mensonge dans trois cas : guerre, réconciliation, paix du couple (Muslim, Book 32, Hadith 6303 ; al-Bukhari, Vol. 3, Book 49, Hadith 857).

En comparaison, voici ce que dit le christianisme sur la tromperie :

Selon Jésus-Christ dans l'Évangile : "*Qui veut sauver sa vie la perdra, mais qui perdra sa vie à cause de moi et de l'Évangile la sauvera*" (Marc 8.35).

« *Contrairement au chrétien, que la doctrine évangélique n'autorise à mentir en aucune circonstance (dans le christianisme, tout mensonge, quel qu'il soit, est un péché), le musulman est autorisé à mentir dans plusieurs circonstances, en dépit du verset coranique bien connu qui affirme « Allah ne guide pas celui qui est outrancier et menteur » (40.28). [...] Il est parfaitement entendu qu'il n'y a mensonge que dans la mesure où l'interlocuteur est un musulman : Dans le cas contraire, le fidèle ne doit avoir aucun scrupule à tromper son interlocuteur tant que son mensonge vise à donner l'avantage à la communauté islamique (« oumma »). Bien plus, il pourrait encourir le reproche d'avoir dit la vérité, si cette parole était à l'origine d'un échec pour l'islam »¹⁸².*

39.2 Versets indiquant, montrant qu'Allah est un trompeur, un comploteur, un stratège, un rusé

...

Allah est décrit dans le Coran comme étant le meilleur *makar*, c'est-à-dire fourbe, trompeur (voir, par exemple, les versets 3.54, 7.99, 7.182-183, 8.30, 10.21, 13.42, 68.44-45) _ voir ci-dessous _ :

3.54. Les juifs complotèrent contre Jésus ; mais **Dieu déjoua leur complot**, car **les ripostes de Dieu** sont toujours infaillibles¹⁸³.

Autres formulations ou traductions :

3.54. Et ils [les autres] se mirent à comploter. Allah a fait échouer leur complot. Et c'est **Allah qui sait le mieux leur machination !**

3.54. Et ils [les autres (les juifs, les infidèles des fils d'Israël)] se mirent à stratéger. **Allah aussi stratège. Et Allah est le meilleur de stratèges [des trompeurs] !**

3.54. Et ils (les incroyants) ont planifié de tromper, et **Allah a planifié de tromper** (les mécréants), **et Allah est le meilleur des séducteurs (trompeurs).**

3.54. Ils [les mécréants] ont usé de ruse [contre Jésus], et **Dieu aussi a rusé ; Dieu est le meilleur des stratèges.**

Note : Le mot arabe utilisé ici pour "ruse" ou "stratagème" est makara, ce qui veut dire littéralement tromperie. Si Allah lui-même use de ruse ou complot contre les mécréants, cela confirme que les musulmans sont autorisés à faire de même.

7.99. **Et ils sont alors à l'abri de la tromperie d'Allah ? Personne ne se sent à l'abri de la tromperie d'Allah, sauf ceux qui périront.**

Autres traductions :

7.99. Sont-ils à l'abri du **stratagème d'Allah** ? Seuls les gens perdus se sentent à l'abri **du stratagème d'Allah**.

7.99. Se sentaient-ils à l'abri des **ripostes divines** ? Or, seuls les perdants croient échapper à la rigueur du Seigneur.

7.182-183. « 7.182. **Ceux qui traitent de mensonges Nos enseignements, Nous allons les conduire graduellement vers leur perte par des voies qu'ils ignorent.**

7.183. Et Je leur accorderai un délai, car **ma ruse est solide !** ».

Autre traduction (voir ci-après) :

¹⁸² Une bonne leçon de Taqiyya, Michel Brasparts, 1er août 2016, <https://www.agoravox.fr/tribune-libre/article/une-bonne-lecon-de-taqiyya-183357>

¹⁸³ Cf. http://www.hisnulmuslim.com/coran/index.php?num_sourate=3

7.182-183. « 7.182. **Ceux qui traitent de mensonges Nos enseignements, Nous allons les conduire graduellement vers leur perte par des voies qu'ils ignorent.**

7.183. Et Je leur accorderai un délai, car **Mon stratagème est solide!** ».

8.30. Et (souvenez-vous) quand les mécréants ont comploté contre vous (O Muhammad), pour vous emprisonner, ou vous tuer, ou vous expulser. Ils ont comploté la tromperie, mais **Allah a également tromper la tromperie ; et Allah est le meilleur des trompeurs.**

Autres traductions :

8.30. (Et rappelle-toi) le moment où les mécréants complotaient contre toi pour t'emprisonner ou t'assassiner ou te bannir. Ils complotèrent. **Mais Allah complota, et Allah est le meilleur en stratagèmes.**

8.30. (Et rappelle-toi) le moment où les mécréants complotaient contre toi pour t'emprisonner ou t'assassiner ou te bannir. Ils complotèrent. Mais Allah a fait échouer leur complot, **et Allah est le meilleur en stratagèmes** [en tromperies] ».

10.21. Lorsque Nous faisons goûter aux hommes Notre miséricorde après qu'un malheur les a frappés, ils ne tardent pas à user de perfidie pour dénigrer Nos signes. Dis-leur : « *Dieu est plus prompt à déjouer vos intrigues*, et Nos anges sont là pour enregistrer toutes vos **manigances**¹⁸⁴ ! ».

Autre formulation :

10.21. Et quand Nous faisons goûter aux gens une miséricorde après qu'un malheur les a touchés, voilà qu'ils dénigrent Nos versets. Dis: « **Allah est plus rapide en fait de stratégie** ». Car Nos anges enregistrent vos dénigrements ».

13.42. **Le complot tout entier appartient à Allah.**

68.44-45. Laisse-Moi donc **avec quiconque traite de mensonge ce discours; Nous (Allah) allons les mener graduellement par où ils ne savent pas !** Et Je leur accorde un délai, car **ma ruse est solide !**

Autre formulation :

68.44. Laisse-Moi donc **avec quiconque traite de mensonge ce discours; Nous allons les mener graduellement par où ils ne savent pas!**

68.45. Et Je leur accorde un délai, car **Mon stratagème est sûr!**

39.3 En conclusion partielle

En résumé, si Allah use de ruse ou complota contre les mécréants, donc les musulmans sont autorisés à faire de même.

Mahomet utilisa clairement la « fourberie » [la tromperie] lorsqu'il signa un accord de 10 ans¹⁸⁵ avec les habitants de la Mecque qui lui autorisait l'accès à cette ville alors que dans un même temps il préparait ses propres forces pour la prise du pouvoir. Les habitants sans méfiance furent vaincus facilement après que le prophète eut rompu le traité deux ans plus tard, et certaines personnes dans la ville qui lui avaient fait confiance furent exécutées.

Un autre exemple de tromperie est lorsque Mahomet emmena par la ruse ses ennemis personnels à baisser la garde et à s'exposer au massacre en feignant de vouloir faire la paix. Ceci fut le cas par exemple de Ka'b bin al-Ashraf (voir plus haut) et peu après de nouveau contre Usayr ibn Zarim, un des chefs survivant de la tribu des Banu Nadir, qui avaient été expulsés de leurs maisons à Médine par les musulmans.

¹⁸⁴ Les Anges consignent les actes de chaque personne, pour les lui présenter au Jour du Jugement Dernier.

¹⁸⁵ Traité de paix d'Hudaybiya ratifié en 628 par Mahomet et ses ennemis Quraysh à la Mecque, que Mahomet brisa au bout de deux ans (en prétextant une infraction des Quraysh).

À cette époque, Usayr ibn Zarim essayait de rassembler une armée, contre les musulmans, avec des hommes de la tribu alliée des Quraish (contre lesquels Mahomet avait déjà déclaré la guerre). Les “émissaires” de Mahomet vinrent trouver ibn Zarim et le persuadèrent de quitter ses bases, se mettant ainsi en danger, afin de rencontrer le prophète de l’islam à Médine pour des pourparlers de paix. Lorsqu’il fut vulnérable, le chef et ses trente compagnons furent massacrés facilement par les musulmans, alors qu’ils n’étaient pour la plupart pas armés, la garantie d’un sauf-conduit leur ayant été donné (Sira d’Ibn Ishaq 981).

Le sort des Jadhima en est une tragique évidence. Lorsque les “missionnaires” musulmans abordèrent leur tribu, un des membres affirma qu’ils seraient massacrés bien qu’ils se fussent déjà “convertis” à l’islam afin d’éviter la mort. Cependant, les autres membres de la tribu furent convaincus qu’ils pouvaient avoir confiance dans la promesse du chef musulman qu’il ne leur serait fait aucun mal à la condition qu’ils n’offrissent aucune résistance (Après avoir convaincu le membre de la tribu sceptique de déposer les armes, les hommes ainsi désarmés furent rapidement attachés et décapités – Ibn Ishaq 834 & 837) [29].

Ces versets légitimes, au moins, deux formes de mensonge (de ruse, de fourberie), envers les « mécréants » :

« *Taqiya – Dire quelque chose qui n’est pas vrai.*

Kitman – Mentir pas omission. Un exemple de kitman est lorsque les défenseurs de l’islam citent seulement un extrait du verset 5.32 (que lorsque quelqu’un tue, il “est considéré comme le meurtrier de l’humanité tout entière”) tout en omettant de dire que le reste du verset (et le suivant) donne licence au meurtre dans des cas, pas vraiment bien défini, de “sédition” et de “désordre” »¹⁸⁶.

Selon mon amie, Isabelle R., vivant depuis 24 ans au Maroc « [en Europe,] nous avons été éduqués dans le respect de l’autre [Or, ici au Maroc, c’est] une société extrêmement hypocrite (et tordue) [par exemple, sur l’homosexualité etc.]. Cela nous [pour nous Occidentaux résidant au Maroc] oblige à en tenir compte et à réfléchir à chaque fois qu’un Marocain nous affirme quelque chose¹⁸⁷ [...]. Des associations, comme le PIR, le CFCM sont [constamment] dans la stratégie de la manipulation [...] Envoyés par leurs pays respectifs, le Maroc et l’Algérie, les imams comme Tareq Oubrou et Dalil Boubaker¹⁸⁸ subissent des pressions de leur gouvernement respectif, et leur loyauté reste de l’autre côté de la Méditerranée. Tout Marocain, ayant la double nationalité, reste sujet de sa Majesté et Marocain ».

Une amie, Gilda, m’écrivait, concernant son expérience de professeur, auprès d’immigrés d’origine algérienne : « Dans un centre à F., en tant que professeur de Français, langue étrangère, enseignant aux étrangers, j’ai été contrainte à partir, à cause de pressions d’un groupe à majorité musulmane, qui m’a diffamé et m’a interdit de parler de certains sujets dans le cours, comme de simples faits de discrimination dans les pays arabes ou d’abus psychologiques sur des enfants [...] Confrontée à beaucoup d’Algériens, naturalisés sans problème [comme une lettre à la poste], notamment qui ont beau admettre les tyrannies des pays arabes, ne font pas le lien à l’islam et vous accusent à la moindre remarque ; tout le monde se couche devant eux. Ils sont payés, par Pôle emploi, pour suivre des cours de français et passer des diplômes, tout en crachant sur nos valeurs, de manière plus ou moins dissimulée. [...] Mon éducation chrétienne m’a enseigné à ne pas mentir, alors je suis toujours perdante, mais ma conscience parle toujours aux dépens de ma sécurité [...] les persécutés de l’intégrité [...] sont partout avec la complicité de [certains] Français, dans une France, qui a accueilli mes grands-parents rescapés, qui n’ont jamais mendié des allocs etc. et qui m’ont encouragé à la culture. La littérature m’a tout appris [...] Triste époque ».

¹⁸⁶ *Le livre des ruses (~1430) : La stratégie politique des Arabes*, Editions Phébus puis Libretto Poche, Découvert et publié en 1976 par René R. Kkawam, 2010, 505 pages.

¹⁸⁷ a) Sur cette mentalité, je vous conseille de lire un livre du 12^e siècle « *Le livre des ruses. La stratégie des arabes* ». Traduction intégrale sur les manuscrits originaux par René R. Khawam, Phébus, 1989, écrit un siècle avant le « Prince » de Machiavel.

b) Voir aussi mon document *Le bêtisier islamiste*,

<http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/le-betisier-islamiste.htm>

¹⁸⁸ *Tariq Ramadan, Tareq Oubrou, Dalil Boubakeur : ce qu’ils cachent*, Lina Murr Nehmé, Ed. Salvator, 2017.

40 Versets incitant au non-respect des pactes, si vous craignez une trahison

- 8.55-60. « 8.55. **Les pires bêtes, aux yeux d'Allah, sont les mécréants** [infidèles] car ils ne croient pas ...,
8.56. ceux-là mêmes, avec lesquels tu as fait un pacte, et qui chaque fois le rompent, sans aucune crainte [d'Allah].
8.57. Donc, **si tu les maîtrises à la guerre, inflige-leur un châtement exemplaire de telle sorte que ceux qui sont derrière eux soient effarouchés. Afin qu'ils se souviennent.**
8.58. **Si tu crains une trahison d'une communauté** [i.e. de la part d'un peuple], **rejette le pacte conclu avec elle pour lui rendre la pareille** [la pareille par rapport à la trahison que tu crains de sa part] [dénonce alors le pacte (que tu as conclu avec)], *car Allah n'aime pas les traîtres.*
8.59. Que les mécréants ne croient pas pouvoir vous vaincre [ne pensent pas qu'ils Nous ont échappé]. Non, ils ne pourront jamais Nous empêcher (de les rattraper à n'importe quel moment).
8.60. **Et préparez pour les combattre** [pour lutter contre eux] **tous les forces et les chevaux de guerre que vous avez** [la possibilité d'assembler tout ce que vous pouvez comme force et comme cavalerie équipée], **pour intimider** [afin d'effrayer] **l'ennemi d'Allah et le vôtre, et d'autres encore, que vous ne connaissez pas, en dehors de ceux-ci, mais qu'Allah connaît. Vous ne dépenserez rien** [Et tout ce que vous dépensez] **dans la voie** [le djihad] [dans le sentier] **d'Allah sans que cela soit remboursé** [vous sera remboursé pleinement] : *vous ne serez pas lésés* » », Sourate 8 Al-Anfal (le Butin), 55-60.

Note : Sur ce verset, se fonde le principe de ce que les oulémas appellent le *djihad défensif*¹⁸⁹ (i.e. le djihad guerrier).

On constate que l'on peut rompre un pacte conclu, avec une communauté donnée, dès que vous craignez la trahison de celle-ci (et non pas dès qu'elle a trahi). Ce qui donne la porte ouverte à tous les abus contre les « mécréants ».

2.225. **Dieu vous tiendra rigueur non pas d'un serment que vous aurez prononcé à la légère**, mais de celui que vous aurez proféré en toute conscience, car Dieu est Clément et Plein de mansuétude. [autre formulation : « Ce n'est pas pour **les expressions gratuites dans vos serments** qu'Allah vous saisit : Il vous saisit pour ce que vos cœurs ont acquis. Et Allah est Pardonneur et Patient »].

Note : Dieu vous tiendra rigueur non pas d'un serment que vous aurez prononcé à la légère, mais de celui que vous aurez proféré en toute conscience.

- 9.1-4. « 9.1. **Voici un avis de rupture de la part de Dieu et de Son Prophète à l'adresse des idolâtres auxquels vous êtes liés par un pacte** :
9.2. « *Pendant quatre mois encore vous pourrez circuler dans le pays ; mais sachez que vous ne saurez jamais réduire Dieu à l'impuissance et que Dieu couvrira d'ignominie les négateurs.* »
9.3. Et il sera proclamé, d'ordre de Dieu et de Son Prophète, à l'adresse des hommes, le jour du grand pèlerinage, que **Dieu et Son Messager sont déliés de tout engagement vis-à-vis des polythéistes** [associateurs] : « Si vous vous repentez, cela vaudra mieux pour vous ; mais si vous vous obstinez dans votre impiété, sachez que vous ne saurez jamais réduire Dieu à l'impuissance ! » Annonce donc un châtement douloureux aux incrédules,
9.4. à l'exception des polythéistes avec lesquels vous avez conclu un pacte qu'ils ont toujours respecté, sans jamais soutenir un mouvement dirigé contre vous. Exécutez fidèlement les clauses de l'engagement qui vous lie à ces gens-là jusqu'à l'expiration du terme fixé, car Dieu aime les gens de bonne foi.
9.5. **À l'expiration des mois sacrés, tuez les polythéistes partout où vous les trouverez ! Capturez-les ! Assiégez-les ! Dressez-leur des embuscades ! [...]** ».

Note : Lire surtout le verset 9.3.

¹⁸⁹ Tariq Ramadan, Tareq Oubrou, Dalil Boubakeur, *ce qu'ils cachent*. Lina Murr Néhmé, Salvator, 2017 (introduction).

Au sujet de la dissolution des serments passés avec les païens qui restèrent à la Mecque après sa capture. Ils n'avaient rien fait de mal, mais ils [les polythéistes] furent tout de même expulsés [d'abord, de la Mecque, puis, après la mort de Mahomet, de la péninsule arabique]. Leur seul tort est de s'être opposé à la religion de Mahomet et à la conversion par la force (l'intimidation, la pression ...).

66.2. **Allah vous a prescrit certes, de vous libérer de vos serments**¹⁹⁰. Allah est votre Maître; et c'est Lui l'Omniscient, le Sage.

Notes : a) Dieu a institué pour vous un moyen de vous délier de certains de vos serments.

b) Voir l'annexe « *Hadiths incitant à tromper et à ne pas respecter les traités avec les non-musulmans* », situé à la fin de ce document.

41 Versets sur les femmes incitant au sexisme et machisme

2.222. **Et ils t'interrogent sur la menstruation des femmes. - Dis: "C'est un mal. Eloignez-vous donc des femmes pendant les menstrues**, et ne les approchez que quand elles sont pures. Quand elles se sont purifiées, alors cohabitez avec elles suivant les prescriptions d'Allah car Allah aime ceux qui se repentent, et Il aime ceux qui se purifient".

Note : Les menstrues sont considérées comme un mal et une impureté, chez les femmes. Les maris doivent s'éloigner de leurs épouses, durant leur menstrues.

2.223. **Vos épouses sont pour vous un champ de labour**; allez à votre champ comme [et quand] vous le voulez et **œuvrez pour vous-mêmes à l'avance**. Craignez Allah et sachez que vous le rencontrerez. Et fait gracieuse annonces aux croyants !

Note : Traduction : Les femmes servent au plaisir sexuel des hommes.

2.228. Et les femmes divorcées doivent observer un délai d'attente de trois menstrues; et il ne leur est pas permis de taire ce qu'Allah a créé dans leurs ventres, si elles croient en Allah et au Jour dernier. Et leurs époux seront plus en droit de les reprendre pendant cette période, s'ils veulent la réconciliation. Quant à elles, elles ont des droits équivalents à leurs obligations, conformément à la bienséance. **Mais les hommes ont cependant une prédominance sur elles**. Et Allah est Puissant et Sage.

Note : Selon ce verset, les femmes sont inférieures aux hommes. Voir aussi le verset 4.34.

(Autre traduction, ce qui a été souligné en gras : « **LES MARIS ONT LE PAS SUR LEURS FEMMES** »).

2.282. Ô, vous qui croyez ! quand contractez une dette à échéance déterminée, écrivez-la ; et qu'un scribe l'écrive, entre vous, en toute justice ; un scribe n'a pas à refuser d'écrire selon ce qu'Allah lui a enseigné ; qu'il écrive, donc, et que dicte le débiteur: qu'il craigne Allah son Seigneur, et qu'il se prémunisse de ne rien diminuer. Si le débiteur est sot, ou faible, ou incapable de dicter lui-même, que son tuteur dicte alors en toute justice. Faites-en témoigner par deux témoins d'entre vos hommes ; et à défaut de deux hommes, **un homme et deux femmes d'entre ceux des témoins que vous agréez, en sorte que si l'une d'elles s'égare, l'autre puisse lui rappeler**. Et que les témoins ne refusent pas, quand ils sont appelés. Ne soyez pas paresseux à écrire la dette, ainsi que son terme, qu'elle soit petite ou grande : c'est plus équitable auprès d'Allah, plus correct pour le témoignage, et plus près de vous épargner le doute ; à moins qu'il s'agisse d'un marché que vous passez tout de suite entre vous : dans ce cas on ne vous fera pas grief de ne pas l'écrire. Mais prenez des témoins, lorsque vous négociez entre vous ; et qu'on ne fasse tort à aucun scribe ni à aucun témoin ! car si vous le faites, c'est vraiment qu'il y a en vous de la perversité. Et craignez Allah. C'est Allah qui vous enseigne ; et Allah se connaît à tout.

Note : Le témoignage d'une femme vaut la moitié de celui d'un homme.

¹⁹⁰ De vous libérer (par l'expiation) de vos serments, voir Coran 5.89.

4.3. Et si vous craignez de n'être pas justes envers les orphelins, ... *Il est permis d'épouser deux, trois ou quatre, parmi les femmes qui vous plaisent*, mais, si vous craignez de n'être pas justes avec celles-ci, alors une seule, **ou des esclaves que vous possédez**. Cela afin de ne pas faire d'injustice (ou afin de ne pas aggraver votre charge de famille)¹⁹¹.

Note : la polygamie est autorisée. Un musulman a le droit d'avoir jusqu'à 4 épouses (et un nombre non déterminé d'esclaves sexuelles). A contrario, Mahomet a eu 15 épouses et a divorcé de 4 épouses et a eu 4 esclaves sexuelles.

4.11. Allah vous prescrit en ce qui concerne vos enfants : **Le garçon aura une part équivalente à celle de deux filles ; s'il y a plus de deux filles, elles auront deux tiers de ce que le défunt a laissé, et s'il y en a une, elle aura la moitié** ; et pour ses parents, chacun recevra le sixième de ce qu'il a laissé s'il a (au moins) un enfant mais s'il n'a pas d'enfants et que (seuls) ses deux parents héritent de lui, alors **sa mère aura le tiers** ; mais, **s'il a des frères, alors sa mère aura le sixième après** (le paiement) d'un legs qu'il a légué ou d'une dette; [quant à] vos parents et vos enfants, vous ne savez pas lequel d'entre eux vous est le plus utile ; c'est une ordonnance d'Allah : Certes, Allah est Connaisseur, Sage.

Note : Une femme hérite de la moitié de ce qu'un homme hérite.

4.15. Celles de vos femmes qui fornicent, faites témoigner à leur rencontre quatre d'entre vous. S'ils témoignent, alors **confinez ces femmes dans vos maisons jusqu'à ce que la mort les rappelle** ou qu'Allah décrète un autre ordre à leur égard.

[Autre traduction : Si vos femmes commettent l'action infâme, appelez quatre témoins. Si leurs témoignages se réunissent contre elles » **enfermez-les dans des maisons jusqu'à ce que la mort les enlève** ou que Dieu leur procure quelque moyen de salut].

Note : Ce verset prescrit la punition, ici la mort, à appliquer à la femme adultère (si quatre témoins attestent de la commission de cette faute par la fautive).

4.34. **Les hommes ont autorité sur les femmes**, en raison des faveurs qu'Allah accorde à ceux-là sur celles-ci, et aussi à cause des dépenses qu'ils font de leurs biens. Les femmes vertueuses sont obéissantes (à leurs maris), et protègent ce qui doit être protégé, pendant l'absence de leurs époux, avec la protection d'Allah. Et **quant à celles dont vous craignez la désobéissance, exhortez-les, éloignez-vous d'elles dans leurs lits et frappez-les**. Si elles arrivent à vous obéir, alors ne cherchez plus de voie contre elles, car Allah est certes, Haut et Grand !¹⁹²

Note : a) selon ce verset, les femmes sont inférieures aux hommes et les hommes ont le droit de les « corriger », si elles leur désobéissent. Voir aussi le verset 2.228. Sous-entendu, les femmes doivent obéir aux hommes.

b) « *En écrivant L'islamisme et les Femmes, j'ai eu beaucoup de mal à prouver que le mot "daraba" dans le Coran, signifiait bien un ordre d'Allah à battre la femme si l'homme "craint" qu'elle ne le "prenne de haut". Puis à cesser de le faire si elle devient douce. Car a question n'est pas de le prouver à un arabophone: tous le savent. Mais de le prouver à quelqu'un qui ignore l'arabe, et ne veut pas être convaincu en écoutant les arabophones* », Lina Murr Nehmé, historienne franco-libanaise, arabophone.

Des traducteurs arrivent à traduire, dans le verset 4.34, le mot « battre » par le mot « corriger ». Or, en arabe, c'est le mot « battre », "*daraba*", qu'il faut lire. Les Coran en français sont souvent une version « light » du Coran originel.

5.5. "Vous sont permises, aujourd'hui, les bonnes nourritures. Vous est permise la nourriture des gens du Livre [la Bible], et votre propre nourriture leur est permise. **(Vous sont permises) les femmes vertueuses d'entre les croyantes, et les femmes vertueuses d'entre les gens qui ont reçu le Livre [Bible] avant vous, si vous leur donnez**

¹⁹¹ La polygamie est hautement controversée et n'est pas socialement acceptée dans la plupart des parties du monde moderne. Voir l'article lié: [Polygamie](https://wikiislam.net/wiki/Polygamy) : <https://wikiislam.net/wiki/Polygamy>

¹⁹² *Ce qui doit être protégé* : l'honneur de l'épouse et les biens de l'époux.

Frappez-les : pas violemment, mais simplement pour les faire obéir.

leur mahr¹⁹³, avec contrat de mariage, non en débauchés ni en preneurs d'amantes. Et quiconque abjure la foi [musulmane], alors vaine devient son action, et il sera dans l'au-delà, du nombre des perdants.

12.28. Puis, quand il (le mari) vit la tunique déchirée par derrière, il dit: « **C'est bien de votre ruse de femmes ! Vos ruses sont vraiment énormes !**

Note : selon ce verset, les ruses des femmes sont grandes.

30.21. Et parmi Ses signes **Il a créé de vous, pour vous, des épouses** pour que vous viviez en tranquillité avec elles et Il a mis entre vous de l'affection et de la bonté. Il y a, en cela, des preuves pour des gens qui réfléchissent.

Note : selon ce verset, les femmes ont été créées pour les hommes.

33.55. Nul grief sur elles au sujet de leurs pères, leur fils, leurs frères, les fils de leurs frères, les fils de leurs sœurs, leurs femmes [de suite] et les esclaves qu'elles possèdent. Et craignez Allah. Car Allah est témoin de toute chose. [Autre traduction : **Vos épouses peuvent se découvrir devant leurs pères, leurs enfants, leurs neveux et leurs femmes, et devant leurs esclaves.** Craignez le Seigneur, il est témoin de toutes vos actions].

33.4. Allah n'a pas assigné deux cœurs à l'un d'entre vous, et **ne vous a pas assigné pour mères les épouses que vous comparez au dos de vos mères, et ne vous a pas assigné comme fils ceux que vous prétendez être vos fils alors qu'ils sont adoptés¹⁹⁴.** C'est là votre parole qui sort de votre bouche, au contraire c'est Allah qui annonce la vérité, et qui guide dans un chemin droit.

Note : Un homme peut épouser la femme de son fils adoptif.

C'est ce qu'a fait Mahomet en épousant la femme de son fils adoptif. Mahomet légalisa par un décret d'Allah son mariage avec sa belle-fille Zaynab, dont il tomba amoureux, après avoir poussé à son fils adoptif et sa belle-fille Zaynab au divorce¹⁹⁵.

33.50. Ô Prophète ! **Nous t'avions rendu licites tes épouses** à qui tu avais apporté leur salaire d'honneur, **celles aussi des esclaves en ta possession qu'Allah t'avait données en butin¹⁹⁶ ; de même les filles de tes tantes paternelles, et les filles de ton oncle maternel, et les filles de tes tantes maternelles,** — celles qui avaient émigré en ta compagnie, — ainsi **que toute femme croyante qui avait fait don de sa personne au Prophète, pourvu que le Prophète voulût se marier avec elle. Privilège pour toi à l'exclusion des autres croyants, Nous savons ce que nous avons fixé comme règle sur eux au sujet de leurs épouses et leurs captives qu'ils possèdent ; ce afin qu'il n'y eût aucun blâme contre toi.** Et Allah est Grand Pardonneur, Très Miséricordieux.

Autre traduction :

33.50. **O prophète ! il t'est permis d'épouser les femmes que tu auras dotées, les captives que Dieu a fait tomber entre tes mains, les filles de tes oncles et de tes tantes maternels et paternels** qui ont pris la fuite avec toi, et **toute femme fidèle qui aura donné son âme (elle-même) au prophète, si le prophète veut l'épouser. C'est une prérogative que nous t'accordons sur les autres croyants.**

Nous savons ce que nous vous avons prescrit au sujet de vos épouses et de vos esclaves, **afin qu'il n'y ait là aucun péché de ta part.** Dieu est indulgent et miséricordieux.

33.51. **Tu fais attendre qui tu veux d'entre elles, et tu héberges chez toi qui tu veux. Puis il ne t'est fait aucun grief si tu invites chez toi l'une de celles que tu avais écartées.** Voilà ce qui est le plus propre à les réjouir, à leur

¹⁹³ Leur dot.

¹⁹⁴ Voir aussi « Préoccupations avec l'Islam au sujet de l'Adoption » : [Concerns with Islam: Adoption](https://wikiislam.net/wiki/Concerns_with_Islam:_Adoption),, https://wikiislam.net/wiki/Concerns_with_Islam:_Adoption

¹⁹⁵ « [...] Lorsque fut révélé le verset coranique permettant à Muhammad de retarder le tour de n'importe laquelle de ses épouses, et lorsque **Muhammad déclara qu'Allah lui avait permis de se marier avec la femme de son fils adoptif**, Aïcha (l'une de ses épouses) dit: « Ô envoyé d'Allah, je vois que ton Seigneur s'empresse de te plaire. » (Boukhari, vol. 7:48).

¹⁹⁶ Voir aussi l'article : [Viol dans l'islam](https://wikiislam.net/wiki/Rape_in_Islam), https://wikiislam.net/wiki/Rape_in_Islam

éviter tout chagrin et à leur faire accepter de bon cœur ce que tu leur as donné à toutes. Allah sait, cependant, ce qui est en vos cœurs. Et Allah est Omniscient et Indulgent.

Autre traduction :

33.51. **Tu peux donner de l'espoir à celle que tu voudras, et recevoir dans ta couche celle que tu voudras, et celle que tu désires de nouveau après l'avoir négligée. Tu ne seras pas coupable en agissant ainsi.** Il sera ainsi plus facile de les consoler. Qu'elles ne soient jamais affligées, que toutes soient satisfaites de ce que tu leur accordes. Dieu connaît ce qui est dans vos cœurs ; il est savant et humain].

Note : Un homme peut avoir des relations sexuelles avec une prisonnière de guerre et esclave.

Même privilège pour Mahomet. Mais en plus, il a le privilège de pouvoir épouser plus de femmes que les fidèles musulmans qui n'a le droit qu'à quatre épouses.

33.59. Ô Prophète! **Dis à tes épouses, à tes filles, et aux femmes des croyants, de ramener sur elles leurs grands voiles : elles en seront plus vite reconnues et éviteront d'être offensées.** Allah est Pardonneur et Miséricordieux.

[Autre traduction : O prophète ! prescrits à tes épouses, à tes filles et aux femmes des croyants de laisser tomber leur voile jusqu'en bas ; ainsi il sera plus facile d'obtenir qu'elles ne soient ni méconnues ni calomniées. Dieu est indulgent et miséricordieux].

Note : Le prophète dit aux femmes des croyants de porter le voile, pour leur éviter d'être offensées (importunées).

43.18. Quoi ! Cet être (la fille) élevé au milieu des parures et **qui, dans la dispute, est incapable de se défendre par une argumentation claire et convaincante ?**

[Autre traduction : 43.18. Attribueront-ils à Dieu comme enfant un être qui grandît dans les ornements et les parures, et **qui est toujours à disputer sans raison ?**].

Note : Selon ce verset, la femme raisonne mal (elle est imparfaite).

65.4. Et quant à celles de vos femmes qui n'espèrent plus avoir de règles : si vous avez des doutes, leur délai est alors de trois mois. **De même pour celles qui n'ont pas encore de règles**¹⁹⁷. Et quant à celles qui sont enceintes, elles ont pour terme leur accouchement. Quiconque craint Allah, cependant, Il lui assigne une facilité dans sa voie.

Note : Un homme peut épouser une fille qui n'a pas encore atteint la puberté. Mahomet, ayant plus de 50 ans, a épousé Aïcha qui avait 6 ans et a eu sa première relation sexuelle, avec elle, quand elle a eu 9 ans (Selon Bukhari et Muslim).

Répudiation des épouses (voir ci-dessous) :

2.226-228. « 2.226. Pour ceux qui font le serment de se priver de leur femme, il **y a un délai d'attente de quatre mois**. Et s'ils reviennent (de leur serment) celui-ci sera annulé, car Allah est certes Pardonneur et Miséricordieux !

2.227. **Mais s'ils se décident au divorce, (celui-ci devient exécutoire)** car Allah est certes Audient et Omniscient.

2.228. **Et les femmes divorcées doivent observer un délai d'attente de trois menstrues** ; et il ne leur est pas permis de taire ce qu'Allah a créé dans leurs ventres, si elles croient en Allah et au Jour dernier. Et leurs époux seront plus en droit de les reprendre pendant cette période, s'ils veulent la réconciliation. Quant à elles, elles ont des droits équivalents à leurs obligations, conformément à la bienséance. Mais **les hommes ont cependant une prédominance sur elles**. Et Allah est Puissant et Sage ».

¹⁹⁷ Pour l'analyse détaillée de ce verset, voir l'article : [Pédophilie dans le Coran](https://wikiislam.net/wiki/Pédophilie_dans_le_Coran), https://wikiislam.net/wiki/Pédophilie_dans_le_Coran

66.5 **S'il vous répudie**, il se peut que le Seigneur lui [votre mari] **donne en échange des épouses meilleures que vous, musulmanes, croyantes, obéissantes, repentantes, adoratrices, jeûneuses¹⁹⁸, déjà mariées ou vierges.**

Note : En islam, la faute retombe toujours sur la femme, l'épouse ... Même si l'époux veut se débarrasser de son épouse, juste parce qu'elle est trop vieille, devient impotente ... (ce verset 66.5 est particulièrement injuste).

Un homme ne peut avoir des rapports sexuels avec une femme ayant des menstrues :

2.222. Ils t'interrogent sur les **menstrues, dis : c'est un mal. Tenez-vous à l'écart des femmes pendant leur menstruation ; ne les approchez pas, tant qu'elles ne sont pas pures.** Lorsqu'elles sont pures, allez à elles, comme Dieu vous l'a ordonné. Dieu aime ceux qui reviennent sans cesse vers lui, Il aime ceux qui se purifient".

Note : Même par rapports aux coutumes / mœurs de l'époque, Mahomet était, vraiment, un prophète particulièrement misogyne, car :

Il a inscrit dans le marbre et consacré la supériorité de l'homme sur la femme (4.34, 4.3, 33.50, 2.282, 4.11, 4.43, 65.4)¹⁹⁹ :

Sur la répudiation : 2.226-228, 66.5

Il a autorisé les violences conjugales (4.34) : *Si son épouse n'est pas obéissante, le mari a le droit de la corriger (de la battre).*

Il a autorisé le mariage temporaire ou Mut'a²⁰⁰ (de plaisir, de jouissance) (4.24, appelé verset de Mut'ah).

Voir aussi l'annexe « *Hadiths incitant à la misogynie, au sexisme, à la domination des hommes sur les femmes* », situé à la fin de ce document.

42 Versets concernant le traitement des fornicateurs et des femmes adultères

24.2. La fornicatrice et le fornicateur, **fouettez-les chacun de cent coups de fouet. Et ne soyez point pris de pitié** [de compassion] pour eux dans l'exécution de la loi d'Allah -si vous croyez en Allah et au Jour dernier. Et *qu'un groupe de croyants assiste à leur punition.*

Note : Dans ce verset, il est bien précisé « *Et ne soyez point pris de pitié* ».

4.14-15. « 4.14. **Et quiconque désobéit à Allah et à Son messager, et transgresse Ses ordres, Il le fera entrer au Feu pour y demeurer éternellement. Et celui- là aura un châtiment avilissant.**

4.15. **Celles de vos femmes qui forniquent, faites témoigner à leur rencontre quatre d'entre vous. S'ils témoignent, alors confinez ces femmes dans vos maisons jusqu'à ce que la mort les rappelle** ou qu'Allah décrète un autre ordre à leur égard ».

¹⁹⁸ *Jeûneuses* : autre interp. Emigrées.

¹⁹⁹ *Sira*, II 336, d'après *La biographie du Prophète Mahomet*, texte traduit et annoté par Wahid Atallah, Fayard, 2004, p316.

²⁰⁰ Selon al-Tabari, certains compagnons de Mahomet comme Ubayy b. Ka'b considèrent que le texte coranique parlent de mariage temporaire. Le mariage aurait été largement pratiqué par les contemporains et Mahomet lui-même. Mais « *Le jour de khaibar, l'apôtre d'Allah a interdit la Mut'a (mariage temporaire) et le fait de manger de la viande d'âne* » (Bukhari, volume 9, livre 86, n° 91). Puis, deux ans après avoir quitté Khaybar, Mahomet commande de contracter des mariages de jouissance à la Mecque. Puis, selon des traditions rapportées par Muslim, ce type de mariage aurait été interdit par Umar.

Source : a) Mut'a, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Mut%27a>, b) https://en.wikipedia.org/wiki/Nikah_mut%27ah, c) http://www.sajidine.com/fig/mariage/mariage_jouissance.htm

43 Versets sur le traitement des femmes adultères (lapidation ...)

Dans la version actuelle du Coran, aucun verset ne prévoit la lapidation pour les adultères. Le *verset de la lapidation* désigne un verset concernant la lapidation des coupables d'adultère qui aurait, pour certains, appartenu au Coran avant d'en être retiré.

Si certains versets du Coran mentionnent des sanctions²⁰¹, aucun d'entre eux ne mentionne la lapidation.

Au maximum pour le Coran actuel, dans certains cas (les fornicateurs), peuvent être prévus 100 coups de fouet. Or, pourtant « *Toutes les familles religieuses de l'Islam soutiennent cette punition [la lapidation] pour l'individu adultérin marié ou qui a déjà été marié* ». Pour cela, les juristes s'appuient sur ce verset de la lapidation²⁰².

A contrario, il existe des hadiths sur le sujet.

Voir l'annexe : « *Hadiths sur le traitement des femmes adultères (lapidation ...)* », situé à la fin de ce document.

Un seul hadith, sujet à controverse selon Aboubaker Djaber Eldjazaïri, citerait la lapidation comme châtiment de l'adultère pour un homme marié ou une femme mariée ayant eu un rapport sexuel hors mariage, si et si seulement quatre témoins ont clairement vu l'adultère²⁰³. Par ailleurs, en islam, il suffit qu'un des témoins n'atteste pas de l'authenticité d'un adultère, pour que les trois autres témoins soient punis de quatre-vingt coups de fouet pour avoir voulu salir la réputation d'un homme ou d'une femme (24.4)²⁰⁴.

Imrân Husayni raconte que le Prophète fit lapider une femme adultère de la tribu de Juhayna, mais lui permit tout d'abord d'accoucher, et dirigea la prière mortuaire²⁰⁵.

Cependant, concernant l'adultère commis par un individu marié ou ayant été marié, toutes les familles religieuses de l'islam — à l'exception de l'ancienne branche kharijite des Azâriqa — prônent ce châtiment, les juristes soutenant — sous l'autorité du calife Omar ibn al-Khattâb — qu'il aurait existé un verset (verset de la lapidation) prescrivant explicitement la lapidation mais qu'il aurait été abrogé. Il est ainsi vraisemblable que le Coran ait été rédigé dans un milieu où cette peine n'avait pas cours et si l'on accrédite la thèse de la disparition du verset, il est plausible qu'il ne semblait pas acceptable qu'il puisse figurer dans la vulgate du successeur d'Omar ibn al-Khattâb, Othmân ibn Affân. Cette doctrine est donc fondée sur les hadiths, les textes reprenant les traditions relatives aux actes et aux paroles du prophète Mahomet.

43.1 Verset de la lapidation (abrogé)

Il existe deux version de ce verset.

Le texte de ce verset est donné par un hadith attribué à Ubayy Ibn Ka'b, compagnon de Mahomet. Le texte se retrouve dans le Muwatta' de Malik et à deux reprises dans le Musannaf d'Abd-al-Razzaq sous la forme²⁰⁶ :

« *Si le vieux et la vieille fornicquent, lapidez-les absolument, en châtiment de Dieu, et Dieu est puissant et sage* » (ancien verset dans la sourate 4).

²⁰¹ Alfred-Louis de Prémare, « *Prophétisme et adultère, d'un texte à l'autre* », Revue du monde musulman et de la Méditerranée, vol. 58, no 1, 1990, p. 107, http://www.persee.fr/doc/remmm_0997-1327_1990_num_58_1_2376#remmm_0997-1327_1990_num_58_1_T1_0104_0000%20P.%20101-104

²⁰² **Mohammad Ali Amir-Moezzi**, *Dictionnaire du Coran*, Robert Laffont, coll. « Bouquins », 2007, p. 27.

²⁰³ Aboubaker Djaber Eldjazaïri, "La voie du musulman", éd. Maison d'Ennour, p. 539

²⁰⁴ Mahmoud Azab : « Dans le Coran, il n'y a aucune trace d'incitation à la lapidation. », 8 février 2008, <https://oumma.com/mahmoud-azab-dans-le-coran-il-ny-a-aucune-trace-dincitation-a-la-lapidation/>

b) 24.4. **Et ceux qui lancent des accusations contre des femmes chastes sans produire par la suite quatre témoins, fouettez-les de quatre-vingts coups de fouet, et n'acceptez plus jamais leur témoignage.** Et ceux-là sont les pervers,

²⁰⁵ *Mahomet et les femmes*, Anne-Marie Delcambre, Docteur d'Etat en droit, docteur en civilisation islamique. Islamologue et professeur d'arabe, https://www.clio.fr/BIBLIOTHEQUE/mahomet_et_les_femmes.asp

²⁰⁶ Alfred-Louis de Prémare, *ibid*, p. 108-109.

Cette première version appartient à un récit concernant la lapidation de deux juifs adultères. Il a été étudié par Alfred de Prémare. Ce verset concerne soit un verset de la Torah, soit un verset du Coran qui vise uniquement les juifs²⁰⁷. Pour Tabari, cette loi, pour les juifs, n'a pas été abrogée et le pouvoir musulman doit soit « décider la lapidation, soit laisser la décision aux juifs eux-mêmes »²⁰⁸.

Pour C. Moreno, la traduction par « vieux » et « vieilles » est erronée « *On doit bien évidemment entendre le terme shaykh au sens de personne honorable, sens courant qui justifie notre [traduction] : "L'homme respectable et la femme respectable".* ». Cette traduction serait conforme à la vision antique que seule une personne de condition honorable peut être déshonoré²⁰⁹.

Ibn Hanbal cite un autre verset « *proprement coranique* » et concerne « *les personnes [tayyib] qui, ayant été mariées, ne sont plus vierges, et ont quitté leur époux ou épouse* »²¹⁰ :

« *L'envoyé de Dieu, lorsque descendait sur lui la révélation en éprouvait chagrin soucieux, et son visage devenait sombre. Et un jour Dieu lui envoya la révélation, et lorsqu'il fut libéré de son souci il dit : Prenez de moi ! Dieu leur a donné une voie : (adultère de) tayyib avec tayyib, et de vierge avec vierge : le/la tayyib flagellation de cent (coups) et lapidation avec des pierres; le/la vierge, flagellation de cent (coups), puis exil d'un an* ».

Ce verset est cité par Muslim et inclut par Tabari dans son commentaire de la sourate 4 du Coran²¹¹.

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Verset_de_la_lapidation

44 Versets concernant le traitement des voleurs

5.38. Le voleur et la voleuse, **à tous deux coupez la main, en punition de ce qu'ils se sont acquis**, et comme châtiment de la part d'Allah. Allah est Puissant et Sage²¹².

45 Versets légitimant l'arbitraire d'Allah

Le Dieu des musulmans et de Mahomet peut être arbitraire et donc être injuste.

Mahomet, en présentant une version effrayante et arbitraire de son Dieu, veut insuffler la peur chez les musulmans.

Mahomet a répété, à plusieurs reprises, qu'Allah guide ou égare qui il veut²¹³ :

2.15. C'est Allah qui Se moque d'eux et les endureira dans leur révolte et prolongera sans fin leur égarement.

2.142. Les faibles d'esprit parmi les gens vont dire: «Qui les a détournés de la direction (Qibla) vers laquelle ils s'orientaient auparavant?» - Dis: «C'est à Allah qu'appartiennent le Levant et le Couchant. **Il guide qui Il veut vers un droit chemin**».

²⁰⁷ Alfred-Louis de Prémare, *ibid.*

²⁰⁸ Alfred-Louis de Prémare, *ibid.*

²⁰⁹ Cyrille Moreno, *Analyse littéraire des termes d'in et islaâm dans le Coran - Dépassement spirituel du religieux et nouvelles perspectives exégétiques*, Thèse de l'Université de Strasbourg, 2016.

²¹⁰ Prémare, *ibid.*, p. 109.

²¹¹ Prémare, *ibid.*, p. 109.

²¹² Boukhari livre 81 n°792 « Rapporté par 'Aisha : **Le prophète a coupé la main d'une dame [femme]**, et celle-ci avait l'habitude de venir chez moi, et j'avais l'habitude de transmettre son message au prophète. Elle s'est repentie, sa repentance était sincère ». Cf. <https://muflihun.com/bukhari/81/792>

²¹³ On peut se demander si Mahomet n'utilise pas ces versets pour légitimer son propre arbitraire (?).

2.272. Ce n'est pas à toi de les guider (vers la bonne voie), mais **c'est Allah qui guide qui Il veut**. Et tout ce que vous dépensez de vos biens sera à votre avantage, et vous ne dépensez que pour la recherche de la Face "Wajh" d'Allah. Et tout ce que vous dépensez de vos biens dans les bonnes œuvres vous sera récompensé pleinement. Et vous ne serez pas lésés.

3.26. – Dis : « Ô Allah, Maître de l'autorité absolue. **Tu donnes l'autorité à qui Tu veux, et Tu arraches l'autorité à qui Tu veux; et Tu donnes la puissance à qui Tu veux, et Tu humilies qui Tu veux**. Le bien est en Ta main et Tu es Omnipotent.

3.128-129. « 3.128. - **Tu n'as (Muhammad) aucune part dans l'ordre** (divin) [Tu n'as aucune part dans la décision] - qu'Il (Allah) accepte leur repentir (en embrassant l'Islam) ou qu'Il les châtie, car ils sont bien des injustes [incroyants].

3.129. A Allah appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre. **Il pardonne à qui Il veut, et Il châtie qui Il veut...** Et Allah est Pardonneur et Miséricordieux ».

4.88. Qu'avez-vous à vous diviser en deux factions au sujet des hypocrites ? **Alors qu'Allah les a refoulés (dans leur infidélité) pour ce qu'ils ont acquis. Voulez-vous guider ceux qu'Allah égare ? Et quiconque Allah égare, tu ne lui trouveras pas de chemin (pour le ramener).**

6.133. Ton Seigneur est le Suffisant à Soi-même, le Détenteur de la miséricorde. **S'Il voulait, Il vous ferait périr et mettrait à votre place qui Il veut**, de même qu'Il vous a créés d'une descendance d'un autre peuple.

7.14-17. « 7.14. "Accorde-moi un délai, dit (Satan) jusqu'au jour où ils seront ressuscités."

7.15. [Allah] dit : "Tu es de ceux à qui délai est accordé."

7.16. "Puisque Tu m'as mis en erreur, dit [Satan], **je m'assoierai pour eux sur Ton droit chemin,**

7.17. **Puis je les assaillirai de devant, de derrière, de leur droite et de leur gauche** ».

9.23. Allah a fait descendre le plus beau des récits, un Livre dont [certains versets] se ressemblent et se répètent. Les peaux de ceux qui redoutent leur Seigneur frissonnent (à l'entendre); puis leurs peaux et leurs cœurs s'apaisent au rappel d'Allah. **Voilà le [Livre] guide d'Allah par lequel Il guide qui Il veut. Mais quiconque Allah égare n'a point de guide.**

10.100. **Il n'appartient nullement à une âme de croire si ce n'est avec la permission d'Allah. Et Il voue au châtement ceux qui ne raisonnent pas.**

11.119. **C'est pour cela qu'Allah les a créés.** Et que la parole de ton Seigneur s'accomplisse : « **Très certainement, Je remplirai l'Enfer de démons et d'êtres humains, réunis tous ensemble** ».

13.33. **Celui qu'Allah égare ne trouvera plus personne pour le guider.**

18.57. **Quel pire injuste que celui à qui on a rappelé les versets de son Seigneur et qui en détourna le dos** en oubliant ce que ses deux mains ont commis ? **Nous avons placé des voiles sur leurs cœurs, de sorte qu'ils ne comprennent pas (le Coran), et mis une lourdeur dans leurs oreilles.** Même si tu les appelles vers la bonne voie, jamais il ne pourront donc se guider.

32.13. **Si nous (Allah) l'avions voulu, nous aurions apporté à chaque âme sa bonne guidée.** Mais la parole venant de moi (Allah) doit être réalisée : « **j'emplierai l'enfer de démons et d'hommes réunis tous ensemble** ».

35.8. Eh quoi ! Celui à qui on a enjolivé sa mauvaise action au point qu'il la voit belle...? - **Mais Allah égare qui Il veut, et guide qui Il veut - Que ton âme ne se répande donc pas en regrets pour eux** : Allah est Parfaitement Savant de ce qu'ils fabriquent [manigancent].

Note : Ce verset incite à ne pas avoir de pitié pour ceux qui sont « égarés » (le mot « égaré » désigne souvent les chrétiens ou les mécréants). Il semble aussi dénoter la paranoïa de son auteur (au travers de son procès d'intention).

48.14. A Allah appartient la souveraineté des cieux et de la terre. **Il pardonne à qui Il veut et châtie qui Il veut.** Allah demeure cependant, Pardonneur et Miséricordieux.

57.21. Hâtez-vous vers un pardon de votre Seigneur ainsi qu'un Paradis aussi large que le ciel et la terre, préparé pour ceux qui ont cru en Allah et en Ses Messagers. **Telle est la grâce d'Allah qu'Il donne à qui Il veut.** Et Allah est le Détenteur de l'énorme grâce.

59.6. **Le butin provenant de leurs biens et qu'Allah a accordé sans combat à son Messager, vous n'y aviez engagé ni chevaux, ni chameaux ; mais Allah donne à Ses messagers la domination sur qui Il veut et Allah est Omnipotent.**

91.7-8. « 91.7. (Allah jure) par l'âme et Celui qui l'a parfaitement [harmonieusement] façonnée;

91.8. **Et lui a alors inspiré son immoralité et ses péchés, de même que sa piété ! ».**

46 Versets légitimant l'esclavage

Mahomet a autorisé l'esclavage (il ne l'a jamais aboli)²¹⁴, lui-même possédait des esclaves (4.28, 33.50, 33.52, 23.5-6, 70.30, Bukhari vol. 5, n° 541 et vol. 7, n° 344, Bukhari 9.91.368, Muslim, livre 037, n° 6676, Muslim n°13, 32 (?), 124, 230).

Il a possédé, vendu, acheté des esclaves noirs (al-Bukhari, Book 91, Hadith 368).

Mahomet a également permis à des esclaves d'être durement battus (Sira d'Ibn Ishaq²¹⁵).

Il autorise le maître à avoir des rapports sexuels avec ses esclaves / captives (4.24)²¹⁶.

Il autorise ses compagnons de guerre de violer les captives (Bukhari, Volume 1, Livre 8, numéro 367).

Il a encouragé la pratique du coït interrompu sur les captives (retrait de l'organe sexuel masculin avant l'émission du sperme pour éviter la conception) (Muslim 1438 a, Book 8, Hadith 3371).

Ces versets du Coran ont légitimé l'esclavage. Et c'est seulement sous la pression de l'Occident et de la colonisation au 19° et 20° siècles que l'esclavage n'a été aboli dans les pays musulmans (et encore ... l'esclavage existant encore en Mauritanie, Soudan etc.).

Mahomet a possédé et a vendu beaucoup d'esclaves, mâle et femelle. Il a dit qu'Allah a permis à lui et aux musulmans d'avoir des relations sexuelles avec leurs esclaves femelles. Références dans le Coran aux sourates 33.50 & 52, 23.6, 4.28. et 70.30. :

4.3. Et si vous craignez de n'être pas justes envers les orphelins, ... *Il est permis d'épouser deux, trois ou quatre, parmi les femmes qui vous plaisent*, mais, si vous craignez de n'être pas justes avec celles-ci, alors une seule, **ou des esclaves que vous possédez**. Cela afin de ne pas faire d'injustice (ou afin de ne pas aggraver votre charge de famille).

4.24. Il vous est défendu d'épouser des femmes mariées, **excepté celles qui seraient tombées entre vos mains comme esclaves**. [...] ²¹⁷.

²¹⁴ Il est vrai qu'il faut aussi se mettre dans le contexte de l'époque où l'esclavage était généralisé et semblait normal.

²¹⁵ *The Life of Muhammad*, A. Guillaume, page 496.

²¹⁶ 1) Coran 4.23-24 « [Vous sont interdites [pour les relations sexuelles, les femmes suivantes ...] *sauf si elles sont vos esclaves en toute propriété* [...] ». « Des esclaves en toute propriété », même si elles étaient mariées avant leur captivité. Cependant il y aura une période d'attente de trois mois environ pour s'assurer que la femme n'est pas enceinte.

2) Tout en recommandant d'épouser ces esclaves avec lesquels leur maître a des relations sexuelles.

²¹⁷ Cf. <http://lislampourlesnuls.blogspot.com/2018/02/le-coran-est-il-barbare-sauvegarde.html>

Autre traduction :

4.24. [vous sont interdites] et parmi les femmes, les dames (qui ont un mari), **sauf si elles sont vos esclaves en toute propriété**. Prescription d'Allah sur vous! A part cela, il vous est permis de les rechercher, en vous servant de vos bien et en concluant mariage, non en débauchés. Puis, **de même que vous jouissez d'elles**, donnez-leur leur mahr, comme une chose due. Il n'y a aucun péché contre vous à ce que vous concluez un accord quelconque entre vous après la fixation du mahr. Car Allah est, certes, Omniscient et Sage.

Note : « *tombées entre vos mains comme esclaves* » signifie les êtres humains capturés, lors de razzias, et mis en esclavage.

16.71. Allah a favorisé les uns d'entre vous par rapport aux autres dans [la répartition] de Ses dons. **Ceux qui ont été favorisés ne sont nullement disposés à donner leur portion à ceux qu'ils possèdent de plein droit [esclaves] au point qu'ils y deviennent associés à part égale**. Nieront-ils les bienfaits d'Allah ?

Note : Allah ne favorise pas l'égalité de traitement entre personnes libres et esclaves.

23.5. Et [les croyants] qui préservent leurs sexes [de tout rapport],

23.6. Si ce n'est qu'avec leurs épouses ou **les esclaves qu'ils possèdent**, car là vraiment, on ne peut les blâmer;

33.50. Ô Prophète! Nous t'avons rendue licites tes épouses à qui tu as donné leur mahr (dot), **ce que tu as possédé légalement parmi les captives [ou esclaves] qu'Allah t'a destinées [...]**.

Autre version (voir ci-dessous) :

33.50. Ô Prophète ! **Nous t'avons rendu licites tes épouses** à qui tu avais apporté leur salaire d'honneur, **celles aussi des esclaves en ta possession qu'Allah t'avait données en butin²¹⁸** ; de même les filles de tes tantes paternelles, et les filles de ton oncle maternel, et les filles de tes tantes maternelles, —celles qui avaient émigré en ta compagnie, —ainsi **que toute femme croyante qui avait fait don de sa personne au Prophète, pourvu que le Prophète voulût se marier avec elle. Privilège pour toi à l'exclusion des autres croyants, Nous savons ce que nous avons fixé comme règle sur eux au sujet de leurs épouses et leurs captives qu'ils possèdent ; ce afin qu'il n'y eût aucun blâme contre toi**. Et Allah est Grand Pardonneur, Très Miséricordieux.

Note : Un homme peut avoir des relations sexuelles avec une prisonnière de guerre et esclave. Mahomet bénéficie du même privilège.

33.52. Il ne t'est plus permis désormais de prendre d'autres femmes, ni de changer d'épouses, même si leur beauté te plaît ; **à l'exception des esclaves que tu possèdes**. Et Allah observe toute chose.

70-29-30. « 70.29. et qui se maintiennent dans la chasteté

70.30. Et n'ont de rapports qu'avec leurs épouses **ou les esclaves qu'ils possèdent car dans ce cas, ils ne sont pas blâmables,** »

Consultez aussi l'annexe « *hadiths légitimant l'esclavage et/ou indiquant que Mahomet a possédé des esclaves* », situé à la fin de ce document.

47 Versets aux connotations racistes et/ou légitimant le racisme

Le racisme est légal dans l'islam à cause de hadiths à connotations raciste et parce qu'Allah (le dieu des arabes) et son messager autorisent à son peuple de posséder des esclaves noirs.

²¹⁸ Voir aussi l'article : [Viol dans l'islam, https://wikiislam.net/wiki/Rape_in_Islam](https://wikiislam.net/wiki/Rape_in_Islam)

Qui dit esclaves, dit « êtres inférieurs mis en esclavage ».

16.71. **Allah a favorisé les uns par rapport aux autres en matière de richesse et de biens. Ceux qui ont été favorisés vont-ils jusqu'à partager leurs biens avec leurs esclaves de sorte qu'ils deviennent égaux ?** Douteraient-ils des bienfaits de dieu.

Autre formulation :

Dieu a favorisé certains d'entre vous, plus que d'autres, dans la répartition de ses dons. **Que ceux qui ont été favorisés ne reversent pas ce qui leur a été accordé à leurs esclaves, au point que ceux-ci deviennent leurs égaux ».**

[Autre version : « Allah a favorisé les uns d'entre vous par rapport aux autres dans [la répartition] de Ses dons. Ceux qui ont été favorisés ne sont nullement disposés à donner leur portion à ceux qu'ils possèdent de plein droit [esclaves] au point qu'ils y deviennent associés à part égale. Nieront-ils les bienfaits d'Allah ? »²¹⁹].

16.75. Dieu propose en parabole un **serviteur réduit à l'esclavage et dénué de tout pouvoir**, et un homme libre à qui Nous avons accordé d'amples ressources dont il use en secret et en public. **Ces deux hommes sont-ils égaux? Non, louange à Dieu !**

Note : Ce verset légitime l'esclavage et la non-égalité entre les hommes.

[Autre version : « Dieu propose en parabole un serviteur réduit à l'esclavage et dénué de tout pouvoir, et un homme libre à qui Nous avons accordé d'amples ressources dont il use en secret et en public. Ces deux hommes sont-ils égaux? Non, louange à Dieu ! Mais la plupart des hommes manquent de jugement. »²²⁰].

3.106. Au jour où certains visages s'éclaireront, et que d'autres s'assombriront. *A ceux dont les visages seront assombrés (il sera dit) : "avez-vous mécru après avoir eu la foi ? Eh bien, goûtez au châtement, pour avoir renié la foi."*

39.60. Et au Jour de la Résurrection, *tu verras les visages de ceux qui mentaient sur Allah, assombrés. N'est-ce pas dans l'Enfer qu'il y aura une demeure pour les orgueilleux ?*

Consultez aussi l'annexe « hadiths à connotation raciste », situé à la fin de ce document.

48 Versets sur les homosexuels et l'homosexualité

Si le Coran ne la condamne pas explicitement, les écoles traditionnelles de loi islamique décrivent l'homosexualité comme une turpitude condamnée moralement et socialement dans sa pratique publique ou dans l'incitation à sa pratique. Dans des pays appliquant la charia, la sodomie est un crime qui peut être puni par la lapidation.

Dans le Coran, il est indiqué que les membres du peuple de Loth, prophète et neveu d'Abraham, étaient les premiers parmi les mondes à avoir une population homosexuelle. Loth dit à son peuple :

7.80-82. « 7.80. Et Loth, quand il dit à son peuple : «**Vous livrez vous à cette turpitude que nul**, parmi les mondes, n'a commise avant vous?

7.81. Certes, **vous assouvissez vos désirs charnels avec les hommes au lieu des femmes ! Vous êtes bien un peuple outrancier.**»

7.82. Et pour toute réponse, son peuple ne fit que dire : « **Expulsez-les de votre cité.** Ce sont des gens qui veulent se garder purs ! » ».

²¹⁹ Cf. <http://www.islam-fr.com/coran/francais/sourate-16-an-nahl-les-abeilles.html>

²²⁰ Cf. http://www.hisnulmuslim.com/coran/index.php?num_sourate=16

26.165-166. **Allez-vous accomplir l'acte sexuel avec les mâles de ce monde ?** Et vous délaissez les épouses que votre Seigneur a créées pour vous ? **Mais vous êtes plutôt un peuple de transgresseurs.**

27.54-55. « 27.54. Et Lot quand il a dit à son peuple : **vous livrez-vous à la turpitude alors que vous savez ?**

27.55. Allez-vous assouvir vos désirs avec des hommes au lieu des femmes ? Mais vous êtes plutôt un *peuple d'ignorants* »

Autres traductions :

27.54. [Et rappelle-leur] Lot, quand il dit à son peuple: **«Vous livrez- vous à la turpitude [l'homosexualité] alors que vous voyez clair».**

27.55. Vous allez aux hommes au lieu de femmes pour assouvir vos désirs? *Vous êtes plutôt un peuple ignorant.*

29.28-29. « 29.28. Et Lot quand il a dit à son peuple : certes **vous commettez une turpitude** concernant laquelle personne dans l'univers ne vous a précédé.

29.29. **Allez-vous avoir des rapports sexuels avec des hommes ?** [...].

Autre traduction :

29.28. Et Lot, quand il dit à son peuple: **«Vraiment, vous commettez la turpitude** où nul dans l'univers ne vous a précédés.

29.29. **Aurez-vous commerce charnel avec des mâles?** Pratiquerez-vous le brigandage? Commettrez-vous le blâmable dans votre assemblée?» Mais son peuple ne fit d'autre réponse que: **«Fait que le châtement d'Allah nous vienne, si tu es du nombre des véridiques».**

Note : Certains pensent que ce serait une des raisons pour lesquelles la cité de Sodome aurait été détruite par Dieu²²¹. Les autres raisons seraient que ses habitants avaient traité leur prophète de menteur, et qu'ils commettaient d'autres tyrannies²²².

Sources : a) *L'homosexualité dans l'islam*, https://fr.wikipedia.org/wiki/Homosexualité_dans_l%27islam

b) *Hadit du jour : l'homosexualité*, http://www.hadithdujour.com/hadiths/hadith-sur-L-homosexualite_1066.asp

Note : Voir aussi l'annexe : « *Hadiths sur l'homosexualité* », située à la fin de ce document.

Autre version ou interprétation contradictoires (voir ci-après) :

« Personne, aux premiers temps de l'islam, n'aurait jamais été condamné en raison de son orientation sexuelle ou de genre. Bien au contraire, il semblerait que les « Mukhanatun », ces hommes efféminés, avaient toute leur place dans la société. Certains d'entre eux servaient les épouses du Prophète. Ces dernières ne se voilaient pas devant ces hommes qui n'avaient pas, les attributs de la masculinité. (Sourate Ennour 24-V31) :

²²¹ « *Et lorsque vint Notre ordre, Nous renversâmes la cité de fond en comble, et Nous fîmes pleuvoir sur elle en masse, des pierres sulfureuses dures comme de l'argile cuite, se succédant les unes aux autres, portant une marque connue de ton Seigneur. Et elles ne sont pas loin des injustes.* » — Surah Hud:82-83.

²²² 50.12-14. « 50.12. Avant eux, le peuple de Noé, les gens d'Ar-Rass et les Tamud crièrent au mensonge,

50.13. de même que les Aad et Pharaon et les frères de Lot,

50.14. et les gens d'Al-Aïka et le peuple de Tubbaa. Tous traitèrent les Messagers de menteurs. C'est ainsi que Ma menace se justifia ».

22.42-45. « 22.42. Et s'ils te traitent de menteur, [sache que] le peuple de Noé, les Aad, les Tamud avant eux, ont aussi crié au mensonge (à l'égard de leurs messagers),

43. de même que le peuple d'Abraham, le peuple de Lot.

44. et les gens de Madyan. Et Moïse fut traité de menteur; Puis, J'ai donné un répit aux mécréants, ensuite Je les ai saisis. Et quelle fut Ma réprobation !

45. Que de cités, donc, avons-Nous fait périr, parce qu'elles commettaient des tyrannies. Elles sont réduites à des toits écroulés : Que de puits désertés ! Que de palais édifiés (et désertés aussi) ! ».

24.31. Et dis aux croyantes de baisser leurs regards, de garder leur chasteté, et de ne montrer de leurs atours que ce qui en paraît et qu'elles rabattent leur voile sur leurs poitrines; et qu'elles ne montrent leurs atours qu'à leurs maris, ou à leurs pères, ou aux pères de leurs maris, ou à leurs fils, ou aux fils de leurs maris, ou à leurs frères, ou aux fils de leurs frères, ou aux fils de leurs sœurs, ou aux femmes musulmanes, ou aux esclaves qu'elles possèdent, ou aux **domestiques mâles impuissants**, ou aux garçons impubères qui ignorent tout des parties cachées des femmes. Et qu'elles ne frappent pas avec leurs pieds de façon que l'on sache ce qu'elles cachent de leurs parures. Et repentez-vous tous devant Allah, ô croyants, afin que vous récoltiez le succès.

Source : *MUSULMAN.E ET HOMOSEXUEL.LE*, <http://www.calem.eu/Musulman-es%20homosexuel-les%20ou%20progressistes%20inclusifs.pdf>

Note : L'auteur de cette compilation thématique n'est pas convaincu par cette interprétation inclusive de 24.31. Car les hommes impuissants peuvent être des eunuques et non pas nécessairement des hommes efféminés.

49 Versets sur le traitement à réserver aux sceptiques, athées et apostats, à ceux quittant l'islam (apostasie)

Il existe des versets hadiths interdisant aux croyants de quitter l'islam, sous peine de mort et incitant à se séparer de ses parents, de ses amis et de tous ceux qui ne veulent pas se convertir à l'islam.

« *Ceux qui tournent le dos* » est la dénomination des apostats (c'est-à-dire de ceux qui ont quitté l'islam, renié l'islam et Mahomet).

Mahomet interdit aux musulmans de quitter l'islam, sous peine de mort (3.85, **4.89**, 4.91, Bukhari 4.322 ...).

Il a ordonné de tuer celui qui quitte l'islam (Bukhari, Vol. 9, Book 89, Hadith 57).

L'islam interdit formellement aux musulmans de renoncer à leur religion, sous peine de châtiments divins et de malédictions éternelles (cf. 2.217, 3.87, 4.115 et 16.106)²²³.

2.217. - Ils t'interrogent sur le fait de faire la guerre pendant les mois sacrés. - Dis : "Y combattre est un péché grave, mais **plus grave encore auprès d'Allah est de faire obstacle au sentier d'Allah**, d'être impie envers Celui-ci et la Mosquée sacrée, et d'expulser de là ses habitants. **L'association est plus grave que le meurtre.**" Or, ils ne cesseront de vous combattre jusqu'à, s'ils peuvent, vous détourner de votre religion. Et **ceux parmi vous qui adjureront leur religion et mourront infidèles, vaines seront pour eux leurs actions dans la vie immédiate et la vie future. Voilà les gens du Feu : ils y demeureront éternellement.**

2.256-257. « 2.256. *Nulle contrainte en religion ! Car le bon chemin s'est distingué de l'égarement.* Donc, quiconque mécroit au Rebelle tandis qu'il croit en Allah saisit l'anse la plus solide, qui ne peut se briser. Et Allah est Audient et Omniscient.

2.257. Allah est le défenseur de ceux qui ont la foi : Il les fait sortir des ténèbres à la lumière. **Quant à ceux qui ne croient pas, ils ont pour défenseurs les Tāgūt²²⁴, qui les font sortir de la lumière aux ténèbres. Voilà les gens du Feu, où ils demeurent éternellement** ».

3.32. Dis : « Obéissez à Allah et au Messager. Et **si vous tournez le dos²²⁵... alors Allah n'aime pas les infidèles !**

3.72-73. « 3.72. Ainsi dit une partie des gens du Livre : "Au début du jour, croyez à ce qui a été révélé aux Musulmans, mais, à la fin du jour, rejetez-le, afin qu'ils retournent (à leur ancienne religion).

3.73. [Et les gens du Livre disent à leurs coreligionnaires]: « Ne croyez que ceux qui suivent votre religion... » [...] ».

²²³ Cf. *La taqiya ou le concept coranique qui permet aux musulmans radicaux de dissimuler leurs véritables croyances*, Annie Laurent, 19 Novembre 2015, <http://www.atlantico.fr/decryptage/taqiya-ou-concept-coranique-qui-permet-aux-musulmans-radicaux-dissimuler-veritables-croyances-annie-laurent-2445946.html>

²²⁴ *Tāgūt* : comprend diable, idole et toutes fausses divinités.

²²⁵ Si vous quittez l'islam.

3.85. Et **quiconque désire une religion autre que l'islam, ne sera point agréé, et il sera, dans l'au-delà, parmi les perdants.**

3.86-88. : « 3.86. **Comment Allah guiderait-Il des gens qui n'ont plus la foi après avoir cru et témoigné que le Messager est véridique, et après que les preuves leur sont venues? Allah ne guide pas les gens injustes.**

3.87. **Ceux-là, leur rétribution sera qu'ils auront sur eux la malédiction d'Allah, des Anges et de tous les êtres humains.**

3.88. **Ils y demeureront éternellement. Le châtement ne leur sera pas allégé, et ils n'auront aucun répit, ».**

3.90. En vérité, **ceux qui ne croient plus après avoir eu la foi, et laissent augmenter encore leur mécréance, leur repentir ne sera jamais accepté. Ceux-là sont vraiment les égarés.**

3.139-144. « 3.139. **Ne vous laissez pas battre, ne vous affligez pas alors que vous êtes les supérieurs, si vous êtes de vrais croyants.**

3.140. Si une blessure vous atteint, pareille blessure atteint aussi l'ennemi. Ainsi faisons-Nous alterner les jours (bons et mauvais) parmi les gens, **afin qu'Allah reconnaisse ceux qui ont cru, et qu'Il choisisse parmi vous des martyrs - et Allah n'aime pas les injustes,**

3.141. et afin qu'Allah purifie ceux qui ont cru, et **anéantisse les mécréants.**

3.142. Comptez-vous entrer au Paradis sans qu'Allah ne distingue parmi vous ceux qui luttent et qui sont endurants?

3.143. Bien sûr, vous souhaitiez la mort avant de la rencontrer. Or vous l'avez vue, certes, tandis que vous regardiez²²⁶ !

3.144. Muḥammad n'est qu'un messenger - des messagers avant lui sont passés -. **S'il mourait, donc, ou s'il était tué, retourneriez-vous sur vos talons? Quiconque retourne sur ses talons ne nuira en rien à Allah; et Allah récompensera bientôt les reconnaissants ».**

Note : Mahomet (ou Allah) n'aime pas les lâches au combat.

3.149. Ô les croyants ! **Si vous obéissez à ceux qui ne croient pas, ils vous feront retourner en arrière. Et vous redeviendrez perdants.**

4.89. **Ils aimeraient vous voir mécréants comme ils ont mécru** : alors vous seriez tous égaux ! **Ne prenez donc pas d'alliés parmi eux, jusqu'à ce qu'ils émigrent dans le sentier d'Allah. Mais s'ils tournent le dos, saisissez-les alors, et tuez-les où que vous les trouviez; et ne prenez parmi eux ni allié ni secourer,**

Note : « s'ils tournent le dos » = S'ils tournent le dos à l'islam => s'ils quittent l'islam.

Autre traduction de Kazimirski²²⁷ :

4.90. **Ils ont voulu vous rendre infidèles comme eux, afin que vous soyez tous égaux.** Ne prenez donc pas d'alliés parmi eux, jusqu'à ce qu'ils émigrent dans le sentier d'Allah. **Mais s'ils tournent le dos [s'ils quittent l'islam], saisissez-les alors, et tuez-les où que vous les trouviez ; et ne prenez parmi eux ni allié ni protecteur.**

4.91-92 « 4.91. Vous en trouverez d'autres qui cherchent à avoir votre confiance, et en même temps la confiance de leur propre tribu. Toutes les fois qu'on les pousse²²⁸ vers l'Association, (l'idolâtrie) ils y retombent en masse. (Par conséquent,) s'ils ne restent pas neutres à votre égard, ne vous offrent pas la paix et ne retiennent pas leurs mains (de vous combattre), alors, **saisissez-les et tuez-les où que vous les trouviez. Contre ceux-ci, Nous vous avons donné une autorité manifeste.**

²²⁶ Tandis que vous regardiez : c.-à-d. : de vos yeux, tandis que vous regardiez les autres tués autour de vous. Ce verset constitue une préparation psychologique des Musulmans à la mort de Muḥammad. Elle ne devrait pas les empêcher de rester fermes dans leur religion. Cf. <http://www.islam-fr.com/coran/francais/sourate-3-al-imran-la-famille-d-imran.html#com40>

²²⁷ Cf. [https://fr.wikisource.org/wiki/Page:Le_Koran_\(traduction_de_Kazimirski\).djvu/75](https://fr.wikisource.org/wiki/Page:Le_Koran_(traduction_de_Kazimirski).djvu/75)

²²⁸ On les pousse : «on», ce sont leurs mauvais compagnons.

4.92. Il n'appartient pas à un croyant de tuer un autre croyant, si ce n'est par erreur. Quiconque tue par erreur un croyant, qu'il affranchisse alors un esclave croyant et remette à sa famille le prix du sang, à moins que celle-ci n'y renonce par charité. **Mais si [le tué] appartenait à un peuple ennemi à vous et qu'il soit croyant, qu'on affranchisse alors un esclave croyant.** S'il appartenait à un peuple auquel vous êtes liés par un pacte, qu'on verse alors à sa famille le prix du sang et qu'on affranchisse un esclave croyant. Celui qui n'en trouve pas les moyens, qu'il jeûne deux mois d'affilée pour être pardonné par Allah. Allah est Omniscient et Sage.

Note : Certains présentent le verset 4.91 pour expliquer que l'islam ne fait la guerre qu'uniquement en état de légitime défense. Ce qui est faux (9.5, 9.29-31).

4.137. **Ceux qui ont cru, puis sont devenus mécréants, puis ont cru de nouveau, ensuite sont redevenus mécréants, et n'ont fait que croître en mécréance, Allah ne leur pardonnera pas, ni ne les guidera vers un chemin.**

5.54. Ô les croyants ! **Quiconque parmi vous apostasie sa religion... Dieu fera alors venir un peuple qu'Il aime et qui L'aime.**

6.12. Dis: «A qui appartient ce qui est dans les cieux et la terre?» Dis: «A Allah!» Il S'est à Lui-même prescrit la miséricorde. Il vous rassemblera, certainement, au Jour de la Résurrection: il n'y a pas de doute là-dessus. **Ceux qui font leur propre perte sont ceux qui ne croient pas.**

7.176-177. « 7.176. (L'infidèle) est semblable à un chien qui halète si tu l'attaques, et qui halète aussi si tu le laisses. **Tel est l'exemple des gens qui traitent de mensonges nos signes.**

7.177. (Les mécréants) ont des cœurs, mais ne comprennent pas. **Ils ont des yeux, mais ne voient pas. Ils ont des oreilles, mais n'entendent pas. Ceux-là sont comme les bestiaux, même plus égarés encore ».**

8.12.-14. « 8.12. Il dit alors aux anges : Je serai avec vous. Allez affermir les croyants. **Moi, je jetterai la terreur dans le cœur des infidèles. Abattez leur tête et frappez les extrémités de leurs doigts.**

8.13. Ce, parce qu'ils ont désobéi à Allah et à Son messenger." **Et quiconque désobéit à Allah et à Son messenger... Allah est certainement dur en punition !**

8.14. **Voilà (votre sort); goûtez-le donc ! Et aux mécréants le châtement du Feu (sera réservé) ».**

9.74. Ils jurent par Allah qu'ils n'ont pas dit (ce qu'ils ont proféré), alors qu'en vérité ils ont dit la parole de la mécréance et **ils ont rejeté la foi après avoir été musulmans.** Ils ont projeté ce qu'ils n'ont pu accomplir. Mais ils n'ont pas de reproche à faire si ce n'est qu'Allah - ainsi que Son messenger - les a enrichis par Sa grâce. S'ils se repentaient, ce serait mieux pour eux. **Et s'ils tournent le dos, Allah les châtera d'un douloureux châtement, ici-bas et dans l'au-delà; et ils n'auront sur terre ni allié ni secoureur.**

11.3. Demandez pardon à votre Seigneur; ensuite, revenez à Lui. Il vous accordera une belle jouissance jusqu'à un terme fixé, et Il accordera à chaque méritant l'honneur qu'il mérite. **Mais si vous tournez le dos, je crains alors pour vous le châtement d'un grand jour.**

16.106. **Quiconque a renié Allah après avoir cru... - sauf celui qui y a été contraint alors que son cœur demeure plein de la sérénité de la foi - mais ceux qui ouvrent délibérément leur cœur à la mécréance, ceux-là ont sur eux une colère d'Allah et ils ont un châtement terrible.**

20.48. Il nous a été révélé que **le châtement est pour celui qui refuse d'avoir fois et qui tourne le dos**".

31.7. Et quand on lui récite Nos versets, **il tourne le dos avec orgueil, comme s'il ne les avait point entendus, comme s'il y avait un poids dans ses oreilles. Fais-lui donc l'annonce d'un châtement douloureux.**

47.1. **Ceux qui ont mécré et obstrué le chemin d'Allah, Il a rendu leurs œuvres vaines.**

Traduction de Savary (voir ci-après) :

47/1. **Dieu anéantira les œuvres des infidèles** qui écartent leurs semblables du chemin du salut.

60.1. Ô vous (musulmans) qui avez cru ! **Ne prenez pas pour proches (ou amis) mon ennemi et le vôtre, leur offrant l'amitié, alors qu'ils ont nié ce qui vous est parvenu de la vérité.**

88.22-24. « 88.22. Et tu n'es pas un dominateur sur eux.

88.23. **Sauf celui qui tourne le dos et ne croit pas,**

88.24. **alors Allah le châtiara du plus grand châtiment ».**

92.14-16. « 92.14. **Je vous ai donc avertis d'un Feu qui flambe**

92.15. **où ne brûlera que le damné,**

92.16. **qui dément et tourne le dos »;**

Note : Voir aussi l'annexe « *Hadiths concernant l'interdiction de quitter l'islam sous peine de mort* », située à la fin de ce document.

50 Versets sur la critique de l'islam, de Mahomet et sur l'esprit critique

50.1 Mahomet interdit tout questionnement et critique de sa personne, du Coran et de l'islam

Mahomet laisse entendre que le Coran est parfait (4.82), interdit qu'on puisse le modifier et menace ceux qui le critiquent du feu de l'enfer (2.2, 5.101-102, 6.28, 6.115 _ ce verset interdit tout questionnement _, 40.70-72, 4.56, Bukhari Volume 3, Livre 49 Hadith numéro 861, Bukhari Volume 3, Livre 41, Hadith Numéro 591, Bukhari Volume 2, Livre 24, Hadith Numéro 555, Bukhari (7306), et Mouslim (1366), Bukhari 2697 et Mouslim 1718, Mouslim 1718, Abou Dawoud 4067 ...). On ne peut en douter (2.2, 40.70-72).

Mahomet condamne à l'enfer ceux qui n'ont pas cru à sa révélation (6.25-30).

Mahomet a toujours interdit toute critique, tout questionnement sur lui et sa religion, sous peine de mort ou d'une terrible punition. Voici d'ailleurs des textes sacrés s'opposant à toute idée de réforme :

2.2. **C'est le Livre au sujet duquel il n'y a aucun doute**, c'est un guide pour les pieux²²⁹.

2.10. **Il y a dans leurs cœurs une maladie (de doute et d'hypocrisie), et Allah laisse croître leur maladie. Ils auront un châtiment douloureux, pour avoir menti.**

2.99. Et très certainement Nous avons fait descendre vers toi des signes évidents (les versets du Coran). Et **seuls les pervers n'y croient pas.**

3.3-4. « 3.3. **Il a fait descendre sur toi le Livre avec la vérité, confirmant les Livres descendus avant lui.** Et Il fit descendre la Thora et l'Évangile.

3.4. auparavant, en tant que guide pour les gens. Et Il a fait descendre le Discernement. **Ceux qui ne croient pas aux Révélations d'Allah auront, certes, un dur châtiment ! Et, Allah est Puissant, Détenteur du pouvoir de punir ».**

3.12. **Dis à ceux qui ne croient pas : « Vous serez vaincus bientôt ; et vous serez rassemblés vers l'Enfer. Et quel mauvais endroit pour se reposer !**

²²⁹ *Pieux* : le mot (Muttaqi) en arabe vient du mot (taqwa) qui signifie « piété », c'est-à-dire la crainte de la punition d'Allah si on s'écarte de Ses injonctions et l'espoir en Sa Miséricorde quand on s'y conforme.

Guide (Hudan) : ce mot qui reviendra souvent, n'a pas d'équivalent en français. Il désigne l'action de guider, le fait d'être guidé ou le guide.

4.56. Certes, **ceux qui ne croient pas à Nos Versets (le Coran), Nous les brûlerons bientôt dans le Feu. Chaque fois que leurs peaux auront été consumées, Nous leur donnerons d'autres peaux en échange afin qu'ils goûtent au châtement.** Allah est certes Puissant et Sage !

4.82. Ne méditent-ils donc pas sur le Coran? **S'il provenait d'un autre qu'Allah, ils y trouveraient certes maintes contradictions!**

Note : Pourtant, il existe des contradictions dans le Coran. Par exemple :

16.93. Si Allah avait voulu, Il aurait certes fait de vous une seule communauté. Mais **Il laisse s'égarer qui Il veut et guide qui Il veut.** Et vous serez certes, interrogés sur ce que vous faisiez.

En contradiction avec :

4.56. **Certes, ceux qui ne croient pas à Nos Versets, (le Coran) Nous les brûlerons bientôt dans le Feu. Chaque fois que leurs peaux auront été consumées, Nous leur donnerons d'autres peaux en échange afin qu'ils goûtent au châtement.** Allah est certes Puissant et Sage!

Cf. *Contradictions et incohérences du Coran. Le problème des versets abrogeants et abrogés*, B. LISAN, <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/contradictions-et-incoherences-du-coran.htm>

5.101-102. « 5.101. Ô les croyants ! **Ne posez pas de questions sur des choses qui, si elles vous étaient divulguées, vous mécontenteraient.** Et si vous posez des questions à leur sujet, pendant que le Coran est révélé, elles vous seront divulguées. Allah vous a pardonné cela. Et Allah est Pardonneur et Indulgent.

5.102. **Un peuple avant vous avait posé des questions (pareilles) puis, devinrent de leur fait mécréants²³⁰ ».**

Note : encore un verset qui incite à ne pas douter du contenu du Coran.

6.38. Nulle bête marchant sur terre, nul oiseau volant de ses ailes, qui ne soit comme vous en communauté. **Nous n'avons rien omis d'écrire dans le Livre.** Puis, c'est vers leur Seigneur qu'ils seront ramenés.

Note : c'est pourquoi certains musulmans croient que toutes les connaissances de l'univers se trouvent dans le Coran.

6.25-30. « 6.25. Il en est parmi eux qui viennent t'écouter, cependant que Nous avons entouré de voiles leurs cœurs, qui les empêchent de comprendre (le Coran), et dans leurs oreilles est une lourdeur. **Quand même ils verraient toutes sortes de preuves, ils n'y croiraient pas. Et quand ils viennent disputer avec toi, ceux qui ne croient pas disent alors: «Ce ne sont que des légendes des anciens».**

6.26. **Ils empêchent [les gens] de s'approcher de lui [du Coran] et s'en écartent eux-mêmes. Ils ne feront périr qu'eux-mêmes** sans s'en rendre compte.

6.27. **Si tu les voyais, quand ils seront placés devant le Feu.** Ils diront alors : «Hélas! Si nous pouvions être renvoyés (sur la terre), nous ne traiterions plus de mensonges les versets de notre Seigneur et nous serions du nombre des croyants».

6.28. Mais non! Voilà que leur apparaîtra ce qu'auparavant ils cachaient. Or, s'ils étaient rendus [à la vie terrestre], ils reviendraient sûrement à ce qui leur était interdit. Ce sont vraiment des menteurs.

6.29. Et ils disent: «Il n'y a pour nous [d'autre vie] que celle d'ici-bas; et nous ne serons pas ressuscités».

6.30. Si tu les voyais, quand ils comparaitront devant leur Seigneur. Il leur dira: «Cela n'est-il pas la vérité?» Ils diront: «Mais si! Par notre Seigneur!» Et, il dira: «**Goûtez alors au châtement pour n'avoir pas cru** ».

²³⁰ Il est interdit se douter ou de se poser de questions sur la légitimité de Mahomet et de ses actions, en Islam.

6.114-115. « 6.114. Chercherai-je un autre juge qu'Allah, alors que c'est Lui qui a fait descendre vers vous **ce Livre bien exposé** ? Ceux auxquels Nous avons donné le Livre savent qu'**il est descendu avec la vérité venant de ton Seigneur. Ne sois donc point du nombre de ceux qui doutent.**

6.115. Et la parole de ton Seigneur s'est accomplie en toute vérité et équité. **Nul ne peut modifier Ses paroles.** Il est l'Audient, l'Omniscient ».

11.1. Alif, Lam, Ra. **C'est un Livre dont les versets sont parfaits en style et en sens, émanant d'un Sage, Parfaitement Connaisseur.**

12.1-3. « 12.1. Alif, Lam, Ra. **Tels sont les versets du Livre explicite.** [...]

12.2. Nous l'avons fait descendre, un Coran en [langue] arabe, afin que vous raisonniez.

12.3. **Nous te racontons le meilleur récit, grâce à la révélation que Nous te faisons dans le Coran** même si tu étais auparavant du nombre des inattentifs (à ces récits) ».

16.89. Et le jour où dans chaque communauté, Nous susciterons parmi eux-mêmes un témoin contre eux, Et Nous t'emmènerons [Muhammad] comme témoin contre ceux-ci. Et **Nous avons fait descendre sur toi le Livre, comme un exposé explicite de toute chose, ainsi qu'un guide, une grâce et une bonne annonce aux Musulmans.**

17.81. Et dis : « **La Vérité (l'Islam) est venue et l'Erreur a disparu.** Car l'Erreur est destinée à disparaître ».

27.1-2. « 27.1. Ta, Sin.. Voici les **versets du Coran et d'un Livre explicite,**

27.2. **un guide et une bonne annonce aux croyants** »,

33.36. **Il n'appartient pas à un croyant ou à une croyante, une fois qu'Allah et Son Messager ont décidé d'une chose, d'avoir encore le choix dans leur façon d'agir**²³¹.

Note : Mahomet veut des fidèles obéissants et ne se posant pas de question.

33.57. **Ceux qui offensent Allah et Son messager, Allah les maudit ici-bas, comme dans l'au-delà et leur prépare un châtiment avilissant.**

34.5. Et ceux qui s'efforcent de rendre vains Nos versets, **ceux-là auront le châtiment d'un supplice douloureux.**

40.70-72. « 40.70. **Ceux qui traitent de mensonge le Livre (le Coran)** et ce avec quoi Nous avons envoyé Nos Messagers; **ils sauront bientôt,**

40.71. **Quand, des carcans à leurs cous et avec des chaînes ils seront traînés**

40.72. **Dans l'eau bouillante; et qu'ensuite ils brûleront dans le Feu** ».

45.8-11. « 45.8. Il entend les versets d'Allah qu'on lui récite puis persiste dans son orgueil, comme s'il ne les avait jamais entendus. **Annonce-lui donc un châtiment douloureux.**

45.9. S'il a connaissance de quelques-uns de Nos versets, il les tourne en dérision. **Ceux-là auront un châtiment avilissant :**

45.10. **L'Enfer est à leur trousses.** Ce qu'ils auront acquis ne leur servira à rien, ni ce qu'ils auront pris comme protecteurs, en dehors d'Allah. **Ils auront un énorme châtiment.**

45.11. Ceci [le Coran] est un guide. **Et ceux qui récusent les versets de leur Seigneur auront le supplice d'un châtiment douloureux** ».

Mahomet a interdit la critique du Coran et de lui-même, sous peine de mort (7.72 ...) (voir ci-après) :

7.72. Or, Nous l'avons sauvé, (lui) et ceux qui étaient avec lui par miséricorde, de Notre part, et **Nous avons exterminé ceux qui traitaient de mensonges Nos enseignements et qui n'étaient pas croyants.**

²³¹ C'est un verset vraiment totalitaire, prouvant que les musulmans ne sont pas du tout libres.

33.57. **Ceux qui offensent Allah et Son messager, Allah les maudit ici-bas, comme dans l'au-delà et leur prépare un châtimeut avilissant.**

Note : Mahomet interdit, ici, toute critique de lui-même. Dans ce verset, Mahomet s'associe à Allah/Dieu, presque au même niveau. L'existence de ces versets intolérants envers toute critique de l'islam et de Mahomet pourrait expliquer pourquoi la critique de Mahomet, i.e. l'insulte à Mahomet, soient interdites dans les 57 pays musulmans.

Note : Voir l'annexe « *Hadiths interdisant tout questionnement et innovation en islam* », situé à la fin de ce document.

50.2 L'islam doit être prêché, enseigné et pratiqué en arabe

Le Coran confirme que l'islam doit être prêché, enseigné et pratiqué en arabe (et non pas dans d'autres langues) et que Muhammad est d'abord un (/le) prophète des Arabes.

12.2. **Nous l'avons fait descendre, un Coran en [langue] arabe**, afin que vous raisonnez.

41.3. **Un livre dont les versets sont détaillés et clairement exposés, un Coran [en lecture] arabe** pour les gens qui savent.

41.44. **Si Nous en avons fait un Coran en une langue autre que l'arabe, ils auraient dit: «Pourquoi ses versets n'ont-ils pas été exposés clairement? quoi? Un [Coran] non-arabe et [un Messager] arabe?» Dis: «pour ceux qui croient, il est une guidée et une guérison»**. Et quant à ceux qui ne croient pas, il est une surdité dans leurs oreilles et ils sont frappés aveuglement en ce qui le concerne; ceux- là sont appelés d'un endroit lointain.

Note : Ici, dans ce verset, c'est le peuple de Muhammad PSL (les Arabes) qui s'interroge (et non l'humanité).

42.7. Et c'est ainsi que **nous t'avons révélé un Coran arabe** afin que tu avertisses la mère des cités (la Mecque) et ses alentours et que tu avertisses du jour du rassemblement.

Note : Ici c'est vraiment clair, le Coran était envoyé au peuple de la Mecque, peuple de Muhammad (la tribu des Qurayshites) pour les appeler à la prière chaque jour (et non pas au monde entier).

62.2. C'est Lui qui a envoyé à des **gens sans Livre (les Arabes) un Messager des leurs** qui leur récite Ses versets, **les purifie et leur enseigne le Livre et la Sagesse**, bien qu'ils étaient auparavant dans un égarement évident,

Note : Le Coran enseigne que les juifs et les chrétiens sont les gens du Livre, donc, ici, il est implicitement dit que l'islam ne les concerne même pas.

Notes : Dans les faits, a) Dans l'islam, tout est à 100% arabe.

b) Il faut prier obligatoirement en langue arabe et en direction de l'Arabie Saoudite : les noirs africains doivent jeter leurs langues maternelles qui sont Haram (satanique) pour prier seulement en langue des arabes qui Halal (paradisique).

Selon les oulémas (savants d'Allah), l'arabe est la langue du paradis : Allah et ses anges parlent arabe, donc un bon musulman doit apprendre la langue arabe, sinon il sera bloqué aux portes du paradis, car même les Houris (filles vierges du paradis d'Allah) sont de beauté arabe.

c) Les noirs africains comme Mamadou, Ouattara, Traoré, Ondo, Kimpa etc. doivent jeter leur nom original et changer le nom en Abdallah, Salim, Omar, Abou, Ali, Yassine etc., voire même porter le nom spécial de "Muhammad" pour espérer avoir la faveur divine et entrer facilement au paradis d'Allah.

50.3 Toute innovation en religion est interdite

On ne peut modifier les paroles d'Allah (ou le Coran) (6.115). On ne peut innover en religion (Bukhari Volume 3, Livre 49 Hadith numéro 861, Boukhârî 7306, et Mouslim 1366, Boukhari 2697 et Mouslim 1718, Abou Dawoud 4067).

6.115. Et la parole de ton Seigneur s'est accomplie en toute vérité et équité. **Nul ne peut modifier Ses paroles.** Il est l'Audient, l'Omniscient.

50.4 Sur la « lobotomie mentale » auto-entretenu

On rencontre régulièrement des discours islamistes incitant à se méfier de l'esprit critique, telle cette affirmation de Mehdi, « *l'esprit critique tue la créativité* ».

Un musulman G. m'a écrit : « *Je n'essaye pas de justifier le Coran par la science. Je justifie la science par le Coran plutôt. Tout ce qui vient de la science moderne n'est pas agréé par le Coran. Ce que le Coran dit est indiscutable et vérifiable scientifiquement. Ce que la science dit, qui contredit le Coran, se contredit surtout scientifiquement. Le Coran est donc plus fiable que la science en encore plus que vous qui ne savez pas lire* ».

« *Le cerveau n'a pour fonction que de comprendre les raisons de la jurisprudence. Il sert à appliquer la religion, non à critiquer la religion* », Cheikh Youssef al-Qaradâwî.

50.5 Le résultat : primauté de la foi sur la connaissance scientifique

« *80% des jeunes musulmans, que l'on a interrogés, la religion a raison contre la science, pour expliquer la création du monde* »²³².

Selon Marc, « *S'interroger c'est utiliser sa raison. Or dans l'éducation musulmane, la raison a été souvent effacée au profit de la foi* ». Cette dernière contribue à abolir tout esprit critique dans le cerveau des musulmans.

Pour certains musulmans, il est plus important d'être pieux et croyant que d'acquérir la connaissance scientifique et rationnelle. Un musulman m'écrivait justement « *Pour nous, les critères de réussite n'inclut pas l'obtention d'un prix Nobel, mais notre piété* ».

Certains sont aussi convaincus que l'instruction rationnelle, laïque, en France est haram et porteur de mauvaises valeurs morales, car ne suivant pas l'islam. « *Je préfère un être éduqué dans la spiritualité et qui incarnera plus tard les vraies valeurs morales et spirituelles qui feront de lui un homme équilibré, qu'un autre être éduqué scientifiquement sans repère moral et spirituel* », dit l'un d'eux.

De Elyazid : « *Beaucoup de choses dans le Coran sont approuvés par la science et s'est trouvé louable. C'est à la science de faire des efforts pour comprendre ce que promulgue le Coran* ».

50.6 Verset prônant l'irresponsabilité « morale »

L'islam ou certains versets, comme le verset 8.17, ci-avant, peuvent prôner l'irresponsabilité morale, quand Mahomet incite ses combattants musulmans à tuer pour la « bonne cause », celle du djihad guerrier (voir ci-après) :

²³² A) "L'effet islam" dans la radicalité des jeunes, selon Olivier Galland, sociologue,

<https://www.youtube.com/watch?v=T9tUVXnHYFc>

b) Pour eux, il n'y a qu'une seule vraie religion, parce que c'est la dernière des grandes religions, qui a fait le syncrétisme de toutes les autres.

8.17. **Ce n'est pas vous qui les avez tués : mais c'est Allah qui les a tués.** Et lorsque tu lançais (une poignée de terre), ce n'est pas toi qui lançais : mais c'est Allah qui lançait, et ce pour éprouver les croyants d'une belle épreuve de sa part ! Allah est Audient et Omniscient.

Note : Pour casser les barrières morales, Mahomet fait comprendre aux combattants de l'islam que leurs tueries n'auront aucune conséquence morale pour eux, s'ils les commettent pour la « cause de l'islam ».

51 Versets légitimant le pillage (la razzia) et le butin issu du pillage

L'islam est la seule grande religion qui légitime le vol et le pillage, pour des motifs religieux (8.1, 8.41, 8.69, 59.7, 59.6-7, Bukhari, volume 4, livre 52, numéro 46, Bukhari, volume 1, livre 2, numéro 35, Bukhari livre 52 n°197 ...).

Un certain nombre de versets dédouanent les guerriers musulmans de toute culpabilité, concernant les pillages, les vols qu'ils commettent (lors de leurs batailles et expéditions guerrières), le butin, les biens issus de ces vols.

Et on s'aperçoit que Mahomet a touché, s'est attribué une partie du butin :

8.69. **Mangez donc de ce qui vous est échu en butin**, tant qu'il est licite et pur. Et craignez Allah car Allah est Pardonneur et Miséricordieux.

59.7. **Prenez ce que le Messager vous donne** ; et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous en (à propos du butin).

Mahomet s'attribuait un cinquième du butin issu de ses pillages ou razzias, le butin comprenant toutes ses prises de guerre, y compris les femmes capturées et mises en esclavage (voir ci-dessous) :

8.1. Ils t'interrogent au sujet du butin. Dis: « **Le butin est à Allah et à Son messager.** » Craignez Allah, maintenez la concorde entre vous et obéissez à Allah et à Son messager, si vous êtes croyants.

8.41. Et sachez que, de **tout butin que vous avez ramassé, le cinquième appartient à Allah, au messager**, à ses proches parents, aux orphelins, aux pauvres, et aux voyageurs (en détresse), si vous croyez en Allah et en ce que Nous avons fait descendre sur Notre serviteur, le jour du Discernement: le jour où les deux groupes s'étaient rencontrés, et Allah est Omnipotent.

13.33. Et **Il [Allah] vous a fait hériter leur terre** [des infidèles, incrédules, dénégateurs], **leurs demeures, leurs biens, et aussi d'une terre que vous n'avez point foulée.** Et Allah est Omnipotent.

Note : ce verset incite les combattants musulmans [du jihad] à s'approprier les biens des infidèles.

59.6. **Le butin provenant de leurs biens et qu'Allah a accordé sans combat à son Messager**, vous n'y aviez engagé ni chevaux, ni chameaux ; **mais Allah donne à Ses messagers la domination sur qui Il veut et Allah est Omnipotent.**

Autre version :

59.6-7 « 59.6. **Le butin provenant des biens des habitants des cités, qu'Allah a accordé sans combat à son Messager, appartient à Allah, au Messager**, aux proches parents, aux orphelins, aux pauvres et au voyageur en détresse, afin que cela ne circule pas parmi les seuls riches d'entre vous.

59.7. **Prenez ce que le Messager vous donne**, et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous en ; **et craignez Allah car Allah est dur en punition.** ».

52 Versets dénigrant les poètes et la poésie

26.224-226. « 26.224. **Et quant aux poètes, ce sont les égarés qui les suivent.**

26.225. Ne vois-tu pas **qu'ils divaguent dans chaque vallée,**

26.226. et **qu'ils disent ce qu'ils ne font pas ? ».**

Voir aussi l'annexe : « *Hadiths dénigrant les poètes et la poésie* », à la fin de ce document.

53 Versets sur Mahomet, contribuant à son autoglorification et légitimant ses privilèges

Des versets le glorifient et incitaient les fidèles à l'adorer : 33.21, 33.56, 48.1-2 etc. et à lui obéir : 59.7 etc. Certains versets légitiment, pour Mahomet, sa propre part du butin de guerre : 8.1, 8.41, 59.6-7.

53.1 Mahomet s'arroge la toute-puissance sur ses fidèles

Mahomet fait dire à Dieu qu'il menace tous ceux qui s'en prennent à Mahomet :

9.61. Et il en est parmi eux ceux qui *font du tort* au Prophète et disent : « Il est tout oreille ». -Dis : « Une oreille pour votre bien. Il croit en Allah et fait confiance aux croyants, et il est une *miséricorde* pour ceux d'entre vous qui croient. Et **ceux qui font du tort au Messager d'Allah auront un châtiment douloureux.**

Note : Tout dépend de la façon dont il entend « faire du tort au Messager d'Allah » : le contredire ? le diffamer ? Le critiquer ? Le violenter ? ...

Mahomet a établi une sorte de monarchie, de droit divin, dont il est le dirigeant unique, son pouvoir étant adoubee par son Dieu, Allah. Et le système politique qu'il a établi, sur terre, n'est absolument pas démocratique. Les musulmans n'ont pas le choix quant à leurs actions (cf. 33.66). Voir ces versets, ci-après :

33.6. **Le Prophète a plus de droit sur les croyants qu'ils n'en ont sur eux-mêmes;** et ses épouses sont leurs mères. [...].

33.36. **Il n'appartient pas à un croyant ou à une croyante, une fois qu'Allah et Son messager ont décidé d'une chose d'avoir encore le choix dans leur façon d'agir. Et quiconque désobéit à Allah et à Son messager, s'est égaré certes, d'un égarement évident.**

24.51. **La seule parole des croyants, quand on les appelle vers Dieu et Son messager,** pour que celui-ci juge parmi eux, est: « **Nous avons entendu et nous avons obéi** ». Et voilà ceux qui réussissent.

53.2 Versets confirmant son « élection » par Allah (Dieu) ou la nature « divine » du prophète

Mahomet parle souvent de lui dans le Coran. Plusieurs versets semblent confirmer son immodestie. Il affirme qu'il est un excellent modèle et qu'il bénéficie de certaines grâces et privilèges d'Allah. En voici quelques exemples :

5.67. Ô Messager, transmets ce qui t'a été descendu de la part de ton Seigneur. Si tu ne le faisais pas, alors tu n'aurais pas communiqué Son message. Et **Allah te protégera des gens.** Certes, Allah ne guide pas les gens mécréants.

Note : Or Mahomet serait pourtant mort empoisonné (si, du moins, l'on croit certains hadiths²³³) et donc, dans ce cas, Allah ne l'aurait pas protégé.

4.80. **Quiconque obéit au Messager obéit certainement à Allah.** Et quiconque tourne le dos... Nous ne t'avons pas envoyé à eux comme gardien.

Note : On retrouve dans ce verset le fait que Mohamed doit être obéi.

33.21. En effet, vous avez dans le **Messager d'Allah un excellent modèle** [à suivre], pour quiconque espère en Allah et au Jour dernier et invoque Allah fréquemment.

33.40. Muḥammad n'a jamais été le père de l'un de vos hommes²³⁴, mais **le messager d'Allah et le dernier des prophètes.** Allah est Omniscient²³⁵.

33.56. Certes, **Allah et Ses Anges prient sur le Prophète;** ô vous qui croyez priez sur lui et adressez [lui] vos salutations²³⁶.

Note : Allah a accordé la protection éternelle des anges sur lui. Dieu et ses anges prient constamment pour Mahomet.

53.2-4. « 53.2. *Votre compagnon ne s'est pas égaré et n'a pas été induit en erreur*
53.3. *et il ne prononce rien sous l'effet de la passion;*
53.4. **ce n'est rien d'autre qu'une révélation inspirée** ».

Souvent Mahomet se place, quasiment à égalité, avec Allah et l'on peut se poser la question de savoir si le « Allah », qu'il fait parler et/ou dont il dit transmettre la parole, ne serait pas en fait lui :

²³³ Selon certaines sources, Mahomet serait mort d'une courte maladie, peut-être une pleurésie, pour d'autres, **il serait mort empoisonné par une juive de Khaybar.** Cf. Catherine Golliou, « *La vraie mort de Mahomet* », 14 mars 2016, http://www.lepoint.fr/culture/la-vraie-mort-de-mahomet-14-03-2016-2025225_3.php

Ibn Kathir, Ibn Hisham et Bukhari évoquent cette hypothèse, aujourd'hui peu usitée, de l'empoisonnement. Afin de ne pas être en contradiction avec la protection divine de Mahomet évoquée dans le Coran, des traditionnistes, comme H. Zaquq d'al-Azhar défendent que **Mahomet aurait survécu trois ans au poison et y voit un miracle.** Ibn Sa'd attribut plutôt la mort de Mahomet à un sortilège.

Pour Hela Ouardi, cette accusation est invraisemblable et s'inscrit dans une construction anti-juive, misogyne et a pour but d'"écarter[r] tout soupçon qui pourrait planer sur l'entourage du Prophète". Cf. *Les derniers jours de Muhammad*, Hela Ouardi, Albin Michel, 2016, p. 170 et av.

Le monde shiite adhère à la thèse de l'empoisonnement, faisant de Mahomet un martyr. Ainsi, Majlisi accuse Aïsha, Hafsa, en lien avec Abu-Bakr et Umar d'avoir empoisonné Mahomet.

« Face à la douleur, le Messager d'Allah ('alayhi salat wa salam) tentait tant bien que mal de se soulager comme il le pouvait. Mais les douleurs étaient tellement intenses qu'il souffrait énormément comme l'a décrit 'Aïsha (qu'Allah l'agrée). D'ailleurs, Az Zuhri rapporte : « 'UbaydAllah ibn 'Abdullah (qu'Allah l'agrée) m'a informé que 'Aïsha et Ibn 'Abbas (qu'Allah les agrée) ont dit : « *Lors de ses derniers moments, le Messager d'Allah ('alayhi salat wa salam) se mit à couvrir son visage avec une khamisa lui appartenant. Quand il se sentait étouffé, il découvrait sa figure en s'écriant : « **Que la malédiction d'Allah soit sur les juifs et les chrétiens ! Ils ont pris les tombes de leurs prophètes comme lieux de prière** ». Le Prophète mettait en garde contre de tels agissements » (Al Boukhari et Muslim) ». Cf. *La mort du Prophète ('alayhi salat wa salam) : de sa douleur à ses derniers propos*, 17 mars 2016, <https://www.ajib.fr/mort-prophete-alayhi-salat-wa-salam-de-douleur-a-derniers-propos/>*

²³⁴ Père de l'un de vos hommes : les fils de Muḥammad (صلى الله عليه وسلم) étaient tous morts en bas âge, il n'avait que des filles et il avait adopté Zayd comme fils.

²³⁵ A rapprocher de Coran 5.3 « Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion [l'Islam] »

²³⁶ Prient sur lui : la prière émanant d'Allah est miséricorde, celle des anges et des hommes est invocation des bénédictions d'Allah par la formule: «Allahoumma salli...».

3.32. Dis : « **Obéissez à Allah et au Messager.** Et si vous tournez le dos... alors Allah n'aime pas les infidèles !

Coran 3.131-132 « 3.131. Et craignez le Feu préparé pour les mécréants.

3.132. **Et obéissez à Allah et au Messager** afin qu'il vous soit fait miséricorde ! ».

8.13. Ce, **parce qu'ils ont désobéi à Allah et à Son messenger.**” **Et quiconque désobéit à Allah et à Son messenger... Allah est certainement dur en punition !**

8.20. ô vous qui croyez ! **Obéissez à Allah et à Son messenger** et ne vous détournez pas de lui quand vous l'entendez (parler).

2.186. Et quand Mes serviteurs t'interrogent sur Moi... alors Je suis tout proche : Je réponds à l'appel de **celui qui Me prie quand il Me prie.** Qu'ils répondent à Mon appel, et **qu'ils croient en Moi**, afin qu'ils soient bien guidés.

48.1-2. « 48.1. **En vérité Nous t'avons accordé une victoire éclatante,**

48.2. **afin qu'Allah te pardonne tes péchés passés et futurs**, qu'Il parachève sur toi Son bienfait et te guide sur une voie droite ».

Note : Allah a accordé ou a promis à Mahomet le pardon de tous ses péchés futurs.

Ce verset sous-entend que Mahomet n'est pas exempt de péchés.

53.2-4. « 53.2. Votre compagnon [Muḥammad] ne s'est pas égaré et n'a pas été induit en erreur

53.3. et **il ne prononce rien sous l'effet de la passion;**

53.4. ce n'est rien d'autre **qu'une révélation inspirée.**

53.5. **Que lui a enseigné [l'Ange Gabriel] à la force prodigieuse** »,

Note : Mahomet a reçu sa révélation divine [affirmant qu'il est le messenger, le prophète de Dieu etc.] de l'ange Gabriel (53.2-4).

Tous les versets précédents confirment l'immodestie de Mahomet, même si l'on peut trouver cet unique verset (donnant l'impression du contraire. Aurait-il passé par un moment dépressif à ce moment-là ?) :

46.9. Dis: *« Je ne suis pas une innovation parmi les messagers; et je ne sais pas ce que l'on fera de moi, ni de vous. Je ne fais que suivre ce qui m'est révélé; et je ne suis qu'un avertisseur clair ».*

Note : Mais il est possible que le « **je ne sais pas ce que l'on fera de moi, ni de vous** » soit une menace envers les fidèle pour leur faire comprendre que leur salut (au Paradis) n'est pas garanti.

53.3 Versets sur les privilèges dont Mahomet bénéficie, relativement à ses fidèles

53.3.1 Privilèges sur sa part du butin, lors des razzias qu'il lançait

8.1. Ils t'interrogent au sujet du butin. Dis: «**Le butin est à Allah et à Son messenger.**» Craignez Allah, maintenez la concorde entre vous et **obéissez à Allah et à Son messenger**, si vous êtes croyants.

8.41. Et sachez que, **de tout butin que vous avez ramassé, le cinquième appartient à Allah, au messenger**, à ses proches parents, aux orphelins, aux pauvres, et aux voyageurs (en détresse), si vous croyez en Allah et en ce que Nous avons fait descendre sur Notre serviteur, le jour du Discernement: le jour où les deux groupes s'étaient rencontrés, et Allah est Omnipotent²³⁷.

²³⁷ En ce que Nous avons fait descendre (de secours) sur notre serviteur (Muḥammad) (صلى الله عليه وسلم).

Le jour du Discernement : le jour de Badr où l'on discerna le croyant du mécréant et le bien du mal.

59.6-7. « 59.6. **Le butin provenant de leurs biens et qu'Allah a accordé sans combat à Son Messager**, vous n'y aviez engagé ni chevaux, ni chameaux; mais Allah, donne à Ses messagers la domination sur qui Il veut et Allah est Omnipotent.

59.7. **Le butin provenant [des biens] des habitants des cités, qu'Allah a accordé sans combat à Son Messager, appartient à Allah, au Messager**, aux proches parents, aux orphelins, aux pauvres et au voyageur en détresse, afin que cela ne circule pas parmi les seuls riches d'entre vous. **Prenez ce que le Messager vous donne; et ce qu'il vous interdit, abstenez-vous en; et craignez Allah car Allah est dur en punition** ».

Note : En résumé, il s'attribuait un cinquième du butin issu de ses pillages ou razzias, le butin comprenant toutes ses prises de guerre, y compris des captives et captifs²³⁸ (8.1, 8.41, 8.69, 59.6-7 ...). Et il lui arrive de distribuer une partie de la part de son butin à ses compagnons (59.7, ...). Il a épousé plusieurs des captives, qu'il se réservait, en général, les plus belles.

Bien qu'il ait ordonné de couper la main aux voleurs (5.38) et qu'il ait organisé et conduit des pillages²³⁹, il s'est exempté de cette punition.

Allah a autorisé Mahomet à épouser la femme de son fils adoptif (Zayd) (33.37-38).

Il a eu des rapports sexuels adultérins avec Myriam (Mâria) la copte (la servante d'Hafsa), dans la propre maison de sa femme Hafsa (66.1-4 + cf. Tafsir al-Jalalayn).

Il s'autorise à modifier les versets ou à remplacer les versets, de la « révélation divine », par d'autres, si nécessaire (2.106, 16.101-102, Al-Bukhari, Vol. 7 n°48 ...) ²⁴⁰.

53.3.2 Privilèges sur le nombre de ses épouses, concubines et esclaves sexuelles

4.3. Et si vous craignez de n'être pas justes envers les orphelins, ... *Il est permis d'épouser deux, trois ou quatre, parmi les femmes qui vous plaisent*, mais, si vous craignez de n'être pas justes avec celles-ci, alors une seule, **ou des esclaves que vous possédez**. Cela afin de ne pas faire d'injustice (ou afin de ne pas aggraver votre charge de famille).

Note : Or Mahomet a eu 15 épouses et a divorcé de 4 épouses et a eu aussi 4 esclaves sexuelles (voir ci-après) :

Liste des femmes et concubines du prophète

No.	Noms	Statut	Date
1	Khadijah bint Khuwaylid	Mariée	Jul 595
2	Sawda bint Zam'a	Mariée (Limited rights)	May 620
3	Aisha bint Abi Bakr	Mariée	May 620
4	Hafsa bint Umar	Mariée	Feb 625
5	Zaynab bint Khuzayma	Mariée	Mar 625
6	Hind (Umm Salama) bint Abi Umayya	Mariée	Apr 626
7	Zaynab bint Jahsh	Mariée	Mar 627
8	Rayhana bint Zayd Ibn Amr	Esclave sexuelle	May 627
9	Juwayriyah bint APHarith	Mariée	Jan 628
10	Ramlah (UmmHabiba) bint Abi Sufyan	Mariée	Jan 629
11	Safiyah bint Huyayy	Mariée	July 628
12	Maymunah bint Al-Harith	Mariée	Feb 629
13	Mariyah bint Shamoon al-Quptiya	Esclave sexuelle	Jun 629
14	Mulayka bint Kaab	Divorcée	Jan 630~

²³⁸ La Sirat Rasulallah de Ibn Ishaq (première biographie de Mahomet), page 466 [Peu de temps après massacre des mâles juifs de la tribu des Banu Quraiza].

²³⁹ « Comme il fallait aussi assurer la vie matérielle de la communauté, **Mahomet n'hésita pas à envoyer quelques hommes piller, pendant la trêve sacrée du mois de rajab, une caravane venant de Syrie en direction de la Mekke**. Mais, lorsqu'ils voulurent recommencer, les Médinois se heurtèrent à une troupe de Mekkois : ce fut la bataille de **Badr**, en l'an de l'Hégire, où les musulmans mirent en déroute leurs adversaires, qui laissèrent 49 d'entre eux sur le terrain. ». Source : *L'islam*, Dominique Sourdel, Que Sais-je ? P.U.F., 2004, page 14.

²⁴⁰ Voir aussi : Tabari, *Histoire des prophètes et des rois*, tome III, p. 125.

No.	Noms	Statut	Date
15	Fatima <i>al-Aliya</i> bintabyan <i>al-Dahhak</i>	Divorcée	Mar 630
16	Asma bint Al-Numan	Divorcée	Jul 630
17	<i>Al-Jariya</i>	Esclave sexuelle	Akar 627
18	Amra bint Yazid	Divorcée	Year 631
19	Tukana al-Quraziya	Esclave sexuelle	After 631

Source : https://wikiislam.net/wiki/List_of_Muhammads_Wives_and_Concubines

33.4. Allah n'a pas assigné deux cœurs à l'un d'entre vous, et **ne vous a pas assigné pour mères les épouses que vous comparez au dos de vos mères, et ne vous a pas assigné comme fils ceux que vous prétendez être vos fils alors qu'ils sont adoptés**²⁴¹. C'est là votre parole qui sort de votre bouche, au contraire c'est Allah qui annonce la vérité, et qui guide dans un chemin droit.

Note : Un homme peut épouser la femme de son fils adoptif.

Or c'est ce qu'a fait Mahomet en épousant la femme de son fils adoptif. Mahomet légalisa par un décret d'Allah son mariage avec sa belle-fille Zaynab, dont il tomba amoureux, après avoir poussé à son fils adoptif et sa belle-fille Zaynab au divorce²⁴².

33.37-38. « 33.37. Quand tu disais à celui qu'Allah avait comblé de bienfait, tout comme toi-même l'avais comblé : « Garde pour toi ton épouse et crains Allah », et tu cachais en ton âme ce qu'Allah allait rendre public. Tu craignais les gens, et c'est Allah qui est plus digne de ta crainte. **Puis quand Zayd eut cessé toute relation avec elle, Nous te la fimes épouser, afin qu'il n'y ait aucun empêchement pour les croyants d'épouser les femmes de leurs fils adoptifs, quand ceux-ci cessent toute relation avec elles.** Le commandement d'Allah doit être exécuté²⁴³.

33.38. **Nul grief à faire au Prophète en ce qu'Allah lui a imposé**²⁴⁴, conformément aux lois établies pour ceux qui vécurent antérieurement. Le commandement d'Allah est un décret inéluctable ».

Note : Allah a autorisé Mahomet à épouser la femme de son fils adoptif (Zayd) (33.37-38).

33.50. Ô Prophète ! **Nous t'avions rendu licites tes épouses** à qui tu avais apporté leur salaire d'honneur, **celles aussi des esclaves en ta possession qu'Allah t'avait données en butin**²⁴⁵ ; de même les filles de tes tantes paternelles, et les filles de ton oncle maternel, et les filles de tes tantes maternelles, —celles qui avaient émigré en ta compagnie, —ainsi **que toute femme croyante qui avait fait don de sa personne au Prophète, pourvu que le Prophète voulût se marier avec elle. Privilège pour toi à l'exclusion des autres croyants, Nous savons ce que nous avons fixé comme règle sur eux au sujet de leurs épouses et leurs captives qu'ils possèdent ; ce afin qu'il n'y eût aucun blâme contre toi.** Et Allah est Grand Pardonneur, Très Miséricordieux.

Note : Mahomet a pu s'attribuer, en butin, des prisonnières de guerre capturées et mises en esclavage.

Et en plus, il a le privilège de pouvoir épouser plus de femmes que les fidèles musulmans qui n'en ont eu le droit « qu'à quatre ».

²⁴¹ Voir aussi « *Préoccupations avec l'Islam au sujet de l'Adoption* » : [Concerns with Islam: Adoption](https://wikiislam.net/wiki/Concerns_with_Islam:_Adoption), https://wikiislam.net/wiki/Concerns_with_Islam:_Adoption

²⁴² « [...] Lorsque fut révélé le verset coranique permettant à Muhammad de retarder le tour de n'importe laquelle de ses épouses, et lorsque **Muhammad déclara qu'Allah lui avait permis de se marier avec la femme de son fils adoptif**, Aïcha (l'une de ses épouses) dit : « Ô envoyé d'Allah, je vois que ton Seigneur s'empresse de te plaire. » (Boukhari, vol. 7:48).

²⁴³ Ce verset fait allusion à cet incident : Zayd Ibn Hariṭa était un esclave de Muḥammad avant l'Islam. Ensuite le Prophète l'affranchit et l'adopta comme fils. Dans le dessein de l'anoblir, il décida de lui donner en mariage sa propre cousine, Zaynab bint Jaḥš. Très fière de sa naissance, celle-ci s'opposa d'abord au projet puis obtempéra à l'ordre du Prophète. Le mariage fut néanmoins difficile, et Zayd finit par divorcer malgré les conseils du Prophète. Par la suite **Muḥammad épousa Zaynab sur l'ordre d'Allah** pour démontrer pratiquement qu'il n'était pas retenu par les liens de *l'adoption, celle-ci ayant déjà été déclarée interdite par les versets 4 et 5 de cette même sourate 33*.

²⁴⁴ Ce qu'Allah lui a imposé : ce qu'Allah a imposé en sa faveur.

²⁴⁵ Voir aussi l'article : [Viol dans l'Islam](https://wikiislam.net/wiki/Rape_in_Islam), https://wikiislam.net/wiki/Rape_in_Islam

53.3.3 Versets confirmant le privilège accordé à Mahomet d'abroger et remplacer un verset

2.106. **Si Nous abrogeons un verset quelconque ou que Nous le fassions oublier, Nous en apportons un meilleur, ou un semblable.** Ne sais-tu pas qu'Allah est Omnipotent ?

16.101-102. « 16.101. **Quand Nous remplaçons un verset par un autre - et Allah sait mieux ce qu'Il fait descendre** - ils disent : « *Tu n'es qu'un menteur* ». Mais la plupart d'entre eux ne savent pas.

16.102. Dis: « *C'est le Saint Esprit [Gabriel] qui l'a fait descendre de la part de ton Seigneur en toute vérité, afin de raffermir [la foi] de ceux qui croient, ainsi qu'un guide et une bonne annonce pour les Musulmans.* » ».

53.3.4 Verset accordant des privilèges à Mahomet sur les croyants

3.31. Si vous aimez vraiment Allah, **suivez-moi, Allah vous aimera et vous pardonnera vos péchés.**

Note : **si le croyant** se convertit à l'islam et/ou **suit Mahomet**, ses péchés seront pardonnés. Sacré privilège !

33.6. **Le Prophète a plus de droit sur les croyants qu'ils n'en ont sur eux-mêmes;** et ses épouses sont leurs mères. Les liens de consanguinité ont [dans les successions] la priorité [sur les liens] unissant les croyants [de Médine] et les émigrés [de la Mecque] selon le livre d'Allah, à moins que vous ne fassiez un testament convenable en faveur de vos frères en religion. Et cela est inscrit dans le Livre²⁴⁶.

35.22. De même, ne sont pas semblables les vivants et les morts. Allah fait entendre qu'Il veut, **alors que toi [Muhammad], tu ne peux faire entendre ceux qui sont dans les tombeaux.**

Note : Comment interpréter ce verset ? Mahomet peut-il faire parler les morts ?

59.6. **Le butin provenant de leurs biens et qu'Allah a accordé sans combat à son Messager,** vous n'y aviez engagé ni chevaux, ni chameaux ; **mais Allah donne à Ses messagers la domination sur qui Il veut et Allah est Omnipotent.**

53.4 Verset interdisant de critiquer Mahomet

33.57. Ceux qui offensent Allah et Son messager, Allah les maudit ici-bas, comme dans l'au-delà et leur prépare un châtement avilissant.

Note : Mahomet interdit toute critique de lui-même. Dans ce verset, Mahomet s'associe à Allah/Dieu, presque au même niveau.

53.5 Versets assurant que Mahomet n'est pas fou

Mahomet assure qu'il n'est pas fou ou possédé (voir ci-dessous) :

23.70. Ou diront-ils: « Il est fou? ». **Au contraire, c'est la vérité qu'il leur a apportée.** Et la plupart d'entre eux dédaignent la vérité.

34. 8. Invente-t-il un mensonge contre Allah ? ou bien est-il fou? » [Non], **mais ceux qui ne croient pas en l'au-delà sont voués au châtement et à l'égarement lointain.**

²⁴⁶ Ses épouses sont leurs mères : les croyants n'ont pas le droit de les épouser [même après la mort de Mahomet].
Priorité : ce verset met fin à l'autorisation accordée aux Mouhajirounes et Ansârs de s'hériter mutuellement.
Le livre : La Table bien gardée: Al-Lawḥ-al-Mahfūz.

34.46. Dis: « Je vous exhorte seulement à une chose: que pour Allah vous vous leviez, par deux ou isolément, et qu'ensuite vous réfléchissiez. **Votre compagnon (Muḥammad) n'est nullement possédé: il n'est pour vous qu'un avertisseur annonçant un dur châtement** ».

37.36-38. « 37.36. et disaient: «Allons-nous abandonner nos divinités pour un poète fou?»

37.37. **Il est plutôt venu avec la Vérité et il a confirmé les messagers (précédents).**

37.38. **Vous allez certes, goûter au châtement douloureux** ».

53.2-3. « 53.2. **Votre compagnon ne s'est pas égaré et n'a pas été induit en erreur**²⁴⁷.

53.3. et **il ne prononce rien sous l'effet de la passion** ».

81.22-25. « 81.22. **Votre compagnon (Muḥammad) n'est nullement fou;**

81.23. il l'a effectivement vu (Gabriel), au clair horizon

81.24. et il ne garde pas avarement pour lui-même ce qui lui a été révélé.

81.25. Et **ceci [le Coran] n'est point la parole d'un diable banni** ».

53.6 Mahomet serait-il atteint de mégalomanie ?

La mégalomanie est un état psychologique caractérisé par une surestime de soi et de ses capacités, qui entraîne une *volonté de s'imposer et une absence d'intérêt pour les autres*. On distingue : la mégalomanie "ordinaire" qui est un trait de caractère plus ou moins adapté, de la mégalomanie "délirante" qui est souvent le signe d'une maladie mentale et complètement déconnectée de la réalité.

La personne mégalomane est convaincue de sa puissance et de sa gloire, elle peut se sentir investie d'une mission extraordinaire ou de dons hors du commun qui ne sont pas reconnus par les autres, détaille le Dr Guillaume Fond, psychiatre et enseignant chercheur à l'AP-HM, Marseille. Il s'agit alors d'une mégalomanie délirante (donc déconnectée de la réalité), elle entre dans la catégorie des psychoses. La personne s'attribue alors des actes souvent peu crédibles et adhère complètement à cette mystification".

53.6.1 Mégalomanie infantile

Dans ce cas, il s'agit plutôt d'un trait de caractère (complexe de supériorité) qui est souvent lié à la place de l'enfant dans la famille (renforcement des parents dans le caractère "extraordinaire" de l'enfant) ou un contexte environnemental particulier (familles privilégiées...).

53.6.2 Mégalomanie délirante

Lorsqu'elle est délirante, la mégalomanie révèle souvent la présence d'un trouble bipolaire ou d'une schizophrénie, deux troubles mentaux sévères chroniques.

53.6.3 Mégalomanie et paranoïa

La mégalomanie²⁴⁸ est particulièrement fréquente chez le paranoïaque. Il se prend souvent très au sérieux, il se considère comme un être supérieur, aux autres, et il a un besoin maladif d'être respecté, considéré. Il est susceptible et a souvent aucun humour (il prendra mal toute taquinerie).

Mein Kampf commence par la phrase « *une heureuse prédestination ...* ». Quand l'on a déjà, à 35 ans, une telle haute considération de soi, difficile pour son entourage proche de faire entendre raison à Hitler.

²⁴⁷ *Votre compagnon* : Muḥammad (صلى الله عليه وسلم). Les 18 premiers versets de cette Sourate parlent du «Mi-rāj» [l'Ascension].

²⁴⁸ Perception démesurée de ses propres attributs et qualités, ainsi que son importance dans le monde environnant. Elle peut entraîner des idées de grandeur et de toute puissance.

53.6.4 Différence entre mégalomanie et narcissisme

La personnalité narcissique est une personnalité dans laquelle un individu se manifeste comme la mégalomanie par le besoin excessif d'être admiré et par un manque d'empathie. "Toutefois, le narcissisme cache souvent une mésestime de soi contrairement à la mégalomanie qui est une conviction erronée de sa supériorité", précise le spécialiste.

La mégalomanie peut être un trait de caractère.

53.6.5 Est-elle une maladie ?

La mégalomanie peut être un trait de caractère (autrement appelé complexe de supériorité) dont le caractère pathologique dépendra du retentissement (isolement social) et de l'adéquation à la situation validée par les pairs. Si elle n'est pas validée par le contexte, cette mégalomanie peut être délirante et s'inscrire dans un trouble mental sévère comme le trouble bipolaire et la schizophrénie. Dans ce cas, elle est pathologique et signe une indication de traitement.

Selon la psychologue Maïté Tranzer, « *Les personnes mégalomanes veulent à tout prix être admirés et mis en avant. Ils désirent récolter tous les lauriers* » (b).

53.6.6 Quels sont les symptômes ?

Les caractéristiques de cette maladie psychique sont :

- Une surestimation de soi-même ;
- Un délire de grandeur ;
- Un délire de puissance ;
- Une auto-attribution de capacités extraordinaires ;
- Un désir immense de gloire ;
- Un orgueil démesuré.

53.6.7 Les facteurs de risque et causes

La schizophrénie et le trouble bipolaire de l'humeur sont les causes les plus fréquentes de mégalomanie délirante. Des causes organiques (intoxications) peuvent aussi parfois ponctuellement en être à l'origine. Dans le cas de la schizophrénie, la mégalomanie s'accompagne d'autres délires (de persécution, mystiques...). Dans le cas du trouble bipolaire, on retrouve souvent des signes d'exaltation de l'humeur associés (insomnies sans fatigue, hyperactivité non productive, accélération de la pensée...)

La mégalomanie "ordinaire" comme trait de caractère dérive souvent d'une histoire du développement psychique en lien avec la place de l'enfant dans la famille (renforcement des parents dans le caractère "extraordinaire" de l'enfant) ou un contexte environnemental particulier (familles privilégiées...).

Les origines de la mégalomanie sont multiples. Elle peut être en lien avec les parents. "*Durant leur enfance, certaines personnes mégalomanes ont été des enfants roi. Leurs parents avaient, par exemple, tendance à laisser passer toutes leurs bêtises ou à céder à leurs caprices. Quand ils deviennent adultes, ils ne se sentent plus valorisés et ne reçoivent plus cette certaine reconnaissance de la part de leurs parents. Ils font ainsi tout pour retrouver cet état lors de leurs rencontres et leurs relations avec d'autres individus*", développe Maïté Tranzer.

La spécialiste explique que la mégalomanie peut également se présenter à cause de la prise de drogue. Les personnes qui doutent, ont une mauvaise estime d'eux, manquent d'empathie et n'ont pas confiance en eux sont aussi plus susceptibles de devenir mégalomanes. Ce trouble peut également être provoqué par un choc émotionnel qui a été mal géré. Lorsqu'il s'agit d'une mégalomanie "délirante", soit pathologique, elle peut être associée à une bipolarité, une schizophrénie ou un trouble dépressif.

53.6.8 Les cas de lésions cérébrales et traumatismes crâniens induisant une mégalomanie

Des traumatismes crâniens et des lésions cérébrales (par exemple, suite à une maladie neurologique, à la syphilis ...) peuvent induire une mégalomanie et une absence totale d'empathie pour les autres.

Le 8 janvier 1889, le philosophe Friedrich Nietzsche chante et hurle sans cesse depuis plusieurs jours, prétendant être le successeur de Napoléon pour refonder l'Europe, créer la « grande politique ». Au début de cette folie, Nietzsche semble s'identifier aux figures mythiques et mystiques de Dionysos et du Christ, pour lui symboles de la souffrance et de ses deux expressions les plus opposées (c).

Les scientifiques ont observés, en raison d'un grave traumatisme du lobe frontal, que des personnes peuvent changer radicalement de personnalité, devenir menteurs, instables²⁴⁹, imprévisibles, fous ...

Un cas très connu est le cas de Phineas Gage, un contremaître des chemins de fer, qui a subi un traumatisme crânien majeur auquel il a survécu, changeant profondément sa personnalité, faisant un cas d'école en neurologie. *Phineas Gage* était jusque-là considéré comme sérieux, attentionné, sociable, fiable et ayant un bon jugement, mais cette blessure semble avoir eu des effets négatifs sur son comportement émotionnel, social et personnel, le laissant dans un état instable et asocial, constate le Dr Harlow (1819-1907) qui le soigne pendant de longs mois. Son humeur changeante, son tempérament devenu grossier et capricieux lui font changer souvent de travail.

Des chercheurs ont fait le lien entre des lésions cérébrales occasionnées lors de tournois de joute et la modification du caractère du souverain anglais, Henri VIII. Une étude parue dans *Journal of Clinical Neuroscience* suggère qu'en réalité, jeune, il était d'une nature plutôt gentille. Les descriptions le présentent comme un homme intelligent, d'humeur égale, prenant des décisions politiques et militaires sages. Rien à voir avec les décisions impulsives et les crises de rage que le souverain montre plus tard. Mais son tempérament aurait changé suite à trois accidents de joute majeurs. Après ces accidents, *Henri VIII* a eu des symptômes qui peuvent apparaître après un traumatisme crânien : problèmes de mémoire, amnésie, céphalées, dépression, comportement agressif, anxiété, instabilité émotionnelle²⁵⁰.

Sources : a) *Mégalomanie : définition, symptômes, est-ce une maladie ?* 25/10/19,

<https://sante.journaldesfemmes.fr/fiches-sante-du-quotidien/2578419-megalomanie-definition-symptomes-infantile-delirante-traitement/>

b) *Mégalomanie : les signes à connaître pour repérer une personnalité mégalomane*, 27/07/2021,

<https://www.femmeactuelle.fr/sante/psycho/megalomanie-les-signes-a-connaître-pour-reperer-une-personnalite-megalomane-2117096>

c) *Folie (1889-1890) in Friedrich Nietzsche*, [https://fr.wikipedia.org/wiki/Friedrich_Nietzsche#Folie_\(1889-1900\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Friedrich_Nietzsche#Folie_(1889-1900))

53.6.9 Mégalomanie induite par une épilepsie du lobe frontal ?

(Ici ce ne sont que des hypothèses personnelles émises par l'auteur. Les pages 178 à 228 du livre d'Ali Sina [9] sont aussi consacrées à sa possible épilepsie du lobe temporal (ELT)).

Selon le neuropsychologue Abbas Sadeghian, dans son livre *Sword & Seizure* [bataille et crise]²⁵¹, Mahomet souffrait d'accès épileptiques (l'épilepsie du lobe temporal, ou épilepsie de Dostoïevski). Les signes qui l'ont amené

²⁴⁹ Comme dans le cas de l'aviateur, constructeur aéronautique, homme d'affaires, Howard Robard Hughes, suite à plusieurs accidents d'aviation, dont celui du 7 juillet 1946, traumatisant gravement son système nerveux, dont il a été victime, parce qu'il testait lui-même les prototypes de la Hughes Aircraft Company. A la fin de sa vie, il souffrait du syndrome de Diogène.

²⁵⁰ a) *Science décalée : la tyrannie d'Henri VIII expliquée par la biologie*, Marie-Céline Ray, 20/05/2017, <https://www.futura-sciences.com/sante/actualites/medecine-science-decalee-tyrannie-henri-viii-expliquee-biologie-61530/>

b) *The head that wears the crown: Henry VIII and traumatic brain injury*, Muhammad Qaiser Ikram, Fazle Hakim Sajjad, Arash Salardin, *Journal of Clinical Neuroscience*, June 2016, Volume 28, Pages 16–19, <https://www.jocn-journal.com/article/S0967-5868%2815%2900680-3/abstract>

²⁵¹ *Sword and Seizure: Muahammad's Epilepsy & Creation of Islam* [Épée et saisie: l'épilepsie de Muahammad et la création de l'islam], Abbas Sadeghian, Annotation Press, 2006, 184 pages.

à ce diagnostic sont les suivants : sueur abondante ; tremblements léger ; hallucinations olfactives, auditives et visuelles : sensations épigastriques (mauvais goût) ; transpiration et religiosité excessives". Les symptômes qu'il évoque sont tous décrits dans le Coran. L'historien byzantin *Théophane* (750-817) en parlait déjà un siècle et demi après la mort de Mahomet²⁵². Il écrivait que la femme de Mahomet « *regretta vivement, elle qui était noble, de s'être unie à cet homme qui était non seulement pauvre, mais en outre épileptique*²⁵³ » [5].

Crises d'épilepsie²⁵⁴ : Dès son plus jeune âge, il a manifesté des phénomènes, considérés dès l'époque par les Mecquois comme des crises d'épilepsie. Ces crises peuvent s'accompagner de visions ; il n'y a donc pas à y voir d'origine surnaturelle ou préternaturelle. Aussi, les Mecquois n'ont-ils guère cru à ses premières révélations. Mais sa femme, Khadîja, y a cru.

Certains pensent que le prophète *Joseph Smith, créateur de la religion mormone, souffrait, lui aussi, d'épilepsie du lobe temporal* (ELT), tout comme Mahomet²⁵⁵.

53.6.10 Le caractère dysfonctionnel de l'enfance de Mahomet ayant pu contribuer à sa mégalomanie

Dans le cas d'enfants potentiellement très intelligents, il arrive que certains de leurs parents admirent ou adulent leur enfants, excessivement, en perdant tout esprit critique à leur égard, en les gâtant outrancièrement, en faisant d'eux des enfants-rois, en les favorisant sans cesse _ souvent au détriment des membres de leur propre fratrie _, en plaçant en eux des espoirs ou aspirations excessifs ou déraisonnables, contribuant à ce que leur enfants, pour donner à leurs parents qu'ils sont à la hauteur de leurs aspirations, mentent sans cesse sur réalisation objective de ces objectifs.

En gâtant excessivement un enfant, on en fait souvent un enfant égoïste, égocentrique et ingrat.

Selon Eduard Bloch, le médecin personnel de la famille Hitler, « *Klara Hitler [la mère d'Hitler] adorait son fils. Elle l'encourageait à suivre sa propre voie chaque fois que c'était possible. Par exemple, elle admirait ses peintures à l'eau et ses dessins et soutenait ses ambitions artistiques, à l'opposé de son père, quel qu'en soit le coût pour elle-même comme on pouvait le supposer* »²⁵⁶. *Klara*, par son attitude, a probablement aussi favorisé la mégalomanie de son fils.

²⁵² Theophanes (Théophane), 1007, Chronographia, Vol. 1, p. 334.

²⁵³ Frank R. Freeman (dir.), *A Differential Diagnosis of the Inspirational Spells of Muhammad the Prophet of Islam*, t. 17 :4, George Gallet, 1976, p. 23-427 (article payant 42\$), <https://doi.org/10.1111/j.1528-1157.1976.tb04454.x>

²⁵⁴ Exemple :

2 - `Â'icha, la Mère des Croyant, rapporta qu'al-Hârith ben Hichâm avait interrogé le Messenger de Dieu en disant: «O Messenger de Dieu! comment te vient la Révélation?

— Des fois, avait répondu le Messenger de Dieu, *elle vient comme le tintement d'une clochette, elle m'est la plus pénible*. A son interruption je saisis tout ce que l'ange a dit... D'autres fois, l'ange [de la Révélation] se manifeste devant moi sous la forme d'un homme, il me parle et je saisis ce qu'il dit.»

Et `Â'icha de continuer: «Je l'ai vu quelque fois recevoir la Révélation pendant un jour où il faisait très froid. *En cessant, elle le laissait front ruisselant de sueur.*»,

Source : Le Sahîh d'al-Bukhâry (m. 256. h). Volume 1. Les hadîth authentiques établis par le grand traditionniste l'Imam Abu Abdullah Muhammad ben Ismail, Traduit par Harkat Ahmed, Librairie Al Assriyah [Al-Maktaba Al-A'sriyyah], Maison d'édition Al Namouzajieh, 2003, Beyrouth – Saïda, page 38, Boukhari Vol. 1. Le début de la révélation. R. 1 n°2.

²⁵⁵ *Did Joseph Smith Suffer From Temporal Lobe Epilepsy?* [Joseph Smith a-t-il souffert de l'épilepsie du lobe temporal?] W. John Walsh, Monica Williams-Murphy, <http://www.lightplanet.com/mormons/response/qa/epilepsy.htm>

b) "*Saisi d'un étrange pouvoir, [qui] le rendit muet et [le fit] tomber sur le dos. Visions de ténèbres et de lumière*",

Dewhurst K, Beard A (2003). "*Sudden religious conversions in temporal lobe epilepsy* [Conversions religieuses soudaines dans l'épilepsie du lobe temporal]. 1970". *Epilepsy & Behavior* [Épilepsie et comportement]. 4 (1): 78–87. doi:10.1016/S1525-5050(02)00688-1. PMID 12609232. 30 September 2007. https://web.archive.org/web/20070930061342/http://www.uni-graz.at/~schulter/se04_religiosity.pdf b2) List of people with epilepsy [Liste des personnes atteintes d'épilepsie], https://en.wikipedia.org/wiki/List_of_people_with_epilepsy

²⁵⁶ *Eduard Bloch*, https://fr.wikipedia.org/wiki/Eduard_Bloch

Au-delà des non-dits sur l'enfance de Mahomet, son enfance semble avoir été dysfonctionnelle. Il a d'abord été rejeté par sa mère biologique Amina. **Elle ne l'a pas nourri**. Après sa naissance, **Mahomet fut donné à Thueiba, une servante de son oncle Abou Lahab** (le même oncle que Mahomet allait maudire dans la sourate 111). Mahomet grandit au milieu d'étrangers. **Halima rapporta que Mahomet était un enfant solitaire**²⁵⁷. Le cas de Mahomet doit avoir été assez inhabituel pour inquiéter Halima et son mari. Ce dernier dit : « *Je crains que ce garçon n'ait été atteint d'un mal grave* ». Puis, Il avait retrouvé sa mère, mais cela ne dura pas. **Un an après, Amina, mourut. Mahomet n'a guère parlé d'elle.**

Après la mort d'Amina, Mahomet passa deux ans dans la maison de **son grand-père qui, conscient qu'il était orphelin, lui prodigua un amour excessif**. **Ibn Sa'd écrit qu'Abd Al-Muttalib accorda à l'enfant plus d'attention qu'il n'en avait eu pour aucun de ses fils**²⁵⁸ ». Mahomet se souvenait du favoritisme que lui avait témoigné **Abd Al-Muttalib**. Seulement deux ans après son arrivée chez son grand-père, ce dernier mourut à 82 ans, et il fut recueilli par son oncle **Abou Talib**.

Abou Talib s'acquitta fidèlement de cette responsabilité. « *Son affection pour l'enfant égalait celle d'Abd al-Muttalib* », écrit Muir, « *il le faisait dormir dans son lit, manger à ses côtés, et l'emmenait partout où il allait. Et cela continua jusqu'à ce que Mahomet sortit de l'enfance* »²⁵⁹.

En dépit de cette grande affection et alors qu'Abou Talib l'avait défendu tout au long de sa vie, l'aimant plus que ses propres fils, lorsque Abou Talib était mourant, Mahomet lui alors demanda de se convertir à sa religion, l'islam. Mais le mourant sourit et déclara qu'il préférerait mourir dans la foi de ses ancêtres.

Ses espoirs [déçus], Mahomet quitta la pièce en murmurant « Je voulais prier pour lui, mais Allah me l'a interdit »²⁶⁰.

En résumé, Mahomet a été successivement :

- 1) donné à **Thueiba**, une servante de son oncle **Abou Lahab** (sa mère biologique, **Amina**, refusant de s'en occuper),
- 2) confié à **une femme bédouine pour l'élever dans le désert, alors qu'il n'avait que 6 mois**.
- 3) confié à une nourrice, **Halima** (qui, au départ, n'en voulait pas ... puis qui s'est inquiété pour sa santé mentale),
- 4) Puis de nouveau confié à **Amina**, durant un an, avant le décès de cette dernière.
- 5) puis élevé et adulé par son grand-père, Abd Al-Muttalib, qui malheureusement n'a pas vécu longtemps,
- 6) puis confié à son oncle, **Abou Talib**, après le décès de Abd Al-Muttalib, (envers lequel Mahomet aurait peut-être témoigné peu d'affection, si l'on en croit le verset 9.113 et le hadith Bukhari 5, 58, 224),

Le fait de passer de mains en mains (il a été confié à 6 personnes différentes successivement) et le fait de changer régulièrement de statut peut être déstabilisant pour un enfant. C'est comme si, au départ, Mahomet avait été l'enfant dont la mère biologique Amina ne veut pas.

53.7 Mahomet, un menteur opportuniste ?

A l'exemple d'Hitler, de Donald Trump²⁶¹, on peut supposer que Mahomet était un menteur opportuniste.

Et plus le « brodeur de vérité » s'enferme dans le mensonge, plus, par peur (paranoïaque) d'être démasqué, il s'engage dans une fuite en avant perpétuelle dans la violence et la répression de toute voix dissidente et de tout esprit critique afin que ses secrets ne soient jamais dévoilés.

²⁵⁷ Selon Eduard Bloch, le médecin de la famille d'Hitler, sur Hitler, « *Dans une certaine mesure, ce garçon vivait renfermé sur lui-même. Quels rêves rêvait-il, je ne sais pas.* ». Cf.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Eduard_Bloch#Interviews_et_m%C3%A9moires

²⁵⁸ Tabaqat 1 p107.

²⁵⁹ Tabaqat 1 p108.

²⁶⁰ a) Muir, *Life of Mahomet*, Smith Elder & Co, Londres 1861, V2 page 195.

b) Coran 9.113. Il n'appartient pas au Prophète et aux croyants d'implorer le pardon en faveur des associateurs, fussent-ils des parents alors qu'il leur est apparu clairement que ce sont les gens de l'Enfer.

²⁶¹ *Le cas de Donald Trump*,

http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/petits_souvenirs_sur_les_mythomane_s_et_menteurs_pathologiques.htm#_Toc78491013

De plus, il a une gratification narcissique immense à rouler (à abuser) la terre entière. On peut supposer qu'il ressentait cette gratification au fait de se sentir beaucoup plus intelligent que ses ouailles et la terre entière.

54 Versets contre les usuriers et les banquiers, prêtant avec intérêt

2.275. **Ceux qui mangent [pratiquent] de l'intérêt usuraire ne se tiennent** (au jour du Jugement dernier) **que comme se tient celui que le toucher de Satan a bouleversé**. Cela, parce qu'ils disent : *“Le commerce est tout à fait comme l'intérêt”* Alors qu'Allah a rendu licite le commerce, et illicite l'intérêt . Celui, donc, qui cesse dès que lui est venue une exhortation de son Seigneur, peut conserver ce qu'il a acquis auparavant; et son affaire dépend d'Allah. Mais quiconque récidive... **alors les voilà, les gens du Feu ! Ils y demeureront éternellement.**

55 Versets faisant une présentation sensuelle du Paradis, lieu de plaisir

Dans le Coran, la description de ce Paradis est particulièrement sensuelle :

37.48. Et Ils auront auprès d'eux des **belles aux grandes yeux, au regard chaste, semblables au blanc bien préservé de l'œuf.**

55.56. Ils y trouveront [les houris] **aux regards chastes, qu'avant eux aucun homme ou djinn n'aura déflorées.**

55.72. *Des Houris qui vivent retirées sous leurs tentes.*

76.19. Et parmi eux, circuleront des **jeunes garçons éternellement jeune**. Quand tu les verras, **tu les prendras pour des perles éparpillées.**

44.51. Les **pieux** seront dans une demeure sûre,

44.52. Parmi les jardins et des sources,

44.53. Ils porteront des vêtements de satin et de brocart et seront placés face à face.

44.54. C'est ainsi ! Et **Nous leur donnerons pour épouses des houris aux grands yeux.**

52.17. Les **pieux** seront dans des Jardins et dans des délices,

52.18. *Se réjouissant de ce que leur Seigneur leur aura donné, et leur Seigneur les aura protégés du châtiment de la Fournaise.*

52.19. *“En récompense de ce que vous faisiez, mangez et buvez en toute sérénité,*

52.20. *Accoudés sur des lits bien rangés”, et **Nous leur ferons épouser des houris aux grands yeux noirs,***

56.10. Les premiers (à suivre les ordres d'Allah sur la terre) ce sont eux qui seront les premiers (dans l'au-delà)

56.11. *Ce sont ceux-là les plus rapprochés d'Allah*

56.12. **Dans les Jardins des délices,**

56.13. *Une multitude d'élus parmi les premières [générations],*

56.14. *Et un petit nombre parmi les dernières [générations],*

56.15. *Sur des lits ornés [d'or et de pierreries],*

56.16. *S'y accoudant et se faisant face.*

56.17. **Parmi eux circuleront des garçons éternellement jeunes,**

56.18. **Avec des coupes, des aiguères et un verre [rempli]: d'une liqueur de source**

56.19. **Qui ne leur provoquera ni maux de tête ni étourdissement;**

56.20. *Et des fruits de leur choix,*

56.21. *Et toute chair d'oiseau qu'ils désireront.*

56.22. **Et ils auront des houris aux yeux, grands et beaux,**

56.23. **Pareilles à des perles en coquille.**

[...]

56.34. Sur des lits surélevés,
56.35. C'est Nous qui les avons créées à la perfection,
56.36. **Et Nous les avons faites vierges,**
56.37. **Gracieuses, toutes de même âge,**
56.38. Pour les gens de la droite,

78.31. Pour les **pieux** ce sera une réussite :
78.32. Jardins et **vignes**,
78.33. Et **des (belle) aux seins arrondis, d'une égale jeunesse,**
78.34. Et **coupes débordantes.**

47.15. Voici la description du Paradis qui a été promis aux **pieux**: il y aura là des ruisseaux d'une eau jamais malodorante, et des ruisseaux d'un lait au goût inaltérable, et **des ruisseaux d'un vin délicieux à boire**, ainsi que des ruisseaux d'un miel purifié. Et il y a là, pour eux, des fruits de toutes sortes, ainsi qu'un pardon de la part de leur Seigneur.

Autre traduction : 47.15. Voici la description du Jardin promis à **ceux qui craignent Allah**. Il y aura là des fleuves dont l'eau est incorruptible, des fleuves de lait au goût inaltérable, **des fleuves de vin, délices pour ceux qui en boivent**, des fleuves de miel purifié. Ils y trouveront aussi toutes sortes de fruits et le pardon de leur Seigneur²⁶².

Omar Khayyam, écrivain, savant persan et poète d'origine perse (~1048-1122), ne s'y est pas trompé, quand il écrit :

« Vous dites que des rivières de vin coulent au paradis.
Le paradis est-il-pour vous une taverne ?
'Vous dites que 72 vierges y attendent chaque croyant.
Ce paradis est-il-pour vous un bordel ? ».

56 Que faire ?

Dans les pays musulmans, les partisans des droits humains, de la liberté de conscience, de la rationalité scientifique, de la laïcité, de la paix et de la tolérance tentent, depuis longtemps et laborieusement, de libérer leurs pays de la chape de plomb totalitaire de l'islam, mais leurs populations et leurs religieux malheureusement sont de plus en plus séduits par l'intégrisme et les militants humanistes y restent minoritaires, persécutés et donc le plus souvent cachés.

56.1 Convaincre les musulmans adopter la laïcité ?

Dans la Bible, dans l'Ancien testament (et la Thora), il y a aussi des récits de violences et de meurtres (Genèse, Exode, Josué), et aussi des versets présentant les lois mosaïques (lois juives de Moïse), incitant à l'intolérance ou condamnant à mort (voir Exode, Lévitique, Nombre, Pentateuque, Deutéronome)²⁶³.

Mais aucun pays occidentaux y compris Israël, qui se sont sécularisés, n'applique encore actuellement les lois bibliques. Tous ces pays, ou presque, ont abandonné la punition ou la répression du « délit de blasphème », contre la religion. Tout le monde y a le droit de changer de religion ou d'être athée.

²⁶² La description du paradis par Mahomet [Descriptions à destination de ses guerriers, compagnons, des croyants ...], 17/01/2019, 4 pages, <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/la-description-du-paradis-par-mahomet.htm>

²⁶³ Versets violents de la Bible, <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/Bible/VersetsViolentsDeLaBible.htm>

Ce qui n'est pas le cas dans les pays musulmans, où aucun citoyen né musulman n'a le droit de quitter l'islam ou d'être athée, sous peine de sanction, qui peut aller jusqu'à la peine de mort dans certains pays musulmans (Iran, Arabie saoudite, Mauritanie, Soudan, Bahreïn ...).

L'islam est une religion totale, totalitaire. Ce n'est une religion à la carte, où l'on choisirait dedans ce qui nous plait, rejetant ce qu'il ne nous plait pas. En islam, c'est tout ou rien. En fait, il faut prendre tout. Et si l'on se converti à l'islam, c'est un aller sans retour, sinon sous peine de mort. Comme avec les vrais sectes, on peut y entrer mais pas en sortir.

Du point de vue de l'islam, l'athéisme²⁶⁴ est un péché grave (un grand péché impardonnable), punissable de la peine de mort, bien plus grave que de tuer une personne lors du djihad guerrier²⁶⁵.

Ce côté totalitaire, cette chape de plomb totale de l'islam sur les consciences, peut expliquer pourquoi les peuples musulmans, dans les pays musulmans, n'ont jamais réussi à sortir et à se libérer de l'islam, depuis 14 siècles.

56.2 Promouvoir la solution de Mohamed VI ?

Alors que toutes les communautés musulmanes d'Europe expliquent que l'islam n'a rien à voir avec le terrorisme, le roi du Maroc Mohammed VI, « *Commandeur des croyants* », ordonne la suppression des versets de la sourate 48, « *El Fath (La Victoire) dans l'enseignement scolaire en raison d'une influence terroriste possible et de l'intolérance certaine à l'égard des non-musulmans* ». « *Il n'a pas lui-même annoncé la nouvelle, mais selon les diplomates marocains qui l'ont diffusée, la raison de ce changement concerne « l'apologie du terrorisme » et « des appels à la violence ».* Mohammed VI a expliqué que cette décision s'intègre dans la démarche citoyenne pour la paix, et contre la violence notamment envers les communautés non musulmanes du Maroc. Les acteurs du ministère des affaires religieuses se sont déclarés surpris par cette décision, le roi ne les ayant pas consultés. Il n'est pas évident qu'elle sera appliquée, et peut-être sera-t-elle vivement critiquée : le conseil des Oulémas du Maroc, notamment, est aussi puissant que conservateur. De plus, ces versets ne sont pas les plus violents du Coran. Voir notamment quelques autres exemples (dont les versets de la sourate 9) »²⁶⁶.

Voici ci-dessous les versets appelant à la violence, à la guerre et à l'intolérance dans la sourate 48 (voir ci-après) :

« 48.1. En vérité **Nous t'avons accordé une victoire éclatante,**

48.6. **Et afin qu'il châtie les hypocrites, hommes et femmes, et les associateurs et les associatrices, qui pensent du mal d'Allah. Qu'un mauvais sort tombe sur eux. Allah est courroucé contre eux, les a maudits, et leur a préparé l'Enfer. Quelle mauvaise destination!**

48.8. *Nous t'avons envoyé en tant que témoin, annonciateur de la bonne nouvelle et avertisseur,*

48.9. **pour que vous croyiez en Allah et en Son messager, que vous l'honoriez, reconnaissiez Sa dignité, et Le glorifiez matin et soir.**

48.11. *Ceux des Bédouins qui ont été laissés en arrière diront : "Nos biens et nos familles nous ont retenus : implore donc pour nous le pardon". Ils disent avec leurs langues ce qui n'est pas dans leurs cœurs. Dis : "Qui donc peut quelque chose pour vous auprès d'Allah s'Il veut vous faire du mal ou s'Il veut vous faire du bien? Mais Allah est Parfaitement Connaisseur de ce que vous œuvrez.*

48.12. *Vous pensiez plutôt que le Messager et les croyants ne retourneraient jamais plus à leur famille. Et cela vous a été embelli dans vos cœurs; et vous avez eu de mauvaises pensées. Et vous fûtes des gens perdus".*

48.13. **Et quiconque ne croit pas en Allah et en Son messager... alors, pour les mécréants, Nous avons préparé une fournaise ardente.**

²⁶⁴a) Péché dans l'islam, https://fr.wikipedia.org/wiki/P%C3%A9ch%C3%A9_dans_l%27islam

b) L'athéisme implique une mécréance plus grave que l'associationnisme, 06/07/2010,

<https://islamqa.info/fr/answers/113901/atheisme-implique-une-mecreance-plus-grave-que-lassociationnisme>

²⁶⁵ Tuer un mécréant, qui résiste à l'islam, étant alors autorisé, en islam.

²⁶⁶ MONDE. Mohammed VI ordonne la suppression de certains versets coraniques, 11/10/2018, <https://www.dzvid.com/2018/10/11/mohammed-vi-ordonne-la-suppression-de-certains-versets-coraniques/> & <https://www.youtube.com/watch?v=KriDBwFGYKY>

48.14. A Allah appartient la souveraineté des cieux et de la terre. **Il pardonne à qui Il veut et châtie qui Il veut.** Allah demeure cependant, Pardonneur et Miséricordieux.

48.16. Dis à ceux des Bédouins qui restèrent en arrière : **"Vous serez bientôt appelés contre des gens d'une force redoutable. Vous les combattrez à moins qu'ils n'embrassent l'Islam. Si vous obéissez, Allah vous donnera une belle récompense, et si vous vous détournez comme vous vous êtes détournés auparavant, Il vous châtiara d'un châtement douloureux".**

48.17. Nul grief n'est à faire à l'aveugle, ni au boiteux ni au malade . Et quiconque obéit à Allah et à Son messenger, Il le fera entrer dans des Jardins sous lesquels coulent les ruisseaux. **Quiconque cependant se détourne, Il le châtiara d'un douloureux châtement.**

48.18. Allah a très certainement agréé les croyants quand ils t'ont prêté le serment d'allégeance sous l'arbre . Il a su ce qu'il y avait dans leurs cœurs, et a fait descendre sur eux la quiétude, et **Il les a récompensés par une victoire proche**

48.19. **ainsi qu'un abondant butin qu'ils ramasseront.** Allah est Puissant et Sage.

48.20. **Allah vous a promis un abondant butin que vous prendrez,** et Il a hâté pour vous Celle-ci et repoussé de vous les mains des gens, afin que tout cela soit un signe pour les croyants et qu'Il vous guide dans un droit chemin;

48.21. **Il vous promet un autre butin que vous ne seriez jamais capables de remporter** et qu'Allah a embrassé en Sa puissance, car Allah est Omnipotent.

48.25. **Ce sont eux qui ont mécré et qui vous ont obstrué le chemin de la Mosquée Sacrée [et ont empêché] que les offrandes entravées parvinssent à leur lieu d'immolation.** S'il n'y avait pas eu des hommes croyants et des femmes croyantes (parmi les Mecquoises) que vous ne connaissiez pas et que vous auriez pu piétiner sans le savoir, **vous rendant ainsi coupables d'une action répréhensible...** [Tout cela s'est fait] pour qu'Allah fasse entrer qui Il veut dans Sa miséricorde. **Et s'ils [les croyants] s'étaient signalés, Nous aurions certes châtié d'un châtement douloureux ceux qui avaient mécré parmi [les Mecquois].**

48.28. **C'est Lui qui a envoyé Son messenger avec la guidée et la religion de vérité [l'Islam] pour la faire triompher sur toute autre religion.** Allah suffit comme témoin.

48.29. **Muhammad est le Messenger d'Allah. Et ceux qui sont avec lui sont durs envers les mécréants, miséricordieux entre eux.** Tu les vois inclinés, prosternés, recherchant d'Allah grâce et agrément. Leurs visages sont marqués par la trace laissée par la prosternation. Telle est leur image dans la Thora. Et l'image que l'on donne d'eux dans l'évangile est celle d'une semence qui sort sa pousse, puis se raffermi, s'épaissit, et ensuite se dresse sur sa tige, à l'émerveillement des semeurs. **[Allah] par eux [les croyants] remplit de dépit les mécréants.** Allah promet à ceux d'entre eux qui croient et font de bonnes œuvres, un pardon et une énorme récompense. ».

Mais si l'incitation à la violence n'était contenue que dans la Sourate 48, mais elle concerne bien d'autres sourates 2, 8, 9, ... 111. Il faudrait alors aussi les interdire toutes et donc en interdire beaucoup. Ce qui viderait le Coran de toute sa substance.

En tout cas, il se dégage, encore une fois, de ce texte que l'islam n'est pas, du tout, une religion tolérante, qui consentirait à la liberté de conscience. A contrario, cette religion autorise le pillage de ceux (i.e. des mécréants) qui n'ont pas cru dans le message de Mahomet/Allah), permettant d'être dur avec ces derniers et promettant un châtement douloureux à ceux qui ne croient pas dans l'islam.

56.3 Promouvoir une exégète critique et non apologique de l'islam, du prophète et du Coran ?

Mais cela fait 14 siècle que cette exégèse ne réussit pas. Il faudrait déjà convaincre les musulmans de lire le Coran en entier, attentivement (et non superficiellement).

57 Conclusion

Lors d'une lecture complète du Coran, tout lecteur est obligé de constater que le Coran contient majoritairement des menaces, des imprécations, des condamnations, des interdits, des appels à la discrimination, des incitations à la haine envers les non-musulmans (Juifs, chrétiens, athées, polythéistes ...). Le Coran et les hadiths sont

réellement des bréviaires de la haine. Et par ailleurs, concernant les appels à la violence, à la discrimination et à la haine, les hadiths sont encore pires que les versets coraniques.

Selon Annie Laurent, journaliste, écrivaine et politologue française, l'islam restera un problème insoluble pour le monde entier tant que le Coran sera considéré comme divin et tant que Mahomet restera un modèle :

*« Nonobstant les thèmes inoffensifs qu'ils contiennent, ces textes sacrés (Coran, Sunna, Sîra) justifient au nom de Dieu toutes formes de violence et de comportements considérés comme immoraux au regard de l'enseignement du christianisme. **Appliqués à la lettre, ces passages sont susceptibles de mettre en péril la paix du monde, de briser l'harmonie des sociétés et de porter gravement atteinte à la dignité des personnes.***

*C'est ce que dénonçait de son vivant l'intellectuel français d'origine tunisienne, Abdelwahab Meddeb (m. 2014), lorsqu'il écrivait : « Je le répète encore une fois : **le Coran porte dans sa lettre la violence, l'appel à la guerre. La recommandation de tuer les ennemis et les récalcitrants n'est pas une invention malveillante, elle est dans le texte même du Coran** » (Face à l'islam, éd. Textuel, 2004, p. 145-146).*

Hormis quelques épisodes historiques éphémères ou des exemples individuels, rien ne pourra changer dans le rapport du monde musulman avec le reste de l'humanité tant que persisteront les dogmes du Coran incréé et de l'exemplarité de Mahomet, qui empêchent par là même la possibilité d'un magistère humain authentique, fondé sur l'autonomie de la raison et soucieux de libérer les musulmans de leur enfermement. »²⁶⁷.

Selon un ami, ex-musulman, Lofti Chafi « *Le Coran est le pire brûlot de haine qui puisse exister, sans que son enseignement ne soit remis en cause* ».

Beaucoup de personnes parlent de contextualiser les versets du Coran, pour en retirer leur charge dangereuse et explosive. Le problème est que ce n'est une petite partie du Coran, contenant des versets à contextualiser, c'est une grande partie du Coran qui est à revoir, concernant ces *versets douloureux*, leur portée éthique au sujet du respect et de la non-discrimination des non-musulmans²⁶⁸.

Vous n'y trouverez jamais le mot « compassion » ou l'emploi du mot « amour » dans le sens amour du prochain, surtout amour / compassion envers le non-musulman. Le message du Coran ne va pas dans le sens de la pitié (ou très exceptionnellement) et reste à l'opposé du message d'amour et de pardon du christianisme.

Nous pouvons avoir du mal à comprendre comme des imams ouverts d'esprit²⁶⁹ _qui ne semblent pourtant pas aveugles (?) _ n'abordent que très rarement le problème moral posé par l'existence ces nombreux « versets douloureux », appelant à la violence et à l'intolérance envers les non-musulmans.

58 Bibliographie générale

[1] *Il était une foi, l'islam ... l'histoire de celui qui voulait diviniser pour mieux régner*, Majid Oukacha, Amazon KDP, 2014, 2017 ...

²⁶⁷ a) *Statut du Coran et Mahomet le "Beau Modèle"*, 05 mars 2016,

https://lesalonbeige.blogs.com/my_weblog/2016/03/statut-du-coran-et-mahomet-le-beau-mod%C3%A8le.html (j'ai mis intentionnellement en gras ce dernier passage pour le souligner).

b) *Statut du Coran et Mahomet le "Beau Modèle"*, Petites feuilles vertes n°37-38, 23/02/2016,

<http://associationclarifier.fr/pfv-n37-38-statut-du-coran-et-mahomet-le-beau-modele/>

c) *L'Islam pour tous ceux qui veulent en parler (mais ne le connaissent pas encore)*, Annie Laurent, éditions Artège, 2017.

²⁶⁸ Je crois que sans ces versets douloureux, il n'y aurait pas discrimination systématique des non-musulmans, dans les pays musulmans, et que l'on n'y imposerait pas d'adhésion systématique à l'islam pour acquérir la nationalité du pays, dans ces pays.

²⁶⁹ L'imam Hocine Drouiche, l'imam Hassen Chalghoumi, l'imam australien Mohammad Tawhidi, l'imam autrichien Adnan Ibrahim ...

- [2] *Versets violents et intolérants du Coran* (en vrac), <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/VersetsViolentsDuCoran.htm>
- [3] Abdelwahab Meddeb : « *L'islamisme est la maladie de l'islam, mais les germes sont dans le texte* », Marc Semo et Christophe Boltanski, 23 septembre 2006, https://www.liberation.fr/planete/2006/09/23/l-islamisme-est-la-maladie-de-l-islam-mais-les-germes-sont-dans-le-texte_52174
- [4] Shafique Keshavjee : « *La violence trouve une justification dans le Coran* », Laure Lugon, 29 janvier 2019, <https://www.letemps.ch/suisse/shafique-keshavjee-violence-trouve-une-justification-coran>
- & b) *L'islam conquérant*, Shafique Keshavjee, Editions IQRI, 2019.
- [5] *ENTRE VICTIMISATION ET CULPABILISATION : La rhétorique d'inversion, cette arme redoutable des islamistes*, Naëm Bestandji, <https://www.atlantico.fr/decryptage/3344107/la-rhetorique-d-inversion-cette-arme-redoutable-des-islamistes->
- [6] *La rhétorique d'inversion, la plus belle trouvaille islamiste*, Naëm Bestandji, 20 mars 2018, <https://naembestandji.blogspot.com/2018/03/la-rhetorique-d-inversion-la-plus-belle.html>
- [7] *La psychologie de Mahomet et des musulmans*, Ali Sina, Tatamis, 2015.
- [8] *Liste de versets criminogènes du Coran*, 20/05/2016, <https://www.atheologie.ca/versets-criminogenes-coran/>
- [9] *Le Coran des historiens* (Coffret de 3 tomes), Collectif, Ali Amir-moezzi (dir.), Guillaume Dye (dir.), Ed. du Cerf, 2019, ~ 3000 pages, poids 3,4 kg, 89€ (+ Bibliographie, 29€).
Grand prix du meilleur livre 2020 de l'Institut du Monde Arabe.
- Note : Cet ouvrage présente une synthèse complète et critique des travaux passés et des recherches présentes sur les origines du Coran, sa formation et son apparition, sa composition et sa canonisation : vingt études exhaustives sur le contexte introduisent ici à l'analyse circonstanciée du texte, les éléments archéologiques et épigraphiques, les environnements géographiques et linguistiques, les faits ethnologiques et politiques, les parallèles religieux éclairant, verset après verset, en un commentaire total des cent quatorze sourates du livre fondateur de l'islam.
- [10] *Historiographie de l'islam et du Coran*, https://fr.wikipedia.org/wiki/Historiographie_de_l%27islam_et_du_Coran
- [10] *Comprendre l'islam ou plutôt pourquoi on n'y comprend rien*, Adrien Candiard, Flammarion, 2016, 119 pages.
- [11] *Mahomet*, Maurice Gaudefroy-Demombynes, Collection l'évolution de l'humanité, Albin Michel, 1957, 1969, http://classiques.uqac.ca/classiques/gaudefroy_demombynes_maurice/mahomet/gaudefroy_demombynes_mahomet.pdf
- [12] *L'islam*, Dominique Sourdel, Que Sais-je ? P.U.F., 2004.

58.1 Sur l'appel à la haine envers les juifs et les chrétiens, dans l'islam

- [20] *La Fatiha et la Culture de la Haine : Interprétation du 7e Verset à Travers les Siècles*, Sami Aldeeb, Editeur : CreateSpace Independent Publishing Platform ; Édition : 1 (2 novembre 2014).
- [21] *Le coran et la sunna dénigrent les juifs et les chrétiens*, <http://www.forum-religion.org/islamo-chretien/messages-d-amour-du-coran-sunna-envers-les-chretiens-et-juif-t23730.html>
- [22] *Extraits du coran et de la sunna, la vie de Mahomet : Le coran et la sunna dénigrent les juifs et les chrétiens*, <http://prophetie-biblique.com/fr/coran-et-juifs.html>
- [23] *Lire le coran, c'est devenir anti juifs et anti chrétiens ?* <http://www.forum-religions.com/t10248-lire-le-coran-c-est-devenir-anti-juifs-et-anti-chretiens>
- [24] *Liste des versets coraniques contre l'humanité*, <https://la-voie-de-la-raison.blogspot.com/2015/07/versets-coraniques.html>
- [25] *Islam : la prière comme culte de la haine du Juif*, Moshé, 7 Jul 2016, <http://www.iforum.fr/racisme-et-antisemitisme-dans-la-priere-musulmane.html>

58.2 Sur l'antisémitisme musulman

- [10] *Enquête sur l'antisémitisme musulman - De ses origines à nos jours*, Philippe Simonot, MICHALON, 2010, <https://www.decitre.fr/livres/enquete-sur-l-antisemitisme-musulman-9782841865185.html>
- [11] *Concernant l'antisémitisme musulman*, Benjamin LISAN, 19/08/2017, <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/antisemitisme-musulman.htm>
- [11] *Les juifs dans le Coran*, Me'ir Mikha'el Bar-Asher, Albin Michel, Coll. Espaces libres, 2019.

58.3 Sur l'interdiction de critiquer Bukhari

- [30] *Attention, on ne touche pas au Sahih Al Boukhari ! La Dépêche du Maroc, 20 octobre 2017, Propos recueillis par Chaimae Oulhaj*, <https://ladepeche.ma/attention-on-ne-touche-pas-au-sahih-al-boukhari/>
- [31] *Débat autour de l'interprétation de la religion en Algérie : des algériens expriment leur soutien à un intellectuel progressiste*, La Rédaction, 25/12/2017, <https://algeriepart.com/2017/12/25/debat-autour-de-l-interpretation-de-religion-algerie-algeriens-expriment-soutien-a-intellectuel-progressite/>

58.4 Sur l'accusation de la falsification des textes sacrés, portée par Mahomet

- [40] *Tahrif - Qur'an and the claim of the distortion of the text itself [Tahrif : distorsion, altération des textes sacrés]* (article en anglais), <https://en.wikipedia.org/wiki/Tahrif> & https://en.wikipedia.org/wiki/Tahrif#Qur'an_and_the_claim_of_the_distortion_of_the_text_itself
- [41] *Doutes face aux assertions religieuses*, B. LISAN, http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/doutes_face_aux_assertions_religieuses.htm
- [42] *Islam et Bible hébraïque*, https://fr.wikipedia.org/wiki/Islam_et_Bible_h%C3%A9bra%C3%AFque
- [43] *Falsification des écritures*, https://fr.wikipedia.org/wiki/Falsification_des_%C3%A9critures
- [44] *La falsification des Ecritures selon l'islam*, Raistlin, 09 nov. 2009, <http://cite-catholique.org/viewtopic.php?t=42735>

58.5 Articles et livres réfutant la thèse du Coran créé

- [51] *Le Coran, une histoire plurielle*, François Déroche, Seuil, 2019.
- [52] *Le Coran décrété: le défi de la science*, Florence Mraizika, Ed. Docteur angélique, 2018 (violemment critiqué par Karim al-Hanifi²⁷⁰).
- [53] « *Il a existé plusieurs versions du Coran* » (article payant), François Déroche : https://www.lepoint.fr/culture/francois-deroche-il-a-existe-plusieurs-versions-du-coran-23-02-2019-2295705_3.php
- [54] *Le «palimpseste de Sana'a» ou la folle histoire d'un autre Coran*, <https://www.slate.fr/story/102373/coran-palimpseste-sanaa>
- [55] "Les origines cachées de l'islam", Dominique Janthial (Institut d'études théologiques à Louvain-la-Neuve), Nouvelle revue théologique 2014/3 (Tome 136), pages 469 à 474, [https://www.nrt.be/docs/articles/2014/136-3/2125-%C2%ABLes+origines+cach%C3%A9es+de+l'islam%C2%BB.+K.-H.+OHLIG,+G.-R.+PUIN+\(%C3%A9d.\),+The+Hidden+Origins+of+Islam.+%C3%80+propos+d'un+ouvrage%0b.pdf](https://www.nrt.be/docs/articles/2014/136-3/2125-%C2%ABLes+origines+cach%C3%A9es+de+l'islam%C2%BB.+K.-H.+OHLIG,+G.-R.+PUIN+(%C3%A9d.),+The+Hidden+Origins+of+Islam.+%C3%80+propos+d'un+ouvrage%0b.pdf)
- [56] INÂRAH – Institut pour la recherche sur l'histoire de l'islam naissant et le coran : <http://inarah-fr.net/mission> & <http://inarah-fr.net/>
- [57] *Le grand secret de l'islam*, Odon Lafontaine, CreateSpace Independent Publishing Platform, 2015, 182 pages.
- [58] *Le messie et son prophète : Aux origines de l'islam*, Tome 1 : De Qumrân à Muhammad, Père Edouard-Marie Gallez, docteur en théologie et histoire des religions, Editions de Paris, 2005, 524 pages.

²⁷⁰ Karim al-Hanifi, fondateur du CRRC (centre de recherche en religions comparées) : "Le Coran décrété" de Florence Mraizika, encore un raté sur l'islam ... , <https://m.youtube.com/watch?feature=youtu.be&v=5AMWZAXukfw>

[59] *Le messie et son prophète : Aux origines de l'islam*, tome 2, Du Muhammad des Califes au Muhammad de l'histoire, ère Edouard-Marie Gallez, Editions de Paris, 2005, 582 pages.

[60] *Les Fondations de l'islam. Entre écriture et histoire*, Alfred-louis de Premare (1930-2006), Professeur émérite de l'université de Provence, historien du monde arabo-islamique, Points, 2009, 544 pages.

[61] Mohamed Lamsiah, *Les manuscrits du Coran. Introduction à l'étude des manuscrits anciens*. Waterlife Publishing, Décembre 2017, 324 p. Fac-similés, tabl., Bibl.,
<http://waterlifepublishing.com/Store/tabid/40/CategoryID/0/Level/a/ProductID/65/List/0/Default.aspx>

Et il y a les travaux des archéologues, exposés ci-dessous :

[62] *Le grand secret de l'islam* : la synthèse des dernières recherches historiques et archéologiques sur les origines de l'islam (dont celles de Patricia Crone), pour comprendre enfin d'où vient l'islam, comment il est apparu, pourquoi il est comme il est, <http://legrandsecretdeislam.com>

[63] Aussi exposé dans cette vidéo : *Histoire cachée de l'islam*, https://m.youtube.com/watch?v=j9S_xbjIRgE

58.6 Articles présentant la démarche scientifique, y compris face aux religions

[70] *La démarche scientifique face à la parapsychologie - Méthode et prudence scientifiques*, Benjamin Lisan, 20 pages, http://www.pseudo-sciences.org/article.php3?id_article=138 ou <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsScientifiques/pseudo-sciences/DemarcheScientifiqueFaceParapsycho.htm>

[71] *Petits rappels sur la démarche scientifique (version courte)*, Benjamin Lisan, <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsScientifiques/pseudo-sciences/petits-rappels-sur-la-methode-scientifique.htm>

[72] *La méthode scientifique et ce quelle n'est pas ?* Benjamin Lisan, 2014, 18 pages, <http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsScientifiques/pseudo-sciences/La-methode-scientifique-et-ce-qu-elle-n-est-pas.htm>

[73] *La Tronche en en biais : le Scepticisme au Moyen-Âge*, <https://youtu.be/krFrmzWBMwA>

[74] *Le rôle des troubles psychotiques dans l'histoire religieuse*, Evan D. Murray, MARYLAND, Miles G. Cunningham, MD, [Ph.D.Et Bruce H. Price, MARYLAND, Traduit par Google Translator \(à l'aide de Benjamin LISAN\). Le 23/01/2019, http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/le-role-des-troubles-psychotiques-dans-l-histoire-religieuse.htm](http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/le-role-des-troubles-psychotiques-dans-l-histoire-religieuse.htm)

58.7 Articles sur la taqiya, sur le droit de mentir en islam

[80] *Islam: le devoir de mentir...* Sami Aldeeb, 26 février 2011, <https://blog.sami-aldeeb.com/2011/02/26/islam-le-devoir-de-mentir%E2%80%A6/>

[81] *La Taqiyya et les règles de la guerre islamique*, Raymond Ibrahim, Middle East Forum, 2010, <https://www.meforum.org/articles/2010/la-taqiyya-et-les-regles-de-la-guerre-islamique>

58.8 Les textes originel de l'islam

Sites pour retrouver le Coran, les hadiths et la Sira (en haut de leur page web, il y a un champs où l'on saisit des n° pour faire les recherches des bons hadiths) :

Bukhari en arabe, <https://sunnah.com/bukhari/1/1>

Muslim en arabe, <https://sunnah.com/muslim/1/1>

Bukhari en anglais, <https://muflihun.com/bukhari/1/1>

Muslim en anglais, <https://muflihun.com/muslim/1/1>

L'intégralité de Boukhari et le Coran, en pdf et en français : <http://www.hadithdujour.com/telecharger-coran.asp>

L'intégralité de Boukhari, en français et en ligne : <http://www.islam-a-tous.com/hadith/>

Certains hadiths de Boukhari en français : <http://sahihbukhari.free.fr/>

The earliest biography of Muhammad, by ibn Ishaq,
https://web.archive.org/web/20040625103910/http://www.hraic.org/hadith/ibn_ishaq.html#The%20earliest%20biography%20of%20Muhammad,%20by%20ibn%20Ishaq

Le Nectar Cachete Ar-raheeq al-makhtoum - The Islamic Bulletin,
http://www.islamicbulletin.org/french/ebooks/raheq_french.pdf

59 Annexe : hadiths antijuifs et antichrétiens

Dans ces hadiths, Mahomet leur annonce qu'il va les expulser de la Péninsule Arabique.

Hadith Muslim, livre 019, numéro 4366 • Le Messager d'Allah a dit : « **J'expulserai les Juifs et les Chrétiens de la Péninsule Arabique et je ne laisserai personne en dehors des Musulmans.** ».

Hadith Bukhari, volume 9, livre 85, numéro 77 • Alors que nous étions à la mosquée, le Prophète d'Allah vint et dit, « *Allons voir les juifs.* ». Alors nous sommes sortis et sommes allés à Bait-al-Midras (un lieu où la Torah était récitée et où tous les juifs de la ville se rassemblaient). Le prophète se leva et il s'adressa à eux, « *O assemblée de juifs ! Convertissez-vous à l'islam, et vous serez saufs !* ». Les juifs répondirent, « *O Aba-l-Qasim ! Tu nous a transmis le message d'Allah.* ». Le prophète dit, « *C'est ce que je veux (de vous).* ». Il répéta sa déclaration une seconde fois, et ils dirent, « *Tu as transmis le message d'Allah, O Aba-l-Qasim.* ». Alors il déclara cela pour la troisième fois et ajouta, « **Vous devez savoir que la Terre appartient à Allah et à Son Apôtre et je veux vous expulser de cette terre. Donc, si quelqu'un parmi vous possède des biens, il a le droit de les vendre, sinon, vous devez savoir que la Terre appartient à Allah et à son Apôtre.** ».

Hadiths anti-juifs et antichrétiens concernant la mort du prophète

« Face à la douleur, le Messager d'Allah (‘alayhi salat wa salam) tentait tant bien que mal de se soulager comme il le pouvait. Mais les douleurs étaient tellement intenses qu'il souffrait énormément comme l'a décrit 'Aisha (qu'Allah l'agrée). D'ailleurs, Az Zuhri rapporte : « 'UbaydAllah ibn 'Abdullah (qu'Allah l'agrée) m'a informé que 'Aisha et Ibn 'Abbas (qu'Allah les agrée) ont dit : « **Lors de ses derniers moments, le Messager d'Allah (‘alayhi salat wa salam) se mit à couvrir son visage avec une khamisa lui appartenant. Quand il se sentait étouffé, il découvrait sa figure en s'écriant : « Que la malédiction d'Allah soit sur les juifs et les chrétiens ! Ils ont pris les tombes de leurs prophètes comme lieux de prière ». Le Prophète mettait en garde contre de tels agissements** » (Rapporté par Al-Boukhârî (435), et Mouslim (531), d'après le hadith le hadith rapporté par 'Â'icha et Ibn 'Abbâs) »²⁷¹.

« Récit d'Aïcha et Abdullah ibn Abbas :

« Quand l'apôtre d'Allah est parvenu au crépuscule de sa vie, il a mis son "Khamisa" sur son visage et quand il a eu chaud et la respiration difficile, il a dit :

- **Qu'Allah maudisse les juifs et les chrétiens parce qu'ils ont construit des lieux de culte sur les tombes de leurs Prophètes** » (Bukhari 8.427, 4.56.660, 2.23.414 & 472, 5.59.725 & 727, 7.72.706 et Muslim 4.1079-1082)²⁷².

Hadith Malik 511.1588 « La dernière formulation que Muhammad a fait était: "O Seigneur, **périssent les juifs et chrétiens. Ils ont fait les églises des tombes de leurs prophètes. Il n'y aura pas deux religions [croyances] en Arabie** »²⁷³.

²⁷¹ La mort du Prophète (‘alayhi salat wa salam) : de sa douleur à ses derniers propos, 17 mars 2016,
<https://www.ajib.fr/mort-prophete-alayhi-salat-wa-salam-de-douleur-a-derniers-propos/>

²⁷² Le vrai Mahomet dans les hadiths (meurtres et tortures), 22 Septembre 2012,
<http://www.troisiemeguerremondiale.net/article-la-verite-sur-mahomet-rapporte-dans-les-hadiths-1-3-118548404.html>

²⁷³ Source : <http://explore-quran.blogspot.fr/2008/03/hadith.html>

60 Annexe : hadiths légitimant l'esclavage et/ou indiquant que Mahomet a possédé des esclaves

Bukhari signale également que Mahomet possédait beaucoup d'esclaves - **vol. 5, # 541 et vol. 7, # 344**. Mahomet a eu des esclaves mâles et femelles noirs, arabes et égyptiens parmi issus des populations juives, chrétiennes et païennes.

Sahih Bukhari 9:91:368 « *Umar a relaté : Je suis venu et j'ai vu, l'apôtre d'Allah (Mahomet) se tenait dans un Mashroba (une mansarde) et un **esclave noir de l'apôtre d'Allah** était en haut de l'escaliers. Je lui ai dit, de dire au prophète que voici Umar bin Al-Khattab qui demande la permission d'entrer. Alors il m'a admis.* ».

Sahih Boukhari Volume 3, Livre 46, Numéro 693 « Abou Horaïra a dit : Nous avons pris Khaïbar, mais le butin ne comportait ni or, ni argent, mais uniquement des bœufs, des chameaux, du mobilier et des vergers. Ensuite, nous partîmes avec l'Envoyé de Dieu vers Ouadi l'Qora. **Le Prophète possédait un esclave noir, que les Benou Dibab lui avaient donné.** »

Hadith Muslim, livre 037, numéro 6676²⁷⁴ : « *Une personne était accusée de fornication avec une **jeune esclave du Messager d'Allah** (...). Alors le messager d'Allah a dit à Ali "Va lui briser le cou.". Ali y alla et le trouva en train de se rafraîchir dans un puits. Ali lui dit. "Sors.". Puis en prenant sa main et en le sortant, il vit que son sexe avait été tranché. Ali ne lui a pas brisé le cou. Il vint voir le messager d'Allah et dis : "Messager d'Allah, il n'avait même plus son sexe avec lui" ».*

Sahih Muslim [230] 124 [& Muslim 32 ?] « Yahia Ibn Yahia rapporte : nous avons été informés par Jarir, d'après Moughayra, d'après Al Sha'abi qui a dit : Jarir Ibn Abdallah rapportait que le prophète (Mahomet) a dit : « **Quand l'esclave s'enfuit loin de son maître, sa prière n'est pas acceptée** [par Dieu]; **il est un infidèle** ». [Une autre narration dit : "Il est coupable de mécréance (au cas où il croirait en la légitimité de le faire)". Riyad as-Salihin, 18:1769].

Mahomet a également permis à des esclaves d'être durement battus. Quand son épouse était examinée pour savoir si elle avait commis l'adultère, Ali, le fils héritier de Mahomet a battu brutalement l'esclave d'Aïsha devant Mahomet, afin de s'assurer qu'elle disait la vérité au sujet d'Aïsha. Voici la citation d'**Ibn Ishaq** dans le "**Sirat Rasulallah**", traduite dans "*The Life of Muhammad*", by A. Guillaume, (page 496) :

Mishkat Ul-Masabih Volume III, Page 117 « *Abu Darda a rapporté que le prophète (Mahomet) a dit : Allah a créé Adam quand il l'a créé. Alors il a frappé son épaule droite et en a sorti la race blanche comme si c'était des graines, et il a frappé son épaule gauche et en a sorti la race noire comme si c'étaient du charbon. Alors il a dit à ceux qui étaient à son côté droit : Du côté du paradis et je ne m'en soucie pas. Il a dit à ceux qui étaient sur son épaule gauche : Du côté l'enfer et je ne m'en soucie pas* ».

Mishkat ul-Masabih « *Ainsi l'apôtre a appelé Burayra (l'esclave d'Aïcha) pour lui demander, et Ali est levé et l'a battu violemment, lui disant "dits à l'apôtre la vérité* ».

Sahih Muslim 13 « D'après 'Abû Hurayra, le Prophète a dit : *Le musulman ne doit pas verser une aumône légale, ni pour son cheval, ni pour son esclave* " ».

Al-Marami de Ibn Hajar page 294 hadith 678 « Ali ibn abi tâlib rapporte de que : le prophète m'avait ordonné de vendre deux garçons frères, alors je les ai vendus en les séparant », puis j'en ai fait part au prophète qui me dit : rattrapes-les et ramènes-les, *ne les vends qu'ensembles* ».

²⁷⁴ <https://abdurrahman.org/2014/09/04/sahih-muslim-book-037/>
www.hadithdujour.com/coran/SAHIH-MOUSLIM.pdf
<http://ddata.over-blog.com/4/22/62/75/0/Sahih-Mouslim.pdf>

Boukhari, Volume 1, Livre 8, numéro 367 « [...] Dihya est venu et a dit "O Prophète d'Allah ! Donnez-moi une fille esclave parmi les captifs". Le Prophète a dit "**Allez et prenez n'importe quelle fille esclave**". Il a pris Safiya bint Huyai. Un homme est venu au Prophète et a dit "O Apôtre d'Allah ! Vous avez donné Safiya bint Huyai à Dihya et elle est la maîtresse du chef de la tribu des Quraiza et d'An-Nadir et elle ne convient à personne, sauf à vous". Donc le Prophète a dit "dite lui de venir avec elle". Ainsi Dihya est venu avec elle et quand le Prophète l'a vue, il a dit à Dihya "**Prenez n'importe quelle fille esclave parmi les captifs sauf elle**". Anas a ajouté : le Prophète l'a affranchi de sa condition d'esclave et l'a épousée [...]" ».

La Sirat Rasulallah de Ibn Ishaq (première biographie de Mahomet), page 466 [Peu de temps après massacre des mâles juifs de la tribu des Banu Quraiza] : « **Alors l'apôtre a divisé la propriété, des épouses, et des enfants du Banu Quraiza entre les musulmans, il a fait connaître à ce jour les parts concernant les chevaux et les hommes, et en a pris le cinquième** », [Mahomet et sa famille ont obtenu un cinquième des prises de guerre]. **Puis l'apôtre a envoyé Sa'd. . . avec certaines des femmes captives de Banu Quraiza à Najd pour qu'il les vende contre des chevaux et des armes** »²⁷⁵.

61 Annexe : hadiths à connotation raciste

Sahih Bukhari 9.87.162 « Rapporté par Abdullah bin' Umar : concernant le rêve du Prophète à Médine : Le Prophète a dit : "je l'ai vu (en rêve) une *femme noire aux cheveux hirsutes sortir de la médina* et s'installer à Mahai'a. J'ai interprété (ce symbole) *comme une épidémie de Médine transféré à Mahai'a*, nommé Al- Juhfa ».

Sahih Muslim 1602, Livre 10, Hadith 3901 « Jabir rapporte qu'un esclave vint prêter allégeance à l'Apôtre d'Allah en migration : il [le Prophète] ne savait pas qu'il était esclave. Puis vint son maître qui demanda à le récupérer, après quoi l'apôtre d'Allah dit : « Vends-le-moi ». *Et il l'acheta contre deux esclaves noirs*. Par la suite, il n'accepta plus l'allégeance d'une personne jusqu'à ce qu'il lui ait demandé si elle était esclave (ou un homme libre)²⁷⁶ ».

Sahih Jami at-Tirmidhi Vol. 3 – hadith 1239 « Jabir a rapporté que: Un homme vient prêter serment devant Mahomet qui ne sait pas que c'est un esclave. Lorsque son propriétaire vient le récupérer le prophète des musulmans se rend compte de sa condition. Il propose donc à son propriétaire de lui racheter. Et pour ce faire, *l'échange contre deux esclaves noirs qu'il possédait* ».

Ibn Musa Al-Yahsubi, Qadi 'Iyad, p.375 « Ahmad ibn Abi Sulayman , le compagnon de Sahnun dit: *Celui qui dit que le Prophète était noir devrait être tué* ».

62 Annexe : Hadiths concernant l'interdiction de quitter l'islam sous peine de mort / le traitement réservé aux apostats et athées

Bukhari vol 9, livre 82, n° 17²⁷⁷, « Rapporté 'Abdullah: l'apôtre d'Allah a dit: "**Le sang d'un musulman** qui avoue [confesse] que nul n'a le droit d'être adoré sauf Allah et que je suis son apôtre, **ne peut être versé que dans trois cas** : Dans Qisas pour meurtre, une personne mariée qui commet des rapports sexuels illégaux [*interdits*] et **celui qui quitte l'Islam (apostat) et quitte les musulmans**. " ».

Bukhari vol 9, livre 83, n° 57²⁷⁸ « Rapporté par 'Ikrima : Certains Zanadiqa (athées) ont été amenés à Ali et il les a brûlés. La nouvelle de cet événement est parvenue à Ibn 'Abbas qui a dit: "Si j'avais été à sa place, je ne les aurais pas brûlés, comme l'apôtre d'Allah l'a interdit, en disant : 'Ne punissez personne avec le châtement d'Allah (le

²⁷⁵ Cf. <http://foicatholique.cultureforum.net/t2230-mahomet-et-le-butin>

²⁷⁶ Cf. <http://sunnah.com/muslim/22/152>

²⁷⁷ Cf. <https://muflihun.com/bukhari/82/17>

²⁷⁸ Cf. <https://muflihun.com/bukhari/83/57>

feu).'. **Je les aurais tués selon la déclaration de l'apôtre d'Allah, « Quiconque a changé de religion islamique, tue-le » ».**

Sahih Bukhari Volume 9, livre 83, hadith 64²⁷⁹, « Rapporté par 'Ali: Chaque fois que je vous raconte une narration de l'apôtre d'Allah, par Allah, je préfère tomber du ciel que de lui attribuer une fausse déclaration, mais si je vous dis quelque chose entre moi et vous (pas un hadith), alors c'était en effet une ruse (c'est-à-dire, je peux dire des choses juste pour tromper mon ennemi). Il ne fait aucun doute que j'ai entendu l'apôtre d'Allah dire: « Au cours des derniers jours, il **apparaîtra des jeunes gens insensés [fous]** qui diront de belles paroles [les meilleurs mots] mais leur foi n'ira pas au-delà de leur gorge (c'est-à-dire qu'ils n'auront aucune foi) et **qui quitteront [sortiront de] leur religion comme une flèche sort du jeu. Alors, où que vous les trouviez, tuez-les, car celui qui les tuera aura une récompense au Jour de la Résurrection » ».**

Sahl bin Sa'd a raconté : « J'ai entendu le prophète dire : "Je suis ton prédécesseur à la source du lac (Kauthar), et quiconque y viendra en boira, et celui qui en boira n'aura jamais soif après cela. Il viendra moi des gens que je connais et qui me connaissent, puis une barrière sera installée entre eux et moi. " Abu Sa'id Al-Khudri a ajouté que le prophète avait ajouté : "Je dirai que ces personnes sont de moi. On dira : "Vous ne savez pas quels changements et quelles nouvelles choses ils ont apportées après vous". Ensuite, je dirai : "**Loin (de la miséricorde), très éloigné (de la miséricorde), ceux qui ont changé (de religion) après moi !** " » , Sahih al-Bukhari Volume 9 Livre 88 Hadiths 174²⁸⁰.

Note : Si cette menace n'existait pas, beaucoup de fidèles auraient quitté l'islam et ils auraient pu alors critiquer l'islam.

Le Cheikh Youssef al-Qaradâwî, théologien, confirme aussi qu'on ne peut quitter l'islam : « *Si on avait supprimé la peine de mort contre ceux qui quittent l'islam, l'islam n'existerait plus aujourd'hui.* L'islam aurait disparu dès la mort du Prophète, que la paix soit sur lui. *Condamner l'apostasie, c'est ce qui a permis de garder l'islam jusqu'à nos jours* »²⁸¹.

Tous ces versets et hadiths, qui interdisent de quitter l'islam, renforcent le caractère totalitaire de l'islam et son emprise sur les fidèles.

63 Annexe : Hadiths totalitaires, incitant les fidèles au combat, ne leur laissant aucune liberté de choix

Mahomet exige des musulmans une obéissance totale, à lui et aux chefs musulmans (Bukhari volume 9, livre 89, n°251 ...), et leur demande d'être prêts à sacrifier leur vie, pour lui, ces chefs (Muslim n° 4908, Bukhari volume 4, livre 52, numéro 311, Bukhari Volume 4, Livre 53, Numéro 412, Muslim Chapitre 28, livre 20, numéro 4631, ...).

Il a encouragé, à de nombreuses reprises, de combattre et mourir en martyr pour la cause d'Allah (Bukhari, Vol. 1, Book 2, Hadith 36).

Mahomet veut que les musulmans soient obéissants envers tous les chefs musulmans, même s'ils sont tyranniques (Muslim n° 1855, Bukhârî n° 6725, n° 7144, Muslim n° 1839, Bukhâry n° 7137, Muslim n° 1935, Bukhâry n° 7142, ...).

Certains de ces hadiths posent des problèmes moraux (en tout cas, à certains musulmans et non-musulmans).

²⁷⁹ Cf. Source : <https://muflihun.com/bukhari/84/64>

²⁸⁰ Cf. <https://muflihun.com/bukhari/88/174>

²⁸¹ Prédicateur et universitaire qatari d'origine égyptienne, Membre de la confrérie des Frères musulmans.

Déclaration faite à la télévision égyptienne, le 5 févr. 2013. Sources : a) https://en.wikipedia.org/wiki/Yusuf_al-Qaradawi, b) <https://www.youtube.com/watch?v=huMu8ihDIVA>

Rapporté Abdullah bin Masud : « J'ai demandé à l'apôtre d'Allah, "O Messenger d'Allah ! **Quelle est la meilleure action ?**". Il répondit : « Offrir des prières à leurs premières heures fixes fixes ». J'ai demandé : « Quelle est la prochaine dans la bonté ? ». Il répondit : « Être bon envers vos parents ». J'ai également demandé, quelle est la prochaine [action] dans la bonté ? ». Il répondit : « **Participer au djihad pour la cause d'Allah** ». Je n'ai pas demandé plus à l'apôtre d'Allah et si je lui avais demandé plus, il m'en aurait dit plus » (Sahih al-Bukhari, Volume 4, livre 52 [« Se battre pour la cause d'Allah (Jihad) »], numéro 41)²⁸².

Muslim n° 4908 (?) « **Quiconque meurt sans faire le djihad, ni y penser, mourra en une filière d'hypocrisie** »²⁸³.

Bukhari volume 4, livre 52, numéro 311 « L'apôtre d'Allah a déclaré : "Il n'y a pas de migration après la conquête de la Mecque, mais seulement du Jihad. **Lorsque le cavalier musulman vous appelle pour le combat du Jihad, vous devez partir [s'élaner] immédiatement pour répondre à l'appel.** " ».

Bukhari Volume 4, Livre 53, Numéro 412 « L'Apôtre d'Allah a déclaré le jour de la conquête de la Mecque : "Il n'y a pas de migration maintenant, seulement le Jihad, bataille sacrée. **Et quand vous serez appelé pour le Jihad, vous devriez sortir [partir, s'élaner] immédiatement.** " ».

Muslim Chapitre 28, livre 20, numéro 4631 « J'ai entendu Mahomet dire : "je ne resterais pas derrière quand un raid [une expédition guerrière] était mobilisé [lancé] pour le Jihad, à moins que cela ne soit trop dur pour les croyants. **J'aime que je sois tué pour la cause d'Allah ; alors je devrais être ramené à la vie et être tué à nouveau**" ».

Bukhari Livre 11, n°617 : « Rapporté Abu Huraira:

Le Messenger d'Allah (ﷺ) a dit: "Par Lui de quelle main est mon âme, j'étais sur le point de commander la collecte de bois de chauffage (combustible) puis d'ordonner à Quelqu'un de prononcer le Adhan pour la prière puis d'ordonner à quelqu'un de diriger la prière, **puis j'irais, de derrière, brûler les maisons d'hommes qui ne se sont pas présentés à la prière (congrégation obligatoire).**

Par lui, dans les mains de qui mon âme est, **si quelqu'un d'entre eux avait su qu'il obtiendrait un os recouvert de bonne viande ou deux (petits) morceaux de viande présents entre deux côtes, il serait venu pour la prière de `Isha`** ²⁸⁴.

Note : Tous ces versets et hadiths incitant au djihad guerrier, voire à la tromperie, pose un problème. Nous voyons, au travers de ces versets et hadiths, que nous sommes très éloignés de l'esprit du christianisme.

Tous les versets et hadiths poussent à maintenir les croyants musulmans mobilisés en permanence pour le djihad. La conservation de son libre arbitre et la liberté de choix n'existent pas dans l'islam.

Les commandements contraignants de ces versets et hadiths oppressifs ne sont souvent perçus, par beaucoup de musulmans que comme des obligations nécessaires, afin d'être conforme à l'idéal du musulman pieux tel que le désire « Dieu » ou Mahomet.

²⁸² Cf. <http://mb-soft.com/believe/tfw/hadith4.htm>

²⁸³ Cf. <http://www.3ilmchar3i.net/article-les-regles-du-djihad-113194494.html>

²⁸⁴ Allah's Messenger (ﷺ) said, "By Him in Whose Hand my soul is I was about to order for collecting firewood (fuel) and then order Someone to pronounce the Adhan for the prayer and then order someone to lead the prayer then I would go from behind and burn the houses of men who did not present themselves for the (compulsory congregational) prayer.

By Him, in Whose Hands my soul is, if anyone of them had known that he would get a bone covered with good meat or two (small) pieces of meat present in between two ribs, he would have turned up for the `Isha' prayer.'.

Référence: Sahih al-Bukhari 644 Référence au livre: Livre 10, Hadith 41USC-MSA Référence Web (anglais): Vol. 1, livre 11, hadith 617 (système de numérotation déconseillé).

Bukhari Livre 11, n°617, <https://muflihun.com/bukhari/11/617>

64 Annexe : Hadiths incitant à la cruauté, au manque de pitié et au terrorisme

Bukhari Volume 4 Livre 52 n°220 « L'apôtre d'Allah a déclaré : "J'ai été envoyé avec les expressions les plus courtes portant le sens le plus large, et **j'ai été victorieux avec la terreur [l'effroi]** (jeté dans le cœur de l'ennemi) [...] »²⁸⁵.

Autre traduction :

Bukhari Volume 4 Livre 52 n°220 « D'après Abou-Horaira, l'envoyé de Dieu a dit : "Je suis envoyé avec les plus courtes expressions avec le sens le plus large, et **j'ai vaincu par la terreur** (battu dans le cœur de l'ennemi). Pendant mon sommeil, les clefs des trésors de la terre m'ont été apportées et ont été placées dans ma main. Abou-Horaira ajouta : « *L'Envoyé de Dieu est parti et maintenant, vous autres, vous extrayez ses trésors.* » »²⁸⁶.

Muslim n°810 « L'Envoyé d'Allah a dit : "J'ai reçu cinq faveurs que personne n'avait reçues avant moi. Chaque prophète antérieur a été envoyé à un peuple spécifique, alors que moi, j'ai été envoyé à l'humanité entière. **Les butins m'ont été rendus licites tandis qu'ils ne l'étaient pas pour les autres.** Toute la terre m'a été offerte comme moyen de purification et un lieu de prière. Tout homme donc, surpris n'importe où par l'heure de prière, peut l'accomplir où est-ce qu'il se trouve. **On m'a accordé la victoire (sur l'ennemi) en lui inspirant la terreur à une distance d'un mois de marche.** Enfin, j'ai reçu la faveur d'intercéder" »²⁸⁷.

Muslim n°812 « L'Envoyé d'Allah a dit : "Je fus distingué d'entre les prophètes par six faveurs (qu'Allah m'avaient accordées): J'ai eu le don de la parole exhaustive quoique brève. **J'ai reçu la victoire grâce à l'effroi (jeté dans les cœurs de mes ennemis). Le butin m'a été rendu licite.** Toute la terre m'a été offerte comme moyen de purification et un lieu de prière. J'ai été envoyé à l'humanité entière. **Enfin, je suis le dernier des prophètes"** »²⁸⁸.

Hadith, Sahih Bukhari 4:52:73 : « *L'apôtre d'Allah (Mahomet) a dit : **Sache que le paradis est à l'ombre des épées.*** » ».

Sahih al-Bukhari n° 2818 : « *'Abdullah bin Abi Aufa rapporté: L'apôtre d'Allah O a dit: **"Sachez que le paradis est à l'ombre des épées."*** » ».

65 Annexes : hadiths incitant à la misogynie, au sexisme, à la domination des hommes sur les femmes

La femme n'a pas voix au chapitre en matière de mariage et de divorce : Sunan Tirmidhi n°1102 et n°1187, Al Jami n°7556.

Obligation d'obéissance envers leur mari : Bukhari, Volume 4, livre 52, n° 42, Bukhari 62 27, Al-Boukhârî n° 5195) et Mouslim n° 1026, Boukhari, Vol 9, Livre 88, Ch 18, n° 119.

Totale disponibilité sexuelle des épouse pour leur mari : Al-Boukhârî n° 5193, Muslim n° 1436, n° 1436, n° 2594, Sunan Tirmidhi n° 1160, Targhib Wa Tarhib n°1939.

Condamnées à l'enfer : Bukhari, Volume 1, livre 6, N°301²⁸⁹, Bukhari, Volume 7, livre 62, N°33, Muslim 36 n° 6596 et n° 6600.

Impureté des femmes lors des règles : Boukhârî vol 1 livre 9 n° 490, Bukhari 62 n°132, Dawud I 82.

Le prophète refusait de toucher les mains des femmes, considérées comme impures et tentatrices : Al Jami n°7177, n°5045 et n°2513, Boukhari n°5288, Muslim n°2657.

²⁸⁵ Cf. <https://muflihun.com/bukhari/52/220>

²⁸⁶ Cf. <https://muflihun.com/bukhari/52/220>

²⁸⁷ Cf. <http://hadith.al-islam.com/Display/Hierarchy.asp?Src=1&AlmiaNum=809>

²⁸⁸ Cf. <http://hadith.al-islam.com/Display/Hierarchy.asp?Src=1&AlmiaNum=811>

²⁸⁹ Un hadith emblématique (extrait) : De Mahomet « *Je n'ai jamais rien vu de plus déficient en intelligence et en religion que vous* » [les femmes]. Sahih al-Bukhari, Volume 1, livre 6, n°301.

Les femmes doivent être couvertes quand elles sortent hors de la maison : Sounan Tirmidhi n°1173, Ahmad (26569), Al-Moustadrak (7782),

Une femme ne doit pas se faire belle et apparaître comme une tentatrice : Muslim n° 3961, Bukhari 63 259).

Il a autorisé l'allaitement des adultes par les femmes (Muslim, Book 8, Hadith n° 3425 et Muslim n° 1453).

La plupart des hadiths incitent à l'infériorisation et à la soumission des femmes, face aux hommes.

Un homme peut battre sa femme si elle ne lui obéit pas :

« *Si je devais ordonner à quelqu'un de se prosterner devant autre qu'Allah, j'aurais ordonné à la femme de se prosterner devant son époux. Par Celui qui détient l'âme de Mouhammad dans Sa main, la femme n'accomplira le droit de Son Seigneur que lorsqu'elle aura accompli le droit de son époux. Et même s'il la sollicite alors qu'elle se trouve sur le bât [d'un chameau], elle ne doit pas lui refuser.* » [Rapporté par Ibn Mâdjah (1853), d'après 'Abd Allâh ibn Abî Awfâ رضي الله عنهما dans le récit de Mou'âdh رضي الله عنه. Ce hadith est jugé ḥaṣane (bon) par Al-Albânî dans Al-Irwâ' (7/56) (n° 1998).

Abu Dawud 2146 : « *Iyas ibn Abdullah ibn Abu Dhubab a rapporté que le Messager d'Allah O disait: Ne battez pas les servantes d'Allah, mais quand Umar est venu auprès du Messager d'Allah O et a dit: Les femmes se sont enhardies envers leurs maris, il (le Prophète) a autorisé de les battre. Ensuite, de nombreuses femmes ont fait le tour de la famille du Messager d'Allah, se plaignant contre leurs maris. Ainsi, le Messager d'Allah O a dit: **Beaucoup de femmes sont venues pour se plaindre de leurs maris. Ce ne sont pas les meilleures d'entre vous** ».*

Abu Dawûd, hadith n° 2142 : « *Mu'awiyah a demandé : Messager d'Allah, quel est le droit de la femme sur 'un de nous ? Il a répondu : Que vous devriez lui donner de la nourriture quand vous mangez, la vêtir quand vous vous habillez, **ne la frappez pas sur le visage**, ne la révoltez pas et ne vous séparez d'elle qu'à la maison* ».

Note : Sous-entendu, a contrario, vous pouvez la frapper ailleurs que sur leur visage.

La femme doit obéir à l'homme / elle est au service de l'homme

« **La femme ne doit disposer de ses biens qu'avec la permission de son époux.** »

[Rapporté par At-Tabarânî dans Al-Mou'djam Al-Kabîr (22/83), d'après Al-Wâthila ibn Al-Asqa' رضي الله عنه. Ce hadith est jugé saḥîh (authentique) par Al-Albânî dans As-Silsila As-Sahîha (775).]

« *Et vos femmes, parmi les gens du Paradis, sont celles qui sont affectueuses et regagnent le cœur de leurs époux, qui lorsqu'elles [le voient] en colère viennent mettre leur main dans la sienne et leur disent : " Je ne goûterai au sommeil que lorsque tu seras satisfait. " »* [Rapporté par Al-Bayhaqî (8358), d'après Ibn 'Abbâs رضي الله عنهما. Ce hadith est authentifié par Al-Albânî dans As-Silsila As-Sahîha (287).]

Hadith rapporté par Aboû Hourayra رضي الله عنه : « *On demanda au Messager : " Quelles sont les meilleures des femmes ? " Il répondit : " Celle qui réjouit [son époux] quand il la regarde, lui obéit quand il lui ordonne [de faire quelque chose], **ne lui désobéit pas**, d'une façon qu'il déteste, **quand il demande son corps ou son bien.** " »* [Rapporté par An-Naṣâ'î (3231). Ce hadith est jugé ḥaṣane (bon) par Al-Albânî dans Irwâ' Al-Ghalîl (1786).]

Selon ces deux hadiths, le Messager صلى الله عليه وسلم dit : « ... Quant à vos droits sur vos épouses : **elles ne doivent pas introduire dans vos maisons ceux que vous détestez, ou leur permettre d'y entrer.** ».

« *Il صلى الله عليه وسلم a dit aussi : « Et qu'elle n'autorise [personne à entrer] dans sa maison sans sa permission. »* [Rapporté par : Al-Boukhârî (5195) et Mouslim (1026), d'après Aboû Hourayra رضي الله عنه.]

« **La femme ne doit disposer de ses biens qu'avec la permission de son époux.** »

[Rapporté par At-Tabarânî dans Al-Mou'djam Al-Kabîr (22/83), d'après Al-Wâthila ibn Al-Asqa' رضي الله عنه. Ce hadith est jugé saḥîh (authentique) par Al-Albânî dans As-Silsila As-Sahîha (775).]

« Si la femme savait le droit de son époux, **elle ne s'assiérait pas lorsqu'il prend son déjeuner ou son dîner jusqu'à ce qu'il finisse** » [Rapporté par At-Tabarânî dans Al-Mou'djam Al-Kabîr (20/160), d'après Mou'âdh ibn Djabal رضي الله عنه. Ce hadith est jugé sahih (authentique) par Al-Albânî dans Sahîh Al-Djâmi' (5259)].

« Il n'est pas permis à une femme qui croit en Allâh et au Jour Dernier de porter le deuil sur un mort au-delà de trois jours, sauf pour son mari qui doit durer quatre mois et dix jours. »
[Rapporté par : Al-Boukhârî (5334) et Mouslim (1486), d'après Oumm Habîba bint Abî Soufyân رضي الله عنهما].

Hadith bukhari n° 5184 : Abû Hurayra rapporte que l'Envoyé de Dieu a dit : « *les femmes est comme une côte : si vous voulez la redresser, vous la brisez, et si vous voulez vous en servir, il faut vous en servir avec sa courbe* ».

Interdiction de nuire à son époux :

« **Une femme ne nuit pas à son mari dans ce bas monde sans que sa femme parmi les houris ne dise : " Ne lui nuis pas, qu'Allâh te combatte. Il n'est chez toi qu'un passager. Il est sur le point de te quitter pour se joindre à nous. "** »

[Rapporté par : At-Tirmidhî (1174) et Ibn Mâdjah (2014), d'après Mou'âdh رضي الله عنه. Ce hadith est jugé sahih (authentique) par Al-Albânî dans As-Silsila As-Sahîha (173)].

Interdiction de se mettre en colère contre son époux :

« **Il y a trois personnes dont la prière ne dépassera pas les oreilles : l'esclave fugitif jusqu'à ce qu'il revienne [vers son maître], la femme dont le mari passe la nuit en colère contre elle, et l'imam qui dirige les gens [dans la prière] alors qu'ils le détestent.** »

[Rapporté par At-Tirmidhî (360), d'après Aboû Oumâma رضي الله عنه. Ce hadith est jugé hasane (bon) par Al-Albânî dans Sahîh Al-Djâmi' (3057)].

Interdiction de se montrer ingrate envers son époux :

« **Allâh ne regardera pas la femme ingrate envers son époux, alors qu'elle ne peut pas se passer de lui.** »

[Rapporté par Al-Hâkim dans Al-Moustadrak (2771), Par Al-Bayhaqî dans As-Sounane Al-Koubrâ (14720), d'après 'Abd Allâh ibn 'Amr رضي الله عنهما. Ce hadith est jugé sahih (authentique) par Al-Albânî dans As-Silsila As-Sahîha (289)].

Interdiction de demander à l'époux de la divorcer :

« **Toute femme qui demande le divorce à son mari sans aucune raison valable, se verra interdire l'odeur du paradis.** »

[Rapporté par Aboû Dâwoûd (2226), d'après Thawbân رضي الله عنه. Ce hadith est jugé sahih (authentique) par Al-Albânî dans Al-Irwâ' (2035)].

Interdiction faite aux épouses de se refuser à la jouissance de son époux :

Selon ce hadith, le Messager صلى الله عليه وسلم dit : « **Si l'homme invite son épouse au lit et qu'elle ne vient pas à lui, et qu'il passe alors, la nuit, fâché contre elle, les Anges la maudiront jusqu'au matin.** »

[Rapporté par : Al-Boukhârî (5193) et Mouslim (1436) ; les termes de ce hadith sont ceux de Mouslim, d'après Aboû Hourayra رضي الله عنه].

Hadith bukhari n° 5194 : « **Abû Hurayra rapporte que le prophète a dit : lorsqu'une femme déserte le lit de son mari, les Anges la maudissent jusqu'au moment où elle s'y rende** ».

Le Messager صلى الله عليه وسلم dit aussi : « **Par Celui qui tient mon âme dans Sa Main ! Il n'est pas de femme qui se refuse à son mari qui l'invite au lit sans que Celui qui est au ciel ne soit courroucé contre elle jusqu'à ce que son mari soit satisfait d'elle.** » (Rapporté par Mouslim (1436), d'après Aboû Hourayra رضي الله عنه).

Les femmes servent au plaisir sexuel des hommes (voir ci-dessous) :

« *Si je devais ordonner à quelqu'un de se prosterner devant autre qu'Allah, j'aurais ordonné à la femme de se prosterner devant son époux. Par Celui qui détient l'âme de Mouhammad dans Sa main, la femme n'accomplira le droit de Son Seigneur que lorsqu'elle aura accompli le droit de son époux. Et même s'il la sollicite alors qu'elle se trouve sur le bât [d'un chameau], elle ne doit pas lui refuser.* » [Rapporté par Ibn Mâdjah (1853), d'après 'Abd Allâh ibn Abî Awfâ رضي الله عنهما dans le récit de Mou'âdh رضي الله عنه. Ce hadith est jugé ḥaṣane (bon) par Al-Albânî dans Al-Irwâ' (7/56) (n° 1998).

Un homme peut avoir des relations sexuelles avec une prisonnière de guerre et ses esclaves :

Ibn Ishaq a rapporté : « Les captives de Khaybar furent largement réparties entre les musulmans. Le Prophète eut en partage **Safiyya**, fille de Huyayy ibn Akhtab et deux de ses cousines. **Il garda pour lui Safiyya et donna les deux cousines à l'un de ses compagnons de combat, Dihya ibn Khalîfa, qui avait pourtant souhaité avoir Safiyya.** Bilal, le muezzin, l'avait ramenée avec l'une de ses compagnes. **Il passa avec les deux captives au milieu des cadavres des juifs tués au combat. A cette vue, la compagne de Safiyya éclata en sanglots, se déchirant le visage et couvrant de terre ses cheveux.** La voyant dans cet état, le Prophète dit : « **Eloignez de moi cette furie satanique !** ». **Et il fit venir Safiyya, la fit assoir derrière lui et jeta sur elle son manteau : les musulmans comprirent que le Prophète se la réservait.** Puis il fit des reproches à Bilal : « *As-tu donc, Bilal, totalement perdu tout sentiment de pitié au point de faire passer ces femmes devant les cadavres de leurs hommes ?* »²⁹⁰.

Bukhari a rapporté quelques hadiths sur le viol de Safiyya (voir ci-après) :

« Anas raconte : quand l'Apôtre d'Allah a pris Khaybar, il dirigea la prière du matin (Fajr) quand il faisait encore noir. Le prophète chevaucha, et Abou Talha avec lui, et moi-même derrière Abou Talha. Le Prophète parcourut rapidement les ruelles de la ville et mon genou toucha sa cuisse. Il découvrit sa cuisse, et je vis sa blancheur. En pénétrant dans la ville, il dit : *'Allahu Akbar ! Khaybar est dévastée. A chaque fois que nous approchons d'une nation, ce sera le matin de ceux qui ont été avertis'*. Il répéta cela trois fois. Les gens sortaient pour leur travail et certains disaient : *'Mahomet (est venu)'*. (Certains de nos compagnons ajoutaient : *'Avec son armée'*). Nous avons conquis Khaybar, pris des captives, et le butin a été rassemblé.

Dihya vint et dit : « *O Prophète d'Allah ! Donne-moi une esclave parmi les captives ! Le Prophète dit : « Va et prends n'importe laquelle* ». Il prit Safiyya bint Huyai. Un homme alla trouver le Prophète et dit : « *O Apôtre d'Allah ! Tu as donné Safiyya bint Huyai à Dihya alors qu'elle commande les tribus des Banu Quraiza et des Banu Nadir et ne revient qu'à toi* ». Le Prophète dit : « *Amenez-le avec elle* ». Donc Dihya vint avec elle et quand le Prophète la vit, il dit à Dihya : « **Prends n'importe quelle autre fille parmi les captives** ». Anas ajoute : « **Le Prophète alors la prit et l'épousa** ».

Thabit demanda à Anas : 'O Abou Hamza ! Que lui a donné le Prophète comme mahr (dot) ?' Il dit : 'Sa dot fut elle-même car il l'affranchit et alors il l'épousa'. Anas ajouta : 'En chemin, **Um Sulaim la para pour la cérémonie de mariage et l'envoya dans la nuit comme épouse au Prophète** »²⁹¹.

Dans le Coran, le Dieu de Mahomet légalise les relations sexuelles avec des femmes esclaves, au nom du « *droit de possession* », même si elles étaient mariées avant leur capture²⁹².

²⁹⁰ Sira, II 336, d'après *La biographie du Prophète Mahomet*, texte traduit et annoté par Wahid Atallah, Fayard, 2004, p316 (NdT).

²⁹¹ Sahih Bukhari, 1, 8, 367.

Dans ce hadith le commentateur raconte comment ils [les musulmans] attaquèrent la ville de Khaybar à l'aube prenant la population par surprise. « *Yakhrab Khaybar* » (Khayber est détruite) s'exclama Mahomet, comme il passait triomphalement d'un bastion à un autre : « *Allah est grand !* » Après la prise de la ville, vint le moment de partager le butin. Dihya, un des combattants, reçut **Safiya** dans sa part. **Le père de Safiya était le chef des Banu Nadir et avait été décapité sur ordre de Mahomet trois ans auparavant.** Après la conquête de Khaybar, **son jeune époux Kinana fut torturé et tué également sur ses ordres.** Quelqu'un informa Mahomet que Safiya, dix-sept ans, était très belle. **Donc Mahomet offrit à Dihya deux cousines de Safiya en échange.**

²⁹² 4.24 : et [vous sont interdites] parmi les femmes, les dames (qui ont un mari), sauf **si elles sont vos esclaves en toute propriété.** Prescription d'Allah sur vous !

Interdiction de jeûner en dehors de Ramadân sans la permission de l'époux :

Selon le hadith, le Messager d'Allah ﷺ dit : « **La femme ne peut faire le jeûne qu'après la permission de son mari quand il est à la maison.** »

[Rapporté par : Al-Boukhârî (5195) et Mouslim (1026), d'après Aboû Hourayra رضي الله عنه].

La femme n'a pas le droit de faire le jeûne sans avis de son mari :

Hadith n° 5192 de Bukhari : « D'après Abû Hurayra, le prophète a dit : « *la femme qui a son mari présent ne doit jeûner que si celui-ci l'y autorise* » ».

Interdiction d'enlever ses habits en dehors du domicile conjugal :

Il est authentiquement rapporté que le Messager d'Allah ﷺ dit : « *Toute femme qui enlève ses habits en dehors de sa maison, Allah déchirera Son voile [établi entre elle et Lui].* »

[Rapporté par : Ahmad (26569) et Al-Hâkim dans Al-Moustadrak (7782), d'après Oumm Salama رضي الله عنها. Ce hadith est jugé sahih (authentique) par Al-Albânî dans Ghâyat Al-Marâm (195)].

D'après Aboû Al-Malîh Al-Houdhalî : « *Des femmes parmi les gens de Hims demandèrent la permission d'entrer chez 'A'icha qui leur répondit : " Il se peut que vous soyez de celles qui entrent aux hammams ? " J'ai entendu le Messager d'Allah ﷺ dire : " Toute femme qui enlève ses habits en dehors du domicile de son époux a, certes, déchiré le voile qu'il y a entre elle et Allah عز وجل . " »*

[Rapporté par : At-Tirmidhî (2803) et Ibn Mâdjah (3750), d'après 'A'icha رضي الله عنها. Ce hadith est authentifié par Al-Albânî dans Sahîh Al-Djâmi' (2710)].

Le Messager ﷺ a dit : « **La femme ne doit pas contempler le corps d'une autre femme pour ensuite la décrire à son mari comme si lui-même la regardait devant lui.** » [Rapporté par Al-Boukhârî (5240), d'après Ibn Mas'oud رضي الله عنه].

Les femmes sont déficientes en intelligence et en religion. Les femmes sont condamnées à l'enfer :

« *Un jour, l'Apôtre d'Allah est allé à Musalla pour Id-al-Adha ou la prière d'Al-Fitr. Alors il est passé par les femmes et a dit : "Ô Femmes ! Faites l'aumône parce que j'ai vu que **la majorité des occupants du feu de l'enfer sont vous (les femmes).**" Elles demandèrent : "Pourquoi en est-il ainsi, Ô Apôtre d'Allah ?" Il répondit : "Vous maudissez fréquemment et vous êtes ingrates envers vos maris. **Je n'ai jamais rien vu de plus déficient en intelligence et en religion que vous.** Un homme sensible et sensé pourrait être égaré par quelques-unes d'entre vous. " Les femmes demandèrent : "Ô apôtre d'Allah ! Qu'y a-t-il de déficient dans notre intelligence et notre religion ? Il dit : "**La preuve apportée par deux femmes n'est-elle pas équivalente à celle d'un seul homme ?** " Elles répondirent par l'affirmative. Il dit : "**C'est l'insuffisance dans leur intelligence. N'est-il pas vrai qu'une femme ne peut ni prier ni jeûner pendant ses règles ?**" Les femmes répondirent par l'affirmative. Il dit : **C'est l'insuffisance dans leur religion.**" » , Sahih al-Bukhari, Volume 1, livre 6, N°301 (Sahih Bukhari 1:6:301)²⁹³.*

Hadith bukhari n° 304 : « *Abou-Sa'îd-El-Khodri a dit : 'Un jour de fête, c'était celle des Sacrifices - ou celle de la Rupture du jeûne - l'Envoyé de Dieu sortit pour se rendre à l'oratoire en plein vent. Comme il passait auprès des femmes, il s'écria : 'Ah ! troupe de femmes, faites l'aumône, car on m'a fait voir que vous formiez la majeure partie des gens de l'enfer. - Et, pourquoi cela, ô Envoyé de Dieu ? demandèrent-elles. - **C'est, répondit-il, que vous***

33.50 : O Prophète ! Nous t'avons rendue licites tes épouses à qui tu as donné leur mahr (dot), **ce que tu as possédé légalement parmi les captives [ou esclaves]** qu'Allah t'a destinées...

4.3 : Et si vous craignez de n'être pas justes envers les orphelins, ... Il est permis d'épouser deux, trois ou quatre, parmi les femmes qui vous plaisent, mais, si vous craignez de n'être pas justes avec celles-ci, alors une seule, ou **des esclaves que vous possédez**. Cela afin de ne pas faire d'injustice (ou afin de ne pas aggraver votre charge de famille).

²⁹³ Voir https://wikiislam.net/wiki/Women_are_Deficient_in_Intelligence

multipliez vos malédictions et que vous méconnaissiez le bien que vous font vos époux. Je n'ai pas vu, parmi les êtres faibles en intelligence et en religion, personne qui, mieux que l'une de vous, fasse perdre la tête à un homme énergique. - En quoi, reprirent-elles, ô Envoyé de Dieu, consiste l'infériorité de notre intelligence et de notre religion ? - **Est-ce que le témoignage de la femme n'équivaut pas seulement à la minorité de celui d'un homme ?** --- répliqua le Prophète. --- Certes, oui, dirent les femmes. --- **Eh ! bien, ajouta le Prophète, cela tient à l'infériorité de leur intelligence. Est-ce que, aussi, quand elles ont leurs menstrues, les femmes ne cessent pas de prier et de jeûner ?** --- Certes, répliquèrent-elles. --- **Eh ! bien cela, c'est à cause de l'infériorité de leur religion.'** ».

Sahih bukhari n° 2658 : « **Abu Said Al-Khudri: Le Prophète a dit: "Le témoin d'une femme n'est-il pas égal à la moitié de celui d'un homme?" Les femmes ont dit: "Oui". Il a dit: "C'est à cause de la carence de l'esprit d'une femme."** ».

Note : à rapprocher du verset 2.282 (sur le poids du témoignage des femmes par rapport à celui des hommes).
La femme est similaire au diable :

Hadith muslim n° 1403 / 3407 de muslim : « **Le Messenger d'Allah vit une femme et se rendit chez son épouse Zaynab qui frottait une peau qu'elle avait commencé à tanner. Il satisfait son désir, puis sortit vers ses compagnons et déclara : « Certes, la femme arrive sous l'aspect d'un démon. Quand l'un de vous regarde une femme, qu'il ait des rapports sexuels avec son épouse ! Cela chassera ce qu'il a à l'esprit.** » ».

La femme est un mauvais présage :

Bukhari, hadith n° 2858 : « **'Abdallâh Ibn 'Umar – Dieu les agréa, lui et son père – a dit : « j'ai entendu le Prophète dire : « ce n'est que dans trois choses que des influences funestes peuvent se faire sentir : la femme, le cheval et la maison » ».**

Bukhari, hadith n° 2859 : « **D'après Ibn sâ'idhi – Dieu l'agréa – l'Envoyé de Dieu dit « Si les influences funestes se font sentir dans quelque chose, c'est dans la femme, le cheval & la maison » ».**

Femme est destinée à l'enfer :

Hadith bukhari n° 304 : « **Abou-Sa'îd-El-Khodri a dit : 'Un jour de fête, c'était celle des Sacrifices - ou celle de la Rupture du jeûne - l'Envoyé de Dieu sortit pour se rendre à l'oratoire en plein vent. Comme il passait auprès des femmes, il s'écria : 'Ah ! troupe de femmes, faites l'aumône, car on m'a fait voir que vous formiez la majeure partie des gens de l'enfer. - Et, pourquoi cela, ô Envoyé de Dieu ? demandèrent-elles. - C'est, répondit-il, que vous multipliez vos malédictions et que vous méconnaissiez le bien que vous font vos époux. Je n'ai pas vu, parmi les êtres faibles en intelligence et en religion, personne qui, mieux que l'une de vous, fasse perdre la tête à un homme énergique. - En quoi, reprirent-elles, ô Envoyé de Dieu, consiste l'infériorité de notre intelligence et de notre religion ? - Est-ce que le témoignage de la femme n'équivaut pas seulement à la minorité de celui d'un homme ? - -- répliqua le Prophète. --- Certes, oui, dirent les femmes. --- Eh ! bien, ajouta le Prophète, cela tient à l'infériorité de leur intelligence. Est-ce que, aussi, quand elles ont leurs menstrues, les femmes ne cessent pas de prier et de jeûner ? --- Certes, répliquèrent-elles. --- Eh ! bien cela, c'est à cause de l'infériorité de leur religion.'** ».

Hadith muslim n° 2738 / 6942 : « **Mutarrif ibn 'abd Allah avait deux épouses. Il revient chez l'une et demanda : « tu reviens de chez une telle ? » Il répondit « je reviens de chez 'imrân ibn Husayn qui nous a rapporté que le Messenger d'Allah a dit : « certes les occupants les moins nombreux du Paradis sont les femmes ».**

Hadith muslim n° 6937 / 2736 : « **Le Messenger d'Allah a dit « Je me tins devant la porte du Paradis et la plupart de ceux qui y entraient étaient des pauvres. Les nantis étaient revenus, sauf destinés à l'Enfer. On donna l'ordre de les y emmener. Je me tins devant la porte de l'Enfer et la plupart de ceux qui y entraient étaient les femmes » ».**

Les femmes sont fragiles comme du verre (voir ci-après) :

Sahih bukhari n° 6211 : « D'après Anas ibn Malik, le prophète avait un chamelier nommé Anjasha qui avait une belle voix. « tout doucement, ô Anjasha, cria le prophète, **tu vas casser les verrières. - C'est à dire, fait observer Qatâda, de faibles femmes** » ».

Les femmes et les filles enterrées vivantes iront en enfer :

« 'Amir a rapporté le Messenger d'Allah (que la paix soit sur lui) en disant:
La femme qui enterre vivante sa fille nouveau-née et la fille qui est enterrée vivante iront toutes deux en enfer ».
Sunan Abi Dawud 4717²⁹⁴.

Les femmes ne peuvent pas entrer dans une mosquée durant leurs menstrues (règles) :

« **Il n'est pas permis à une femme qui voit ses règles d'entrer dans une mosquée, sauf si c'est pour la traverser en cas de besoin. Il en est de même pour celui qui traine une souillure majeure, compte tenu de la parole du Très Haut :** « Ô les croyants ! N'approchez pas de la Prière alors que vous êtes ivres, jusqu'à ce que vous compreniez ce que vous dites, et **aussi quand vous êtes en état d'impureté [pollués]**²⁹⁵ - à moins que vous ne soyez en voyage - jusqu'à ce que vous ayez pris un bain rituel » (Coran,4:43).

« **Il est interdit à la femme qui voit ses règles de séjourner dans une mosquée, voire un lieu de célébration des prières marquant les Deux Grandes Fêtes, compte tenu du hadith d'Um Atiyya dans lequel elle dit: « Ordre nous a été donné (par le Prophète) de faire sortir les femmes adultes et les mineures pour la prière de la Fête, pourvu que celles qui voient leurs règles s'écartent du lieu de prière des musulmans** » (Rapporté par al-Boukhai, 324) et par Mouslim (890) Epître sur les saignements naturels féminins, p. 52-53)²⁹⁶.

Interdiction de jeûner en dehors de Ramadân sans la permission de l'époux :

Selon le hadith et Abû Huraira (radiallahu 'anhuà, le Messenger d'Allâh صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ [prophète (salallahu 'alayhi wa salam)]) a dit : « **La femme ne peut faire le jeûne qu'après la permission de son mari quand il est à la maison.** »

[Rapporté par : Al-Boukhârî (5195) et Mouslim (1026), d'après Aboû Hourayra رضي الله عنه].

Interdiction de toucher la main d'une femme (ou de toucher une femme) :

D'après Aqila Bint Oubeid, le Prophète a dit : « **Je ne touche pas les mains des femmes** » (Rapporté par Tabarani et authentifié par Cheikh Albani dans Sahih Al Jami n°7177)

D'après Amima Bint Raqiqa, le Prophète a dit : « **Certes je ne serre pas la main aux femmes** » (Rapporté par Tirmidhi et authentifié par Cheikh Albani dans Sahih Al Jami n°2513)

Aicha a dit : « **Non, je jure par Allah, le Prophète n'a jamais touché la main d'une seule femme, elles lui faisaient serment d'allégeance par la parole** » (Rapporté par l'imam Boukhari dans son Sahih n°5288)

²⁹⁴ Cette tradition a également été transmise par Ibn Mas'ud du Prophète (que la paix soit sur lui) dans le même sens, par le biais d'une chaîne de narrateurs différente.

(1694)Chapter: The Offspring Of Polytheists(18)المُشْرِكِينَ ذَرَارِيَّ فِي بَابِ

'Amir reported the Messenger of Allah (May peace be upon him) as saying :

The woman who buries alive her new-born girl and the girl who is buried alive both will go to Hell. This tradition has also been transmitted by Ibn Mas'ud from the Prophet (May peace be upon him) to the same effect through a different chain of narrators

Grade : Sahih (Al-Albani)

Reference: Sunan Abi Dawud 4717

In-book reference: Book 42, Hadith 122

English translation: Book 41, Hadith 4699

Source : <https://sunnah.com/abudawud/42/122>

²⁹⁵ Etat d'impureté majeure (janâba).

²⁹⁶ Voir <https://islamqa.info/fr/33649>

D'après Ma'qal Ibn Yasar, le Prophète a dit : « *Que l'on enfonce une pointe en fer dans la tête de l'un d'entre vous est meilleur pour lui que de toucher une femme qui ne lui est pas permise* ».

(Rapporté par Tabarani et authentifié par Cheikh Albani dans Sahih Al Jami n°5045)

D'après Abou Houreira, le Prophète a dit : « *Il a été écrit à chacun des fils d'Adam sa part de fornication. La fornication des yeux est le regard, la fornication des oreilles est l'écoute, la fornication de la langue est la parole, la fornication de la main est le toucher, la fornication du pied est le pas, le cœur a envie et espère et c'est le sexe qui rend cela véridique ou le dément* » (Rapporté par Mouslim dans son Sahih n°2657).

Mieux vaut à une femme qui a ses règles (menstrues) de ne pas toucher :

Ce qui est rapporté dans un hadith d'Ibn Omar (P.A.a) selon lequel le Prophète a dit : « *Que celui qui est souillé, ou celle qui a vu sa menstruation, ne lise rien du Coran* ». Rapporté par at-Tarmidhyi ,131, Ibn Mâdja 595, Ad-Dar Quoutni ,1/817, Al-Bayhaqi, 1/89. C'est un hadith faible parce qu'il fait des hadith qu'Ismaïla ibn Iyach a rapporté des Hidjazi. Or ces hadiths sont réputés faibles. Cheikh al-Islam Ibn Taymiya a dit (21/460) que le hadith faible selon l'unanimité des connaisseurs de ce hadith. Voir Nasb ar-raaya, 1/195 et At-talkhis al-Habir, 1/183.

Répudiation de l'épouse :

Quand une femme est irrévocablement divorcée, elle ne peut retourner à son mari qu'à la condition d'épouser un autre homme et d'être répudiée par lui :

« *Aïcha a raconté : L'épouse de Rifaa Al-Qurazi vint dire à l'envoyé d'Allah : 'Rifaa a prononcé irrévocablement contre moi le divorce. Ensuite j'ai épousé Abdur-Rahman ben Az-Zubair Al-Qurazi qui s'est avéré impuissant.' L'envoyé d'Allah lui répondit : 'Tu veux peut-être retourner à Rifaa? C'est impossible tant que Abdur-Rahman et toi n'avez pas eu de relations sexuelles !' »* (Bukhari, Vol. 7:186).

Un homme adulte est autorisé à sucer le sein d'une femme :

Après que Mahomet a annulé l'institution de l'adoption, **Abou Hudhaifa** et son épouse **Sahla**, qui avait un fils adoptif nommé **Salim**, vinrent lui demander conseil. « *Messenger d'Allah, Salim vit avec nous dans notre maison* », dit Sahla. « *Il a atteint la puberté comme les hommes l'atteignent et a appris ce qui concerne le sexe comme les hommes l'apprennent* ». En réponse, Mahomet improvisa une solution astucieuse. « *Donne-lui le sein* », lui dit-il. « *Comment pourrais-je lui donner le sein alors qu'il est devenu un homme ?* » demanda-t-elle, perplexe. Mahomet rit et dit : « *Je sais que c'est un jeune homme* ». De fait, Salim était assez âgé (plus de quinze ans) pour avoir pris part à la bataille de Badr. Le hadith dit qu'il rit alors²⁹⁷.

D'après Mahomet, nourrir au sein établit une relation maternelle, même si une femme nourrit un enfant qui n'est pas biologiquement le sien. Un hadith dit : « *Aïcha considéra cela comme un précédent pour tout homme qui voudrait pouvoir la voir. Elle demanda à sa sœur, Um Kulthum bint Abi Bakr, et aux filles de son frère, de donner du lait à tout homme qu'elle souhaitait accueillir. Les autres épouses du Prophète refusèrent de laisser quiconque venir à elles par ce biais. Elles disaient : « Non ! Par Allah ! Personne ne peut être admis chez nous par un tel nourrissage ! »*²⁹⁸ ».

Attitude de Mahomet envers ses propres épouses ou les épouses des autres

Aïcha raconte : « *J'avais l'habitude de regarder ces dames [femmes] qui se sont données à l'apôtre d'Allah et j'avais l'habitude de dire, « Est-ce qu'une princesse peut se donner elle-même (à un homme) ? ». Mais quand Allah a révélé : « Toi (O Muhammad) peut retarder [fait attendre] (le tour de) qui tu veux d'elles. Et toi peux recevoir [héberger] l'une de celle que tu veux. Et (puis) il n'y a pas de blâme (aucun grief sur toi) si tu invites une que tu avais*

²⁹⁷ Sahih Muslim, 8.3424, 3425, 3427,

²⁹⁸ Malik, livre 30, hadith 30.2.12.

mise de côté (temporairement) [l'une de celle que tu avais écartée]. Voilà ce que qui est le plus propre à les réjouir, à leur éviter tout chagrin et à leur faire accepter de bon cœur ce que tu leur as donné à toute ». (33.51).

Alors j'ai dit (au Prophète) : « *Je sens que votre Seigneur est bien prompt à satisfaire vos souhaits et désirs* ». Sahih Bukhari 6, 60, 311.

Mahomet légalisa par un décret d'Allah son mariage avec sa belle-fille Zaynab, dont il tomba amoureux, après avoir poussé à son fils adoptif et sa belle-fille Zaynab au divorce :

« [...] Lorsque fut révélé le verset coranique permettant à Muhammad de retarder le tour de n'importe laquelle de ses épouses, et lorsque **Muhammad déclara qu'Allah lui avait permis de se marier avec la femme de son fils adoptif**, Aïcha (l'une de ses épouses) dit: « Ô envoyé d'Allah, je vois que ton Seigneur s'empresse de te plaire. » (Boukhari, vol. 7:48).

Mahomet avait un appétit sexuel démesuré ; il avait constamment besoin d'être alimenté en femmes :

Anas a relaté : « Le prophète faisait la ronde habituelle de toutes ses épouses, au nombre de onze, en une heure le jour et la nuit. ». À ce propos, j'ai interrogé Anas : « Le prophète avait-il assez de force pour cela ? » Anas a répondu : « Nous disions entre nous que le prophète avait reçu la virilité de 30 hommes. », (Boukhari, vol. 1:286).

L'historien Tabari raconte que Mahomet a demandé en mariage Hind bint Abi Talib, sa propre cousine, mais il y a renoncé en apprenant qu'elle avait un enfant. Une autre femme sollicitée par lui fut Zia'h bint Aamir. Mahomet la demanda par l'intermédiaire de quelqu'un. Elle accepta, mais quand il apprit son âge, il renonça.

Un musulman du nom de Jarir ibn Abdallah raconte que Mahomet lui a demandé : « Es-tu marié ? ». Il répondit par l'affirmative. Mahomet demanda : « Une vierge, ou une femme mûre ? ». Il répondit : « Une femme mûre ». Alors Mahomet dit : « Pourquoi pas une vierge, que tu puisses jouir d'elle et qu'elle puisse jouir de toi ? »²⁹⁹.

Ibn Sa'd rapporte aussi que quand Mahomet entendit parler de la beauté de Zaba'a, fille d'Amir, qui était veuve, le Prophète envoya un message à son fils lui disant qu'il souhaitait épouser sa mère. Le garçon alla en informer cette dernière. Mahomet apprit alors que, même si elle était encore belle, elle n'était plus jeune. Si bien que, quand le garçon vint lui annoncer que sa mère avait accepté sa demande, il resta silencieux³⁰⁰.

Sur les femmes capturées lors des expéditions guerrières de Mahomet

Les expéditions n'apportaient pas seulement la fortune au suiveurs et sectateurs de Mahomet, ils leurs procuraient aussi des esclaves sexuelles. **Juwairiya** était une belle jeune femme dont le mari avait été tué. Elle tomba dans la part d'un musulman. Aïcha, l'épouse favorite de Mahomet, la plus jeune (d'après les sources musulmanes elle avait six ans quand il l'épousa et neuf quand il l'emmena dans son lit) l'accompagnait dans cette expédition et raconta par la suite :

Quand le Prophète — la paix soit sur lui — distribua les **captives des Banu al-Mustaliq**, elle (Juwairiya) fut attribuée à Thabit ibn Qyas. Elle était mariée à son cousin (à elle), qui avait été tué dans la bataille. Elle proposa à Thabit un marché, neuf pièces d'or contre sa liberté. Elle était très belle. Elle fascinait tout homme qui la voyait. Elle vint au Prophète — la paix soit sur lui —, pour lui demander son aide dans ce but. Dès que je la vis depuis ma porte, je la pris en aversion car je savais qu'il la verrait comme je la voyais. Il vint et lui demanda qui elle était, la fille d'Al-Harith ibn Dhirar, le chef de son peuple. Elle dit : « Tu peux voir dans quelle situation je suis tombée. Je suis dans la part de Thabit, et lui ai proposé une rançon, et je dois te demander de m'aider à ce sujet ». Il dit : « **Voudrais-tu quelque chose de meilleur ? Je peux te libérer et t'épouser** ». Elle dit : « Oui ». Le Messenger d'Allah répondit : « Voilà qui est fait ! »^{301 302}.

²⁹⁹ Bukhari 3, 34, 310.

³⁰⁰ Tabaqat v8 p157.

³⁰¹ Mahomet et ses hommes avaient tué le mari de Juwairiya dans un raid sans motif. Elle était fille du chef des Banu Mustaliq et une princesse parmi les siens. Elle se retrouvait esclave et propriété d'un des bandits de Mahomet. Néanmoins, à cause de sa beauté, le saint Prophète lui offrit de la « libérer » à condition de l'épouser. Cf. Psychologie de Mahomet et des musulmans, ibid, page 77.

³⁰² <http://www.quransearchonline.com/HTML/Biography/ilyref/jawairiaraz.html>

Parfois des femmes capturées résistaient. Un hadith dit que quand il prit la ville des *Bani Jaun*, on lui amena une jeune fille nommée **Jauniyya accompagnée par sa nourrice**. Le Prophète lui dit : « *Donne-toi à moi* ». Elle répondit : « *Une princesse peut-elle se donner à un homme ordinaire ?* ». Alors il la saisit pour la serrer dans ses bras. Elle s'exclama : « *Je cherche refuge auprès d'Allah contre toi* ». Mahomet ordonna à ses hommes de donner à la fille deux robes de lin blanc^{303 304}.

Un jour, Mahomet visita son épouse **Hafsa**, fille d'Omar, et croisa alors son esclave **Mariyah**, eut envie d'elle. C'était une fille magnifique, cadeau du Muqāqis (Patriarche) d'Égypte. Pour se débarrasser d'Hafsa, il mentit et lui fit croire que son père voulait la voir. Dès qu'elle fut partie, **Mahomet prit Mariyah dans le lit d'Hafsa et eut des rapports sexuels avec elle. Ayant appris qu'en fait son père ne l'attendait pas, Hafsa revint plus tôt que prévu et découvrit ce qui se passait. Elle se fâcha et commença à lui faire une scène. Pour l'apaiser, Mahomet lui jura solennellement de s'interdire désormais Mariyah**. Néanmoins, il avait encore envie de **Mariyah**. Comment pouvait-il rompre son serment ?

Le « Créateur de l'Univers » vint à son aide et lui révéla la sourate Tahrim (66), dans laquelle il l'autorisait à passer outre et avoir de nouveau des rapports sexuels avec **Mariyah**. Le Tout-Puissant lui reprocha de s'être interdit à lui-même des plaisirs charnels juste pour apaiser ses épouses (d'où le nom donné à la sourate qui traite de cet incident, Tahrim, L'interdiction) : « *O Prophète ! Pourquoi, en recherchant l'agrément de tes femmes, t'interdis-tu ce qu'Allah t'a rendu licite ? Et Allah est Pardonneur, Très Miséricordieux. Allah vous a prescrit certes, de vous libérer de vos serments. Allah est votre Maître ; et c'est Lui l'Omniscient, le Sage. Lorsque le Prophète confia un secret à l'une de ses épouses et qu'elle l'eut divulgué et qu'Allah l'en eut informé, celui-ci en fit connaître une partie et passa sur une partie. Puis, quand il l'en eut informée elle dit : « Qui t'en a donné nouvelle ? » Il dit : « C'est l'Omniscient, le Parfaitement Connaisseur qui m'en a avisé ». Si vous vous repentez à Allah c'est que vos cœurs ont fléchi. Mais si vous vous soutenez l'une l'autre contre le Prophète, alors ses alliés seront Allah, Gabriel et les vertueux d'entre les croyants, et les Anges sont par surcroît [son] soutien. S'il vous répudie, il se peut que Seigneur lui donne en échange des épouses meilleures que vous, musulmanes, croyantes, obéissantes, repentantes, adoratrices, jeûneuses, déjà mariées ou vierges* » (Coran 66.1-5).

Tentative de Mahomet de répudier une de ses épouses

Bara'a raconte que le **Prophète** a envoyé un message à **Saouda** pour l'informer **qu'il divorçait d'elle**. Quand elle l'apprit, elle s'assit sur le chemin du Prophète vers la résidence d'Aïcha. Quand elle le vit, elle lui dit : « *Je te conjure par celui qui t'a révélé le Coran et qui est au-dessus de toute la création de me dire pourquoi tu divorces. Ai-je fait quelque chose de mal ou t'ai-je offensé ?* » Le Prophète dit : « *Non !* ». Saouda dit : « *Alors je te prie, pour l'amour du même Dieu de ne pas divorcer de moi. Je deviens vieille ; je n'ai pas besoin d'être avec un homme. Tu peux utiliser mon tour pour le donner à Aïcha, mais je demande à être comptée parmi tes épouses au jour de la Résurrection* ». Le Prophète accepta, et Saouda dit que depuis lors le Prophète passait les nuits qui lui étaient auparavant dévolues avec sa préférée, **Aïcha**^{305 306}.

Mahomet pouvait être misogyne (voir ci-dessous) :

Quand Mahomet apprit que les Perses avaient fait de la fille de l'empereur perse Chosroes leur reine, il dit : « *Jamais une nation ne réussira avec une femme à sa tête* »³⁰⁷.

Sources : a) <http://ferkous.com/home/?q=fr/art-mois-fr-65>

b) http://www.hadithdujour.com/hadiths/hadith-sur-La-poignee-de-mains-entre-les-hommes-et-les-femmes_823.asp

c) <http://atheisme.org/hadiths.pdf>

³⁰³ Bukhari, 7, 63, 182.

³⁰⁴ Notes : a) ces vêtements faisaient certainement partis du butin pris à cette même fille ou à d'autres de sa tribu.

b) Jauniyya devait être encore une enfant pour avoir une nourrice.

³⁰⁵ Tabaqat v8 p53-54.

³⁰⁶ En dénonçant le comportement de Mahomet à Aïcha, Hafsa cherchait probablement à se venger de Mahomet ou à lui faire honte.

³⁰⁷ Bukhari, 9, 88, 219.

66 Annexe : Hadiths sur le traitement des femmes adultères (lapidation ...)

Récit de Ubada ibn as Samit : L'envoyé d'Allah a dit : - *Quand un homme célibataire commet l'adultère avec une femme célibataire, ils recevront cent coups de fouet et seront bannis un an. Dans le cas où ils sont mariés, ils recevront cent coups de fouet et seront lapidés à mort.* " (Muslim XVII 4191).

Récit d'Imran ibn Husain :

" Une femme de Juhaina vint voir le Prophète car elle était devenue enceinte à cause d'un adultère. Elle dit : - J'ai fait quelque chose qui mérite un châtement, donc inflige-le moi.

L'apôtre d'Allah appela son maître et dit :

*- **Traite-la bien et amène-la-moi quand elle aura accouché.***

C'est ce qu'il fit. L'apôtre d'Allah prononça ensuite son jugement, ses vêtements furent attachés autour d'elle et il ordonna qu'elle soit lapidée. Il pria ensuite sur son cadavre. " (Muslim XVII 4207).

Récit d'Abdullah ibn Umar :

" Abdullah b. 'Umar rapporte qu'un juif et une juive ont été amenés devant le messager d'Allah pour avoir commis l'adultère. Le messager d'Allah vint voir les juifs et leur dit :

- Que trouve-t-on dans la Torah pour celui qui commet l'adultère ?

Ils dirent :

- On noircit leur visages et on les fait monter ensemble sur un âne avec leurs visages tournés dans des directions opposées, et ensuite on les promène dans la ville.

Il dit :

- Amenez la Torah pour vérifier si vous avez raison.

Ils l'ont amenée et l'ont récitée jusqu'au verset qui concerne la lapidation; la personne qui lisait a mis sa main sur ce verset et a lu ce qui n'était pas masqué par sa main. Abdullah b. Salim qui était avec le messager d'Allah dit :

- Ordonne lui d'enlever sa main.

Il l'enleva et il y avait à la place le verset relatif à la lapidation. Alors l'envoyé d'Allah prononça son jugement et ordonna que les deux personnes soient lapidées à mort. Abdullah b. 'Umar dit :

- J'étais un de ceux qui les ont lapidés et j'ai vu l'homme protéger la femme avec son corps. " (Muslim XVII 4211)

Récit d'Abu Huraira, par Jabir : *" J'ai été un de ceux qui l'ont lapidé. Nous l'avons lapidé à l'endroit de la prière. Quand les pierres l'ont atteint, il s'est enfui. Nous l'avons rattrapé dans le Harra et nous l'avons lapidé.*" (Muslim XVII 4196)

Récit d'Ibn Abbas : *" Si un homme non-marié est pris pendant un acte de sodomie, il sera lapidé à mort.*" (Dawud XXXVIII 4448)

Récit de Jabir Abdullah : *" L'apôtre d'Allah a lapidé à mort une personne de la tribu des Banu Aslam, un juif et sa femme.*" (Muslim XVII 4216)

Récit de Ash sha'bi : *" Quand Ali lapida une dame le vendredi, il dit - Je l'ai lapidée selon la tradition de l'apôtre d'Allah.*" (Bukhari LXXXII 803)

Récit d'Abu Bakr : *" Le Prophète a fait lapider une femme et une fosse a été creusée pour elle jusqu'aux seins.*" (Dawud XXXVIII 4429)

Anas bin Malik : *« Un Juif avait écrasé la tête d'une jeune fille entre deux pierres (Elle fut amenée au messager d'Allah alors qu'elle était encore en vie) et a la jeune fille a été demandé, "Qui a fait cela, est-ce tel ou tel?" (Certains noms ont été mentionnés pour elle) jusqu'au nom de ce Juif a été mentionné (alors elle hocha la tête en accord). Le Juif a été apporté au Prophète et le Prophète, ils continuaient à l'interroger jusqu'à ce qu'il a avoué, après quoi sa tête a été écrasée avec des pierres ».* (Sahih Bukhari Volume 9, hadith 6876 page 19

& hadiths **7879** & **6884** - *pdf en anglais et en Arabe* - Sahih Bukhari Volume 3, hadith **2413** - *pdf en Français et en Arabe* Dans ce hadith la femme est une esclave).

Récit d'Amr ibn Maimun : « *Au temps de la période d'ignorance préislamique, j'ai vu une guenon entourée par un grand nombre de singes. Ils étaient en train de la lapider, parce qu'elle avait commis un acte sexuel illégal. Moi (Mahomet) aussi, je l'ai lapidée.* » (Bukhari LVIII 188).

Sources : a) *Lapidation*, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Lapidation>

b) <http://www.troisiemequerremondiale.net/article-la-verite-sur-mahomet-rapporte-dans-les-hadiths-1-3-118548404.html>

c) *Lapidation*, Sami Aldeeb, <https://blog.sami-aldeeb.com/2015/09/24/lapidation/>

d) *Les sanctions dans l'islam: avec le texte et la traduction du code pénal arabe unifié de la Ligue arabe*, Sami Aldeeb, Amazon KDP, 2016, 240 pages, 23,46 €.

e) *Versets et hadiths sur la lapidation*,

<http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/Lapidations.htm>

67 Annexe : Hadiths indiquant comment traiter les dhimmis, les Juifs et les chrétiens

Muslim T26 n°5389 : Muhammad a dit : « *Ne saluez pas les juifs et les chrétiens avant qu'ils ne vous saluent et quand vous rencontrez l'un d'entre eux sur les routes, forcez-le à passer sur la partie la plus étroite.* ».

Bukhari livre 56, Chap.94, tome 2, p. 322. « L'heure du jugement n'arrivera pas tant que vous n'aurez pas combattu les Juifs et à tel point que la pierre, derrière laquelle s'abritera un Juif, dira : *Musulman ! voilà un Juif derrière moi, tue-le !* ».

Bukhari Hadith 3060 : « Selon Abu Huraira : Le Prophète a déclaré : "Un groupe d'Israélites a été perdu. Personne ne sait ce qu'ils ont fait. Mais *je ne les vois qu'ils ont été maudits et transformés en rats* [...]».

. Livre Muslim 17-4216 « Récit de Jabir Abdulhah : "*L'apôtre d'Allah [Mahomet] a lapidé à mort un juif et sa femme de la tribu des Banu Aslam*" ».

Bukhari 53:392 : Abu Huraira a relaté : "Quand nous étions à la Mosquée, le Prophète sortit et dit "Allons voir les Juifs". Nous sortîmes jusqu'à atteindre Bait-ul-Midras. Il leur dit "Si vous embrassez l'Islam, vous serez en sûreté. *Vous devriez savoir que la terre appartient à Allah et à son Apôtre, et je veux vous expulser de cette terre. Alors, si quelqu'un parmi vous possède quelque propriété, il lui est permis de la vendre, sinon vous devriez savoir que la Terre appartient à Allah et à son Prophète.*"

D'après Ibn Abbas, le prophète a déclaré : « *Un croyant ne devrait pas être tué en représailles du meurtre d'un incroyant, et une personne qui a un traité ne devrait pas être tué pendant la durée du traité.* ».

Sunan Ibn Majah Livre du Prix du Sang, Vol. 3, Hadith 2660³⁰⁸.

Sur son lit de mort, Mahomet donna comme consigne d'expulser tous les Juifs et chrétiens de la péninsule arabique :

Hadith Malik 511:1588 « La dernière formulation que Muhammad a fait [avant sa mort] était : "*O Seigneur, périsse les juifs et chrétiens. Ils ont fait les églises des tombes de leurs prophètes. Il n'y aura pas deux religions [croyances] en Arabie.*" ».

Muslim 1767 : « 'Oumar bin al-Khattâb rapporte que l'Envoyé d'Allah a dit « *Je ferais certes expulser les juifs et les chrétiens de la Péninsule arabique au point de [n'y] laisser que des musulmans* » ».

³⁰⁸ Sunan Ibn Majah Livre du Prix du Sang, Vol. 3, Hadith 2660, <https://muflihun.com/ibnmajah/21/2660>

« Ce jour-là, il [Mahomet] fit trois recommandations : *expulser les chrétiens, les juifs et les polythéistes de la Péninsule Arabique* », Le nectar cacheté, page 631³⁰⁹.

Note : Pendant les califats des premiers quatre Califes cet édit ou commandement de Mahomet a été complètement appliqué et tous les non-croyants ont été expulsés (« enlevés » [exterminés ?]) d'Arabie.

Note : Beaucoup de versets coraniques et les hadiths incitent clairement à rejeter, à soumettre, à humilier, à inférioriser les Juifs et Chrétiens, relativement aux musulmans. Ils justifient religieusement le statut d'infériorité accordé aux gens du livre.

68 Annexe : Hadiths appelant à stigmatiser les autres religions ou peuples

Muslim Livre 41 n° 6985 « Abou Huraira a rapporté que le messenger d'Allah (que la paix soit sur lui) aurait déclaré : L'heure du jugement [La dernière heure] ne viendra à moins que **les musulmans se battent contre les juifs et que les musulmans les tuent** jusqu'à ce [à tel point] que **les juifs se cachent derrière une pierre ou un arbre** et qu'une pierre ou un arbre dira : musulman ou serviteur d'Allah, **il y a un Juif derrière moi ; viens le tuer** ; mais l'arbre Gharqad³¹⁰ le ne dira pas, car c'est l'arbre des Juifs »^{311 312}.

69 Annexe : Hadiths sur la priorité au Paradis des musulmans sur les Juifs et Chrétiens

Muslim, Livre 37, Numéro 6666 : Récit d'Abu Burda : « *Aucun musulman ne mourra sans qu'Allah n'admette à sa place un juif ou un chrétien dans le feu de l'enfer.* ».

Muslim, Livre 37, Numéro 6668 : Récit d'Abu Burda : « Il viendra des gens parmi les *musulmans* le jour de la résurrection *avec des péchés aussi lourds qu'une montagne, Allah les pardonnera et il mettra à leur place les juifs et les chrétiens.* ».

Muslim sous le n° 2767 : « d'après un hadith d'Abou Moussa selon lequel le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a dit « Au jour de la Résurrection, des gens viendront avec des péchés comparables aux montagnes. Allah les leur pardonna et *les transférera aux Juifs et aux Chrétiens* » ».

Bukhari 4.52.297 : Le Prophète a dit, « *Aucun n'entrera au Paradis sauf [mais] un musulman, et Allah peut soutenir cette religion (c'est-à-dire l'Islam) même avec un homme [musulman] désobéissant* » ».

³⁰⁹ Cf. http://www.islamicbulletin.org/french/ebooks/raheq_french.pdf

³¹⁰ Arbustes épineux que l'on pense être des lyciums.

³¹¹ "Abu Huraira reported Allah's Messenger (Peace be upon him) as saying: The last hour would not come unless the Muslims will fight against the Jews and the Muslims would kill them until the Jews would hide themselves behind a stone or a tree and a stone or a tree would say: Muslim, or the servant of Allah, there is a Jew behind me; come and kill him; but the tree Gharqad would not say, for it is the tree of the Jews". Source: <https://muflihun.com/muslim/41/6985>

Une autre version de ce hadith serait dans Boukhari 56 « *L'heure du jugement n'arrivera pas tant que vous n'aurez pas combattu les Juifs et à tel point que la pierre, derrière laquelle s'abritera un Juif, dira : **Musulman ! voilà un Juif derrière moi, tue-le !*** ».

³¹² Quand un hadith apparaît comme problématique (appelant à des massacres), certains musulmans se dépêchent de contester leur interprétation « occidentale » : *Le Prophète (sur lui soit la paix) n'a jamais dit : "Combattez les juifs de telle sorte que si le juif s'abrite derrière une pierre, celle-ci le dénonce et dise de venir le tuer" !* 12/08/2014, <https://www.maison-islam.com/articles/?p=730>

70 Annexe : Hadiths sur les châtements corporels

Couper la main au voleur :

Sahih Muslim, 1684a : « 'A'isha a rapporté que le **Messenger d'Allah a coupé la main d'un voleur pour un quart de dinar volé** ».

Sunan Ibn Majah 2583 : « Il a été rapporté par Abu Hurairah que le Messenger d'Allah a dit: « Qu'Allah maudisse le voleur ! **Il vole un œuf et sa main est coupée, et il vole une corde et sa main est coupée** » ».

Sunan Ibn Majah 2584 : « Il a été rapporté qu'Ibn Umar a dit: "**Le Prophète a coupé (la main d'un voleur) pour un bouclier valant trois Dirhams.**" ».

Muwatta Imam Malik n° 28 : « Safwan ibn Umayya est allé à Médine et a dormi dans la mosquée avec son manteau comme oreiller. Un voleur est venu et a pris son manteau et Safwan l'a saisi et l'a amené au Messenger d'Allah. Le Messenger d'Allah lui dit: "As-tu volé ce manteau?" Il a dit oui." **Alors le Messenger d'Allah a ordonné que sa main soit coupée.** Safwan lui a dit: "Je n'avais pas l'intention de faire ça mais c'est la sadaqa Le Messenger d'Allah a dit: "Pourquoi ne l'as-tu pas fait avant de me le rapporter?" ».

Sahih Muslim n° 1688 : « 'A'isha a rapporté que le clan de Quraish avait été inquiet au sujet de la femme Makhzumi qui avait commis un vol, ainsi le clan parlait en ces termes : Qui parlera d'elle au Messenger d'Allah? Ils ont dit: Qui ose, mais Oussama, l'élève cher du Messenger d'Allah Allah osa parlé au prophète ; sur quoi le Messenger d'Allah a dit: intercédez-vous concernant l'une des punitions prescrites par Allah? Il s'est ensuite levé et s'est adressé (aux gens) en disant: O gens, ceux qui vous ont précédé ont été détruits, parce que si quelqu'un de haut rang a commis un vol parmi eux, ils l'ont épargné; et **si quelqu'un de bas rang avait commis un vol, ils lui avaient infligé la punition prescrite. Par Allah, si Fatima, ma propre fille, venait à voler, je lui couperais la main.** Dans le hadith transmis sous l'autorité d'Ibn Rummah (les mots sont): "En vérité, ceux qui vous ont précédés ont péri." ».

Frapper le buveur de vin :

Sahih al-Bukhari n° 6777 : « Abu Huraira a dit : "Un homme qui a bu du vin a été amené au Prophète. Le Prophète a dit: **'Battez-le!'**" Abu Huraira a ajouté: "Donc, certains d'entre nous l'ont battu avec nos mains, certains avec leurs chaussures, et certains avec leurs vêtements (en les tordant) comme un fouet, puis quand nous avons fini, quelqu'un lui a dit: 'Qu'Allah le déshonne !' À ce sujet, le Prophète a dit: 'Ne le dites pas, car vous aidez Satan à le maîtriser.' ».

71 Annexe : Hadiths incitant à tromper et à ne pas respecter les traités avec les non-musulmans

Bukhari vol 4 livre 52 n°269 « Selon Jabir bin 'Abdullah : Le prophète a déclaré : "**La guerre est tromperie**" (ruse) »³¹³.

Note : Ce verset justifie le meurtre de Usayr ibn Zarim et de trente de ses hommes désarmés par Mahomet après la promesse d'un sauf-conduit (voir informations complémentaires ci-dessous).

Bukhari livre 49 n°857 « Rapporté par Um Kulthum bint Uqba : Quelq'un a entendu l'apôtre d'Allah dire : "Celui qui fait la paix entre les peuples **en inventant de bonnes informations ou en disant de bonnes choses n'est pas un menteur.**" »³¹⁴.

³¹³ Cf. <https://muflihun.com/bukhari/52/269>

³¹⁴ Cf. <https://muflihun.com/bukhari/49/857>

Note : Mentir est permis, quand la fin justifie les moyens.

Bukhari livre 84 n°64 « 'Ali relate : Chaque fois que je vous raconte un récit de l'apôtre d'Allah, par Allah, je préfère tomber du ciel que de lui attribuer une fausse déclaration, mais si je vous dis quelque chose entre moi et vous (pas un hadith), **alors c'était vraiment un tour** [ruse] (*i.e. je peux dire des choses juste pour tromper mon ennemi*). Nul doute que j'ai entendu l'apôtre d'Allah dire : « Au cours des derniers jours, de jeunes idiots diront les meilleures paroles, mais leur foi ne les dépassera pas (ils n'auront pas la foi) et en sortiront) leur religion comme une flèche sort du jeu. Ainsi, partout où vous les trouverez, tuez-les, car quiconque les tue sera récompensé le Jour de la Résurrection. " »³¹⁵.

Note : Alors qu'il était en position de force à la période de ce hadith, Ali confirme qu'il est possible de mentir afin de tromper l'"ennemi".

Bukhari livre 52 n°271 « Jabir a raconté : Le Prophète a déclaré : "Qui est prêt à tuer Ka'b bin Ashraf (c'est-à-dire un Juif)". Muhammad bin Maslama a répondu: "Aimez-vous que je le tue ?" Le prophète a répondu par l'affirmative. Muhammad bin Maslama a déclaré: "**Alors permettez-moi de dire ce que j'ai envie** [à Ka'b pour le tromper]." Le Prophète a répondu : "Je vous le permets" »³¹⁶.

Note : Ce hadith raconte le meurtre d'un poète, Ka'b bin al-Ashraf, sur la sollicitation de Mahomet, en utilisant la fourberie pour gagner sa confiance de Ka'b et pouvoir l'assassiner : Un poète, Ka'b ibn Ashraf, avait offensé Mahomet, lequel s'était exclamé « **Qui tuera cet homme qui a blessé Allah et son prophète ?** ». Un jeune musulman nommé Muhammad ibn Maslama s'était porté volontaire, à condition que pour s'approcher de Ka'b afin de l'assassiner, **il ait la permission de lui mentir. Mahomet lui donna son accord**. Ibn Maslama alla voir Ka'b et commença à dire du mal de l'islam et de Mahomet. Il continua ainsi jusqu'à ce que ses paroles soient assez convaincantes pour que Ka'b se fie à lui. Ibn Maslama ne tarda pas alors à se présenter avec un autre musulman et à tuer Ka'b, qui ne se méfiait plus³¹⁷.

Bukhari livre 89 n°260 « 'Abdur-Rahman bin Samura relate : Le Prophète a dit : "O 'Abdur-Rahman ! Ne cherche pas à être un dirigeant, car si on te donne l'autorité à ta demande, tu en seras tenu responsable, mais si on te le donne sans que tu le demandes, alors tu seras aidé (par Allah). **Si tu fais un serment de faire quelque chose et que, plus tard, tu trouves que quelque chose de meilleur, alors tu devras renier [expier?] ton serment et faire ce qui est mieux**" »³¹⁸ [Autre formulation : « **si tu fais serment de procéder à une action et que tu te rends compte, plus tard, qu'une autre action est meilleure, alors tu devras renier ton serment et faire ce qui est mieux** »]³¹⁹.

Note : un musulman a le droit de rompre un serment, si cela sert ses intérêts.

En conclusion, si l'on s'inspire de l'exemple de Mahomet et de ses enseignements, les musulmans sont autorisés à mentir aux mécréants [non-musulmans] afin de les vaincre [3] [4].

72 Annexe : Versets contenant des erreurs scientifiques

Le Coran contient des erreurs scientifiques (voir ci-dessous), comme nous le démontrons, ci-après :

³¹⁵ Cf. <https://muflihun.com/bukhari/84/64>

³¹⁶ Cf. <https://muflihun.com/bukhari/52/271>

³¹⁷ Sira / Ibn Ishaq, The Life of Muhammad (Karachi: Oxford University Press, 1997), pp. 367-8.

³¹⁸ Cf. <https://muflihun.com/bukhari/89/260>

³¹⁹ Voir aussi a) « Allah m'a commandé de parler de façon équivoque parmi les peuples, au même titre qu'il m'a commandé d'édicter des obligations [religieuses] », b) « celui qui vit dans la dissimulation meurt en martyr. Cf. Shihab ad-Din Muhammad al-Alusi al-Baghdadi, Ruh al-Ma'ani fi Tafsir al-Coran al-'Azim wa' l-Saba' al-Mithani (Beirut: Dar al-Kutub al-'Ilmiya, 2001), vol. 2, p. 118.

- ⇒ La terre est plate ou en forme d'œuf d'autruche : La terre est plate (71:19, 51:48, 78:6, 15:20, 91:6), sauf pour le verset 88.20 (qui pourrait faire penser à une notion de courbure ou de sphéricité mais qui est imprécise) => En fait, la terre n'est ni plate, ni en forme d'œuf d'autruche, mais en forme d'un patatoïde sphérique aplati aux pôles.
- ⇒ Les étoiles sont comme des ampoules ou des luminaires (41.9-12, 15.16-18, 67.5, 37.6-9). Les étoiles (filantes ?) lapident les démons (les *djinn*s) ou aux météorites comme du feu, lancés par Allah contre les *chayatines* (67.5, 37.6-9)³²⁰ => En fait, les étoiles sont de gigantesques (immenses) boules de plasma, au cœur desquelles ont lieu des réactions nucléaires de fusion, principalement, de noyaux de deutérium³²¹.
- ⇒ Le premier homme, Adam, a été fabriqué à partir d'argile (6.2, 23.12) => les êtres vivants sont composés de cellules, d'ADN, d'ARN, de protéines, d'une vingtaine d'acides aminés (contenant des atomes de carbone, d'oxygène, d'azote, d'hydrogène ...) ³²² ... et non pas d'argile. Dans l'argile, il y a en moyenne 20% de silicium, or il n'y a pas de silicium dans les corps humains. De plus Adam est peut-être un être mythique. Il n'y a aucune preuve scientifique qu'il ait existé.
- ⇒ Le soleil va se coucher chaque soir dans une mare de boue (18:86) => Le soleil ne se couche pas dans de l'eau boueuse (ou brûlante). Mais la rotation de la terre, sur elle-même, fait que l'observateur, située sur la surface de la terre, verra le soleil disparaître derrière la terre (ou la ligne d'horizon).
- ⇒ Les montagnes sont enfoncées dans le sol comme des piquets pour que la terre ne bouge pas (31:10, 16:15, 78:6-7) => les montagnes ne sont pas immobiles, ne sont pas des piquets qui fixent la terre, mais au contraire bougent, sont souvent situées à la rencontre des plaques tectoniques et l'objet de tremblements de terre.
- ⇒ Les os du fœtus sont formés avant d'être revêtus de chair (23:14) => Selon la connaissance scientifique moderne, lors de la formation du fœtus (de l'embryogénèse), c'est plutôt la chair, c'est à dire les tissus mous, qui se forme avant l'ossature, les os³²³. De la 1^{ère} semaine à la 13^{ème} semaine (ou 3^{ème} mois), vont se former d'abord les tissus mous, puis, ensuite, se forment les tissus osseux³²⁴.
- ⇒ Les animaux vivent tous en communautés (6:38) => En fait, il existe des animaux ayant une vie solitaire : les lynx, oryctéropes, ours, rhinocéros, léopard, paresseux, glouton, koala, taupe, murène, ptéris à antennes ou poisson-scorpion à antennes³²⁵ etc.
- ⇒ Les abeilles se nourrissent de fruits et le miel sort de leur ventre (16:69) => Elles se nourrissent de nectars des fleurs ou de miellat (excrété par des insectes piqueurs). Arrivée dans la ruche, l'abeille butineuse régurgite le nectar à une receveuse (via sa bouche ou orifice buccal). Elles rapportent le nectar à la ruche et le donnent, après l'avoir mélangé à leur salive, à d'autres ouvrières par trophallaxie, c'est-à-dire en se le passant de bouche à bouche³²⁶.
- ⇒ Les fourmis parlent (27:18) => Elles utilisent des molécules chimiques _ appelées phéromones _, déposées sur leur chemin ou par contact, pour communiquer entre elles³²⁷.
- ⇒ Le lait serait constitué d'un mélange d'excréments et de sang (16:66) => Le lait est composé de matière grasse, de protéines (dont la caséine ...), d'un sucre (le lactose), et d'autres composants secondaires et est produit par les glandes mammaires des mammifères femelles³²⁸.

³²⁰ La légende coranique des astres qui lapident les démons, <https://www.comprendreislam.com/blog/2019/1/9/les-astres-qui-lapident-les-dmons>

³²¹ a) Etoile, <https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89toile> b) Soleil, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Soleil>

³²² a) Composition chimique du vivant,

https://fr.wikiversity.org/wiki/Nature_du_vivant/La_composition_chimique_du_vivant

b) Structures et chimie caractéristique in Vie, https://fr.wikipedia.org/wiki/Vie#Structures_et_chimie_caract%C3%A9ristique

³²³ Non, le coran n'est pas un texte parfait, par Huineng, Christine Tassin, 08 Mar 2013,

<http://resistancerepublicaine.eu/2013/03/08/non-le-coran-nest-pas-un-texte-parfait-par-huineng/>

³²⁴ Sources : a) <https://www.studocu.com/fr/document/universite-de-brest/biologie-generale/notes-de-cours/embryogenese-4eme-semaine/2587537/view>

b) <https://www.teteamodeler.com/evolution/troisiememois/foetus-squelette-3mois.asp>

c) <https://naitreetgrandir.com/fr/grossesse/trimestre1/fiche.aspx?doc=grossesse-developpement-foetus-embryon>

³²⁵ Cf. Les espèces vivant dans l'isolement: Animal solitaire, <https://environnement.savoir.fr/les-especes-vivant-dans-lisolement/>

³²⁶ Comment les abeilles fabriquent le miel ? <http://www.insectes.org/insectes/questions-reponses.html>

³²⁷ La communication chimique,

<https://tecfa.unige.ch/tecfa/teaching/UVLibre/0001/bin35/fourmis/chimique/chimique.htm>

³²⁸ Lait, https://fr.wikipedia.org/wiki/Lait#Composition_biologique

- ⇒ Le sperme provient d'entre les côtes et les lombes (86:7) => Le sperme est sécrété par la **prostate**, les **vésicules séminales** et les **glandes de Cowper** (toutes situées dans le bas ventre) et non de la colonne vertébrale (dans le dos) ou des côtes (au niveau du thorax)³²⁹.
- ⇒ Il existe des mers d'eau salée et d'eau douce, et que, dans leur zone de contact, leurs eaux ne se mélangent pas (25:53). Dans le Coran, on parle en trois endroits d'une barrière séparant deux mers, l'une d'eau douce, l'autre d'eau salée, qui se rencontrent sans se mélanger (25:53, 35:12 et 55:19-20)³³⁰. Tabari voit une allusion à un fait d'expérience encore mieux partagé : « la masse des eaux fluviales [n'est pas] altérée par la salinité de la mer ». Selon les croyants, le "miracle" de la non-séparation des eaux semble s'observer au niveau des eaux d'un fleuve se jetant dans la mer ou d'une rivière se jetant dans un fleuve³³¹ (comme le Rio Negro dans l'Amazone) => Mais en fait, leurs eaux finalement se mélangent progressivement à plusieurs km au large. Tout dépend du caractère laminaire (ou au contraire, turbulent) et de la lenteur (ou de la rapidité) de l'écoulement des eaux du fleuve (plus l'écoulement est laminaire plus le mélange des eaux se fera loin au large). Ce mélange se fera selon les lois de l'écoulement des fluides incompressibles de Navier-Stokes,
- ⇒ La Terre a été formée avant les étoiles (41:9-12) => Le système solaire s'est formé à partir d'un immense nuage de gaz et de poussières, il y a environ 4,6 milliards d'années le soleil est apparu au sein d'une nébuleuse primitive. ... Le reste du gaz et des poussières constituera un disque tournant autour de la proto-étoile³³². On considère que les planètes se forment en même temps que leur étoile, par accrétion et condensation d'un nuage de gaz et de poussières sous l'influence de la gravitation³³³.

72.1 Conceptions cosmologiques du Coran

Certains versets reposent sur une conception platiste de la terre [celle d'une terre plate] et sont incompatibles avec notre connaissance de la forme en globe de la terre (forme sphérique qui était connue déjà par Hipparque de Nicée et Eratosthène, il y a 2500 ans) :

39.5. [...] *Il enroule la nuit sur le jour et enroule le jour sur la nuit* [...].

21.104. Le jour où *Nous enrulerons le ciel comme on enroule le rouleau des livres* [*Le jour où Nous plierons le ciel comme on plie le rouleau des livres.*] [...].

Enrouler cela donne un cylindre, non une sphère et les **rouleaux de livres sont cylindriques**.

Par exemple, aussi, voici ce que dit le coran de la création du monde _ voir ci-dessous _ :

2.29. C'est Lui qui a créé pour vous tout ce qui est **sur la terre. Puis Il s'est établi vers le ciel, et Il en a arrangé sept cieux**. Et Il connaît toute chose.

Note : Donc selon le Coran, Allah aurait créé d'abord la Terre puis le ciel et l'espace, les étoiles, etc. (Dans d'autres passages du coran, Allah arrange les 7 cieux en y mettant les étoiles), en contradiction avec les données de la cosmologie moderne (le système solaire est issu d'un nuage cosmique primitif).

³²⁹ a) *Liquide séminal*, <https://www.futura-sciences.com/sante/definitions/biologie-liquide-seminal-12743/>

b) *Un magnifique exemple de « biais de confirmation » concernant les versets coraniques 86.5-7*, Benjamin LISAN, 9/9/2019, http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/un_magnifique_exemple_de_biais_de_confirmation_concernant_les_versets_coraniques_86_5-7.htm

³³⁰ *Le non-mélange des eaux douces et salées*, http://atheisme.free.fr/Contributions/Coran_3_non_melange.htm

³³¹ a) *Le "non-mélange" de l'eau salée / eau douce et la fausse découverte de J. Y. Cousteau*,

<https://www.comprendreislam.com/blog/miracles/deux-mers>

b) Nous avons ici un exemple de biais de confirmation et de biais de croyance, où les croyants croient voir un miracle, là, où il n'y en a pas.

³³² a) *Système solaire/La naissance du système solaire et son avenir*,

https://fr.wikibooks.org/wiki/Wikijunior:Syst%C3%A8me_solaire/La_naissance_du_syst%C3%A8me_solaire_et_son_avenir

b) *Formation et évolution du Système solaire*,

https://fr.wikipedia.org/wiki/Formation_et_%C3%A9volution_du_Syst%C3%A8me_solaire

³³³ *Formation des planètes in Planète*, https://fr.wikipedia.org/wiki/Plan%C3%A8te#Formation_des_plan%C3%A8tes

Pour le coran, le soleil de couche dans une source boueuse ou bouillante :

18.86. Et quand il eut atteint le Couchant, **il trouva que le soleil se couchait dans une source boueuse.**

[Note infrapaginale : autre interprétation, "une source bouillante"], et, auprès d'elle il trouva une peuplade...

Note : Rappelons que le diamètre du Soleil équivaut à **109** fois celui de la Terre. Donc, il ne peut pas se coucher dans une source boueuse. Cf. <http://www.astronoo.com/fr/articles/tailles-comparees-planetes-etoiles.html>

Pour le coran, la Terre est plate :

51.48. Et la terre que Nous avons **déployée comme un tapis** ! Et de quelle façon habile Nous l'avons déployée !
[Autre formulation : « **Et la terre, Nous l'avons étendue.** Et de quelle excellente façon **Nous l'avons nivelée** ! »].

Pour le coran, le Soleil tourne autour de la Terre :

14.32-34. « 32. Dieu, c'est Lui qui a créé les cieux et la terre et qui, du ciel, a fait descendre l'eau ; grâce à laquelle Il a produit des fruits pour vous nourrir. Il a soumis à votre service les vaisseaux qui, par Son ordre, voguent sur la mer. Et Il a soumis à votre service les rivières. 33. Et pour vous, **Il a assujetti le soleil et la lune à une perpétuelle révolution.** Et Il vous a assujetti la nuit et le jour. 34. Il vous a accordé de tout ce que vous Lui avez demandé. Et si vous comptiez les bienfaits de Dieu, vous ne sauriez les dénombrer. L'homme est vraiment très injuste, très ingrat ».

72.2 Conceptions biologiques du Coran

Une erreur scientifique dans le Coran, parmi d'autres, est celle qui affirme que le sperme vient de la colonne vertébrale et des côtes (86.5-7) :

86.5-7. 5. Que l'homme considère donc de quoi il a été créé.

6. *Il a été créé d'une giclée d'eau [de sperme]*

7. *sortie d'entre les lombes et les côtes.*

Or le liquide pré-éjaculatoire ou liquide pré-séminal est un liquide visqueux et incolore sécrété par les glandes de Cowper, et émis par l'urètre masculin lorsque l'homme est excité sexuellement, avant qu'éventuellement il n'atteigne l'orgasme et n'expulse le sperme au cours de l'éjaculation. En fait, donc, **le sperme vient des glandes de Cowper. Ces glandes sont situées dans le bas-ventre et non dans les côtes ou la colonne vertébrale**³³⁴.

Pour le coran, tantôt l'homme est créé de sperme, tantôt d'argile ou de terre :

De sperme : 36.77-78 « 77. L'homme ne voit-il pas que **Nous l'avons créé d'une goutte de sperme** ? Et le voilà [devenu] un adversaire déclaré !

78. Il cite pour Nous un exemple, tandis qu'il oublie sa propre création; il dit: «Qui va redonner la vie à des ossements une fois réduits en poussière ? »

De sperme : 16.4. *Il a créé l'homme d'une goutte de sperme* ; et voilà que l'homme devient un disputeur déclaré.

De sperme : Coran 75.37-39. « 37. **N'était-il [l'homme] pas une goutte de sperme éjaculé ?**

38. Et **ensuite une adhérence** Puis [Allah] l'a créée et formée harmonieusement;

39. puis en a fait alors les deux éléments de couple: le mâle et la femelle ? »

De terre et de sperme : 22.5. Ô hommes! Si vous doutez au sujet de la Résurrection, c'est **Nous qui vous avons créés de terre, puis d'une goutte de sperme, puis d'une adhérence puis d'un embryon** [normalement] formé

³³⁴ Même face à cette preuve irréfutable de l'existence d'une erreur scientifique dans le Coran, un musulman m'a affirmé que "*Cette Thèse Scientifique N'est Elle Pas Réfutable ? Le Coran Est Incorrupible. Par Contre La Science Ne L'est Pas*".

aussi bien qu'informe pour vous montrer [Notre Omnipotence] et Nous déposerons dans les matrices ce que Nous voulons jusqu'à un terme fixé. Puis Nous vous en sortirons [à l'état] de bébé, pour qu'ensuite vous atteignez votre maturité. Il en est parmi vous qui meurent [jeunes] tandis que d'autres parviennent au plus vil de l'âge si bien qu'ils ne savent plus rien de ce qu'ils connaissaient auparavant. De même tu vois la terre desséchée : dès que Nous y faisons descendre de l'eau elle remue, se gonfle, et fait pousser toutes sortes de splendides couples de végétaux.

De terre et de sperme : 40.67. C'est **Lui qui vous a créés de terre, puis d'une goutte sperme, puis d'une adhérence** ; puis Il vous fait sortir petit enfant pour qu'ensuite vous atteigniez votre maturité et qu'ensuite vous deveniez vieux, - certains parmi vous meurent plus tôt, - et pour que vous atteigniez un terme fixé, afin que vous raisonnez.

De terre et de sperme : Coran 35.11. Et **Allah vous a créés de terre, puis d'une goutte de sperme**, Il vous a ensuite établis en couples. Nulle femelle ne porte ni ne met bas sans qu'Il le sache. Et aucune existence n'est prolongée ou abrégée sans que cela soit consigné dans un livre(3). Cela est vraiment facile pour Allah.

D'argile : Coran 55.14. Il a **créé l'homme d'argile sonnante comme la poterie** ;

D'argile : Coran 23.12-14. « 12. Nous avons certes **créé l'homme d'un extrait d'argile.**

13. puis **Nous en fîmes une goutte de sperme dans un reposoir solide.**

14. Ensuite, **Nous avons fait du sperme une adhérence; et de l'adhérence Nous avons créé un embryon; puis, de cet embryon Nous avons créé des os et Nous avons revêtu les os de chair.** Ensuite, Nous l'avons transformé en une tout autre création. Gloire à Allah le Meilleur des créateurs ! ».

Note : En fait, les *tissus conjonctif et fibreux* apparaissent avant les os. Le développement du tissu osseux (ossification) se fait *soit directement, au sein d'un tissu fibreux* (os de membrane, os dermique), *soit au sein d'un cartilage temporaire* (os enchondral). Tous les os, sauf ceux de la voûte de la tête et la plupart de ceux de la face, passent par trois états successifs dans le cours de leur évolution : état muqueux, cartilagineux et osseux.

1° Au début, ils ne se sont constitués que par des *cellules-mésodermiques qui évoluent en tissu conjonctif. C'est l'état muqueux.*

2° Ce *tissu conjonctif se transforme peu à peu en cartilage* dont la substance interstitielle amorphe est sécrétée par les cellules mêmes de ce tissu conjonctif; le futur os acquiert ainsi une plus grande dureté en même temps qu'il s'achemine vers sa forme générale, mais avec des dimensions beaucoup plus réduites.

3° Enfin, dans la suite, le *cartilage se détruit progressivement et est remplacé au fur et à mesure par de la véritable matière osseuse, renfermant de l'osséine et des sels calcaires*³³⁵.

Pour creuser plus à fond ce sujet, lire ce document :

a) *Le sperme vient-il de la colonne vertébrale et des côtes ? - suite*, Benjamin Lisan, 21/04/2022, 13 pages, http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/le_sperme_vient-il_de_la_colonne_vertébrale_et_des_cotes-suite.htm

b) Version pdf :

http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/le_sperme_vient-il_de_la_colonne_vertébrale_et_des_cotes-suite.pdf

72.3 Conceptions éthologiques du Coran

Les abeilles mangent les fruits (voir ci-après) :

16.68-69. « 68. [Et voilà] ce que **ton Seigneur révéla aux abeilles** : « Prenez des demeures dans les montagnes, les arbres, et les treillages que [les hommes] font.

69. **Puis mangez de toute espèce de fruits**, et suivez les sentiers de votre Seigneur, rendus faciles pour vous. De leur ventre, sort une liqueur, aux couleurs variées, dans laquelle il y a une guérison pour les gens. Il y a vraiment là une preuve pour des gens qui réfléchissent ».

³³⁵ Cf. L'ossification, <http://www.cosmovisions.com/ossification.htm>

Note : Mahomet ne confondrait-il pas les abeilles avec les guêpes ou les frelons ?

Les fourmis parlent (avec un langage articulé) :

Coran 27.18. Quand ils arrivèrent à la Vallée des Fourmis, **une fourmi dit : « Ô fourmis, entrez dans vos demeures, [de peur] que Salomon et ses armées ne vous écrasent [sous leurs pieds] sans s'en rendre compte.**

Note : Les fourmis communiquent entre elles, via un langage chimique, « simple », utilisant des molécules appelées phéromones.

Note : A moins que les scribes aient mal retranscrits ou transcrit les paroles de Mahomet ou à moins que Mahomet parle d'une façon symbolique.

72.4 Des erreurs historiques dans le Coran

Dans le verset 5.20, il est indiqué qu'avant Moïse, Allah (Dieu) avaient envoyé des prophètes et donnés des rois, aux Hébreux (juifs). Or avant Moïse, les Hébreux n'ont eu guère ni prophète(s)³³⁶, ni roi(s)³³⁷ (!).

Mahomet affirme qu'Allah a donné L'évangile à Jésus (5.46) :

Coran 5.46 « Et Nous avons envoyé après eux Jésus, fils de Marie, pour confirmer ce qu'il y avait dans la Thora avant lui. *Et Nous lui avons donné l'Évangile*, où il y a guide et lumière, pour confirmer ce qu'il y avait dans la Thora avant lui, et un guide et une exhortation pour les pieux ».

Or les évangiles ont été rédigés, après 70 après J.-C., bien après la crucifixion. Il y en a eu d'autres, dits apocryphes³³⁸, et seuls quatre (les évangiles canoniques³³⁹) ont été retenus par le concile de Laodicée, vers 363³⁴⁰.

72.5 Bibliographie et conclusion partielle concernant ce chapitre

(1) *Le principe du verset abrogeant (nâsikh) et du verset abrogé (mansûkh) est contenu dans le Coran lui-même (2.106, 16.101).* Cf. Mansukh, <https://fr.wikipedia.org/wiki/Mansukh>

(2) *Versets abrogeants (nâsikh) & versets abrogés (mansûkh)*, D'après Gédéon, chantducoq.blogspot.com, http://puteaux-libre.over-blog.com/pages/10_Versetsabrogeantsnâsikhversetsabrogésmansukh-8271501.html & <http://sitamnesty.wordpress.com/>

(3) *Les 7 versets du Coran LES PLUS BIZARRES*, Majid Oukacha, <https://www.youtube.com/watch?v=-25CWVoKYT4>

(4) *Le Coran*, <http://atheisme.org/coran.html>

³³⁶ Hormis Abraham.

³³⁷ Aucune confirmation dans la Bible, aucune confirmation archéologique.

³³⁸ Évangiles apocryphes : Évangile de Thomas, Évangile de Pierre, Évangile du Pseudo-Matthieu, Protévangile de Jacques, Évangile selon Philippe, Évangile de Marie, Évangile de Judas, Histoire de l'enfance de Jésus ou Évangile du pseudo-Thomas, etc.

³³⁹ Quatre sont reconnus comme canoniques par les Églises chrétiennes : les évangiles dits selon Matthieu, Marc, Luc et Jean. Ils forment la partie la plus longue du Nouveau Testament.

³⁴⁰ Le concile de Laodicée, vers 363, est un des premiers conciles qui confirment la limitation du nombre des Évangiles canoniques à quatre. Enfin en 495, le Décret de Gélase fixe le contenu des Évangiles du Nouveau Testament et liste les évangiles apocryphes qui sont interdits à la lecture. Cf. Carl R. Holladay, *A Critical Introduction to the New Testament: Interpreting the Message and Meaning of Jesus Christ*, Abingdon Press, 2005, p. 28.

72.6 Les miracles scientifiques du Coran (le concordisme musulman)

(6) *Pseudosciences islamiques*, « miracles scientifiques du Coran », terre plate etc.

http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/pseudosciences_islamiques.htm

(7) Voir aussi les interviews et vidéos de l'astrophysicien Nidhal Guessoum, sur cette question _ voir ci-dessous _ :

a) *Islam: Les FAUX miracles du coran par Nidhal Guessoum astrophysicien musulman*³⁴¹,

<https://www.youtube.com/watch?v=ideW5JP6dN8>

b) *Dr. Nidhal Guessoum : Peut-on prouver l'existence de Dieu ?*

https://www.youtube.com/watch?v=W_AsJnJ5VyQ

c) *L'Islam, l'évolution, l'homme et l'univers*, Nidhal Guessoum, 21 mai 2010, <https://oumma.com/lislam-levolution-lhomme-et-lunivers/>

d) *Islam et science moderne : les questions qui fâchent*, Nidhal Guessoum, 7 mai 2010,

<https://oumma.com/islam-et-science-moderne-les-questions-qui-fachent/>

e) *Réconcilier l'Islam et la Science Moderne*, Nidhal Guessoum, Presses de la Renaissance, 2009.

Selon Dr. Nidhal Guessoum « *La théorie de l'ijaaz ilmy (des "Miracles scientifiques du Coran") affirme que l'on peut trouver de la science dans le Coran **alors que ce n'est pas l'objet du Coran**. C'est une théorie dangereuse [scientifiquement]* ».

La présence d'erreurs scientifiques dans le coran est dure à expliquer _ si, du moins, l'on part du principe qu'il est censé avoir été dicté par l'ange Gabriel (et être une copie du Livre Mère) ... _, sauf si l'on admet que le Coran n'a pas été dicté du Ciel (que le Coran n'est ni la parole de Dieu, ni transmise par l'ange Gabriel, directement à Mahomet).

72.7 Contradictions dans le Coran

[20] *Contradictions et incohérences du Coran. Le problème des versets abrogeants et abrogés*,

<http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/contradictions-et-incoherences-du-coran.htm>

73 Annexe : Contradictions logiques dans le Coran

1) Allah massacre celles de ses créatures qui ne l'adorent pas, alors même qu'il explique, dans le Coran, qu'il les a créées ainsi et que c'est lui-même qui les égare (2.15, 2.253, 5.41, 6.112 etc. ...).

2) Il n'y a pas de changements dans les paroles d'Allah :

10.64. Il y a pour eux une bonne annonce dans la vie d'ici-bas tout comme dans la vie ultime. - Il n'y aura pas de changement aux paroles d'Allah -. Voilà l'énorme succès !

33.62. Telle était la loi établie par Allah envers ceux qui ont vécu auparavant et tu ne trouveras pas de changement dans la loi d'Allah.

35.43. Par orgueil sur terre et par manœuvre perfide. Cependant, la manœuvre perfide n'enveloppe que ses propres auteurs. Attendent-ils donc un autre sort que celui des Anciens? Or, jamais tu ne trouveras de changement dans la règle d'Allah et jamais tu ne trouveras de déviation dans la règle d'Allah.

³⁴¹ On trouve aussi cette vidéo à cette adresse : Peut-on parler de miracles scientifiques du Coran?

<https://www.youtube.com/watch?v=CS13yF4lfE8>

48.23. Telle est la règle d'Allah appliquée aux générations passées. Et tu ne trouveras jamais de changement à la règle d'Allah.

Les versets, ci-avant, de l'affirmation précédente, sont en contradiction avec les versets ci-après :

2.106. Si Nous abrogeons un verset quelconque ou que Nous le fassions oublier, Nous en apportons un meilleur, ou un semblable. Ne sais-tu pas qu'Allah est Omnipotent ? ³⁴²

16.101. Quand Nous remplaçons un verset par un autre - et Allah sait mieux ce qu'Il fait descendre - ils disent : « Tu n'es qu'un menteur ». Mais la plupart d'entre eux ne savent pas.

3) Il y a des contradictions dans le Coran (3.48, 3.49-50, 61.6, 2.4-6, 2.39, 2.41-42, 2.89-90, 2.91, 2.97, 2.101, 2.144, 2.146, 34.31, 35.21, 10.37, 12.111). Exemple :

10.100. C'est à Allah de décider qui doit croire et qui ne doit pas croire, tu n'as pas à obliger les gens à croire.

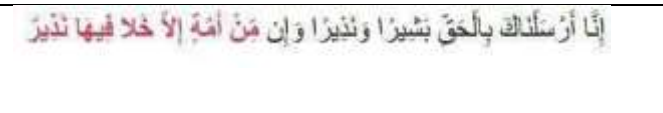

Contradictoire avec :

Coran 9.29. Combattez ceux qui ne croient pas en Allah et en son messager, jusqu'à ce qu'ils payent la capitation en toute humilité.

Beaucoup de verset mecquois contredit beaucoup de versets médinois.

4) Tous les peuples ont-ils un secoureur ?

Coran 4.82. Ne méditent-ils donc pas sur le Coran? S'il provenait d'un autre qu'Allah, ils y trouveraient certes maintes contradictions !

Verset A - S. 35, v. 24	Verset B - S. 28, v. 46
Nous t'avons envoyé avec la Vérité en tant qu'annonciateur et avertisseur. Il n'est pas une nation qui n'ait déjà eu un avertisseur.	Et tu n'étais pas au flanc du Mont Tor quand Nous avons appelé. Mais (tu es venu comme) une miséricorde de ton Seigneur, pour avertir un peuple à qui nul avertisseur avant toi n'est venu, afin qu'ils se souviennent.
	
Le verset A affirme que toutes les nations ont connus un avertisseur, alors que le verset B annonce qu'un peuple n'a pas connu d'avertisseur avant Mohamed (Mahomet).	

4) Sourate 5.116. (Rappelle-leur) le moment où Allah dira : "Ô Jésus, fils de Marie, **est-ce toi** qui as dit aux gens : "Prenez-moi, **ainsi que ta mère**, pour deux divinités eu dehors d'Allah ? " Il dira "Gloire et pureté à Toi ! Il ne m'appartient pas de déclarer ce que je n'ai pas le droit de dire ! Si je l'avais dit, Tu l'aurais su, certes. Tu sais ce qu'il y a en moi, et je ne sais pas ce qu'il y a en Toi. Tu es, en vérité, le grand connaisseur de tout ce qui est inconnu.

=> Pourquoi Allah pose une question " **est-ce toi** " alors qu'il est censé être omniscient ?

=> Pourquoi Allah demande à Jésus " **Marie est prise pour une divinité** " car JAMAIS les chrétiens n'ont dit cela ? Est-ce une erreur dans le coran ?

³⁴² Mahomet peut changer d'avis, sans nécessairement donner d'explication. C'est le cas quand il a décidé que la direction de la prière ne se ferait plus vers Jérusalem, mais vers la Kaaba de la Mecque. Mouslim (526 & 527) a rapporté d'après Anas que le Messenger d'Allah se dirigeait vers Jérusalem jusqu'à la révélation du verset Coran 2.144. Sinon, selon ce hadith « *Le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) priait en étant orienté vers Jérusalem durant 16 ou 17 mois. Il lui plaisait cependant de pouvoir s'orienter vers la Maison (Ka'aba), etc.* » hadith de Bara ibn Azib (P.A.a). Voir aussi le verset Coran 2.142-144. Cf. <https://islamqa.info/fr/answers/1953/pourquoi-a-t-on-transfere-la-qibla-de-jerusalem-a-la-kaaba%C2%A0> & <https://islamqa.info/fr/answers/194527/comment-les-compagnons-se-sont-ils-retournes-pendant-leur-priere-quand-ils-apprirent-le-changement-de-la-qibla>

6) Le coran dit qu'Allah protège sa parole. Pourtant dans le coran, il est dit que les révélations, faite à Jésus, ont été falsifiés. Donc Allah n'a pas protégé sa parole.

10.64. Il n'y aura pas de changement aux Paroles d'Allah.

2.75. La parole d'Allah, la falsifièrent sciemment.

Le coran prétend qu'un évangile aurait été falsifié, mais jamais personne n'a vu, ni lu cet évangile, avant sa « falsification », imaginé par l'islam (pas de preuve archéologique, pas de preuves dans les textes chrétiens antiques ...).

7) En l'an -2304 avant Jésus-Christ (date naissance d'Abraham), dans la Bible, il n'est pas indiqué la Kaaba.

En l'an -1100 avant Jésus-Christ (date naissance de Samuel), Dieu précise à Samuel : 2 S 7-6 :

"Car je n'ai point habité dans une maison".

En l'an +622, de notre ère, le Coran dit : 2.127 (voir ci-dessous) :

"Et quand Abraham et Ismaël élevaient les assises de la Maison (Kaaba)".

Le Coran dit : 34.44 : "[Pourtant] Nous ne leur avons pas donné de livres à étudier. Et nous ne leur avons envoyés avant toi aucun avertissement.

Abraham, pour l'islam, est un prophète qui aurait construit la Kaaba, pourtant le Coran dit qu'Allah n'a envoyé personne avant Mahomet. Donc Abraham n'est pas venu à la Kaaba, sinon Allah est un menteur ?

Note : La Mecque a été construite par de païens pour adorer des centaines d'idoles dont le dieu "Allah".

Source : Qui a réellement construit la Kaaba ? Jacquelin Chabbi Professeur à l'Université Paris VIII-Saint-Denis : (Le recours à Abraham, fiction et idéologie). Le point de vue historique n'est pourtant pas vraiment celui-là.

8) 4.139. La Puissance appartient à Allah seul.

Contradictoire avec (voir ci-dessous) :

63.8. La Puissance appartient à Allah, à Mohammed et aux Croyants.

9) Sourate 19 Marie (Maryam)

71. Il n'y a personne parmi vous qui ne passera pas par [L'Enfer] : Car [il s'agit là] pour ton Seigneur d'une sentence irrévocable,

72. Ensuite, Nous délivrerons ceux qui étaient pieux et Nous y laisserons les injustes agenouillés.

(Verset pas très clair).

10) 24.2 : châtiments de ceux qui ont des rapports hors mariage.

70.22-31 : rapport permis avec des esclaves que l'on possède (et on n'a pas besoin de leur consentement).

11) L'enveloppante (Al-Ghāshiyah): 6 « - Il n'y aura pour eux d'autre nourriture QUE des plantes épineuses [dari], »

Celle qui montre la vérité (Al-Ĥāqqah): 36 « - ni d'autre nourriture QUE du pus, ».

En plus, le supplice de l'eau bouillante (56.42, 56.41-44.) détruit le pus.

12) Adam, premier prophète de l'islam : " "Devais-je prendre pour allié autre qu'Allah, le Créateur des cieux et de la terre ? C'est Lui qui nourrit et personne ne Le nourrit." Dis : "On m'a commandé d'être le premier à me soumettre ". Et ne sois jamais du nombre des associateurs " (6.14.).

Abraham, premier prophète de l'islam : " "O Gens du Livre, pourquoi disputez-vous au sujet de Abraham alors que la Torah et l'Évangile ne sont descendus qu'après lui ? (...) Abraham n'était ni juif ni chrétien, mais il était monothéiste musulman. Et il n'était pas polythéiste" "(3.65-67.).

13) 2.221. Défense donc d'épouser les associateurs. Les chrétiens et les juifs sont des associateurs, et donc des mécréants.

5.5. Les musulmans peuvent donc épouser des chrétiennes ou des juives.

Notes : Au niveau des contradictions, Mahomet punit les voleurs (5.38.), mais il incite ses combattants à piller les mécréants (33.50., 8.69. ...) et il s'attribue, lui-même, 1/5 du butin des pillages (pour lui, sa famille ...) (8.41., 59.6., 8.1. ...).

Mahomet épousa, en 627, *Zaynab bint Djahch*, une femme extrêmement belle. **Elle a d'abord été la femme de Zayd** _ un ancien esclave et **fils adoptif de Mahomet**, qui divorça d'elle afin que Mahomet puisse l'épouser _, puis **elle devint la septième femme de Mahomet**. Elle était aussi la cousine de ce dernier, la fille de l'une de ses tantes (33.36-40., 33.53.)³⁴³. On est loin du 10° commandement "*Tu ne convoiteras point la femme de ton prochain*" (Deutéronome 5.21).

74 Annexe : Hadiths sur l'homosexualité

Certains hadiths attribués au prophète de l'islam condamnent l'homosexualité, et prescrivent parfois également la peine de mort comme sanction, sans toutefois préciser comment pratiquer cette exécution. Or, tous les hadiths présentés sur la question par les juristes pour appuyer la condamnation à mort ont été critiqués respectivement pour leur authenticité ; ainsi d'après ibn Hajar al-Asqalani, il n'existe pas de consensus sur un hadith authentique remontant jusqu'au Prophète sur cette sentence.

C'est aussi ce qu'affirme l'anthropologue historien Mohammed Mezziane dans *Sodomie et masculinité chez les juristes musulmans*, du IXe au XIe siècle.

Paroles attribuées à Mahomet dans des hadiths :

Certains hadiths condamnent, moralement et à mort, les homosexuels (par exemple, Abu Dawud, Livre 39 ou 40, hadith no. 4447) :

Le Prophète a dit: « ***Si vous trouvez quiconque qui s'adonne à l'acte du peuple de Loth [homosexualité], tuez celui qui commet l'acte et celui qui le subit.*** ³⁴⁴ » (Abu Dawud, livre 40, n° 112, livre 39, n° 4447, Tirmidhi, Livre 17, n° 40).

Autre traduction : Le Prophète (Que la paix soit sur lui) a dit : « **Si vous trouvez quelqu'un qui fait comme le peuple de Lot, tuez celui qui le fait et celui à qui cela est fait**³⁴⁵ » (Aboud Daoud 40 n° 4447).

« **Dieu ne regarde pas un homme qui a eu une relation sexuelle avec un homme.** »
— Ibn Hibban, Tirmidi, Nissai.

« **Quatre types d'individus seront matin et soir soumis à la colère de Dieu** ». On lui demanda : « De qui s'agit-il ô Messenger de Dieu ! » Il répondit : « **les hommes qui cherchent à ressembler aux femmes, les femmes qui cherchent à ressembler aux hommes; celui qui s'accouple avec un animal et celui qui a des rapports sexuels avec un homme.** » (Tabarani et Bayaki).

« **Ce que je crains le plus pour vous, c'est que vous ne commettiez l'acte du peuple de Loth** puis le Prophète (as) a dit, à trois reprises, en disant : que **Dieu damne celui qui commet le péché du peuple de Loth, que Dieu damne**

³⁴³ Cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89pouses_de_Mahomet#Zaynab_bint_Jahsh

³⁴⁴ a) (29) Chapitre: Celui qui commet l'action du peuple de Loth, 40. Peines prescrites (Kitab Al-Hudud), Référence : Sunan Abi Dawud 4462, Référence dans le livre : Book 40, Hadith 112, Traduction en anglais : Book 39, Hadith 4447, <https://sunnah.com/abudawud/40/112>

b) (24) Chapitre: Ce qui a été lié au châtement des sodomites, 17. Le livre sur les sanctions légales (Al-Hudud), Référence : Jami' at-Tirmidhi 1456, Référence dans le livre : Livre 17, Hadith 40, Traduction en anglais : Vol. 3, livre 15, Hadith 1456, <https://sunnah.com/tirmidhi/17/40>

c) Référence en anglais : Vol. 3, livre 20, Hadith 2561, Référence arabe : Livre 20, Hadith 2658, <https://sunnah.com/urn/1268780>

³⁴⁵ Cf. <https://muflihun.com/abudawood/40/4447>

celui qui commet le péché du peuple de Loth, que Dieu damne celui qui commet le péché du peuple de Loth. » (Ibn Maja, Tirmidi, Al Hakim).

« Sept individus sont damnés par Dieu, Qui ne les regardera pas au jour du Jugement; ils seront en Enfer avec ceux qui y seront dirigés, à moins qu'ils ne se repentent : l'homosexuel, celui qui s'adonne à des rapports sexuels avec un animal (...). » (Voir Les grand péchés, « Al Kabayir », de l'Imam Adahabi, page 96, éditions le Savoir).

Mahomet aurait dit : **« Tuez ceux qui s'adonnent à l'acte du peuple de Loth »**. (Sentence prophétique rapportée par Abou Daoud, Tirmidhi et Ibn Maja)

Mahomet aurait dit: **« Si vous trouvez quiconque en train de pratiquer les pratiques du peuple de Loth, tuez-les, que ce soit celui qui commet l'acte ou celui qui le subit. »** (Tirmidhi, Abou Daoud, Ibn Majah).

D'après Ibn Abbas (qu'Allah les agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit: **« Celui que vous trouvez qui pratique l'acte du peuple de Lot, alors tuez celui qui pratique l'acte et celui sur qui il est pratiqué³⁴⁶ »**. (Rapporté par Abou Daoud dans ses Sounan n°4462).

Abu Dawud a déclaré: Une tradition similaire a également été transmise par Sulaiman b. Bilal de 'Amr b. Abi 'Umar. Et 'Abbad b. Mansur l'a transmis d'Ikrimah sous l'autorité d'Ibn Abbas qui l'a transmis du Prophète (la paix soit sur lui). Il a également été transmis par Ibn Juraj d'Ibrahim de Dawud b. Al-Husain de 'Ikrimah sous l'autorité d'Ibn' Abbas qui le lui a transmis du Prophète (la paix soit sur lui).

D'après Ibn Abbas (qu'Allah les agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit: **« Maudit est celui qui insulte son père, maudit est celui qui insulte sa mère, maudit est celui qui égorge pour un autre qu'Allah, maudit est celui qui change les limites des terres³⁴⁷, maudit est celui qui égare un aveugle du chemin, maudit est celui qui a un rapport sexuel avec un animal, maudit est celui qui pratique l'acte du peuple de Lot »**. (Sahih Al Jami n°5891).

D'après Jabir Ibn Abdillah (qu'Allah les agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit: **« Certes ce dont j'ai le plus peur pour ma communauté est l'acte du peuple de Lot »** (Rapporté par Tirmidhi dans ses Sounan n°1457).

D'après Abou Houreira (qu'Allah l'agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit: **« Maudit est celui qui commet l'acte du peuple de Lot, maudit est celui qui commet l'acte du peuple de Lot, maudit est celui qui commet l'acte du peuple de Lot, maudit est celui qui sacrifie pour autre qu'Allah, maudit est celui qui a un rapport sexuel avec un animal, maudit est celui qui se comporte mal avec ses parents, maudit est celui qui change les limites de la terre et maudit est celui qui prétend descendre d'autres que de ses parents »** (Rapporté par Tabarani dans Sahih Targhib n°2420).

D'après Ibn Abbas (qu'Allah les agrée), le Prophète (que la prière d'Allah et Son salut soient sur lui) a dit: **« Allah ne regarde pas un homme qui a un rapport avec un homme ou avec une femme par son derrière »** (Rapporté par Tirmidhi dans ses Sounan n°1165).

Source : *Hadit du jour : l'homosexualité*, http://www.hadithdujour.com/hadiths/hadith-sur-L-homosexualite_1066.asp

Autre version ou interprétation contradictoires (voir ci-après) :

³⁴⁶ « Je précise et j'insiste sur le fait que les peines prescrites de l'Islam ne peuvent être appliquées que par un gouverneur musulman ou par une personne qu'il aura nommé pour cela et pas par des personnes du commun. Il est donc strictement interdit de porter atteinte physiquement à ces gens ». Cf. http://www.hadithdujour.com/hadiths/hadith-sur-L-homosexualite_1066.asp

³⁴⁷ C'est à dire que s'il y a une chose qui fait la limite entre deux terrains, celui qui bouge cette limite afin de s'accaparer injustement une partie de la terre de son voisin est maudit.

Le Prophète aurait interdit que l'on s'en prenne à ces individus. En effet, Abu Dawud (Sunan, Livre 41-4910) rapporte à propos d'un « mukhannath » qui avait teint ses mains et ses pieds avec du henné (pratique exclusivement réservée aux femmes dans l'Arabie du 7ème siècle de notre ère) :

[Le Prophète a demandé :

- « Quel est le problème avec cet homme ? »

On lui a dit :

- « Apôtre d'Allah ! Il affecte la communauté des femmes (...).

Ne devrions-nous pas le tuer ? ».

L'envoyé de Dieu répondit alors :

- « J'ai interdit que l'on tue ceux qui prient »].

Source : *MUSULMAN.E ET HOMOSEXUEL.LE*, <http://www.calem.eu/Musulman-es%20homosexuel-les%20ou%20progressistes%20inclusifs.pdf>

75 Annexe : Hadiths interdisant tout questionnement et innovation en islam

Bukhari Volume 3, Livre 49 Hadith numéro 861 « Aisha a raconté : « L'apôtre d'Allah a déclaré : "**Si quelqu'un innove**, ce qui n'est pas en harmonie avec les principes de notre religion, **cet objet est rejeté.**" » »³⁴⁸.

Bukhari Volume 3, Livre 41, Hadith Numéro 591 « Relaté par Al-Mughira bin Shu'ba : Le Prophète a dit : « **Allah vous a interdit** (1) *d'être désobéissant à vos mères*, (2) *d'enterrer vos filles vivantes*, (3) *de ne pas payer les droits pour les autres (par exemple la charité, etc.)* et (4) *de mendier (mendicité) et Allah a haïss pour vous (1) les vains parlars inutiles, ou que vous parlez trop sur les autres, (2) de poser trop de nombreuses questions, (en matière de questions religieuses contestées) et (3) de gaspiller la richesse (par l'extravagance) » ».*

Bukhari Volume 2, Livre 24, Hadith Numéro 555 « Relaté par le greffier (clerc) Al-Mughira bin Shu'ba : « *Muawiya a écrit à Al-Mughira bin Shu'ba : Écrivez-moi quelque chose que vous avez entendu parler du Prophète (p.b.u.h.)*." Donc, Al-Mughira a écrit : *J'ai entendu le Prophète dire : « Allah a détesté pour vous trois choses :*

1. *Les vains entretiens, (les parlars inutiles) ou que vous parlez trop ou sur les autres.*

2. *Gaspiller la richesse (par l'extravagance)*

3. *Et vous poser trop de questions (en matière religieuse contestées) ou en demandant à d'autres pour quelque chose (sauf en cas de grand besoin) » » (Voir aussi le Hadith n° 591, Vol. III).*

- Boukhârî (7306), et Mouslim (1366), d'après le hadith rapporté par Anas « **...Quiconque y introduit une innovation, que la malédiction d'Allâh, des Anges et de tous les gens soit sur lui. Allâh n'acceptera de lui le Jour de la Résurrection ni échappatoire ni compensation.** » Il dit : « Ainsi Ibn Anas dit : "**...ou quiconque ayant hébergé un innovateur [en religion]**" ». ».
- Boukhari 2697 et Mouslim 1718 « **Tout acte accompli contrairement à notre ordre est rejeté** ».
- Mouslim 1718 « **Sera rejeté tout élément étranger introduit dans notre affaire** ».

Nous citons, ci-après, quelques hadiths considérés comme faibles, mais que nous citons malgré tout, car allant dans le sens des versets et hadiths, ci-avant (déclarés sahih / authentiques) _ voir ci-dessous _ :

Abou Hourayra³⁴⁹ (rad) dit : « J'ai entendu le Messager de Dieu (saws) dire : « **Ce que je vous ai interdit évitez-le, et ce que je vous ai ordonné de faire, accomplissez-le selon votre capacité. Car, ce qui entraîne la perte de ceux qui vous ont précédés ce fut bien leurs questions excessives et leurs désaccords avec leurs prophètes** » (rapporté par al-Boukhari et Mouslim)³⁵⁰.

³⁴⁸ Cf. <https://muflihun.com/bukhari/49/861>

³⁴⁹ Mais Abou Hourayra serait probablement l'un des plus grands inventeurs de hadiths. Source : <https://islamlab.com/abou-hourayra-avoue-inventer-un-hadith/>

³⁵⁰ Eviter les questions non-concrètes, <https://www.havredesavoir.fr/eviter-les-questions-non-concretes/>

« Le prophète (psl) a déconseillé les musulmans de **polémiquer sur ce sujet** [du destin, du libre arbitre etc.] **qui a causé, leur dit-il, la perte de ceux avant vous** ». Hadith rapporté par Tirmidhi et Ibn Mâja³⁵¹.

« **Et qu'Allah maudisse celui qui héberge un innovateur [en religion]**. » [Déjà extrait, voir la marge 6, d'après le hadith rapporté par 'Alî Ibn Abî Tâlib].

« **Quiconque accomplit un acte ne faisant pas partie de notre religion, son acte est rejeté** » (Mousslim).

« **Quiconque ajoute à notre affaire - c'est-à-dire à notre religion - ce qui n'en fait pas partie, verra son ajout rejeté** » (Boukhari et Mousslim).

Abou Dawoud 4067 « Le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) dit : « **Méfiez-vous des choses inventées car toute chose inventée est une innovation, et toute innovation est une aberration.** » » (Hadith d'Irbadh ibn Sariah). « [...] **Les inventions sont les pires des choses. Toute invention est une innovation. Toute innovation est une aberration, et toute aberration conduit à l'enfer.** » (Cité sous cette version par an-Nassi' dans ses Sunan,3/188. Et Rapporté par Nasai dans ses Sounan n°1578 et authentifié par Cheikh Albani dans sa correction de Sounan Nasai).

Mahomet veut des fidèles obéissants (voir ci-dessous) :

Bukhari volume 9, livre 89, n°251 : « L'apôtre d'Allah a dit : « quiconque m'obéit obéit à Allah, et quiconque me désobéit, désobéit à Allah, et quiconque obéit au Chef que j'ai nommé, m'obéit, et celui qui Lui désobéit, me désobéit ».

Le prophète préfère des fidèles obéissants, que ceux qui combattent les gouverneurs ou les imams injustes. Il incite à tuer tous ceux qui innovent en religions (c'est à dire les réformateurs, les khariji, les dissidents et toutes les personnes qui se révoltent contre le dirigeant [musulman] autour duquel sont réunis les musulmans) :

Shaykh Al Islam Ibn Taymiyah - rahimaoullah - a dit : « **Et les imams de l'innovation sont plus nuisible à la communauté que les gens des péchés. C'est pour cela que le Prophète a ordonné de tuer les khawarij et a interdit de combattre les gouverneurs injustes.** », Majmon 3 fatawa 7/284.

Ailleurs il a dit : « **Le Prophète a ordonné de combattre ceux qui combattent sur une religion corrompue parmi les gens de l'innovation comme les khawarij, et il a ordonné de patienter face à l'injustice des gouverneurs. Il a interdit de les combattre et de sortir contre eux.** », Majmon 3 fatawa 4/269.

Et aussi : « **Les gens de l'innovation sont pire que les gens qui pêchent par désirs de par la Sounnah et le consensus ; car le Prophète - salallahu alayhi wu salam - a ordonné de combattre les Khawarij et a interdit le combat des imams de l'injustice.** », Majmon 3 fatawa 20/104.

Selon Nafi', lorsque les médinois décidèrent de destituer Yezid ibn Mu'awiya, 'AbdAllah ibn Umar rassembla ses proches et ses enfants et leur dit : « **J'ai entendu le Prophète, sallallahu 'alayhi wa sallam, dire ((Le jour de la Résurrection, on dressera un étendard à tout traître)). Nous avons prêté serment d'allégeance à cet homme, suivant l'allégeance d'Allah et de Son Messenger. Or, je ne connais pas de trahison plus immense que de prêter allégeance, suivant celle d'Allah et de Son Messenger, puis de le combattre. Si je venais à savoir que l'un de vous a trahi ou a prêté serment (à un autre) dans cette affaire, alors cela marquerait la fin de toute relation entre lui et moi.** », Al-Bukhari 4/322.

Notes : Donc, tous ces versets et hadiths condamnent catégoriquement toute réforme ou innovation en islam. Bien que je connaisse aussi beaucoup de musulmans acceptant de relativiser et contextualiser l'application de tel ou tel verset, décidant d'appliquer un moratoire, pour eux ³⁵², en les rendant « suspendus », à défaut d'être abrogés.

³⁵¹ 4 - Comment concilier destin et libre arbitre, <http://droitmusulman.typepad.com/blog/page/855/>

³⁵² Suspension des actions en justice, des obligations de paiement.

Selon Kamel H. « *Malheureusement, l'islam n'est idéologiquement pas réformable puisqu'il réfute de manière totalement absolue toute modification (6.115, Bukhari 3.49.861 etc. ...)* ».

Selon Razika Adnani « *La réforme de l'islam est une réforme de l'islam tout court et elle ne se fera pas indépendamment des autres pays musulmans. Croire qu'on peut réformer l'islam en France pour créer en France un islam spécifique à la France qui serait républicain et moderne, alors que dans les autres pays musulmans il continuerait d'être figé et pratiqué dans sa version traditionnelle, est une utopie* ».

76 Annexe : Hadiths dénigrant les poètes et la poésie

Bukhari, Livre 73, n° 176. Rapporté par Abu Huraira. L'apôtre d'Allah a dit : « **Il vaut mieux pour quiconque d'entre vous avoir le corps rempli de pus qui le consume, que de l'avoir rempli de poésie.** ».

Sahi Bukhari 6154, « *Le prophète Mahomet (saw) a dit "il vaut mieux pour un homme de remplir l'intérieur de son corps de pus que de le remplir de poésie."* ».

77 Annexe : Typologie des versets coranique

Typologie normale				Typologie abrogées					
I _{hi} Muhkam		Mansû		Mansûkh ut-tilâsva dûn al-hukm		Mansûkh ul-hukm dûn at-tilâwa		Mansûkh ul-hukm wa-t-tilâwa / Munsâ	
Règle	récitation	Règle	récitation	Règle	récitation	Règle	récitation	Règle	récitation
X	X	restreinte	X	X			X	X	X
L'ensemble est gardé		Restreint par un autre verset							

Étudier l'islamologie c'est avant tout comprendre le sens des versets et comprendre le mécanisme de l'abrogeant / abrogé - Le lecteur doit donc s'efforcer de comprendre le verset dans son intégralité de la révélation et non pas prendre le verset tel qui peut apparaître dans le Coran. Ce travail a été fait par Sami Aldeeb.

78 Annexe : Typologie des hadiths

Plusieurs typologies sont possibles.

Les typologies du hadith						
Typologie possible	Selon l'autorité du hadith.	Selon la chaîne de transmission	Selon le nombre de rapporteur	Selon la nature du texte et de la chaîne de transmission	Selon le sérieux des rapporteurs	
Description	Un hadith peut provenir de Dieu (oui, en effet, Allah n'avait pas assez de place dans le Coran pour s'exprimer)	La chaîne de transmission peut être cassée, cela fait que le hadith ne peut être recevable (sauf exception)	Si le hadith n'est mentionné que par une seule personne le hadith ne sera pas recevable (sauf exception)	La nature de la chaîne de transmission peut être faible	En fonction de celui qui le rapporte.	

Typologie du hadith	type de hadith	signification
Autorité du hadith	Qoudsi	Divin. Le hadith rapporté par Mohamed, mais provenant de Dieu lui même
	Marfou	Récit du prophète. "j'ai entendu le prophète dire..."
	Mawqouf	Chaîne de transmission arrêté à un compagnon
	Maqtou'	Relate les faits, propos et gestes d'un tabi'in (personnes qui ont connus les compagnons de Mohamed mais n'ont pas eu la chance de connaître le prophète lui-même)
La chaîne de transmission	Mousnad	Hadith rapporté par un professeur jusqu'au dernier maillon étant un compagnon
	Moutassil	Chaîne du compagnon aux successeurs
	Moursal	La chaîne de transmission de mentionne pas de compagnon
	Mounqati	Le successeur est manquant dans la chaîne'
	Mou'adal	Au moins de rapporteurs dans la chaîne sont absents.
	Mou'allaq	Plusieurs narrateurs ont été supprimés en début de chaîne
Selon le nombre de rapporteurs	Moutawâtir	Hadith rapporté par un grand nombre de personnes rendant impossible le facteur hasard.
	Ahâd - Mach'hour	Il y a 3 rapporteurs pour chaque niveau de transmission.
	Ahad - Aziz	Il y a 2 rapporteurs qui relatent le hadith pour chaque niveau.
	Aliad Gliarib	Parfois un seul rapporteur pour chaque niveau.
Nature du texte	moukarrar	Hadith dont le rapporteur a une faible notoriété et qu'il contredit un hadith déjà authentifié.
	Moudraj	Ajout d'un hadith par un rapporteur.
Selon le sérieux & la mémoire des rapporteurs	Sahih	Chaque personne qui relate le hadith est : connu pour être véridique. Comprendre, avoir les mêmes mots exact que les autres rapporteurs.
	Hasan - sahih ²	La qualité du rapporteur varie mais sa notoriété reste très bonne.
	Hasan - bon	La chaîne de transmission reste bonne.
	Da'if	Discontinuité dans la chaîne ou dans le propos.
	Mawdou'	Texte allant à l'encontre du droit positif coranique ou hadithique.

79 Annexe : Dénis, semi-vérités, manque de rigueur scientifique pour défendre l'islam

« La tromperie n'entre jamais en conflit avec la raison, car les choses auraient pu se passer effectivement de la façon dont le menteur le prétend. **Le mensonge est souvent plus plausible, plus tentant pour la raison que la réalité**, car le menteur possède le grand avantage de savoir à l'avance ce que le public souhaite entendre ou s'attend à entendre. Sa version a été préparée à l'intention du public, en s'attachant tout particulièrement à la crédibilité, tandis que la réalité a cette habitude déconcertante de nous mettre en présence de l'inattendu, auquel nous n'étions nullement préparés », Hannah Arendt, Du mensonge à la violence.

Selon Kamil Youcef, les musulmans, pour défendre l'islam, le prophète Mahomet, le Coran ou leur propre vérité sur le moindre fait ou évènement, dans le monde, utilisent toujours une trentaine d'arguments standards, jusqu'à déclarer que le contradicteur est ignorant et qu'il devrait se documenter sur le « vrai » islam _ bien que personne n'est capable de nous donner sa vraie définition, à part celle de nous dire que islam signifie « paix » alors qu'il signifie « soumission sans se poser des questions ». Ces arguments standards, que tout le monde a entendues, sont :

- L'islam signifie paix et tolérance, c'est une religion de paix.
- L'islam soutient la science et le savoir (pourtant, au niveau de la production de brevets scientifiques et de prix Nobel, les musulmans sont les derniers de la classe).
- L'islam soutient l'éducation même pour les femmes (une petite faveur).
- L'islam défend les droits de la femme (mais il faut qu'elles soient soumises).
- Vous ne comprenez pas l'islam (les musulmans, pourtant, en majorité, ne lisent pas le Coran et connaissent rien de l'histoire et de la vie de Mahomet).
- Non, ça n'a rien avoir avec le vrai islam !
- Vous êtes seulement raciste.
- Vous n'avez pas lu le Coran (très rares sont les musulmans qui ont lu le Coran : il leurs fait peur).
- Vous devez vous documenter sur l'islam avant de dire n'importe quoi.
- Vous dites un ramassis de conneries sur l'islam.
- **Vous sortez ce verset de son contexte.**
- **Vous négligez le contexte.**
- **Vous devez voir le contexte historique avant de juger.**
- **Pour comprendre les versets violents, il faut lire avant et après le verset en question pour comprendre le contexte.**
- Vous n'avez pas lu le coran correctement.
- Vous ne comprenez rien de rien...
- **Vous avez lu une mauvaise traduction du Coran** (Car couper la main aux voleurs, recommandé dans le coran, devient chatouillez les pieds dans une autre langue).
- **Le Coran est intraduisible, il faut le lire en arabe** (Ils sont certains que Dieu est arabe et ne comprend que la langue arabe). Et, ce qui est paradoxal, c'est le fait que la traduction en français est moins violente que la version originale en arabe, et je donnerai comme exemple le mot « tuer » les mécréants en arabe qui devient « combattre » les mécréants, en français.
- Vous n'avez pas compris le Coran.
- Le coran est complet et l'islam est une (la) vérité.
- Vous êtes un mécréant : un « Kafir ».
- Vous êtes islamophobe.
- Vous dites n'importe quoi! Vous nous manquez de respect.
- Les chiites ne sont pas de vrais musulmans.
- Les alaouites ne sont pas de vrais musulmans.
- Les salafistes ne sont pas de vrais musulmans.
- Vous n'écoutez que les médias.
- Les autres religions sont fausses et falsifiées.
- Nous somme, dans notre pays, les vrais musulmans.
- Ce ne sont pas de vrais musulmans.
- Ce sont les juifs qui contrôlent le monde et oppriment les Palestiniens.
- C'est la faute de l'impérialisme et le sionisme tout ça.
- Notre ennemi ce sont les Américains, complices des juifs.
- Si tout le monde appliquait la charia de l'islam, le monde serait meilleur et la vie beaucoup mieux.

Selon le journaliste Mohamed LOUIZI, « *L'islamiste et son idiot jetable "contextualisent" les versets coraniques utilisés par des djihadistes et des antisémites. Toutefois, ils refusent de "contextualiser" d'autres versets propres au prophète et à son entourage immédiat pour imposer le voile aux femmes. Curieux ? Non* ».

80 Annexe : Liste résumée des versets violents

Toute l'histoire de l'Islam et de sa propagation est une histoire constamment violente, comme le prouvent déjà les versets ci-après :

Liste des versets coraniques haineux, belliqueux, esclavagistes, anti-chrétiens, anti-juifs, appelant à tuer les apostats et les infidèles.

Leur nombre est de 396 :

Sourate 2 : versets : 2, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19, 39, 65, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 79, 81, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 98, 105, 109, 120, 161, 162, 171, 178, 257, 246.

Sourate 3 versets : 10,12,21, 22, 28, 32, 56, 61, 68, 71, 75, 77, 78, 80, 82, 85, 87, 88, 90, 91, 94, 99, 105, 106, 111, 112, 116, 118, 127, 128, 151, 156, 176, 177, 178, 187, 196,197.

Sourate 4 versets : 25, 38, 46, 47, 52, 55, 56, 60, 61, 78, 89, 97, 121, 137, 138, 139, 140, 142, 144, 145, 150, 151, 155, 156, 160, 161, 167, 168, 169.

Sourate 5 versets : 10, 12, 13, 14, 17, 18, 27, 33, 36, 38, 41, 43, 45, 49, 54, 57, 59, 60, 61, 63, 68, 71, 72, 73, 75, 78, 79, 80, 81, 86.

Sourate 6 versets : 21, 27, 28, 29, 30, 31, 33, 35, 45, 49, 50, 70, 93, 112, 130, 138, 139, 140.

Sourate 7 versets : 4, 37, 38, 39, 40, 41, 44, 45, 46, 47, 50, 71, 84, 92, 96, 97, 98, 99, 101, 102, 136, 162, 163, 164, 165, 166, 177, 182, 183, 186, 202.

Sourate 8 versets : 14, 22, 30, 35, 36, 37, 41, 51, 54, 55, 56, 58, 68, 69, 73.

Sourate 9 versets : 1, 17, 23, 28, 30, 31, 32, 34, 35, 37, 48, 53, 56, 63, 67, 68, 74, 77, 79, 80, 85, 87, 90, 97, 98, 101, 109, 113, 125.

Sourate 10 versets : 8, 17, 27, 69.

Sourate 11 : 18, 20, 24, 67, 68, 106, 107, 113.

Sourate 13 versets : 25, 42.

Sourate 14 versets : 14, 16, 22, 29, 30, 49, 50.

Sourate 15 versets : 12, 43, 66, 79, 89.

Sourate 16 versets : 45, 46, 69, 86, 88, 94, 105, 106.

Sourate 17 versets : 18, 97.

Sourate 18 versets : 4, 5, 53, 57.

Sourate 22 versets : 1, 17, 19, 21, 22, 25.

Sourate 24 versets : 6, 7, 11, 58.

Sourate 26 versets : 120, 224, 225, 226.

Sourate 33 versets : 4, 5, 50, 55, 57, 61, 64, 65.

Sourate 36 versets : 63, 64, 65, 66, 67.

Sourate 37 versets : 63, 57,58, 66, 67, 68.

Sourate 38 versets : 56, 57, 58, 59, 60, 61.

Sourate 39 versets : 16, 71, 72.

Sourate 40 versets : 5, 70, 71, 72.

Sourate 41 versets : 19, 20, 21, 24, 25, 27, 28.

Sourate 42 versets : 21, 22, 50.

Sourate 43 versets : 41, 42, 74, 75, 76, 77.

Sourate 44 versets : 45, 46, 47.

Sourate 47 versets : 1, 8, 12, 23, 32, 34.

Sourate 48 versets : 4, 13, 15, 22, 25, 26.

Sourate 51 versets : 10, 13, 14.

Sourate 55 versets : 55, 41, 43.

Sourate 56 versets : 93, 94.

Sourate 58 verset : 20.

Sourate 59 versets : 2, 3, 4, 7, 12, 14, 15, 16.

Sourate 63 versets : 1, 2, 3.

Sourate 67 versets : 6, 7, 11, 27, 28.

Sourate 69 versets : 30, 31, 32, 36, 37.
Sourate 72 versets : 15, 23.
Sourate 76 verset : 4
Sourate 83 verset : 16.
Sourate 87 versets : 10, 11, 12, 13.
Sourate 88 versets : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7.
Sourate 88 verset : 6.

81 Annexe : Liste résumée des versets coraniques prônant la guerre et le djihad

Leur nombre est de 129 :

Sourate 2 versets : 154, 190, 191, 192, 193, 216, 217, 244.
Sourate 3 versets : 13, 122, 123, 125, 127, 139, 140, 141, 142, 152, 153, 154, 157, 158, 168, 169, 170, 171, 200.
Sourate 4 versets : 69, 74, 75, 76, 77, 84, 94, 95, 96, 100, 104, 141.
Sourate 5 versets : 33, 35, 85.
Sourate 8 versets : 1, 7, 8, 9, 10, 12, 13, 15, 16, 17, 18, 19, 39, 43, 45, 46, 47, 48, 57, 59, 60, 62, 65, 66, 67, 69.
Sourate 9 versets : 2, 4, 5, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 19, 20, 22, 25, 26, 29, 36, 38, 39, 41, 42, 43, 44, 46, 47, 49, 50, 52, 73, 81, 86, 91, 92, 93, 95, 96, 111, 210, 121, 123, 124.
Sourate 22 versets : 58, 78.
Sourate 33 versets : 9, 10, 11, 14, 15, 16, 20, 22, 26, 27, 60, 62.
Sourate 47 versets : 4, 7, 31, 35.
Sourate 48 versets : 11, 16, 17, 20, 21, 24, 25.
Sourate 61, versets : 4, 12, 13.
Sourate 66 verset : 9.

82 Annexe : Liste résumée des versets sexistes misogynes

Liste des versets coraniques misogynes et associant la femme au mal et au diable.

Leur nombre est de 41 :

Sourate 2 versets : 221, 222, 228, 223, 230, 231.
Sourate 4 versets : 3, 7, 11, 15, 24, 33, 34, 74.
Sourate 7 verset : 7
Sourate 12 versets : 28, 31, 32.
Sourate 15 verset : 60.
Sourate 24 versets : 2, 4, 8, 9, 26, 31.
Sourate 27 verset : 57.
Sourate 33 versets : 30, 50, 51, 52, 59.
Sourate 65 versets : 1, 4.
Sourate 66 versets : 1, 5, 6.
Sourate 111 versets : 4, 5

Source : <https://la-voie-de-la-raison.blogspot.com/2015/07/versets-coraniques.html>

Ou bien <http://www.blog.sami-aldeeb.com/2015/08/05/liste-des-versets-coraniques-contre-lhumanite/>

Autre liste de versets sexistes :

Un autre lecteur, ayant comme pseudo **Mimona**, a fait cet inventaire, ci-dessous, de versets sexistes :

Sourate 2 : 2.49, 2.221, 2.222, 2.223, 2.234, 2.228, 2.282
 Sourate 3 : 3.14
 Sourate 4 : 4.3, 4.11, 4.12, 4.15, 4.24, 4.43, 4.176
 Sourate 12 : 12.28
 Sourate 23 : 23.5, 23.6
 Sourate 24 : 24.2, 24.31
 Sourate 33 : 33.33, 33.50, 33.53, 33.59
 Sourate 52 : 52,39
 Sourate 53 : 53.19, 53.20, 53.21, 53.22
 Sourate 60 : 60.10
 Sourate 65 : 65.1, 65.4
 Sourate 66 : 66.5
 Sourate 70 : 70.30

Source : <http://www.blog.sami-aldeeb.com/2015/08/05/liste-des-versets-coraniques-contre-lhumanite/>

Le coran et la sunna considère la femme comme un objet, au mieux un bétail, créé uniquement pour l'agrément des hommes (30.21, 16.5, 3.14), dont le caractère maléfique peut les conduire eux-mêmes à leur perte (Muslim, livre 36, n° 6603, Bukhari, livre 52, n° 111). Elle est soumise à l'autorité des mâles (coran 2.228, 4.34).

On peut la traiter comme on veut (2.223), qu'on doit même battre, si elle désobéit à son mari (4.34), qui doit rester cloîtrés chez elle (33.33) et se voiler (33.59, 24.31), toujours disponible pour satisfaire sexuellement son mari, quelle que soit sa volonté ou non (coran 2. 223, Bukhari, livre 54, n°460, livre 8, n° 3367, Attirmidî n° 1160).

Elle n'a pas voix au chapitre, ne vaut juridiquement que la moitié d'un homme (Coran 4.11, 2.282) et lui est inférieure intellectuellement et moralement (Bukhari, livre 6, n° 301, Muslim livre 36, n° 6596).

83 Annexe : Classement résumé thématique des versets et hadiths

- La haine obligatoire envers les non musulmans (Coran, 60:4),
- La supériorité consubstantielle des musulmans sur les kuffar (Coran, 3:110),
- Le mépris à leur égard (9:28, 2:171 ...),
- L'obligation de la guerre sainte avec pour objectif d'imposer au monde l'islam comme seule religion (Coran, 9:5, 8:39, 2:191-193, 48:28, 61:8-9 ...),
- L'encouragement à piller les biens des mécréants (Coran, 8:1, 8:41, 8:69, 48:15, 48:18-21, Bukhari, Livre 8, no.387, nombreux passages de la Sira),
- L'autorisation du viol des captives de guerre (Coran, 4:23-4:24, 23:5-6 ; Muslim, Livre 8, no.3432 ; Bukhari, Livre 34, no.432...),
- L'esclavage légitimé (Coran, 4:3, 4:24-25, 4:36, 16:71, 23:6, 24:31-33, 24:58, 30:28, 33:50, 33:55, 70:30),
- La dhimma (humiliation et impôt spécifique) et l'ordre de combattre les juifs et les chrétiens jusqu'à ce qu'ils s'y soumettent (Coran, 9:29),
- L'extermination finale des juifs (Muslim, Livre 41, no.6985),
- L'inégalité juridique selon le sexe (Coran, 4:11, 2:282) et selon l'appartenance communautaire (Coran, 3:110 ; Bukhari, Livre 8, no.387...),
- Le traitement de la polygamie (Coran, 4:3),
- L'autorisation pour les maris de battre leur(s) femme(s) (Coran, 4:34),
- La condamnation à mort des homosexuels (Abu Dawud, Livre 33, no.4447),
- La flagellation des gens qui ont des relations sexuelles hors mariage (Coran, 24:2),
- L'interdiction des relations d'amitié avec les non-musulmans (Coran, 5:51, 58:22, 5:57, 4:89, 8:73, 15:94, 48:29, 9:123, 4:101...),
- L'interdiction des mariages mixtes (Coran, 60:10, 2:221, 5:5),

- L'amputation de la main des voleurs (Coran, 5:38), la crucifixion et l'amputation croisée des mécréants (Coran, 5:33),
- La hiérarchie de la gravité des péchés avec au sommet le fait de pratiquer une autre religion que l'islam (Coran, 4:48, 2:191),
- La lapidation des adultères (Muslim, Livre 17, no.4191 à 4216 ; Bukhari, Livre 63, no.195 ; Livre 78, no.629 ; Livre 82, no.803 à 806 ; Abu Dawud, Livre 38, no.4339 à 4448...),
- L'interdiction de l'apostasie avec peine de mort à la clef (Bukhari, Livre 84, no.57 & 58 ; Muslim, Livre 16, no.4152), la pédophilie (Coran, 65:4 ; Bukhari, Livre 62, no.64 ; Livre 58, no.236 ; Muslim, Livre 8, nos.3309, 3310, etc.),
- L'interdiction de la musique (Bukhari Livre 69, no.494, Livre 15, no.72, Livre 69, no.494v ; At-Tirmidhi, no.2218, Abu Dawud, Livre 41, no.4906...),
- L'interdiction du jeu d'échecs (Muslim, Livre 28, no.5612 ; Malik, Livre 52, no.7) et de trictrac (Abu Dawud, Livre 41, no.4920),
- L'interdiction de la représentation d'êtres animés (Muslim, Livre 24, no.5249 et 5250, Bukhari, Livre 34, no.440),
- L'interdiction de la poésie (Bukhari Livre 73, no.175 et 176),
- L'interdiction des tatouages (Bukhari, Livre 34, no.440),
- L'extermination des chiens, en particulier noirs (Muslim, Livre 10, no.3811 et 3812, Livre 2, no.551), etc.

84 Annexe : L'inversion de certaines valeurs morales en Islam par rapport au christianisme et aux philosophies humanistes (droits humains ...)

En Islam, il est (déconseillé,) interdit et/ou diabolique de (voir ci-après) :

- Manger du porc
- Boire de l'alcool
- Idolâtrer des idoles
- Pratiquer l'usure
- Parier
- Sortir sans voile
- Manger pendant le Ramadan
- Forniquer
- Critiquer l'Islam
- Croire en plusieurs dieux

Mais en Islam, il est juste (, recommandé) et conforme de :

- Tuer les mécréants et les apostats
- Piller les mécréants
- Posséder 4 épouses soumises
- Marier des filles de 6 ans
- Posséder des esclaves
- Violer des prisonnières de guerre et des esclaves
- Frapper une épouse désobéissante
- Fouetter, lapider, tuer les fornicateurs
- Tuer ceux qui critiquent le prophète
- Soumettre les non-musulmans à l'Islam.

85 Annexe : Les juifs et les chrétiens ont-ils falsifié les textes sacrés contenus dans la Torah et la Bible ?

Dans le Coran, Mahomet accuse les juifs et chrétiens d'avoir falsifié la révélation divine (la Torah, la Bible), en particulier d'avoir effacé la révélation de l'annonce de la venue de Mahomet, dans ces « textes sacrés ».

Pour savoir si la Torah, la Bible et les évangiles ont été falsifiés, actuellement ou à l'époque de Mahomet, et qu'ils comportaient avant le 7^e siècle, des versets annonçant la venue d'un prophète nommé Muhammad ou Marwan, il faut trouver les plus anciennes versions de ces textes, voire si cette annonce aurait été faites dans les textes non canoniques, dits apocryphes, non retenus dans la Torah, la Bible, les évangiles.

1.1 Les « Bibles » actuelles

Nous savons qu'il y a actuellement deux (voire trois) torahs, celle hébraïque (en hébreu), [Tanakh](#), celle en grec, dite Septante, qui n'a pas été retenue par les juifs, mais qui est celle des chrétiens (des textes étant dans l'une et pas dans l'autre et réciproquement). Sans compter la Bible éthiopienne, comportant encore d'autres textes. La Torah veut dire enseignement et non loi.

Tanakh est l'acronyme hébreu, traduit par en français : « Torah - Nevi'im - Ketouvim », formé à partir de l'initiale du titre des trois parties constitutives de la Bible hébraïque : la Torah (la Loi ou Pentateuque), les Nevi'im (les Prophètes) ; les Ketouvim (les Autres Écrits ou Hagiographes).

Les livres inclus dans le *Tanakh* étant pour la plupart écrits en hébreu, on l'appelle également la Bible hébraïque. Bien que l'[araméen](#) se soit introduit en bonne partie dans les livres [de Daniel](#) et [d'Esdras](#), ainsi que dans une phrase du [Livre de Jérémie](#) et un toponyme de deux mots dans le [Sefer Bereshit](#) (*Livre de la Genèse*), ces passages sont écrits dans la même [écriture hébraïque](#). Les passages en araméen sont les suivants : Esdras 4.8, 4.7 et 12.26 ; Jérémie 10.11 ; Daniel 2.4 à 7.28

Selon la tradition juive, le *Tanakh* est constitué de vingt-quatre livres : la *Torah* contenant cinq livres, les *Nevi'im* huit, et les *Ketouvim* onze.

La *Bible hébraïque* a exactement le même contenu que l'[Ancien Testament protestant](#) mais les livres sont présentés et classés différemment, les protestants comptant trente-neuf livres, et non vingt-quatre. Ceci est dû au fait que les Chrétiens ont choisi de subdiviser certains livres de la religion juive.

Certains juifs parlent de Torah écrite (Torah shé bi ktav) et Torah orale (Torah shé bé al pé). Les travaux rabbiniques, collectivement connus comme « la Loi orale, incluent la [Mishna](#), la [Tosefta](#), les deux [Talmuds](#) (de Babylone et de Jérusalem), ainsi que les premières compilations du [Midrash](#).

Sources : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Tanakh>

La *Septante* (LXX, [latin](#) : *Septuaginta*) est une traduction de la [Bible hébraïque](#) en [koinè grecque](#). Selon une tradition rapportée dans la [Lettre d'Aristée](#) (II^e siècle av. J.-C.), la traduction de la *Torah* aurait été réalisée par 72 (septante-deux) traducteurs à [Alexandrie](#), vers 270 av. J.-C., à la demande de [Ptolémée II](#).

Sources : a) <https://fr.wikipedia.org/wiki/Septante>

L'Église orthodoxe éthiopienne a, de toutes les Églises chrétiennes, le [canon biblique](#) le plus large, qui inclut notamment l'[Ascension d'Isaïe](#), le [Livre des Jubilés](#) et le [Livre d'Hénoch](#) (et l'Apocalypse d'Esdras, figurant parmi les apocryphes selon de nombreuses Églises protestantes).

1.2 Les Bibles antiques

Dans les livres anciens (antiques) du 4^e et 5^e siècles, nous avons :

Concernant les Manuscrits de la mer Morte (de 250 av. J.-C. à 0 apr. J.-C.), le rouleau d'Isaïe A (1QIsa), le plus ancien manuscrit hébreu complet connu d'un livre biblique (Livre d'Isaïe) date approximativement du II^e siècle av.

J.-C. Écrit en hébreu, il contient l'intégralité des 66 chapitres du Livre d'Isaïe, en dehors de quelques dégâts mineurs³⁵³.

Copié vers le **II^e siècle av. J.-C.**, il fait partie avec les autres manuscrits de la **mer Morte** des plus anciens textes du **Tanakh** (Bible hébraïque) connus à ce jour.

Source : Grand Rouleau d'Isaïe (site de de **Qumrân**),

https://fr.wikipedia.org/wiki/Grand_Rouleau_d%27Isa%C3%AF

Voir aussi Petit Rouleau d'Isaïe (site de **Qumrân**), https://fr.wikipedia.org/wiki/Petit_Rouleau_d%27Isa%C3%AF

Voir aussi : https://fr.wikipedia.org/wiki/Manuscrits_de_la_mer_Morte

Plusieurs manuscrits (antiques) de la *Septante* nous sont parvenus. Quelques écarts existent entre ces différentes versions. Trois **codex** complets écrits en **onciales** existent :

- Le **Codex Vaticanus**
- Le **Codex Sinaiticus**
- Le **Codex Alexandrinus**

Nous avons le **Codex Sinaiticus**, un des deux plus anciens manuscrits de la Bible — avec le **Codex Vaticanus** — qui rassemble à la fois l'Ancien et le Nouveau Testament, écrit en caractères de type **onciale** et datant du **IV^e siècle**, entre 325 et 360. Il contient des parties du texte de la **Septante** de l'**Ancien Testament**, la totalité du **Nouveau Testament**, l'**Épître de Barnabé** et le **Pasteur d'Hermas** (trouvé, en 1859, au **monastère Sainte-Catherine du Sinaï** et actuellement au **British Museum**).

Il comporte 35.000 corrections et aurait été rédigé par 3 ou 4 scribes (ce qui pourrait mettre ne doute le dogme de la « parole immuable »).

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Codex_Sinaiticus

Le **Codex Vaticanus**, un manuscrit sur **vélin** en écriture grecque **onciale**, daté du **IV^e siècle**, conservé à la **Bibliothèque apostolique vaticane**. Il s'agit du plus ancien manuscrit connu qui transmet le texte quasiment complet de l'**Ancien** et du **Nouveau Testament**¹. Cependant, le manuscrit n'est pas complet et des portions sont manquantes.

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Codex_Vaticanus

Le texte du **Codex Sinaiticus** est proche de celui du **Codex Vaticanus**, bien qu'il ait pu être copié sur un autre ancêtre immédiat (à partir du **II^e siècle**). La copie du **Codex Vaticanus** est contemporaine, elle présente une écriture voisine, mais beaucoup moins de fautes de copie, et les modèles qu'elle utilise sont différents. Entre ces deux **codex**, 3 036 *variantes textuelles* sont répertoriées rien que dans les Évangiles : 656 pour Mathieu, 567 pour Marc, 791 pour Luc et 1.022 pour Jean.

Dans **C. Sinaiticus** et **C. Sinaiticus**, l'**Évangile selon Marc** se termine sur le verset 16,8. Il manque donc les versets 16,9 à 16,20. Il s'agit donc de la version dite « courte », qui ne relate pas les apparitions de Jésus à plusieurs personnes après sa résurrection. La majorité des manuscrits en **onciale** ainsi que la **Vulgate** connaissent la « version longue », contrairement au **Codex Vaticanus** et au **Codex Sinaiticus**. Par contre, ces apparitions de Jésus sont relatées dans les autres évangiles et les épîtres de Paul (si pas de résurrection, pas de « bonne nouvelle », si résurrection, alors « bonne nouvelle »).

Dans l'**Évangile selon Jean**, l'épisode du **Pericope adulterae (7,53–8,11)** au sujet d'une femme adultère n'apparaît pas. Dans ce **pericope**, Jésus empêche la **lapidation** voulue par des scribes et des **Pharisiens**, l'expression « jeter la première pierre » en est tirée.

Le verset 5,44 de l'**Évangile selon Matthieu** est manquant « *bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent* ».

³⁵³ Source : Grand Rouleau d'Isaïe, https://fr.wikipedia.org/wiki/Grand_Rouleau_d%27Isa%C3%AF

Le **Codex Sinaiticus Syriacus**, également nommé *Codex Lewis* ou *Palimpseste du Sinaï*, est un manuscrit de la fin du IV^e siècle découvert au [monastère Sainte-Catherine du Sinaï](#), en 1892. Il contient une version du [Nouveau Testament](#) en [syriaque](#) plus ancienne que la [Peshitta](#) (conservé par ce monastère).

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Codex_Sinaiticus_Syriacus

Il contient (en palimpseste) la retranscription des 4 évangiles complets du nouveau testaments, avec la finale longue de Marc, avec mention de l'apparition de Jésus à ses disciple.

Le **Codex Alexandrinus** (Gregory-Aland no. **A 02**) est un [manuscrit](#) en grand [onciale](#) presque complet de la [Septante](#) et du [Nouveau Testament](#) datant du [v^e siècle](#) (rédigé entre 400 et 440). Le codex tire son nom de la ville d'[Alexandrie](#). Au même titre que le [Codex Sinaiticus](#) ou le [Codex Vaticanus](#), il s'agit d'une des plus anciennes et des plus complètes copies de la [Bible](#) grecque. Sur la première page se trouvent écrits en arabe ces mots : « *Écrit par Thekla, le martyr. Il manque Matthieu 1 à 25 et Jean 6 v. 50 à 8 v. 52* ». Trois feuilles manquent également dans la [deuxième épître aux Corinthiens](#) (Propriété de la famille royale d'Angleterre, conservé à la [British Library](#)).

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/Codex_Alexandrinus

Le **Codex Washingtonianus** ou *Codex Washingtoniensis*, est un manuscrit du [Nouveau Testament](#) datant du [v^e siècle](#), sur [vélin](#), en écriture grecque [onciale](#) (conservé à la [Smithsonian Institution](#)). Il contient les [évangiles](#) dans un ordre occidental qu'il partage avec le [Codex Bezae](#) : après [Matthieu](#), viennent [Jean](#) puis [Luc](#) et [Marc](#)³. Il contient le « [logion](#) de Freer »³⁵⁴ en [Marc 16:14](#). Les paléographes datent unanimement ce manuscrit du [v^e siècle](#). Il contient la version longue de Marc plus un passage inédit, le « [logion](#) de Freer », où Jésus reproche à ses disciples de ne pas avoir cru en lui. Le manuscrit ne contient pas la [Péricope de la Femme Adultère](#) (Jean 7,53-8,11). Il manque Marc 15: 13-38 et Jean 14: 26-16: 7.

Sources : a) https://fr.wikipedia.org/wiki/Codex_Washingtonianus

b) https://en.wikipedia.org/wiki/Codex_Washingtonianus

Toutes ces bibles ne comportent que de légères variations.

Aucune n'annonce un futur prophète [après Jésus], qu'il soit nommé Marwan ou Muhammad (sauf à considérer Muhammad, comme l'antéchrist annoncé par l'Apocalypse de Saint-Jean !).

1.3 Évangiles canoniques et apocryphes

Ensuite, il existe les textes des christianismes alternatifs, comme par exemple :

À la fin du [II^e siècle](#), les témoignages concordants de [Clément d'Alexandrie](#), [Tertullien](#) et d'[Irénee de Lyon](#) (voir par exemple le [Contre les hérésies](#), daté de 180 environ) suggèrent que les quatre évangiles sont réputés canoniques pour l'Église de Rome. Le [concile de Laodicée](#), vers 363, est un des premiers conciles qui confirment la limitation du nombre des Évangiles canoniques à quatre. Enfin en 495, le [Décret de Gélase](#) fixe le contenu des Évangiles du Nouveau Testament et liste les évangiles apocryphes qui sont interdits à la lecture.

Les récits de la vie de Jésus qui n'ont pas été retenus comme faisant partie du [canon](#) officiel ont été désignés sous le terme d'« évangiles [apocryphes](#) » (étymologiquement : « évangiles cachés »). Ils ont été longtemps délaissés, mais l'exégèse moderne s'y intéresse à nouveau. L'[Évangile de Pierre](#), dont un fragment a été retrouvé en Égypte en 1884, est le seul à contenir une description de la résurrection de Jésus. Elles semblent défendre des [doctrines gnostiques](#). Certains de ces évangiles sont proches de légendes populaires tendant à combler les vides du récit des quatre évangiles réputés plus anciens.

³⁵⁴ Et ils s'excusèrent en disant: "Cet âge d'ignorance et d'incrédulité est sous Satan, qui ne permet pas à la vérité et au pouvoir de Dieu de prévaloir sur les choses impures des esprits [ou: ne permet pas à ce qui se trouve sous les esprits impurs de comprendre la vérité et la puissance de Dieu]. Par conséquent, révélez maintenant votre justice "- ainsi ils ont parlé à Christ. Et Christ leur répondit: "Les années de pouvoir de Satan ont été accomplies, mais d'autres choses terribles se rapprochent. Et pour ceux qui ont péché, j'ai été livré à la mort, afin qu'ils puissent retourner à la vérité et ne plus pécher afin d'hériter de la gloire de la justice spirituelle et incorruptible qui est au ciel. Cf. Metzger, Bruce M.; Bart D. Ehrman (2005). *The Text of the New Testament: Its Transmission, Corruption, and Restoration* (4th ed.). Oxford.

Ce texte ne se trouve dans aucun autre manuscrit, mais a été partiellement cité par Saint Jérôme, docteur de l'église, traducteur et commentateur de la Bible (4^{ème} siècle). Cf. Nestle-Aland, *Novum Testamentum Graece*, 26th edition, p. 148. Et <https://en.wikipedia.org/wiki/Jerome>

Les lettres festales étaient des lettres envoyées par les évêques d'Alexandrie à l'occasion de la fête de Pâque. La lettre festale 39 d'Athanase d'Alexandrie, datée de 367, est particulièrement connue car elle est la plus ancienne attestation d'un canon du Nouveau Testament comprenant 27 livres. Selon cette lettre, il semblerait que c'est Athanase d'Alexandrie qui a fixé le canon du Nouveau Testament comprenant 27 livres, en demandant d'éliminer les autres livres.

(En fait, via deux lettres festales). C'est le même qui a imposé à l'église le dogme trinitaire.

Pendant longtemps, ces apocryphes ont servi de combustibles.

Au Le monastère des Syriens ou Deir al-Surian, ont été découverts, en 1886, les **actes de Pierre et de Paul** et des **questions de l'apôtre Barthélémy**. Ces actes semblent liés ou intégrés au **Roman Pseudo-Clémentin** (qui seraient plutôt gnostiques ?).

L'**évangile de Thomas** (trouvé complet à Nag Hammadi, et incomplet à Oxyrhynque (Fayoum)) (Egypte), qui contient 114 paroles nouvelles de Jésus. C'est un évangile élitiste et pessimiste (le monde est un cadavre et il faut échapper au monde matériel). Il est gnostique, c'est-à-dire que le Salut est obtenu par une connaissance secrète (initiatique ?), réservée à des privilégiés.

Un **évangile de Pierre** (qui serait gnostique), du 2^e siècle, a été découvert, en 1891, sur le site de la nécropole d'**Akhmîm** en **Haute-Égypte**, puis sur le site Gournah ou Gournah (Louxor, Egypte), en 2005³⁵⁵.

Un **évangile selon Philippe**, un **évangile gnostique**, qui a été écrit probablement à la fin du **iv^e siècle**, a été trouvé dans la **bibliothèque de Nag Hammadi** en **1945**³⁵⁶. C'est un de ceux qui a dû le plus scandaliser l'église, car il relate que Marie-Madeleine (Magdalena) était la compagne de Jésus et qu'il l'embrassait souvent³⁵⁷.

Un **Évangile de Judas**, un **apocryphe gnostique** du **ii^e siècle**, fut découvert, dans sa version en **langue copte** (**iii^e siècle**), en 1978. En mauvais état et en partie démembré, ses pages 33 à 58 (du **Codex Tchacos**) sont aujourd'hui déposées à la **Fondation Martin Bodmer** à **Genève**. Selon le réalisateur **Paul Verhoeven** « *L'Évangile de Judas* part du principe suivant : le seul disciple qui ait réellement compris Jésus était Judas Iscariote, le traître bien connu. [...] Selon cet Évangile, Jésus dit à Judas qu'il [Judas] a été choisi "pour offrir en sacrifice l'enveloppe humaine qui l'entoure [qui entoure Jésus]". En d'autres mots, en trahissant Jésus, Judas fait en sorte qu'il soit arrêté et crucifié, ce qui était précisément l'objectif de Dieu. [...] Judas devient ainsi un pion dans le grand dessein de Dieu ». Il serait une défense de Judas contre les autres apôtres et de la Gnose contre les courants chrétiens dominants³⁵⁸, thèse qui ne pouvait que scandaliser la grande église.

Il existe encore d'autres écrits apocryphes, dont le **Protévangile de Jacques** (dont s'inspire l'**Évangile du Pseudo-Matthieu**), l'**Ascension d'Isaïe**, l'**Évangile de l'enfance selon Thomas** et l'**Apocalypse d'Adam**, ou encore l'**Évangile arabe** et **arménien de l'Enfance**, les **Odes de Salomon** et l'**Épître des Apôtres**³⁵⁹ etc.

³⁵⁵ Cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89vangile_de_Pierre

³⁵⁶ Cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89vangile_selon_Philippe

³⁵⁷ (32) Il y avait trois femmes qui étaient proches du Seigneur : sa mère Marie et <sa> sœur et *Marie Madeleine, qu'on appelait sa compagne*. 10 En effet, sa sœur était une Marie, sa mère et sa compagne aussi [première traduction].

26. Il y en avait trois qui marchaient toujours avec le Seigneur : Marie sa mère et sa sœur et *Madeleine appelée sa compagne*. Sa sœur, sa mère et sa compagne étaient chacune Marie [seconde traduction].

44. La Sophia qui est appelée stérile est la mère des anges. *Et la compagne du fils est Marie Madeleine. Le Seigneur l'aimait plus que tous les disciples et il l'embrassait souvent sur la bouche.*

Source : http://eogc.org/wa_files/Evangile_selon_Philippe.pdf

³⁵⁸ Cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89vangile_de_Judas

³⁵⁹ Cf. a) Évangiles de l'enfance, https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89vangiles_de_l%27enfance

b) Évangile de l'enfance selon Thomas, Évangile de Thomas l'Israélite ou Évangile du pseudo-Thomas, https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89vangile_de_l%27enfance_selon_Thomas

Il n'y a donc pas eu un seul christianisme et une unique doctrine. Par exemple, il y a eu aussi un courant gnostique³⁶⁰.

Mais le christianisme orthodoxe a gagné son combat contre les gnostiques, parce que son message était plus simple, plus facile à comprendre, plus digeste et plus efficace. Le message gnostique étant assez obscur.

Notons qu'il existe aussi le texte de l'apocalypse (juive) de Baruch (qui, ayant été trop optimiste pour les juifs, est alors devenu apocryphe).

A contrario, le prophète Zacharie a prédit une prophétie vraie puis une fausse et pourtant le livre de Zacharie a été conservé dans les différentes versions de la Bible.

On tire surtout de cette analyse que l'exactitude historique de la bible est problématique (voir aussi le livre « La Bible dévoilée », qui confirme aussi cette problématique au niveau des fouilles archéologiques).

Même la « *Egypt Exploration Society* », créée au 19^e pour que l'archéologie confirme la véracité biblique, est arrivée à la même conclusion³⁶¹.

1.4 En conclusion

« Nous possédons environ 5.500 manuscrits grecs anciens complets du Nouveau Testament (qui vont du II^e au XV^e siècle, avant l'imprimerie, le plus ancien étant le manuscrit P52 comportant un fragment de l'évangile selon saint Jean et daté de 125 après Jésus-Christ environ). Ces manuscrits sont identiques à plus de 99%. [...] En outre, il existe aussi près de 86.000 citations bibliques faites dans les ouvrages des premiers Pères de l'Eglise, ainsi que dans les milliers de "lectionnaires", ces livres liturgiques contenant des citations bibliques, et utilisés au cours des premiers siècles du Christianisme. [...] En outre, les erreurs de copiste et les variantes existent entre les différentes copies du coran. Muhammad Hamidullah, dans sa traduction française du coran, traite d'une manière détaillée du problème des variantes son introduction et conclut qu'elles sont « par centaines ». D'autres en recensent plusieurs milliers. Bien sûr, rien qui dénature le sens profond du coran puisque ce sont, comme pour le Nouveau Testament, le plus souvent des erreurs de retranscription. [...] le coran n'est pas plus préservé des « coquilles » humaines que les autres livres »³⁶².

Concernant l'ancien testament (la Torah), « On dispose de plus de 1.000 manuscrits complets (et 2000 en incluant les non complets). Date de la plus ancienne copie : 150 avant Jésus-Christ. On est donc certain d'avoir au moins le texte de la Torah tel qu'il était connu au III^e siècle avant Jésus-Christ »³⁶³.

« Il apparaît clairement que les allégations des musulmans sur la falsification des Ecritures juives et chrétiennes ne tiennent tout simplement pas la route. Lorsqu'on les confronte au réel et à la raison, elles s'effondrent.

Etant donné que les musulmans sont ceux qui accusent les juifs et les chrétiens d'avoir falsifié leurs Ecritures, c'est à eux qu'incombe d'apporter la preuve de ce qu'ils affirment. Or ils ne le peuvent justement pas. On aurait pu s'attendre à ce qu'Allah confonde les falsificateurs par des preuves évidentes or il n'en est rien. Bien au contraire, les preuves de la critique historique montre que nos Ecritures sont fiables »³⁶⁴.

Source : *La falsification des Ecritures selon l'islam*, Raistlin, 09 nov. 2009,

<http://cite-catholique.org/viewtopic.php?t=42735>

Les juifs ne reconnaissent pas Jésus comme Messie. Ils attendent toujours comme le Messie.

Mahomet ne s'est pas déclaré Messie, mais juste le dernier des prophètes.

Si dans les textes sacrés juifs et chrétiens et y compris apocryphes, il y avait eu la moindre mention d'un nouveau prophète qui succède aux derniers prophètes Zacharie et Malachie de la Torah, ou au Messie, dans les évangiles, on devrait en trouver une trace dans les textes antiques, entre -200 ans avant JC et +400 après JC, ou dans les nombreux textes des pères de l'église, du 2^e au 6^e siècle (Clément d'Alexandrie, Irénée de Lyon,

³⁶⁰ Selon ce courant, il y aurait eu deux enseignements de Jésus : a) l'un simple pour le peuple, b) un secret, réservé aux initiés.

³⁶¹ Cf. *Egypt Exploration Society*, <https://www.ees.ac.uk/>

³⁶² *La falsification des Ecritures selon l'islam*, Raistlin, 09 nov. 2009, <http://cite-catholique.org/viewtopic.php?t=42735>

³⁶³ *La falsification des Ecritures selon l'islam*, ibid.

³⁶⁴ *La falsification des Ecritures selon l'islam*, ibid.

spécialiste des hérésies ...). Or on ne trouve strictement rien. L'archéologie et les controverses sur les hérésies (même dans Roman Pseudo-Clémentin, d'auteurs inconnus d'une secte judéo-chrétienne _ qui parle de falsification des textes sacrés, cela dans le but d'éliminer les textes cachés de Jésus, qui auraient été dans un sens plus juif que chrétien ... _ , on ne parle toujours pas d'un grand prophète à venir après Jésus. Aucune annonce de ce type).

Il y a des milliers de textes anciens, mais rien dedans concernant l'annonce d'un prophète après Jésus ou Malachie.

Il y a des milliers d'érudits qui étudient ces textes, dans le monde, dont s'ils avaient découvert une telle annonce, cela se saurait depuis longtemps.

Les musulmans ne peuvent donc avancer aucune preuves (archéologiques, historiques, via les textes anciens ...) de l'effacement de l'annonce de la venue du prophète Mahomet dans les textes sacrés juifs et chrétiens.

Alors ils avancent la « preuve » de l'évangile de Barnabé, mais qui se révèle être finalement un faux du 16° siècle ou d'une date située entre le 12° et le 16°, à cause de ses anachronismes³⁶⁵ et qui semble avoir été rédigé pour accréditer l'idée qu'il y aurait bien un évangile, un texte sacré non-musulman, annonçant de la venue de Mahomet. Source : *Evangile de Barnabé*, https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89vangile_de_Barnab%C3%A9

Donc de là, à tirer la conclusion, que Mahomet s'est inventé une généalogie, une mission prophétique, donc que c'est un imposteur mégalomane _ à la manière de Joseph Smith³⁶⁶ (fondateur des Mormons) ou d'un Jean de Leyde³⁶⁷ (fondateur d'un courant anabaptiste) _, il n'y a qu'un pas.

Note : De « Bible & Coran » :

Une analyse ne se contentant pas d'une affirmation mais d'une démonstration courte et intéressante :

La bible a-t-elle été modifiée ? <https://www.jw.org/fr/la-bible-et-vous/questions-bibliques/la-bible-a-t-elle-ete-modifiee/>

Nous avons appris bien des choses sur un homme du passé, faisant un bon usage de son intelligence et de son cœur :

Alhazen qualifié de premier véritable scientifique, <https://www.jw.org/fr/publications/revues/reveillez-vous-no6-2017-decembre/alhazen-qualifie-de-premier-veritable-scientifique/>

³⁶⁵ Anachronismes fatals pour sa crédibilité :

1) L'Évangile de Barnabé narre *comment* « les soldats furent poussés hors du temple comme on pousse les tonneaux quand on les lave pour y mettre du vin ». Or, les tonneaux sont, à l'époque prétendue de sa rédaction, caractéristiques des populations *gauloises*, la Palestine à cette époque conservant le vin dans des amphores.

2) Il est dit que Jésus monta sur une barque et navigua sur la mer de *Galilée* jusqu'à *Nazareth* — qui se trouve enclavé au milieu des terres — et « monta » à *Capharnaüm*, qui se trouve sur les rives du lac (chap 20-21). Certains défendent la véracité de ces indications en mettant en avant la non-localisation de la ville historique de Nazareth.

3) Il apparaît une référence au *jubilé* qui est censé se dérouler tous les 100 ans (ch. 82), plutôt que tous les 50 ans comme décrit par le *Lévitique*. Note : un jubilé de 100 ans avait été décrété par le pape *Boniface VIII*, décision sur laquelle revient dès 1343 le pape *Clément VI* qui décréta un retour aux 50 ans traditionnels.

4) Barnabé emploie distinctement les termes de « *Christ* » et « *Messie* » comme s'ils avaient des sens différents alors qu'il ne s'agit que de la traduction du même mot (*christos*). Ainsi, il appelle Jésus « Jésus Christ » mais affirme que « Jésus confessa et dit la vérité : "Je ne suis pas le Messie" » (ch. 42).

5) Jésus serait né sous le « règne » de *Ponce Pilate* qui n'était pas roi mais fonctionnaire de l'*Empire romain*, « règne » qui commence en fait en 26 (après JC). Note : La majorité des historiens retiennent comme la plus vraisemblable la naissance à la fin du règne d'*Hérode Ier le Grand* (avant 4 av. J.-C.), tradition présente dans les deux évangiles de l'enfance considérés comme littérairement indépendants. Cf. *Date de naissance de Jésus. Position majoritaire des historiens*, https://fr.wikipedia.org/wiki/Date_de_naissance_de_J%C3%A9sus#Position_majoritaire_des_historiens

Source : https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89vangile_de_Barnab%C3%A9#Anachronismes_et_erreurs

³⁶⁶ Cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Joseph_Smith

³⁶⁷ Cf. a) https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean_de_Leyde, b) https://en.wikipedia.org/wiki/John_of_Leiden

c) *Le Prophète* (1849). Opéra de Giacomo Meyerbeer. [https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Proph%C3%A8te_\(op%C3%A9ra\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Proph%C3%A8te_(op%C3%A9ra))

1.5 Bibliographie pour ce chapitre

- a) *La bibliothèque de Nag Hammadi*, un ensemble de treize codex de papyrus reliés en cuir, du milieu du ive siècle (conservés au [musée copte du Caire](#)),
https://fr.wikipedia.org/wiki/Biblioth%C3%A8que_de_Nag_Hammadi
- b) https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89vangile_selon_Thomas
- c) *Athanase d'Alexandrie*, https://fr.wikipedia.org/wiki/Athanase_d%27Alexandrie
- d) *Premier concile de Nicée*, https://fr.wikipedia.org/wiki/Premier_concile_de_Nic%C3%A9e
- e) https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89vangile#Probl%C3%A8me_du_canon &
https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89vangile#Les_%C3%A9vangiles_apocryphes
- f) *Apocryphes bibliques*, https://fr.wikipedia.org/wiki/Apocryphe_biblique
et *Apocryphes chrétiens*,
https://fr.wikipedia.org/wiki/Apocryphe_biblique#%C3%89crits_apocryphes_chr%C3%A9tiens
- g) *Apocalypse d'Esdras*, https://fr.wikipedia.org/wiki/Apocalypse_d%27Esdras
- h) https://fr.wikipedia.org/wiki/Actes_de_Pierre_et_Paul_du_Pseudo-Marcellus
- i) *Actes de Pierre*, https://fr.wikipedia.org/wiki/Actes_de_Pierre
- j) *Barthélemy (apôtre)*, 1/ [https://fr.wikipedia.org/wiki/Barth%C3%A9lemy_\(ap%C3%B4tre\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Barth%C3%A9lemy_(ap%C3%B4tre))
2/ https://en.wikipedia.org/wiki/Bartholomew_the_Apostle
- k) *Evangile de Pierre*, https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89vangile_de_Pierre
- l) *La lettre festale 39 d'Athanase d'Alexandrie*, <https://didascale.wordpress.com/2014/08/11/la-lettre-festale-39-dathanase-dalexandrie/>
- m) *Roman Pseudo-Clémentin*, 1/ https://fr.wikipedia.org/wiki/Roman_pseudo-cl%C3%A9mentin
2/ *Clementine literature*, https://en.wikipedia.org/wiki/Clementine_literature
- n) *La Bible oubliée: Apocryphes de l'Ancien et du Nouveau Testament*, J.R. Porter, Gabriel raphael Veyret, Albin Michel, 2014, 400 pages.
- o) *ÉCRITS APOCRYPHES CHRÉTIENS 1 & 2*, Direction Boyon & Geoltrain, Éditions LA PLÉIADE.
- p) *La Bible dévoilée*, Israël Finkelstein, Neil Asher Silberman, Folio, 2001,
https://fr.wikipedia.org/wiki/La_Bible_d%C3%A9voil%C3%A9e
- q) National Geographic, Bible Hunters, *The Search for Sacred Texts*,
<http://jubilees.stmarytx.edu/thanneken/2018/NationalGeographic-201812-BibleHunters.pdf>
- r) *Bible Hunters*, Réalisé par Remme Tilman, BBC2 et Smithsonian Channel 2014-2013, Grande-Bretagne,
<https://www.tilmanremme.com> & <https://www.dailymotion.com/video/x27vpkx>
- s) *Une bibliothèques de 28 documents pdf sur les apocryphes*, dont le texte complet pdf d'une dizaine d'apocryphes, <http://www.doc-developpement-durable.org/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/livres/apocryphes/>
- t) *La bible a-t-elle été modifiée ?* <https://www.jw.org/fr/la-bible-et-vous/questions-bibliques/la-bible-a-t-elle-ete-modifiee/>
- u) *La falsification des Ecritures selon l'islam*, Raistlin, 09 nov. 2009,
<http://cite-catholique.org/viewtopic.php?t=42735>

Sources : a) *Doutes face aux assertions religieuses*, Benjamin LISAN, l21/05/2019, 31 pages,
http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/doutes_face_aux_assertions_religieuses.htm

b) version pdf :

http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/doutes_face_aux_assertions_religieuses.pdf

86 Postface

Voici ce que j'écrivais à un ami musulman ouvert :

« J'essaye de faire bouger les lignes et les mentalités surtout quand elles sont rétrogrades. Mais mes échanges avec certains musulmans « convaincus » (heureusement pas avec tous) sont parfois hyper-durs ou tendus ».

Voici ma position par rapport à ces derniers :

« Mes principes : respect de l'autre (liberté de conscience, d'expression, honnêteté intellectuelle, démarche scientifique de rigueur ...).

Ne jamais les forcer à adopter mes convictions. Je ne les force (!) pas (jamais) à être "libres", tolérants ou/et démocrate (pas de totalitarisme intellectuel).

Je ne me considère jamais comme le détenteur d'une vérité absolue, infuse (indépassable) [que je devrais imposer aux autres].

Je ne détiens aucune certitude absolue. Je suis capable de me remettre en cause si je me trompe.

Je suis susceptible d'évoluer, à fonction de nouvelles données, de discussions et d'avis (je ne suis pas figé, psychorigide, fanatique).

Je sais que je suis faillible. Je peux commettre des erreurs (principe d'humilité).

J'essaye de ne pas tomber dans différents pièges intellectuels dont :

- a) celui de l'orgueil (j'espère ne pas être un être humain en « mal de notoriété »),
- b) du « biais de confirmation »,
- c) de la paranoïa et de la théorie du complot (je ne rejette pas systématiquement la faute sur les autres. Je sais assumer mes erreurs).

J'aime la vérité scientifique. Car la vérité scientifique évolue tout le temps, en fonction des nouvelles découvertes. Elle n'est pas immuable.

Je ne ferais pas de « prédication », je ne cherche pas à convaincre en étant « casse-couille » (pénible, insistant).

Mais j'essaye de convaincre quand j'ai une certitude qui me paraît solide (surtout si elle rigoureuse et validée scientifiquement _ une vérité scientifique est réfutable ce qui n'est pas le cas des « vérités religieuses », inscrites dans le marbre et indéboulonnables).

Concernant le Coran :

J'ai lu le Coran, dans 3 traductions françaises (voir ci-après) :

- a) Celle du Cheikh Boureïma Abdou Daouda, diffusée par l'Arabie saoudite,
- b) Celle de Muhammad Hamidullah,
- c) Et celle Kasimirski _ Sachant que le Coran traduit en Français, par Kasimirski, est une adaptation light de sa version originelle arabe.

Malheureusement, sa lecture m'a été pénible, parce que le Coran est constellé de menaces, d'imprécations et de condamnations (1).

Selon moi, il transpire l'intolérance à chaque page et il est très violent. C'est pourquoi j'incite tout le monde (musulmans comme non-musulmans) le lire en entier, pour s'en faire une idée précise (au cas où mes préjugés me pousseraient en avoir une lecture a priori négative).

Ensuite, j'ai acheté le recueil de hadiths de Boukhari, en 4 tomes, que je suis en train de lire. Et lui aussi est très violent.

J'ai aussi lu des extraits de la Sira (la biographie du prophète et de ses compagnes). Et là aussi, la Sira raconte une histoire violente.

J'en tiré la conclusion que l'islam n'est pas une religion de paix (tolérante et d'amour) et ne l'a jamais été.

Note : déjà, j'y ai relevé au moins 400 versets qui m'interpellent concernant les questions morales, qu'ils posent, parce qu'intolérants, violents et auto-glorifiant Mahomet.

Mais malheureusement, certains musulmans _qui n'ont pas lu le Coran surtout dans son intégralité _ bottent en touche, quand il faut analyser et examiner, avec soin, ces versets problématiques.

Par exemple, je leur demande de voir s'ils considèrent les versets, ci-dessous, comme cruels ou « contextualisables ». Mais je n'obtiens pas de réponse :

24.2. La fornicatrice et le fornicateur, **fouettez-les chacun de cent coups de fouet. Et ne soyez point pris de pitié** [de compassion] pour eux dans l'exécution de la loi d'Allah -si vous croyez en Allah et au Jour dernier. Et *qu'un groupe de croyants assiste à leur punition.*

35.8. Eh quoi ! Celui à qui on a enjolivé sa mauvaise action au point qu'il la voit belle...? - **Mais Allah égare qui Il veut, et guide qui Il veut - Que ton âme ne se répande donc pas en regrets pour eux** : Allah est Parfaitement Savant de ce qu'ils fabriquent [manigancent].

9.123. **Luttez contre les incrédules dans vos alentours, et laissez-les trouver la dureté dans vous** ». [Autre traduction : « Oh vous qui croyez ! Combattez les mécréants qui sont près de vous ; **et qu'ils trouvent la dureté en vous.** Et sachez qu'Allah est avec les pieux » (Coran Hamidullah en Français)].

48.29. **Ceux qui suivent Muhammad sont impitoyables pour les incrédules** mais gentils à l'un l'autre. [Autre traduction : « Muhammad est le messenger d'Allah. Et ceux qui sont avec lui **sont durs envers les mécréants**, miséricordieux entre eux [...] » (Coran Hamidullah en Français)].

98.6. **Les juifs et les chrétiens et les païens brûleront dans le feu d'enfer à jamais. Ils sont les plus vils de toutes les créatures.**

22.19-22 « 22.19. Voici deux clans adverses qui disputaient au sujet de leur Seigneur. **A ceux qui ne croient pas, on taillera des vêtements de feu, tandis que sur leurs têtes on versera de l'eau bouillante,**

22.20. **qui fera fondre ce qui est dans leurs ventres de même que leurs peaux.**

22.21. **Et il y aura pour eux des maillets de fer.**

22.22. **Toutes les fois qu'ils voudront en sortir (pour échapper) à la détresse, on les y remettra et (on leur dira): «Goûtez au châtement de la Fournaise** ».

4.56. Certes, **ceux qui ne croient pas à Nos Versets, (le Coran) Nous les brûlerons bientôt dans le Feu. Chaque fois que leurs peaux auront été consumées, Nous leur donnerons d'autres peaux en échange afin qu'ils goûtent au châtement.** Allah est certes Puissant et Sage !

Certains musulmans, "exempts de doute", me reprochent de sortir les versets, contenus dans cette compilation, de leur contexte.

Or ce sont ces mêmes musulmans "convaincus" qui sortent, eux aussi, certains versets de leur contexte, voire n'hésite pas à utiliser les versets abrogés, en toute conscience (bonne conscience ?).

Souvent, ces derniers utilisent aussi toutes sortes de procédés rhétoriques, types d'interprétations de versets que je considère comme "spécieux" (je les estime alors comme « pas francs du collier ») ...

A force de discuter avec ces musulmans « convaincus », durant 2 ans _ sur le contenu du Coran, sur les versets coraniques me choquant moralement ... _, je me rendu compte que certains employaient des stratégies particulières, que je dénomme "**Foutage de gueule envers les non-musulmans**".

[C'est d'autant plus choquant, que je suis issu d'une éducation chrétienne. Et on nous appris, dans cette éducation, qu'il est strictement interdit de mentir pour quelques raisons que ce soit, même pour protéger sa vie, même contre son ennemi. En résumé, je déteste le mensonge et la mauvaise foi].

C'est la raison pour laquelle j'ai écrit cette longue compilation thématique, listant les versets problématiques [à mes yeux], afin que ces musulmans ne puissent pas dire qu'ils n'existent pas, qu'ils sont "abrogés", qu'ils sont à contextualiser (car tous ne sont pas « contextualisables ») etc. et ainsi de suite.

A contrario, il n'y a aucun problème, s'ils lisent et réfutent l'interprétation que je fais de ces versets et ce document.

A contraire, je les incite à le critiquer et à me montrer que j'ai mal interprété ces versets ou que ces versets sont effectivement « contextualisables ».

Ce que je souhaite est qu'on travaille, ensembles, calmement, sereinement, sur ces versets _ le matériel à étudier est bien ces versets précis et uniquement ces versets et ceux situés dans leur entourage immédiat, dans la Sourate _, tels que ce qui est indiqué dans ce message envoyé par une personne de culture musulmane :

« Justement personne ne peut prétendre détenir la Vérité Absolue ... sinon s'en tient à ce principe et qu'on échange nos idées dans le calme et le respect mutuel, loin des émotions des préjugés et du fanatisme... on gagnerait tous à se rapprocher d'une certaine forme de Vérité, qui j'espère nous réunira autour de ce que nous avons en commun et de plus précieux : l'humanité... ».

Je les ai compilés thématiquement, dans ce document de 104 pages³⁶⁸, pour en discuter avec les musulmans.

Ce document est aussi un travail d'auto-défense intellectuel, afin que certains musulmans « convaincus » ne puissent pas me/nous mentir et me/nous faire prendre des vessies pour des lanternes.

Bonne lecture et bonnes discussions ».

87 Sommaire

Table des matières

1	Remerciements.....	3
2	Avertissement.....	4
3	La complexité de l'islam et ses différents présentations	4
4	Islam tolérant ou intolérant ?.....	5
5	Les précédents de violence et d'intolérance de Mahomet, de son vivant.....	6
6	Le problèmes des versets appelant à l'intolérance, à la discrimination, à la violence	7
7	Le double visage de l'islam	8
8	Les versets « pacifiques » présentés par les musulmans	9

³⁶⁸ **Versets du Coran violents, discriminants et intolérants et incitant à donner sa vie**, classés thématiquement, 102 pages, http://benjamin.lisan.free.fr/jardin.secret/EcritsPolitiquesetPhilosophiques/SurIslam/versets_violents_et_intolerants_du_coran_classes_thematiquement.htm

9	Liste non exhaustive de 542 versets « douloureux »	13
10	Le problème des versets se contredisant	15
11	Quel est le bon ordre des sourates ? Peut-on en être sûr ?.....	15
11.1	Quelle est l'histoire du Coran ?	17
11.2	Des corrections dans le Coran : donc un livre construit par l'homme	20
12	Le problème de l'exactitude et de la rigueur des traduction de l'arabe vers le français	23
12.1	La traduction de du mot arabe qui pourrait correspondre à « eau » dans l'expression « Giclée d'eau » 23	
12.2	Les traductions des versets concernant la « platitude » ou l'aplanissement de la terre ou du globe.....	24
12.3	Le mot arabe contenu dans le verset 4.34 doit-il être bien traduit par « frapper » ?	24
13	Quelques musulmans ont conscience du problème de la violence du Coran.....	25
14	Aveuglement et manque d'esprit critique de musulmans envers leur religion	25
15	Des sujets impossibles à aborder avec des musulmans	26
16	La crédulité de certains dirigeants musulmans et d'une partie de leur population	28
17	Les contradictions du chanteur Yussuf Islam (Cat Steven).....	30
18	La Taqiya, dissimulation et tromperie pour la bonne cause de l'islam	32
19	La difficulté de conserver son esprit critique dans un environnement d'apologies et de pressions permanentes	35
19.1	L'apologie permanente de l'islam	35
19.2	Là où l'intolérance peut poindre son museau	40
19.3	La confusion sur le sens des mots (volontaire ou non)	41
19.4	Face à cette pression, la difficulté à garder son indépendance d'esprit	41
20	En conclusion partielle.....	42
21	Mes motivations expliquant mon travail ici	42
22	Réponse aux reproches et aux procès d'intention de certains musulmans contre ce livre.....	46
23	Petit lexique sur la « novlangue » islamique	50
24	Sources d'où sont tirées ces versets.....	52
24.1	Notes diverses	52
25	Antisémitisme et antichristianisme : Versets appelant à la stigmatisation, au rejet, à la violence, à l'intolérance contre les juifs et les chrétiens.....	52
25.1	Les versets antijuifs et antichrétiens et/ou anti mécréants	53
25.2	L'appel à la détestation (à la haine) des non-musulmans (juifs, chrétiens et polythéistes)	63
26	Versets accusant les juifs et chrétiens d'avoir falsifié la Torah et la Bible	66
27	Versets appelant à la guerre, au djihad et à la conversion des mécréants	68
28	Versets totalitaires, incitant les fidèles au djihad, à donner leur vie, ne leur laissant aucune liberté de choix	69
29	Versets incitant l'intolérance religieuse ou/et contre les non-musulmans	72
30	Versets incitant à ne pas prendre pour ami des chrétiens et à se détacher de sa famille.....	76
31	Versets incitant à ne pas prendre pour ami des non-musulmans.....	76

32	Versets incitant à se séparer des non-musulmans et à ne pas leur faire confiance	77
33	Versets incitant à combattre ou/et à tuer les infidèles.....	78
34	Versets indiquant que les mécréants iront en enfer	79
35	Versets confirmant la suprématie de l'islam sur toutes les autres religions	79
36	Versets appelant à stigmatiser les autres religions ou peuples	80
37	Versets incitant à la cruauté, au manque de pitié et au terrorisme	80
38	Versets et hadiths montrant que le prophète a été violent, a tué et fait tuer	83
39	Versets légitimant la dissimulation (taqiya), le mensonge envers les non-musulmans.....	85
39.1	Versets incitant au mensonge pour protéger l'islam	85
39.2	Versets indiquant, montrant qu'Allah est un trompeur, un comploter, un stratège, un rusé	86
39.3	En conclusion partielle.....	87
40	Versets incitant au non-respect des pactes, si vous craignez une trahison	89
41	Versets sur les femmes incitant au sexisme et machisme	90
42	Versets concernant le traitement des fornicateurs et des femmes adultères.....	94
43	Versets sur le traitement des femmes adultères (lapidation ...)	95
43.1	Verset de la lapidation (abrogé)	95
44	Versets concernant le traitement des voleurs	96
45	Versets légitimant l'arbitraire d'Allah.....	96
46	Versets légitimant l'esclavage	98
47	Versets aux connotations racistes et/ou légitimant le racisme	99
48	Versets sur les homosexuels et l'homosexualité.....	100
49	Versets sur le traitement à réserver aux sceptiques, athées et apostats, à ceux quittant l'islam (apostasie) 102	
50	Versets sur la critique de l'islam, de Mahomet et sur l'esprit critique	105
50.1	Mahomet interdit tout questionnement et critique de sa personne, du Coran et de l'islam	105
50.2	L'islam doit être prêché, enseigné et pratiqué en arabe.....	108
50.3	Toute innovation en religion est interdite.....	109
50.4	Sur la « lobotomie mentale » auto-entretenue	109
50.5	Le résultat : primauté de la foi sur la connaissance scientifique.....	109
50.6	Verset prônant l'irresponsabilité « morale ».....	109
51	Versets légitimant le pillage (la razzia) et le butin issu du pillage	110
52	Versets dénigrant les poètes et la poésie.....	111
53	Versets sur Mahomet, contribuant à son autoglorification et légitimant ses privilèges	111
53.1	Mahomet s'arroge la toute-puissance sur ses fidèles.....	111
53.2	Versets confirmant son « élection » par Allah (Dieu) ou la nature « divine » du prophète	111
53.3	Versets sur les privilèges dont Mahomet bénéficie, relativement à ses fidèles	113
53.3.1	Privilèges sur sa part du butin, lors des razzias qu'il lançait.....	113
53.3.2	Privilèges sur le nombre de ses épouses, concubines et esclaves sexuelles.....	114

53.3.3	Versets confirmant le privilège accordé à Mahomet d'abroger et remplacer un verset.....	116
53.3.4	Verset accordant des privilèges à Mahomet sur les croyants.....	116
53.4	Verset interdisant de critiquer Mahomet	116
53.5	Versets assurant que Mahomet n'est pas fou.....	116
53.6	Mahomet serait-il atteint de mégalomanie ?.....	117
53.6.1	Mégalomanie infantile.....	117
53.6.2	Mégalomanie délirante	117
53.6.3	Mégalomanie et paranoïa	117
53.6.4	Différence entre mégalomanie et narcissisme.....	118
53.6.5	Est-elle une maladie ?.....	118
53.6.6	Quels sont les symptômes ?	118
53.6.7	Les facteurs de risque et causes	118
53.6.8	Les cas de lésions cérébrales et traumatismes crâniens induisant une mégalomanie	119
53.6.9	Mégalomanie induite par une épilepsie du lobe frontal ?	119
53.6.10	Le caractère dysfonctionnel de l'enfance de Mahomet ayant pu contribuer à sa mégalomanie 120	
53.7	Mahomet, un menteur opportuniste ?	121
54	Versets contre les usuriers et les banquiers, prêtant avec intérêt	122
55	Versets faisant une présentation sensuelle du Paradis, lieu de plaisir	122
56	Que faire ?	123
56.1	Convaincre les musulmans adopter la laïcité ?	123
56.2	Promouvoir la solution de Mohamed VI ?.....	124
56.3	Promouvoir une exégète critique et non apologique de l'islam, du prophète et du Coran ?.....	125
57	Conclusion	125
58	Bibliographie générale.....	126
58.1	Sur l'appel à la haine envers les juifs et les chrétiens, dans l'islam.....	127
58.2	Sur l'antisémitisme musulman	128
58.3	Sur l'interdiction de critiquer Bukhari	128
58.4	Sur l'accusation de la falsification des textes sacrés, portée par Mahomet	128
58.5	Articles et livres réfutant la thèse du Coran incréé	128
58.6	Articles présentant la démarche scientifique, y compris face aux religions	129
58.7	Articles sur la taqiya, sur le droit de mentir en islam	129
58.8	Les textes originels de l'islam.....	129
59	Annexe : hadiths antijuifs et antichrétiens.....	130
60	Annexe : hadiths légitimant l'esclavage et/ou indiquant que Mahomet a possédé des esclaves	131
61	Annexe : hadiths à connotation raciste	132
62	Annexe : Hadiths concernant l'interdiction de quitter l'islam sous peine de mort / le traitement réservé aux apostats et athées.....	132

63	Annexe : Hadiths totalitaires, incitant les fidèles au combat, ne leur laissant aucune liberté de choix	133
64	Annexe : Hadiths incitant à la cruauté, au manque de pitié et au terrorisme	135
65	Annexes : hadiths incitant à la misogynie, au sexisme, à la domination des hommes sur les femmes.....	135
66	Annexe : Hadiths sur le traitement des femmes adultères (lapidation ...).....	145
67	Annexe : Hadiths indiquant comment traiter les dhimmis, les Juifs et les chrétiens.....	146
68	Annexe : Hadiths appelant à stigmatiser les autres religions ou peuples	147
69	Annexe : Hadiths sur la priorité au Paradis des musulmans sur les Juifs et Chrétiens	147
70	Annexe : Hadiths sur les châtiments corporels	148
71	Annexe : Hadiths incitant à tromper et à ne pas respecter les traités avec les non-musulmans	148
72	Annexe : Versets contenant des erreurs scientifiques	149
72.1	Conceptions cosmologiques du Coran	151
72.2	Conceptions biologiques du Coran	152
72.3	Conceptions éthologiques du Coran	153
72.4	Des erreurs historiques dans le Coran.....	154
72.5	Bibliographie et conclusion partielle concernant ce chapitre	154
72.6	Les miracles scientifiques du Coran (le concordisme musulman).....	155
72.7	Contradictions dans le Coran.....	155
73	Annexe : Contradictions logiques dans le Coran	155
74	Annexe : Hadiths sur l'homosexualité	158
75	Annexe : Hadiths interdisant tout questionnement et innovation en islam.....	160
76	Annexe : Hadiths dénigrant les poètes et la poésie	162
77	Annexe : Typologie des versets coranique	162
78	Annexe :Typologie des hadiths.....	162
79	Annexe : Dénis, semi-vérités, manque de rigueur scientifique pour défendre l'islam	163
80	Annexe : Liste résumée des versets violents.....	165
81	Annexe : Liste résumée des versets coraniques prônant la guerre et le djihad.....	166
82	Annexe : Liste résumé des versets sexistes misogynes	166
83	Annexe : Classement résumé thématique des versets et hadiths	167
84	Annexe : L'inversion de certaines valeurs morales en Islam par rapport au christianisme et aux philosophies humanistes (droits humains ...)	168
85	Annexe : Les juifs et les chrétiens ont-ils falsifié les textes sacrés contenus dans la Torah et la Bible ? ..	169
1.1	Les « Bibles » actuelles	169
1.2	Les Bibles antiques	169
1.3	Evangiles canoniques et apocryphes.....	171
1.4	En conclusion.....	173
1.5	Bibliographie pour ce chapitre	175
86	Postface	176
87	Sommaire.....	178

